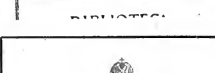
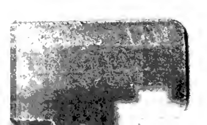

PALLI







LES

FRÈRES CHANTEMESSE

II

UN AMOUR DE LOUIS XV

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
9, RUE CASSETTE, 9

LES

FRÈRES CHANTEMESSE

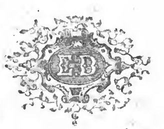
PAR

CHARLES MONSELET

II

UN AMOUR DE LOUIS XV

DEUXIÈME ÉDITION







PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1873

LES

FRÈRES CHANTEMESSE

Deuxième partie

UN AMOUR DE LOUIS XV

I

LES DAMES DE SAINTE-LUCE

Ce récit, — qui est surtout un voyage à travers le dix-huitième siècle, — serait incomplet si nous ne conduisions le lecteur sous les voûtes d'un couvent.

Le couvent a tenu une place considérable et joué un rôle important dans cette époque. Il a été quelque chose comme le Conservatoire de la cour, — le berceau de bien des espérances, le tombeau de bien des déceptions,

le commencement et la fin des âmes altières et songeuses.

Celui où nous allons poser le pied s'appelait le couvent des Dames de Sainte-Luce et était situé rue Saint-Louis au Marais.

Comme architecture, c'était un grand bâtiment fort ordinaire et fort triste, aux fenêtres rares et garnies de barreaux. La porte principale était surmontée d'une croix se détachant sur des nuages de pierre, qui semblaient fixés plutôt que sculptés. Une chapelle, qui existait encore il y a quelques années, y était attenante. D'assez vastes jardins s'étendaient par derrière.

Trois classes de femmes formaient le personnel du couvent de Sainte-Luce : les pensionnaires, les novices et les sœurs proprement dites.

La règle n'en était pas d'une sévérité outrée; on y recevait beaucoup de visites au parloir. Les prédicateurs fameux ne dédaignaient pas d'y venir tonner contre le monde et son excès de corruption. On y faisait même, aux grandes fêtes, un peu de musique, comme à Longchamps.

Parmi les jeunes filles sur lesquelles s'étaient refermées depuis un an environ les portes du couvent de Sainte-Luce, on en remarquait une du nom de sœur Marthe.

Dès son entrée, elle avait rallié toutes les sympathies, non-seulement par sa beauté peu ordinaire, mais encore par sa modestie et sa soumission infinies.

Après quelques mois de pieuses pratiques, sœur Marthe avait demandé à prendre l'habit de novice. La communauté ne laissa pas refroidir ces bonnes dispositions. Ce fut l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui exhorta la sœur Marthe, et ce fut l'évêque d'Alep qui lui donna le voile.

Pendant les premiers mois de son noviciat, la ferveur de sœur Marthe ne se démentit pas un seul jour. On la citait en exemple à toutes ses compagnes.

Celles-ci se lassèrent à la fin de se l'entendre opposer continuellement.

Poussées par le malin esprit qui préside aux dissensions du cloître, elles s'appliquèrent à trouver une tache à ce lis, un défaut à ce diamant.

Elles espionnèrent sœur Marthe nuit et jour.

Puis, un matin, une dénonciation, — anonyme s'entend, — fut glissée sous la porte de la supérieure.

Sœur Marthe était accusée d'employer à écrire tout le temps qu'elle ne consacrait pas aux offices.

Chose grave! chose inquiétante surtout!

J'ai dit que la règle du couvent des Dames de Sainte-Luce n'affectait pas de ces rigueurs qui ont justement indigné la plupart des écrivains d'alors. Cependant elle n'échappait pas complétement à l'absurde et au ridicule.

Les sévérités de la règle étaient réservées pour les mille petits détails de la vie intérieure. Ainsi, une novice ne pouvait écrire dans sa cellule sans en avoir préalablement demandé la permission à la supérieure. Toute lettre devait être soumise à la supérieure avant d'être envoyée à son adresse. C'était elle seule qui délivrait le papier et l'encre, après s'être fait expliquer l'usage qu'on en voulait faire.

Sœur Marthe était une de celles qui renouvelaient le plus fréquemment les demandes de ce genre, — sous le prétexte d'écrire sa confession.

La supérieure ne se refusait jamais à lui donner autant de feuilles qu'elle voulait.

Elle s'y refusa bien moins encore lorsque la dénonciation lui fut parvenue.

A partir de ce jour-là, elle fit surveiller constamment sœur Marthe. On entra chez elle à chaque instant, sous le moindre prétexte. Des ouvertures furent pratiquées dans la porte de sa cellule. Mais on n'arriva à aucune découverte. On vit la novice tracer, en effet, sa confession, et la porter immédiatement au directeur. Ce fut tout.

Pourtant la dénonciation était précise, et ajoutons qu'elle portait sur des faits réels. Pendant deux semaines, on avait vu, — ce qui s'appelle vu, — sœur Marthe écrire tous les jours régulièrement.

Que pouvait-elle écrire?

Où cachait-elle ce qu'elle écrivait?

Pendant qu'elle assistait aux offices, la supérieure fit fouiller sa cellule, sonder les murailles, soulever les carreaux du parquet, vider le matelas, découdre l'oreiller...

Le tout inutilement!

La supérieure se décida alors à faire venir sœur Marthe devant elle et à l'interroger.

Cette supérieure avait été une fort belle femme, quoiqu'un peu trop sèche et un peu trop brune. A la suite d'un veuvage précoce, un irrésistible besoin de souveraineté l'avait jetée dans la dévotion. Apparentée à des membres influents du clergé et ayant apporté toute sa fortune aux Dames de Sainte-Luce, elle n'avait pas tardé à être mise à la tête de cette congrégation, — où ses instincts de commandement purent se donner libre carrière.

Le ton de la bonne compagnie où elle avait vécu tempérait ce que son abord pouvait avoir de dur.

Elle reçut sœur Marthe avec un sourire étudié.

— Qu'est-ce que j'apprends, ma fille? lui dit-elle; vous avez des secrets? vous vous entourez de mystère?

— Moi! madame!

— Oh! vous voyez que je n'ai pas l'air bien grondeur... Mais je vous en veux de votre manque de confiance envers votre supérieure, envers votre mère. Vous savez cependant toute l'affection que j'ai pour vous.

— Et je vous en suis bien reconnaissante, madame, répliqua sœur Marthe.

— Alors, promettez-moi de me dire toute la vérité.

— A propos de quoi, madame?

— Appelez-moi : ma mère.

— A propos de quoi, ma mère?

La supérieure, sans la quitter du regard, lui dit :

— Qu'avez-vous fait de tout le papier que je vous ai donné depuis quelque temps, sœur Marthe?

— Je vous l'ai dit à mesure que je vous le demandais, ma mère.

— Vous avez prétendu que c'était pour écrire vos examens de conscience.

— Oui, ma mère.

— Ce papier n'a pas servi tout entier à cela, sœur Marthe.

— Pourquoi pas, ma mère?

— Il y en avait beaucoup trop; d'ailleurs il vous arrive rarement de lire votre confession.

— Qui est-ce qui vous l'a dit?

— Il est défendu d'interroger sa supérieure.

— Pardonnez-moi, ma mère, dit sœur Marthe en s'inclinant.

La supérieure continua :

— Qu'est devenu le reste de ce papier?

— Je l'aurai égaré, sans doute, répondit sœur Marthe.

— Jurez-le.

— Qu'est-ce que vous voulez que je jure, ma mère?

— Jurez, par la sainte obéissance que vous devez au Seigneur, que vous n'avez rien écrit en dehors de votre confession.

— Un serment pour une chose aussi légère! murmura sœur Marthe.

— Je l'exige! dit la supérieure dont le ton commençait à perdre de sa douceur.

Sœur Marthe hésita, puis répondit à demi-voix :

— Je ne jurerai point.

— Ah! vous convenez donc que vous êtes coupable? s'écria la supérieure.

— Coupable de quoi?

— Coupable de dissimulation en ayant écrit sur ce papier autre chose que vos examens de conscience.

Sœur Marthe leva ses beaux yeux au ciel, et dit :

— Et quand même j'aurais tracé quelques phrases au hasard, quelques réflexions intimes, quel mal y aurait-il à cela, ma mère?

— Il y a du mal à vous cacher.

— Est-ce se cacher que d'écrire dans sa cellule?

— Cela dépend de ce qu'on y écrit, sœur Marthe.

— Que voulez-vous qu'écrive une fille comme moi! quel intérêt ou quel danger peuvent offrir ses divagations, ses rêveries? Est-il nécessaire que j'avertisse le couvent chaque fois que je mets la main à la plume?

Elle avait essayé de sourire en prononçant ces mots.

Mais son sourire alla se briser contre le front rembruni de la supérieure.

— Sœur Marthe, votre faute est plus grande que vous ne vous l'imaginez. Vous avez violé notre sainte règle.

— Ma mère, je me soumets à la pénitence que vous m'imposerez.

— C'est bien, dit la supérieure; mais, pour mesurer la pénitence à la faute, j'ai besoin de voir ces écrits.

— Je vous assure, ma mère, qu'ils ne contiennent rien contre la communauté ni contre personne d'ici.

— Je veux m'en assurer par moi-même, reprit la supérieure; ces papiers, où sont-ils?

— Je ne les ai plus, dit sœur Marthe.

— Vous mentez! s'écria la supérieure.

— Oh! madame! s'écria sœur Marthe, effrayée du geste et de l'accent qui avaient accompagné cette parole.

La supérieure parut faire un effort sur elle-même.

— Voyez, ma fille, reprit-elle, l'état dans lequel me met votre insubordination; vous aurez à en répondre devant Dieu.... Pourtant je veux bien encore faire un dernier appel à vos bons sentiments avant d'employer des mesures rigoureuses contre vous.

— Quelles mesures? demanda sœur Marthe d'un air d'inquiétude.

— Celles que me prescrit mon titre de supérieure du couvent.

— Madame, je ne vous comprends pas.

— Sœur Marthe, réfléchissez-y bien! jusqu'à présent, je me suis montrée pour vous bonne et indulgente; ne me forcez pas à changer de rôle. Je ne sais quelle révolution s'est opérée dans votre tête, je ne sais quelle influence vous avez subie, mais l'esprit d'égarement s'est visiblement emparé de vous. Sœur Marthe, vous êtes engagée dans une mauvaise voie; hâtez-vous d'en sortir. Revenez à vous, sœur Marthe. Votre conduite a été pendant longtemps digne d'éloges; ne compromettez pas

par un instant de résistance plusieurs mois de sagesse exemplaire.

— Mais je ne résiste pas, ma mère! répondit sœur Marthe.

— Que faites-vous donc en refusant de me dire où vous avez caché ces papiers?

— Je ne les ai pas cachés.

— Alors ils sont sur vous? dit la supérieure.

— Non, ma mère.

— Je vais m'en assurer sur-le-champ.

La supérieure sonna.

— Que voulez-vous faire, ma mère? dit sœur Marthe avec effroi.

Au bruit de la sonnette de la supérieure, quatre sœurs entrèrent dans la chambre.

Il était facile de deviner qu'elles s'étaient tenues prêtes dans une pièce à côté.

La supérieure leur adressa la parole en ces termes :

— Sœur Marthe est accusée de recéler sur elle un écrit attentatoire à notre communauté... Vous allez lui ôter ses vêtements pour rechercher cet écrit.

— Je n'ai rien sur moi, mes sœurs, je vous assure! s'écria la novice.

— Elle vous trompe, dit la supérieure; obéissez.

Les quatre religieuses s'approchèrent de sœur Marthe.

— Grâce, ma mère! s'écria la jeune fille.

— Ces papiers?

— Hélas! je vous répète que je ne les ai plus.

— Exécutez mes ordres, dit froidement la supérieure aux religieuses.

Une d'elles enleva le voile de sœur Marthe.

Une autre détacha sa guimpe.

Toute en larmes, sœur Marthe se débattait et suppliait.

— Sœur Eulalie... sœur Ursule... sœur Julie... arrêtez! laissez-moi!... disait-elle; vous ne trouverez rien, c'est inutile...

Et tournant ses regards vers la supérieure qui s'était rassise dans son fauteuil, immobile, le rosaire entre les doigts :

— Ma mère! ma mère! épargnez-moi cet outrage!

— Non; vous avez lassé ma patience.

Le groupe des quatre religieuses s'était resserré autour de sœur Marthe et procédait à son impitoyable besogne.

Sous leurs mains diligentes les cordons cédaient, les vêtements s'abattaient.

Sœur Marthe ressemblait à une fleur qu'on effeuille.

Ainsi qu'elle l'avait dit, on ne trouva rien sur elle.

Grand fut le désappointement de la supérieure, qui s'était promis de lire ces papiers, et qui voyait sa curiosité déjouée.

Son sourcil se fronça, sa colère s'alluma.

Devant elle, comme une statue de la Pudeur offensée, sœur Marthe cachait son visage entre ses mains.

Les religieuses semblaient attendre de nouveaux ordres.

Après quelques secondes d'un silence consacré à une méditation farouche, la supérieure leur dit :

— Mes sœurs, vous allez remplacer par un sac ces habits que la coupable n'est plus digne de porter, puis vous la conduirez immédiatement au cachot.

— Au cachot! moi! s'écria la jeune fille ne pouvant maîtriser sa surprise indignée.

— C'est la punition que notre sainte règle ordonne pour le cas d'indiscipline, reprit la supérieure.

Puis, s'adressant aux quatre religieuses :

— Faites ainsi que je vous ai dit.

Elles n'eurent qu'à ouvrir une armoire voisine pour y trouver un sac de toile grossière, dont elles recouvrirent sœur Marthe pétrifiée.

Celle-ci avait renoncé à se défendre; elle se laissait faire en répétant d'un air égaré :

— Au cachot!...

— Elle y demeurera jusqu'à ce qu'elle se décide à faire des aveux, dit la supérieure.

Les religieuses entraînèrent sœur Marthe.

II

MANUSCRIT D'UNE NOVICE

Quelques heures auparavant, on aurait saisi sur sœur Marthe l'écrit qu'on désirait tant posséder.

Il était alors, en effet, cousu dans ses vêtements.

Ce qui empêcha cette découverte fut l'avis officieux donné la veille à sœur Marthe par une de ses plus jeunes voisines de stalle, novice comme elle, la sœur Saint-Clément.

La sœur Saint-Clément avait toujours témoigné beaucoup d'amitié à la sœur Marthe:

Vingt-quatre heures avant la scène qui vient d'être racontée, comme elles traversaient toutes deux les corridors qui mènent à la chapelle, sœur Clément avait trouvé le moyen de dire rapidement à sœur Marthe.

— Prenez garde... On vous a vue écrire dans votre cellule... On veut vous dérober votre manuscrit.

Sœur Marthe avait été fort embarrassée.

Elle ne pouvait plus songer désormais à cacher l'objet en question.

Mieux valait l'anéantir.

Mais comment?

Les cellules étaient dépourvues de feu, même dans les plus grands froids, comme celui qui sévissait alors.

Sœur Marthe résolut de le confier à sœur Saint-Clément.

Le soir même, à la prière de neuf heures, pendant que toutes les religieuses sont agenouillées et plongées dans l'ombre, sœur Marthe se tint plus serrée que de coutume contre sœur Saint-Clément.

A un certain moment, elle la tira doucement par la robe...

La supérieure disait à haute voix :

— *Rorate, cœli, desuper; et nubes aluant justum.*

— Les religieuses répétaient la phrase en chœur sur un ton plus bas.

La supérieure reprenait seule :

— *Ne irasceris, Domine, ne ultrà me mineris iniquitatis; ecce civitas Sancti facta est deserta: Sion deserta facta est, Jerusalem desolata est.*

Et les religieuses de redire :

— *Rorate, cœli, desuper; et nubes aluant justum.*

Protégée par ce bruit de voix, sœur Marthe avait pu murmurer à l'oreille de sœur Clément:

— Ma sœur...

— Que me voulez-vous?

— Approchez votre bras du mien, et prenez ce que je vais vous donner.

Sœur Saint-Clément s'était empressée de faire ce que lui demandait sœur Marthe et en avait reçu un paquet de papiers qui disparut sous sa large manche.

Pendant ce temps, la voix grave de la supérieure s'élevait :

— *Peccavimus, et facti sumus tanquam immundus nos;*

et cecidimus, quasi folium, universi, et iniquitates nostræ, quasi ventus abstulerunt nos.

Et les religieuses répétaient :

— *Rorate, cœli, desuper; et nubes aluant justum.*

A son tour, sœur Saint-Clément s'était penchée vers sœur Marthe:

— Ma sœur... avait-elle murmuré.

— Quoi?

— Que faut-il que je fasse de ce dépôt?

Sœur Marthe était restée un instant sans répondre, comme indécise.

— Gardez-le, dit-elle enfin, jusqu'à ce que je puisse vous le redemander.

— Mais si cela m'est impossible? observa sœur Saint-Clément.

— Alors, détruisez-le.

Pour la seconde fois, le dialogue des deux novices se confondit dans la psalmodie générale.

On sait maintenant pourquoi la supérieure du couvent des Dames de Sainte-Luce n'avait rien trouvé dans la cellule ni dans les vêtements de sœur Marthe.

Mais le lecteur partage peut-être la curiosité de cette digne dame; et comme il a tous les priviléges, ce qui est préférable à tous les droits, nous allons entr'ouvrir pour lui les feuillets de ce mystérieux manuscrit.

Ce n'était ni un rapport adressé à l'archevêque ou au grand vicaire, comme la supérieure feignait de le croire, — ni un mémoire destiné à quelque avocat au Parlement.

C'était tout simplement, ainsi que sœur Marthe l'avait déclaré elle-même, une sorte de journal intime où elle avait tracé, tantôt à l'encre, tantôt au crayon, ses pensées, ses souvenirs, ses impressions de jeune fille. N'ayant jamais supposé que ces feuilles pussent tomber

sous des yeux étrangers, sœur Marthe s'y révélait entièrement et naïvement. C'était plus qu'une confession, c'était l'analyse de son âme à diverses époques, analyse d'une nature souvent délicate, souvent hardie.

On comprend ses sentiments de révolte à l'idée de se voir arracher ce confident de sa solitude; on les comprendra d'autant plus que ce journal contenait des noms qui pouvaient compromettre certaines personnes et aider à expliquer certaines circonstances sur lesquelles sœur Marthe ne désirait point appeler la lumière.

Nous n'avons pris à ce manuscrit que ce qui se rattache étroitement à notre récit.

Mardi, à 3 heures.

Que de mois écoulés déjà depuis mon entrée au couvent!

Je suis venue chercher ici le repos et l'oubli.

Les ai-je trouvés?

Hélas!

Mon souvenir se ravive et grandit, au contraire, entre ces murs silencieux.

Et, dans mes nuits sans sommeil, le passé se retrace continuellement avec une effrayante fidélité!

Jeudi.

Ce que je revois surtout et toujours, et sans relâche, c'est cette chambre élégante et parfumée, dans ce château mystérieux, où j'ai passé les jours les plus extraordinaires de ma vie.

Je me reporte dans cette chambre; j'en reconnais tous les meubles, la cheminée de marbre surmontée de la grande glace de Venise, la table où un coffret entr'ouvert laissait briller des colliers et des bijoux, les hauts

rideaux de brocart qui se gonflaient sous la brise arrivant du jardin...

Et entre les deux croisées, dans son cadre penché à demi, le portrait du comte de G... (1)

Oh! ce portrait!

Il m'apparaît toutes les nuits sur la muraille de ma cellule, et, comme autrefois, je me surprends à tendre les mains vers lui et à lui crier : Grâce!

Dimanche.

Je viens de prétexter une indisposition pour rester à écrire dans ma cellule.

C'est aujourd'hui, jour pour jour, l'anniversaire de cette soirée où je me jetai par la fenêtre... Comment ai-je eu un pareil courage? Je n'y pense jamais sans frémir!

Recommencerais-je encore?

Oui, sans doute! L'honneur avant tout et par dessus tout!

Je devrais haïr le comte de G..., et, par un singulier mystère, je n'éprouve aucun ressentiment contre lui.

Peut-être ai-je eu tort de m'alarmer si promptement; peut-être ses paroles n'étaient-elles que badinages.

Les moindres détails de cette soirée sont vivants dans ma mémoire.

Le comte m'avait forcée à m'asseoir à ses côtés sur le sofa. Comme j'étais tremblante! Et lui, avec quelle douceur il me regardait!

Pouvais-je me méfier?

Je sens encore la pression de sa main, toute chargée

(1) Le comte de Gonesse.

de dentelles magnifiques, — de sa belle main qui s'était emparée de la mienne...

J'entends le son de sa voix, qui n'était celui d'aucune voix humaine.

Il avait l'air sincère en me parlant.

Peut-être l'était-il!...

Combien j'ai dû lui paraître sotte et gauche!

Sans date.

Oui, l'honneur avant tout et par dessus tout!

Après la messe.

Ma mère, et vous mon grand'père, que faites-vous en ce moment dans votre vieil hôtel? Vous pleurez sur votre enfant, sans doute.

Et vous, tante S... (1), vous la cause involontaire de tous mes malheurs, combien vous devez accuser vos idées d'ambition! Je vous revois, vous aussi, dans votre grand fauteuil près de la fenêtre, mais triste à présent, morne, accablée par vos remords, n'ayant plus la force ni le désir de vous servir de votre béquille pour gourmander vos domestiques, Justine en tete.

Sans vous, tante S..., sans votre lettre imprudente à la marquise de P... (2), je serais encore au milieu de vous tous, naïve, insouciante, heureuse, mariée...

Mariée?...

Oui, je serais la femme du chevalier de C... (3)

Et pourtant, je vous pardonne, tante S...!

(1) La tante Sidonie.

(2) La marquise de Pompadour.

(3) Le chevalier de Chantemesse.

Par un temps de pluie

Je me reproche de ne pas penser plus souvent au chevalier de C...

Est-ce que je ne l'aimerais pas ?

Le chevalier m'a plu, comme tout jeune homme plait à toute jeune fille qui n'est entourée que de vieux visages. Il est aimable, spirituel; il semble bon. Il avait surtout pour lui le prestige des souvenirs d'enfance. Je crois, en effet, que j'aurais été heureuse avec lui, alors!

Mais depuis... Ah! depuis, que d'événements!

Non, j'ai beau interroger mon cœur, je n'aime plus le chevalier, non.

Est-ce que j'en aimerais un autre?

Même jour

Est-ce que j'aimerais le comte de G...?

Mais le comte de G..., c'est le r... (1)

O mon Dieu! que se passe-t-il dans ma tête?

Sans date.

Homme étrange que ce Damiens!

Inexplicable!

Il a toujours veillé autour de moi avec un zèle, une ardeur extraordinaires. Je devrais lui en savoir gré.

D'où vient pourtant que ce zèle me froisse, que cette ardeur me paraît choquante?

Je ne me sens pas veillée, mais surveillée par lui.

Le dévouement a de certaines limites qu'un serviteur ne devrait pas franchir.

(1) Le roi.

Je n'accorde pas à cet homme le droit de chercher à prendre tant de place dans ma vie.

Je n'ai jamais bien regardé ce Damiens. Il ne plaisait pas à mon grand'père ; il déplaisait à ma mère. La tante S... ne pouvait pas le souffrir.

Est-il laid ? Je l'ignore ; il y a des gens qu'on verrait pendant des années sans pouvoir les connaître.

Damiens est de ceux-là.

Dimanche.

J'ai été injuste hier à propos de Damiens.

Mon caractère s'aigrit dans la solitude.

C'est aux soins de Damiens que je dois d'être encore vivante.

C'est lui qui m'a conduite jusqu'au seuil du couvent des Dames de Sainte-Luce.

J'avais la conscience chargée des lignes mauvaises que j'ai tracées sur lui.

J'ai voulu m'en accuser ce matin.

Damiens, je vous demande pardon.

Fête de Saint-Louis.

Toutes les cloches sonnent.

C'est la fête du roi.

On a renouvelé les fleurs de l'autel.

Sur une de ces fleurs, tout à l'heure j'ai appuyé mes lèvres.

Même jour.

Lui arrive-t-il quelquefois de penser à moi ?

Oh ! folle que je suis !...

Comment cela lui serait-il possible, au milieu de ses plaisirs !

Lui, si grand, si radieux, si adulé!

Moi, une pauvre fille de province, entrevue pendant une demi-heure à peine...

Et cependant... qui sait?.... Je suis peut-être la seule qui lui ait résisté....

Au moins, j'ai son estime!

Pas de date.

Cette marquise de P..., je la hais sans la connaître!

Quelque chose me dit que c'est son mauvais génie, à lui...

Elle ne doit pas être aussi jolie qu'on la dépeint.

Sœur Claire vient de me prêter une chanson qu'on a composée sur elle.

Je vais m'empresser de la lire en cachette...

Et puis, je la copierai.

Retour de matines

Cette nuit, j'ai fait un rêve.

Un rêve extravagant, cela va sans dire.

J'ai rêvé que le r... me faisait chercher dans tout Paris.

Il parvenait à découvrir ma retraite, et il accourait lui-même pour m'en arracher.

Devant lui, les portes tombaient.

Il m'emmenait à la cour.

Je me suis réveillée en proie à une fièvre brûlante.

Sans date.

Eh bien, oui, je l'aime!

Oh! malheureuse!

J'ai vainement essayé jusqu'à présent de lutter contre cet amour insensé.

Ni la solitude, ni la paix du cloître, ni la prière, ni la pénitence, ni la raison, n'ont pu en contenir l'essor...

Je l'aime! je l'aime!

. . . .

Ici s'arrêtait le manuscrit de la novice.

III

LA CLEF DES CHAMPS

Le cachot où l'on avait enfermé sœur Marthe avait été distrait sur les caves du couvent des Dames de Sainte-Luce, et recevait le jour par un soupirail grillé donnant sur les jardins.

A vrai dire, ce cachot n'offrait rien de particulièrement lugubre. Son ameublement seul rappelait, par sa rigidité, la mise en scène uniforme des rigueurs pénitentiaires. Cet ameublement se composait d'un lit de sangle, d'une chaise de paille et de la cruche d'eau traditionnelle. Au-dessus du lit, un crucifix de bois noir.

Sœur Marthe demeura six jours dans ce réduit. Chaque matin, deux des religieuses qui l'avaient installée venaient lui apporter sa nourriture.

Le deuxième matin, une d'elles lui dit :

— Eh bien, sœur Marthe, êtes-vous revenue à des meilleurs sentiments?

— Mes sentiments sont toujours les mêmes, répondit

sœur Marthe, et n'ont rien de contraire à la morale ni à la religion.

— Persistez-vous toujours à vous taire sur ces papiers?

— Je persiste à déclarer qu'ils ne sont plus en ma possession.

— Craignez d'irriter notre supérieure! dit la religieuse.

— Que notre supérieure craigne elle-même d'irriter Dieu!

— Est-ce votre dernier mot, sœur Marthe?

— Oui, mes sœurs.

Et les sœurs se retirèrent comme elles étaient venues.

Que faire en un cachot, à moins de l'étudier dans toutes ses parties et dans tous ses détails? C'est ce que fit sœur Marthe, indifféremment d'abord, puis avec intérêt, ensuite avec passion. Bientôt elle sut son cachot par cœur.

Le moment n'est pas venu de révéler les découvertes qu'elle y fit.

Contentons-nous de dire qu'au bout de quelques jours de captivité son cachot lui était devenu presque cher.

Ainsi Marthe ne se donnait-elle plus la peine de répondre aux deux religieuses, qui lui réitéraient leurs questions chaque matin. La surprise de ces saintes filles allait croissant; jamais elles n'avaient vu de prisonnière aussi résignée, aussi calme, aussi dédaigneuse. Lorsqu'elles communiquèrent leurs impressions à la supérieure, celle-ci leur répondit :

— C'est l'esprit de philosophie qui lui souffle cette résistance, n'en doutez pas!

Cependant la supérieure ne laissa pas que de partager leur surprise.

Elle comprit qu'elle avait affaire à un caractère élevé, et qu'elle n'obtiendrait jamais rien de sœur Marthe par le despotisme.

Elle résolut de changer de tactique.

Le sixième jour, sœur Marthe fut extraite de son cachot et amenée devant la supérieure.

— J'ai imploré pour vous le Seigneur, lui dit celle-ci, et le Seigneur m'a conseillé d'avoir pitié d'une de ses brebis égarées.

— Le Seigneur est bon, murmura sœur Marthe.

— Et moi je suis indulgente.

— C'est ce que je voulais dire.

— Je consens à oublier ce qui s'est passé, repartit la supérieure, à la condition que vous serez dorénavant plus soumise.

— J'ai toujours été soumise à Dieu, dit sœur Marthe.

— Ce n'est pas assez. Je représente Dieu ici, j'ai sur vous les mêmes droits et le même pouvoir, retenez-le bien.

Sœur Marthe se tut.

La supérieure continua.

— Vous pouvez reprendre vos habits et rentrer dans votre cellule.

— Merci, madame.

L'indocilité de sœur Marthe avait été connue de tout le couvent. Pendant plusieurs jours, ce fut l'objet de bien des entretiens ou plutôt de bien des chuchotteries.

L'attention n'en fut détournée, à quelque temps de là, que par le retentissement de l'attentat du 5 janvier.

Ce retentissement fut immense, comme nous l'avons dit, et pénétra jusque dans les retraites les plus inaccessibles en apparence aux bruits du monde. Des prières avaient été « ordonnées » dans tous les établissements

religieux, — au cas où on ne les eût pas faites spontanément.

Entre tous les couvents, le couvent des Dames de Sainte-Luce, qui tenait pour le roi, fut un de ceux qui s'associèrent le plus vivement à la douleur publique.

Entre toutes les religieuses, la sœur Marthe fut celle qui s'émut le plus profondément à cette nouvelle. On devait s'y attendre.

Le roi avait été frappé!

Le roi avait failli mourir!

Peut-être n'était-il pas tout à fait hors de danger!

Sœur Marthe était bouleversée par cette triple idée.

Ce fut bien pire lorsqu'elle apprit que le coupable s'appelait Damiens, et qu'il lui fut impossible de douter que c'était bien celui qu'elle connaissait. Elle en éprouva un saisissement tel que l'on put craindre pour elle-même à son tour.

Ce qu'elle entrevit tout à coup, ce fut comme une vérité confuse et sinistre. Dès lors, Damiens lui redevint odieux. Marthe devina une haine longtemps couvée, une vengeance méditée patiemment.

A cette révélation vint se joindre une autre pensée, — terrible pour elle. Elle se regarda comme la première cause de cet attentat. N'était-ce pas pour elle que Damiens avait aiguisé son arme dans l'ombre? N'était-ce pas son souvenir qui avait poussé le bras de l'assassin? Il était évident aux yeux de Marthe que la haine de Damiens pour Louis XV datait de cette soirée où elle n'avait pas hésité entre son honneur et sa vie. « Attentat pour attentat! » avait-il dû s'écrier plus tard en concevant son projet. Ce n'était pas le souverain que Damiens avait voulu atteindre; c'était l'homme, c'était le subor-

neur ! Et le nom de Marthe avait dû se trouver sur ses lèvres au moment d'accomplir son forfait...

Cette pensée faillit rendre folle la jeune fille.

Pendant tout le temps que le Saint-Sacrement demeura exposé publiquement dans la chapelle pour le rétablissement de la santé royale, sœur Marthe demeura prosternée, priant et pleurant, n'ayant aucun souci de la vie matérielle. Cette exaltation étonna les religieuses, aux yeux desquelles sœur Marthe devenait de plus en plus un être à part, une exceptionnelle créature. Peu s'en fallut qu'on ne la crût possédée. Elle l'était, en effet, la pauvre fille! Tous les glaives flamboyants de la passion avaient percé ce cœur, jusqu'alors si calme, et si pur.

Qu'auraient-elles dit, les religieuses du couvent des Dames de Sainte-Luce, si elles avaient connu les pensées qui s'agitaient dans la tête éperdue de sœur Marthe? De quel effroi n'auraient-elles pas été saisies si elles avaient pu deviner l'audacieux dessein qui y germait déjà! Sœur Marthe, la chaste et pieuse sœur Marthe, n'avait plus qu'une idée depuis le 5 janvier, une idée fixe :

Revoir le roi!

Le revoir à tout prix!

Le revoir... une dernière fois!

Dès que ce projet fut bien arrêté chez elle, sœur Marthe ne s'occupa plus que des moyens de le mettre à exécution. D'abord elle voulut essayer de la voie la plus simple et la plus droite. Elle fit demander un entretien à la supérieure. Celle-ci s'empressa de l'accorder, non sans une certaine sensation de curiosité.

Sœur Marthe fut introduite dans cette même chambre, témoin de sa rébellion.

— Approchez, ma fille, lui dit la supérieure en l'examinant du coin de l'œil.

Il n'y avait aucune timidité dans le maintien de la novice; tout en elle annonçait la résolution.

— Vous avez désiré me parler? dit la supérieure.

— Oui, ma mère.

La supérieure remarqua qu'elle ne disait plus : *madame.*

— Je suis prête à vous entendre, sœur Marthe.

— Vous savez, ma mère, que mon noviciat finit dans huit mois.

— Dans huit mois, oui, ma fille.

— A cette époque-là, je serai libre de quitter le couvent ou d'y faire profession.

— C'est vrai, sœur Marthe.

— Mon intention a toujours été de prendre ce dernier parti et de me lier à Dieu par des liens éternels.

— Je vous en félicite, ma fille, répliqua la supérieure; cette détermination prouve votre sagesse. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que j'ai su apprécier votre zèle religieux... malgré quelques défauts dont le temps vous corrigera.

Et comme sœur Marthe demeurait devant elle :

— Avez-vous autre chose à me dire? fit la supérieure.

— Oui, ma mère.

— Parlez donc, sœur Marthe.

— Avant de prononcer mes vœux, j'aurais une grâce à vous demander.

— Je vous l'accorderai, si cela m'est possible.

Sœur Marthe hésitait.

— Eh bien! ma fille? reprit la supérieure.

— C'est que ce que j'ai à vous demander, ma mère, vous paraîtra peut-être singulier... inusité surtout.

— Dites toujours, sœur Marthe.

— Je voudrais... ou plutôt je désirerais...

— Vous désireriez?

— Sortir du couvent pendant quelques jours.

Quelque prévenue qu'elle eût été, la supérieure ne put s'empêcher de témoigner une profonde stupéfaction.

— Que dites-vous là, ma fille! s'écria-t-elle! J'ai mal entendu, sans doute.

— Non, ma mère.

— Vous voudriez sortir du couvent? Vous n'y pensez pas!

— Pour trois jours seulement.

La supérieure laissa tomber ses mains le long de son fauteuil.

— Sœur Marthe, dit-elle, sœur Marthe! Etes-vous bien sûre d'avoir toute votre raison?

— Je savais bien, dit sœur Marthe, que vous me traiteriez ainsi.

— Et comment voulez-vous que j'accueille une demande de cette nature? Qu'ai-je besoin de vous rappeler, mon enfant, que la faveur que vous sollicitez est la seule que la règle du couvent me défende absolument d'accorder?

— Même pour les motifs les plus importants?

— Même dans les cas de vie ou de mort! répondit la supérieure.

Sœur Marthe baissa la tête et réfléchit pendant quelques secondes.

Le résultat de cette courte réflexion fut cette parole qu'elle prononça le plus naturellement du monde.

— Il faut cependant que je sorte.

Pour le coup, la supérieure ouvrit étrangement les yeux.

— Il faut... avez-vous dit?

— Oui, ma mère, prononça sœur Marthe.

— Oh! je rêve! Ce n'est pas vous qui parlez ainsi, ce

n'est pas à moi que vous vous adressez! Répondez, sœur Marthe!

— Ma mère, laissez-moi sortir. Qui le saura? J'aurai une cape épaisse. La sœur tourière ne me reconnaîtra pas; elle me prendra pour une visiteuse que vous reconduisez. Laissez-moi sortir, ma mère. Vous êtes toute-puissante, vous me l'avez dit.

— Vous divaguez, ma fille!

— Je reviendrai dans trois jours. Dans trois jours je vous rapporterai une âme définitivement dégagée de toute préoccupation mondaine. J'aurai dépouillé ce qui reste en moi d'humain, j'aurai imposé silence au dernier de mes rêves. Et ma vie s'écoulera tout entière dans cette demeure, sans murmure désormais, sans révolte. Laissez-moi sortir, je vous en conjure.

— Cela est impossible, je vous le répète, dit la supérieure.

— Impossible?

— Oui, sœur Marthe.

— Impossible... comme faveur, comme permission. Mais si je veux cesser mon noviciat! Si je renonce pour toujours à la vie monastique! Si je ne veux plus sortir, mais partir!

— Vous ne le pouvez pas davantage, répondit la supérieure.

— Comment!

— Un noviciat dure deux ans; vous n'avez pas fini le vôtre; vous avez pris le voile il y a seize mois. Dans huit mois seulement vous serez libre.

— Et... jusque-là? interrogea sœur Marthe.

— Jusque-là vous appartenez au couvent, et le couvent vous garde, dit la supérieure.

Sœur Marthe resta muette.

La supérieure l'observait; tout à coup elle se leva de

son siége, ce qui ne lui arrivait que dans les grandes circonstances, elle alla à sœur Marthe, et lui prenant les mains :

— Voyons, mon enfant, lui dit-elle, personne ne nous entend; il n'y a plus ici ni religieuse ni supérieure, il y a une femme, une amie. Vous m'avez toujours inspiré un vif attachement, malgré tout et à travers tout; ma sévérité pour vous ne provient que de votre manque de confiance envers moi. J'aurais voulu vous conseiller, vous consoler; mais vous repoussez tout conseil et toute consolation. Votre douleur s'isole et vous aigrit. Il y a un secret dans votre vie, sœur Marthe.

— C'est vrai, ma mère.

— Pourquoi ne me le confiez-vous pas? dit la supérieure.

— Vous ne comprendriez pas, ma mère.

— Les femmes comprennent tout.

— Ce secret ne m'appartient pas à moi seule, répliqua sœur Marthe.

— Gardez-le donc, orgueilleuse et mauvaise fille! s'écria la supérieure; j'ai fait pour vous ce que je n'avais jamais fait pour personne; je suis allée au-devant de votre affection, et je n'ai trouvé en vous que dissimulation et contrainte. Je vous repousse à la fin, et je vous abandonne à votre sombre destinée.

— Oh! oui, bien sombre! dit sœur Marthe en levant les yeux au ciel.

— Retournez dans votre cellule; je vous ai assez écoutée.

— Encore un mot, ma mère.

— Je ne suis plus votre mère, je suis votre supérieure.

— Encore un mot, madame, dit sœur Marthe.

— Hâtez-vous.

— Puisque vous ne me permettez pas de partir, me permettez-vous de m'évader?

La religieuse manqua de suffoquer à cette étrange question.

— C'est trop d'audace, en vérité ! dit-elle.

Sœur Marthe était restée impassible et immobile.

— Vous évader! reprit la supérieure avec un ricanement ironique.

— Ne faut-il pas que je sorte d'une manière ou d'une autre? dit la jeune fille.

— Vous évader!

— J'avoue que ce moyen me répugne, mais vous m'y forcez, madame.

— Et je vous en défie! s'écria la supérieure hors d'elle-même.

Sœur Marthe sourit d'un bizarre sourire.

— Vous m'en défiez? répéta-t-elle lentement.

— Certes ! dit la supérieure; et d'abord je vais prendre mes précautions.

— Faites, dit sœur Marthe.

La supérieure courut à sa sonnette et l'agita.

— Mes sœurs, leur dit-elle, voici sœur Marthe qui a promis de s'évader; nous allons voir comment elle s'y prendra. Conduisez-la au cachot!

C'était ce que Marthe voulait.

— Adieu, madame! dit elle en se retournant vers la supérieure.

Il y avait quelque chose de suprême dans cet adieu prononcé d'une voix grave.

C'était, en effet, un adieu au couvent des Dames de Sainte-Luce.

IV

PENSEZ-Y BIEN

Revenue dans son cachot, sœur Marthe poussa un soupir de contentement.

Elle était en règle avec sa conscience; il ne lui restait qu'à accomplir le projet qu'elle avait conçu et annoncé : S'évader! Au premier aspect, cela ne semblait pas facile; les portes étaient épaisses, les serrures étaient énormes, les verroux étaient monstrueux.

Mais nous avons dit aussi que sœur Marthe avait fait des découvertes dans son cachot.

Dès qu'elle eut entendu s'éloigner les pas des religieuses qui venaient de l'enfermer, elle alla droit au crucifix de bois noir qui surmontait le chevet de son lit. Elle dérangea ce crucifix qui cachait une ouverture qu'aucun œil n'aurait pu distinguer. Cette ouverture fort étroite était bouchée hermétiquement par un petit livre, dont le dos recouvert de plâtre et de poussière se confondait dans le ton général du mur.

Sœur Marthe avait trouvé ce livre lors de sa première

détention, après une exploration minutieuse, c'est-à-dire en promenant et appuyant ses mains sur les moindres parties de son cachot.

C'était un petit livre d'heures fort commun, intitulé : *Pensez-y bien!*

Sœur Marthe en avait un tout semblable dans sa cellule.

Elle allait le rejeter avec désappointement, lorsqu'elle réfléchit qu'un livre aussi inoffensif que celui-là ne pouvait avoir été caché sans motif.

Pensez-y bien!

N'y avait-il pas dans ces trois mots une sorte d'avertissement mystérieux?

Sœur Marthe le reprit donc et se mit à le feuilleter. Elle fit bien, car à un certain endroit elle trouva toute une suite de confidences tracées au crayon, d'une écriture excessivement fine, entre les lignes du livre. Elle les lût et les relut attentivement.

Voici ce document en forme de lettre :

A CELLE QUI ME REMPLACERA

« Qui que tu sois, je te salue et je t'embrasse.

« Je m'appelle sœur Mélanie et je t'apporte la délivrance.

« Tu es sans doute comme moi victime des haines de la supérieure.

« Comme moi, la solitude t'a rendue ingénieuse.

« Tu as cherché, et tu as trouvé.

« Je te lègue mon secret, qui me devient inutile, car dans huit jours j'aurai quitté non-seulement ce cachot, mais encore ce couvent.

« Dans huit jours, mon noviciat sera fini; je serai libre; je partirai fièrement; je rentrerai dans le monde.

« Comprends-tu mon bonheur?

« Et pourtant, au moment d'abandonner mon cachot, je me retournerai vers lui avec attendrissement.

« Je l'aime, mon cachot, je l'ai longtemps aimé!

« Ces paroles sont faites pour te surprendre, je le comprends.

« Elles vont t'être expliquées, ô ma sœur inconnue!

« Apprends donc que mon cachot ne représentait pas pour moi la captivité, mais la liberté...

« J'avais trouvé le moyen d'en sortir chaque nuit et d'y rentrer avant le jour.

« C'est fabuleux, n'est-ce pas?

« Il t'importe peu de connaître les motifs qui me guidaient dans ces expéditions nocturnes. Qu'il te suffise de savoir que, née avec une âme de feu, j'aimais, j'étais aimée. Des parents barbares et cupides ont crut empêcher mon union avec Saint-Alme en m'enfermant. C'est l'histoire de presque toutes les religieuses sans vocation.

« J'ai su tromper les odieux calculs de ma famille.

« Il m'était facile de me faire mettre au cachot, sous le premier prétexte venu, par exemple en manquant ouvertement de respect à la supérieure, habitude à laquelle je m'étais formée sans peine.

« Aux époques convenues, mon amant, — qui sera dans huit jours mon époux, — m'attendait avec une voiture le long des murs du jardin.

« Voici, ma sœur inconnue, les moyens que je t'offre pour fuir, ou pour t'absenter, à ton choix.

« Les quatre derniers barreaux du soupirail, du côté de la porte, ne sont que faiblement scellés. Une fois arrachés, ils te livreront un passage suffisant.

« Tu gagneras alors la petite porte au fond du jardin,

qui n'est jamais surveillée, car tout le monde ici la croit condamnée depuis longtemps.

« La clef qui ouvre cette porte est cachée dans ce cachot sous une pierre marquée d'un signe rouge, au chevet de ton lit.

« Soulève cette pierre...

« Fouille un peu le sol...

« Tu trouveras, en outre de la clef, les vêtements bourgeois dont je me revêtais.

« J'y joins une bourse contenant une vingtaine de louis.

« Tu vois que j'ai tout prévu et que j'ai pourvu à tout.

« A présent que Dieu te protége comme il m'a protégée !

« Puisses-tu être heureuse, toi que je ne connaîtrai peut-être jamais.

« Et si tu crois me devoir quelque reconnaissance, pense quelquefois à

« Sœur MÉLANIE. »

La lecture de cette lettre, écrite dans le style romanesque du temps, était faite pour plonger sœur Marthe dans une longue rêverie.

Sœur Mélanie était assurément un cœur et un esprit des plus exaltés.

Sœur Marthe n'avait plus le droit de s'étonner de l'exaltation des autres.

Lors de cette découverte, elle ne songeait pas encore à quitter le couvent, malgré sa mésintelligence avec la supérieure.

On a vu comment la nouvelle de l'attentat de Damiens avait changé tout à coup ses idées, et comment le désir de revoir le roi était entré dans sa tête.

Sœur Marthe résolut de profiter des instructions de sœur Mélanie.

Elle jugea qu'après son audacieuse déclaration à la supérieure il n'y avait pas un moment à perdre, et elle ne voulut pas remettre son évasion au lendemain.

Elle se prépara donc à quitter le couvent la nuit même.

Avec quelle impatience elle attendit les premières ombres et la dernière visite de ses geôlières!

Ce moment venu et passé, sœur Marthe commença ses opérations. Montée sur une chaise, elle atteignit jusqu'au soupirail, et s'assura que les deux barreaux indiqués pourraient être arrachés après quelques efforts.

Redescendue, elle revint à son lit et chercha à soulever la pierre indiquée. L'entreprise était difficile; elle manquait d'un levier, d'un outil quelconque. Heureusement l'idée lui vint d'employer un des barreaux du soupirail. Il lui fallut ensuite creuser la terre à une certaine profondeur. Tout cela s'exécutait, non dans une obscurité complète, mais à la faible clarté d'un rayon lunaire. Sœur Marthe sentit enfin sous ses doigts le précieux paquet; elle y trouva les trois choses annoncées dans le livre : la clef, la bourse et les vêtements.

Ainsi munie, elle se tint en prière, attendant que minuit eût sonné.

Lorsque les dernières vibrations de la cloche se furent éteintes :

— Allons! dit-elle en se dirigeant vers le soupirail.

Elle se trouva dans le jardin.

Le froid était plus intense que jamais : neige et glace couvraient le gazon.

C'étaient sous chaque pas de sœur Marthe des craquements qui pouvaient la trahir.

Son cœur battait à tout rompre.

Ses tempes se serraient sous l'action du froid et de l'effroi.

Elle n'y voyait plus, et s'appuyait aux arbres en chancelant.

Vint un moment où sœur Marthe ne s'orienta plus du tout dans ce grand jardin.

Qu'allait-elle devenir?

V

PRÊTRE ET BOURGEOIS

Le lendemain matin, de fort bonne heure, deux individus différents d'habit et d'allures sonnaient à la porte du couvent des Dames de Sainte-Luce.

L'un était un ecclésiastibue.

L'autre était ou paraissait être un bourgeois.

Ils étaient venus ensemble.

Ensemble ils demandèrent à parler à la supérieure pour une affaire qui ne souffrait aucun retard.

— Notre mère ne reçoit de visites qu'à partir de onze heures, essaya de répondre la sœur tourière.

— N'importe, reprit l'ecclésiastique ; faites-la avertir, il y a urgence.

— Et nous ne sommes pas des visiteurs ordinaires, murmura le bourgeois.

Au bout de quelques instants, tous les deux étaient conduits au parloir, où la supérieure ne tarda pas à venir les rejoindre.

— Madame, lui dit le bourgeois, vous avez dans votre

maison depuis seize mois Mlle de Crespy parmi vos novices.

— Monsieur, répondit la supérieure, chaque novice en entrant ici laisse son nom à la porte pour en adopter un autre.

— J'ignore, madame, le nom adopté en religion par Mlle de Crespy, et je vous prie de me l'apprendre.

— La règle s'y oppose, monsieur.

— Nous avons de quoi faire fléchir la règle dit le bourgeois d'un ton délibéré.

Et il tira d'une de ses poches un pli cacheté qu'il tendit à la supérieure.

C'était une lettre du lieutenant de police, qui la priait de laisser communiquer le porteur de la présente avec Mlle de Crespy, pour les motifs les plus importants.

Ces mots étaient soulignés.

Malgré cela, la supérieure ne fit qu'y jeter dédaigneusement les yeux, offusquée qu'elle était par l'attitude et l'accent du porteur.

— Cela ne me suffit pas, dit-elle sèchement en lui rendant l'écrit.

— Vous êtes difficile.

— Je n'ai rien à démêler avec M. le lieutenant de police.

— Tel n'est pas son avis, répliqua le bourgeois en ricanant; mais, du reste, votre scrupule avait été prévu... et nous avons autre chose à vous offrir.

Se tournant vers son compagnon, il lui dit :

— A votre tour, monsieur l'abbé.

L'ecclésiastique ainsi interpellé fouilla sous sa soutane, comme le bourgeois avait fouillé sous son habit, et en retira un pli également cacheté.

— De la part de monseigneur l'archevêque, dit-il.

La supérieure s'inclina en reconnaissant les sceaux de l'Eglise.

C'était plus qu'une autorisation, c'était un ordre parfaitement régulier et revêtu de toutes les formalités nécessaires, pour laisser arriver les deux porteurs jusqu'à Mlle de Crespy.

— Cela est mieux, dit la supérieure.

Et, affectant de ne s'adresser qu'à l'ecclésiastique :

— Je vais faire prévenir sœur Marthe de se rendre ici.

— Très-bien, madame, dit le bourgeois.

La supérieure sortit pour aller donner ses ordres.

Elle resta longtemps absente, plus longtemps qu'il n'aurait fallu.

Lorsqu'elle reparut à la grille, ses traits étaient décomposés, sa voix était tremblante.

— Messieurs, dit-elle en s'adressant cette fois à tous les deux, je suis désolée du contre-temps qui arrive.

— Quel contre-temps, madame?

— Il est impossible que vous voyez sœur Marthe, du moins en ce moment.

— Impossible! Et pourquoi donc? demanda le bourgeois.

La supérieure hésita.

— Sœur Marthe est malade et garde le lit, repondit-elle.

— Oh! oh! fit le bourgeois, cela est fâcheux, en vérité... Mais cela n'est pas un obstacle insurmontable... Ayez la bonté, madame, de nous conduire à sa cellule.

— A la cellule de sœur Marthe? dit la supérieur troublée.

— Sans doute.

— Cela ne se peut pas, monsieur!

— La raison, je vous prie? interrogea le bourgeois.

— Mais.... l'humanité.... les convenances...

— En quoi les convenances seront-elles violées? Ne puis-je passer pour un médecin?

— Sœur Marthe n'est en état ni de parler ni de reconnaître quelqu'un, dit la supérieure se sentant pressée.

— Cela m'est indifférent. Je n'ai besoin que de constater son identité, dit le bourgeois. Vous voyez qu'en définitive, madame, cette demande d'entrevue se réduit à bien peu de chose.

— Ne pouvez-vous attendre quelques jours? murmura la supérieure.

— Non, madame. La gravité des circonstances est telle que nous sommes forcés de remplir notre mission aujourd'hui même, à l'instant... N'est-il pas vrai, M. l'abbé?

— Monsieur a raison, dit l'ecclésiastique.

La supérieure demeurait immobile et indécise.

— Et si je refuse de me conformer à vos instructions? dit-elle enfin.

— Je ne vous le conseille pas, madame, répondit le bourgeois.

— Ni moi non plus, ma sœur, ajouta le prêtre.

— Cela pourrait avoir pour vous de funestes effets auprès de M. le lieutenant de police.

— Et auprès de monseigneur l'archevèque.

— Lesquels, s'il vous plaît? demanda la supérieure en levant hardiment les yeux.

— Mais...

— Répondez ! dit-elle.

— Votre révocation, par exemple.

— On oserait...

— Ma sœur, vous osez bien résister à monseigneur.

Atterrée, la supérieure promenait alternativement son regard sur ces deux hommes.

Le bourgeois reprit avec une pointe d'impatience :

— Cessez, madame, de vous opposer à une volonté souveraine, croyez-moi. Il s'agit d'intérêts considérables, plus considérables que vous ne l'imaginez... de la sûreté de l'Etat peut-être. Morte ou vivante, il faut que nous voyions sœur Marthe !

La supérieure sembla prendre son parti.

— Vous ne la verrez ni morte ni vivante, dit-elle.

— Parce que?...

— Parce que sœur Marthe s'est évadée du couvent cette nuit même.

— Subterfuge! s'écria le bourgeois.

— Vous m'offensez, monsieur! dit la supérieure.

— Evadée?... la sœur Marthe? repéta-t-il.

— Comment cela s'est-il fait? demanda l'ecclésiastique.

— Elle avait mérité hier soir d'être envoyée au cachot...

— Au cachot, sœur Marthe? interrompit le bourgeois avec étonnement.

— Pour s'être révoltée contre moi, continua la supérieure.

— Sœur Marthe... révoltée? dit le bourgeois de plus en plus surpris.

— Ensuite, madame? dit l'ecclésiastique.

— Tout à l'heure, comme je l'envoyais chercher selon votre désir, on a trouvé son cachot vide.

— C'est fait pour moi! s'écria le bourgeois avec tous les signes de la désolation. O Lebel! comment accueilleras-tu cette nouvelle?

Le lecteur a reconnu Briasson.

Briasson dit à la supérieure :

— Mais jusqu'à quel point, madame, pouvons-nous ajouter foi à votre récit?

— Monsieur, dit-elle avec hauteur, voilà la deuxième fois que vous me faites injure.

— Prenez-vous-en à votre premier mensonge, qui nous met en défiance, répliqua-t-il.

— Descendez avec moi dans le cachot de sœur Marthe.

— J'allais vous le proposer, dit Briasson.

— Vous y trouverez des traces de son évasion.

— Et peut-être des indications sur le chemin qu'elle a pris, ajouta l'ecclésiastique.

Les deux hommes suivirent la supérieure.

Arrivés au cachot, ils se virent en face d'un désordre des plus significatifs.

Le lit avait été renversé.

La dalle soulevée n'avait pas été remise à sa place.

Un voile et une robe de religieuse gisaient parmi des monceaux de terre dispersés.

L'abandon de ces vêtements était ce qui confondait le plus l'imagination de la supérieure. Elle se perdait à vouloir deviner comment et où sœur Marthe avait pu s'en procurer d'autres.

Bien d'autres détails lui échappaient également.

Elle les rapprochait tous de cet avertissement que lui avait donné la veille sœur Marthe, et qu'elle avait eu le tort de prendre pour une fanfaronnade : « Puisque vous ne me permettez pas de partir, vous permettrez que je m'évade. »

La supérieure se garda bien de rapporter ces paroles à ses deux visiteurs.

Elle était partagée entre la réserve que lui imposait sa qualité et la fureur d'avoir été jouée par cette petite fille.

Pendant ce temps, les yeux de Briasson s'étaient por-

tés sur le soupirail dont plusieurs barreaux avaient été forcés, comme on le sait.

— C'est par là évidemment qu'elle s'est enfuie, dit-il.

— Il n'y a aucun doute, ajouta l'ecclésiastique.

— Suivons le même chemin, reprit Briasson.

L'ecclésiastique fit la grimace.

— Passez par là, si bon vous semble, dit celui-ci moi, je vais faire le tour par le jardin.

Briasson persista dans son idée; c'était un homme qui agissait consciencieusement. Mais ce ne fut pas sans peine qu'il réussit à passer par le soupirail.

Il lui fallut l'aide de l'ecclésiastique, qui, du jardin, l'attira à lui par dessous les bras.

Tous deux commencèrent alors leurs perquisitions, accompagnés de la supérieure, non moins anxieuse qu'eux.

La neige avait conservé l'empreinte des pas de la novice.

Penchés sur le sol et cherchant, Briasson et l'ecclésiastique semblaient deux corbeaux d'un fort volume.

Les pas ne révélaient aucune direction; ils allaient, s'arrêtaient, recommençaient, faisaient presque le tour du jardin entier.

On pouvait deviner par là tout ce qu'avait dû souffrir la pauvre jeune fille dans cette nuit.

Nuit terrible dont l'horreur se doublait des funèbres silhouettes des arbres aux rameaux blanchis, des rafales furieuses, des ténèbres opaques.

On pouvait compter ses étapes sur la neige, ses incertitudes, ses angoisses.

Là, elle avait hésité...

Ici, elle était revenue sur ses pas.... une fois.... deux fois....

Détail épouvantable : elle était passée devant la petite porte qu'elle cherchait... sans l'apercevoir!

Plus loin, elle s'était égarée complétement.

A un endroit, l'empreinte était énorme : Marthe avait dû s'affaisser à cette place, tomber inanimée, glacée....

Combien de temps était-elle restée ainsi?

Elle avait rampé sur les genoux, sur les mains, pour se relever...

Elle s'était traînée assez longtemps; cela se voyait à une certaine étendue de neige balayée. Cela se voyait aussi à des marques de doigts crispés.

Puis, les pas reprenaient dans une direction nouvelle, plus régulière, accusant une décision.

Marthe, en ce moment-là, avait marché rapidement, fièvreusement, droit devant elle.

Elle avait prié sans doute, et la prière lui avait rendu le courage. Dieu était venu à son secours! Dieu l'avait conduite cette fois jusqu'à la porte devant laquelle elle était passée tout à l'heure.

Elle l'avait ouverte.

Elle l'avait refermée...

A partir de là plus d'indice.

Dans la rue, le sol avait été déjà piétiné par les passants.

Et Briasson, et l'ecclésiastique, et la supérieure se regardèrent tous les trois d'un air consterné.

Pendant ces vaines recherches, le froid avait rougi plus que de coutume le nez de Briasson. Il était écarlate, et cette nuance ajoutait encore à la fureur de son propriétaire.

— Voilà donc, madame, de quelle manière vous gardez vos novices! dit-il à la supérieure.

— Rien de pareil n'est jamais arrivé dans ce couvent, du moins sous ma direction, répondit la supérieure.

— Et il faut que ce soit justement la sœur que nous cherchons!... s'écria Briasson désespéré.

Il ajouta :

— Ah ! Lebel, que diras-tu? Je n'ose y songer, vraiment...

Briasson ne pensait qu'à Lebel en tout ceci.

Il ne voyait que la figure irritée du valet de chambre.

Il se rappelait ses promesses menaçantes.

— Madame, dit-il à la supérieure, je vous rends responsable de tous les malheurs que votre négligence va m'attirer.

— Eh! monsieur, que m'importent vos malheurs! répondit-elle en essayant de reprendre son ton hautain.

— Ne pensez pas, reprit Briasson, que cette évasion sera tranquillement acceptée par M. le lieutenant de police.

— Et par monseigneur l'archevêque, ajouta l'ecclésiastique.

— Comment!... murmura la supérieure inquiète.

— Ni l'un ni l'autre n'admettront que votre vigilance ait pu être mise en défaut d'une telle façon, répliqua Briasson.

— Qu'une novice ait pu desceller les barreaux d'un cachot, ajouta l'ecclésiastique.

— Se procurer des habits, dit Briasson.

— Une clef du jardin, ajouta l'ecclésiastique.

La supérieure ne savait plus où elle en était.

— Quoi! s'écria-t-elle, M. le lieutenant de police pourrait supposer...

— Que vous avez favorisé l'évasion de sœur Marthe, oui, madame, répondit Briasson.

La supérieure se tourna vers l'ecclésiastique.

— Quoi! dit-elle, monseigneur l'archevêque pourrait croire...

— Que vous avez fermé les yeux sur la fuite de cette novice, oui, ma sœur, répondit l'ecclésiastique.

— Dans quel intérêt? s'écria la supérieure.

— Le sais-je? dit Briasson. C'est ce qu'on éclaircira bientôt sans doute.

— Mais enfin, s'écria la supérieure aux abois, cette jeune fille est donc une grande coupable?

— Plus grande que vous ne le croyez, dit Briasson.

— Une criminelle?

— Précisément.

— Expliquez-vous, grand Dieu! fit la supérieure effrayée. Sœur Marthe...

— Sœur Marthe est la complice de Damiens! dit imprudemment Briasson.

VI

LE GRAND SCEAU DE CIRE JAUNE

L'instruction de la Prévôté de Versailles touchait à sa fin.

Damiens avait été interrogé une cinquième fois; interrogatoire très-court et insignifiant.

Au dehors la police agissait activement.

Nous avons vu que la femme et la fille de Damiens avaient été conduites à la Bastille.

On avait également arrêté et emprisonné son plus jeune frère et sa femme, domestiques tous deux à Paris, l'un chez un conseiller au Parlement, l'autre chez un avocat.

On avait arrêté encore et dirigé sur Paris son père, le vieux gardien de la prison d'Arcq; — son frère aîné, l'honnête peigneur de laine de Saint-Omer, que nous connaissons déjà; — sa sœur Catherine, veuve d'un tonnelier, — et quelques autres personnes, la plupart appartenant à la domesticité.

Pendant ce temps-là, tous les témoins avaient été entendus à l'hôtel de la Prévôté.

On était au 16 janvier.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis le dernier interrogatoire de Damiens.

On décida qu'il serait interrogé une dernière fois.

Mais, cette fois-là, on avait entre les mains de quoi réduire à néant quelques-unes de ses dénégations.

— Vous nous avez déguisé la vérité sur beaucoup de points, lui dit M. Leclerc du Brillet ; nous vous sommons aujourd'hui de nous répondre avec sincérité.

— Je répondrai, dit Damiens.

On commença par le presser au sujet de sa famille ; on lui demanda le nom de sa femme et l'époque de son mariage.

— Je vous ai dit trente-six fois que je n'ai point été marié ! s'écria-t-il.

Il se renferma dans le même système lorsque M. Leclerc du Brillet lui demanda si son père était encore vivant, ce qu'il faisait et où il demeurait.

Damiens répondit avec son ton d'impatience ordinaire :

— Je n'ai ni père, ni frère, ni sœur, ni femme ! A quoi bon me le faire répéter sans cesse ?

En vain M. du Brillet lui démontra l'inutilité de son obstination ; Damiens ne se laissa aller à aucun aveu.

On le mit sur le chapitre de ses mœurs.

Il se vanta, il se calomnia ; il prétendit avoir passé dans des gîtes équivoques les trois jours qui avaient précédé son départ pour Versailles.

On lui prouva qu'il mentait, et qu'il avait passé les trois jours et les trois nuits en question caché dans la chambre de sa femme.

Damiens baissa la tête tristement. Il avait espéré qu'on n'inquiéterait pas les siens. Cela avait été sa principale préoccupation jusqu'alors; elle témoignait en faveur de sa sensibilité.

A partir de cet instant, Damiens ne répondit plus que d'une manière vague et évasive. Il ne parut faire un effort que lorsque M. Leclerc du Brillet revint à la charge (il ne pouvait guère sortir de là) sur les motifs de son attentat et sur ses complices.

Ce que Damiens dit alors fut un résumé de ses précédentes déclarations.

— J'ai été seul, bien seul à commettre le crime... J'ai cru rendre un service à l'Etat... Les plaintes du peuple de Paris et du peuple des provinces m'avaient extrêmement touché... Dans l'Artois, les habitants sont tout à fait misérables, le roi ayant dernièrement tiré d'eux onze cents et tant de mille livres... A Paris, j'ai vu le peuple vendre tout ce qu'il a pour subsister... Le roi doit y prendre garde... De grands malheurs se préparent pour la famille royale, cela n'est pas douteux.

— Où avez-vous entendu parler de ces malheurs?

— Dans les rues et dans les cafés, répondit Damiens.

— Mais par quelles personnes?

— Par tout le monde; il y a plus de huit mois que cela couve.

M. Leclerc du Brillet essaya de le pousser dans cette voie.

Damiens s'en tint à ses paroles prophétiques, dont le tour lui était familier.

L'instruction en demeura là.

On savait depuis plusieurs jours que le procès serait définitivement renvoyé aux membres du Parlement. Eux-mêmes s'étaient empressés de réclamer cette tâche auprès du roi, précisément parce qu'ils étaient en dis-

grâce et parce qu'ils se sentaient compromis par les singulières sympathies de Damiens.

Le roi et le dauphin avaient hésité; ils ne savaient trop quelle tournure prendrait cette affaire, quels mystères se cachaient dessous. là Ils inclinaient pour un ecommission.

Le Parlement l'emporta.

On s'occupa de dresser les lettres patentes pour le renvoi du procès.

En même temps, M. le contrôleur général des finances écrivait à tous les curés de Paris une circulaire ainsi conçue :

Monsieur,

« Le roi vient de m'ordonner de faire remettre dans la semaine prochaine, à MM. les curés de la ville et des faubourgs de Paris, la somme de 300,000 livres pour être distribuée aux pauvres de toutes les paroisses. Sa Majesté ne peut mieux s'assurer du bon emploi de ce secours qu'en s'en rapportant à la répartition que vous en ferez entre vous, proportionnément à l'étendue des paroisses et au nombre des pauvres qu'elles renferment. Je ne perds pas un moment à vous faire part de cette nouvelle preuve de la pitié du roi et de sa tendresse pour ses peuples.

« Je dois vous ajouter que l'intention de Sa Majesté est encore de faire distribuer pendant le carême du riz aux pauvres.

« Je suis, monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

« DE MORAS.

« A Versailles, le 15 janvier 1757. »

Trois cent mille livres! Les maigres ressources du

coffre de l'Etat ne permettaient pas de faire davantage.

Quant à la promesse du riz, c'était le pendant d'une autre promesse royale : celle de la poule au pot. Le peuple ne s'est pas plus engraissé avec la volaille de Henri IV qu'avec la pâtée de Louis XV. Faut-il attribuer cette velléité charitable au cri de misère tant poussé par Damiens dans sa prison? Oui, sans doute! L'écho de ce cri sera arrivé à travers les murs jusqu'aux oreilles du roi, et le roi l'aura écouté, dans la crainte de rencontrer une seconde fois sur son chemin quelque autre donneur d'avertissements dans le goût de Damiens.

Tout était donc prêt pour le procès.

Le 16, messieurs du Parlement apprirent qu'ils étaient convoqués le lendemain à Paris dans la Grand'Chambre. Ils s'y trouvèrent à onze heures du matin.

Etaient séants, en grand costume :

Le premier président, René-Charles de Maupeou;

Le second président, Matthieu-François Molé;

MM. Potier, Lefèvre, Augustin de Maupeou, Bochard, Le Pelletier, de Lamoignon, d'Aligre.

Tous les noms célèbres de la magistrature française.

Plus vingt-deux conseillers d'honneur, parmi lesquels on avait choisi pour rapporteurs MM. Pasquier et Severt.

Dès que l'on fut en séance, le premier président annonça que les gens du roi demandaient à entrer.

Ils furent à l'instant introduits, selon le cérémonial.

L'un d'eux, M. Omer Joly de Fleury, avocat du roi. s'exprima en ces termes :

— Messieurs, nous apportons à la cour les lettres patentes par lesquelles le roi remet entre vos mains la punition du parricide attenté contre son auguste personne.

Saisi d'effroi à la nouvelle de cet affreux événement, frappé du même coup que la nation entière, l'amour suspendit en nous la voix du devoir; et, dans ce moment de trouble, oubliant pour ainsi dire qu'il fallait punir le crime, nous courûmes vers le lieu où nous portaient nos alarmes, cherchant en tremblant à savoir par nous-même ce qu'il nous était permis d'espérer...

Exorde dramatique, plein de mouvement!

L'orateur continua :

— L'assurance du salut du prince, *dont les jours sont la félicité des nôtres,* dissipa bientôt nos craintes, et nous rappelant à l'exercice de nos fonctions, elle ne fit qu'accroître en nous l'indignation que mérite un forfait aussi inouï. Persuadé que la connaissance des crimes de lèse majesté au premier chef appartient à la cour, nous avions adressé notre plainte pour répondre à votre impatience et à la nôtre. Le même objet, messieurs, vous occupait au même moment; vous avez cru devoir avant que de nous entendre, supplier le roi de vouloir bien envoyer à son Parlement l'accusé et les procédures commencées contre lui. Il ne fallait pas moins que notre déférence aux vues de sagesse qui vous animent toujours, pour suspendre nos démarches; celles qu'en cette occasion votre fidélité vous a dictées ont eu tout le succès que vous pouviez désirer... Nous vous laissons donc, messieurs, les lettres patentes avec nos conclusions et la lettre de cachet du roi.

Ayant dit, M. Omer Joly de Fleury se retira.

Ensuite, M. le premier président donna lecture de la pièce suivante, assez importante et assez curieuse pour être transcrite ici presque en entier.

« LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux les Gens tenant notre Cour de Parlement, Salut.

« Vous avez été instruits de l'attentat commis sur notre Personne, le mercredi, cinq de ce mois, entre cinq et six heures du soir, et nous avons reçu avec satisfaction les témoignages que vous nous avez donnés dans cette circonstance de votre attachement et de votre amour.

« Les sentiments de Religion dont nous sommes pénétré, et les mouvements de notre cœur nous portaient à la clémence; mais nos Peuples, à qui notre vie n'appartient pas moins qu'à nous-même, réclament la vengeance d'un attentat commis contre des jours que nous ne désirons conserver que pour leur bonheur.

« Guidé par la confiance que nous avons dans le zèle et les lumières des magistrats de la Grand'Chambre de notre Parlement, nous nous sommes déterminé de lui abandonner l'instruction et le jugement d'une affaire si importante. Et, attendu que le Prévôt de notre hôtel, à qui le coupable a été remis au moment où le crime a été consommé, a déjà commencé les procédures, nous avons cru qu'il était nécessaire, pour conserver en leur entier les preuves qu'il a acquises par son instruction, de renvoyer en notre Grand'Chambre lesdites procédures, en les validant par ces Présentes en tant que besoin est ou serait.

« A ces causes, etc., etc., etc.

« Voulons, en conséquence que le prisonnier, actuellement détenu ès-prisons de Versailles, soit transféré sous bonne et sûre garde à la Conciergerie du Palais.

« Autorisons notre dite Grand'Chambre à ordonner pour l'instruction dudit procès, circonstances et dépendances, tel transport qu'elle jugerait nécessaire, même hors de son ressort, lui attribuant à cet effet, dès à présent, toute Cour et Juridiction, et celle interdisant à toutes autres Cours et Juges.

« Si, vous mandons que ces Présentes vous ayez à faire

registrer, et icelles exécuter selon leur forme et teneur; car tel est notre plaisir.

« Donné à Versailles le quinzième jour du mois de janvier, l'an de grâce 1757, et de notre règne le quarante-deuxième.

« *Signé* : LOUIS. »

Et plus bas :

« Par le roi, PHELYPEAUX.

« Et scellées du grand sceau de cire jaune. »

Cette lecture et quelques formalités sans intérêt remplirent la première séance de la Grand'Chambre.

VII

LA TOUR DE MONTGOMMERY

A Versailles on disposait tout pour le voyage de Damiens à Paris. Dispositions exagérées, déploiement de mesures sans motifs!

Les avenues de l'hôtel de la Prévôté étaient gardées à une distance considérable.

Les habitants avaient été consignés chez eux.

Cependant le trajet ne se fit que dans la nuit.

Voici comment :

A onze heures du soir, à la lueur d'un grand nombre de torches, trois carrosses à quatre chevaux partaient de la Prévôté.

Dans l'un d'eux était le parricide, étroitement garrotté, avec un chirurgien et deux exempts.

Les autres carrosses contenaient le marquis de Sourches, M. Leclerc du Brillet et plusieurs personnes de la maison du roi.

Ces carrosses étaient précédés d'un détachement de la maréchaussée portant les armes hautes.

Six sergents, avec des fusils, galopaient à chaque portière.

Soixante grenadiers des gardes françaises, commandés par quatre lieutenants et huit sous-lieutenants, montés sur les chevaux du roi, fermaient la marche.

Un train de prince!

Ce cortége partit comme un ouragan, ébranlant le sol, illuminant et terrifiant tout sur son passage.

De nombreux détachements de la maréchaussée tenaient la route, battant les chemins et empêchant toute circulation.

On arriva à Sèvres.

Là, une autre compagnie de grenadiers remplaça auprès des carrosses les soixante premiers, qui formèrent l'arrière-garde.

On prit par les villages d'Issy et de Vaugirard.

Partout même luxe de précautions.

Partout des gardes françaises et des gardes suisses échelonnés.

C'était un étrange et fantastique spectacle que ces villages sommeillants traversés ventre-à-terre par cette troupe d'hommes, de chevaux et de carrosses; que ces pavés sonnant tout à coup; que ces maisons paraissant et disparaissant sous le reflet rapide des torches semant des étincelles à travers la campagne...

Plus d'un paysan réveillé en sursaut et l'œil collé aux vitres, effaré, a cru voir passer une bande de démons.

A Vaugirard, nouvelle compagnie de grenadiers se joignant à l'escorte.

C'était à se croire en pays de guerre.

Ce tourbillon déboucha dans Paris par la barrière de

Sèvres. Il suivit la Croix-Rouge, la rue du Four, la rue de Bucy, la rue Dauphine et le Pont-Neuf.

Dès le matin, les habitants avaient été avertis de tenir portes et fenêtres closes. L'ordre était donné de tirer sur tout visage aperçu.

Il était deux heures du matin environ lorsque les trois carrosses, longeant le quai des Orfèvres arrivèrent dans la cour du Palais connue sous le nom de cour du Mai.

On descendit le parricide — qui ne pouvait pas encore marcher, par suite de ses brûlures aux jambes — à la porte de la Conciergerie, et on l'enveloppa dans une grosse couverture de laine, afin de prévoir le cas où, par un mouvement imprévu, il aurait essayé de se heurter contre les murs de l'escalier, qui est fort étroit.

Il fut monté ainsi au premier étage de la tour dite de Montgommery, dans une chambre ronde, éclairée par deux meurtrières garnies d'une double grille.

Cette chambre était située au-dessous de celle qu'avait occupée Ravaillac.

On coucha Damiens — si cela peut s'appeler coucher — dans un lit qui est devenu célèbre et qui exige une description minutieuse.

D'abord, ce lit était éloigné de la muraille d'une distance de trois pieds, et placé sur une sorte d'estrade haute de six pouces.

Le dossier s'élevait ou s'abaissait à volonté.

« Sur ce lit, — je laisse parler les pièces du procès, — le criminel était attaché par un assemblage de fortes courroies de cuir de Hongrie, larges de deux pouces et demi, assujétissant les épaules et retenues de chaque côté du lit par des anneaux scellés au plancher. Deux autres courroies formaient un lien à chacun de ses bras et correspondaient entre elles par une autre placée sur l'estomac; elles ne laissaient de liberté à la main que vers la

bouche. Les cuisses et les pieds étaient également contenues par des courroies, rattachées de même au plancher par des anneaux. On avait étendu sous les bras et les mains de l'accusé un large tapis de peau, *pour qu'il ne contractât aucune chaleur inflammatoire, ni écorchure.* »

Une gravure du temps, plusieurs fois reproduite, nous a légué l'attitude de ce malheureux sur ce lit, chef-d'œuvre d'un mécanicien anonyme.

Cela donne l'idée d'un Gulliver cruellement enlacé — dans des liens de cuir et de fer.

Un bouquin de la même époque (1) appelle cela : « les soins que l'on prit de sa personne », et remarque le travail des courroies « mollement piquées. »

Damiens n'avait pas assisté sans stupeur aux opérations compliquées dont il était l'objet.

Ce n'était pas sans pousser des exclamations d'étonnement qu'il s'était vu sangler, cercler, boucler.

Ce travail d'un genre nouveau avait duré beaucoup de temps. On voulait bien faire, on défaisait, on refaisait. Refaire, c'était serrer davantage.

Lorsque tout sembla terminé, Damiens, —à qui il était aussi impossible de bouger que s'il eût été cloué, — exhala un profond soupir.

Mais s'il avait espéré goûter quelques instants de repos, il s'était trompé singulièrement.

Douze sergents, choisis parmi les plus zélés et les plus intelligents du régiment des gardes, avaient été commis à sa surveillance.

(1) *Histoire de Robert François Damiens*, contenant les particularités de son parricide et de son supplice, à Amsterdam, chez Jacques Lacaze,

De ces douze hommes, quatre s'installèrent dans sa chambre, — une chambre qui, en tous sens, ne mesurait que douze pieds.

Ils devaient être relevés de quatre heures en quatre heures par quatre de leurs camarades.

Les huit autres gardes se tenaient dans la chambre au-dessus, — celle de Ravaillac, — prêts à accourir au moindre appel.

Ces douze soldats, gens de confiance, étaient chargés de veiller nuit et jour sur le prisonnier. Ils ne devaient pas être changés pendant tout le temps de sa détention, afin d'éviter les moindres communications avec le dehors.

En outre, quatre soldats remplissaient auprès de lui les fonctions d'infirmiers, l'aidant dans les besoins indispensables et ne le quittant pas non plus d'une minute.

Comment Damiens aurait-il pu dormir dans une chambre aussi encombrée, avec tout ce monde allant, venant et causant autour de lui?

Ajoutons que des chandelles en grand nombre brûlaient continuellement.

Si l'on sortait de cette chambre, on se heurtait à un appareil non moins imposant.

C'étaient d'abord, dans l'escalier de la tour, des sentinelles presque sur chaque marche.

C'était, au bas de cette tour, un premier corps de garde de douze soldats, servant à fournir ces sentinelles.

C'était, le long de la tour, une palissade construite exprès, au bout de laquelle se trouvait un autre corps de garde, occupé celui-là par cent hommes, que commandaient un lieutenant, un sous-lieutenant et deux enseignes.

Des patrouilles étaient organisées toutes les heures.

Je ne parle pas de la cour du Mai occupée militairement.

On ne laissait plus approcher personne de la Conciergerie; on en avait fait sortir les malfaiteurs qui y étaient enfermés, et on les avait transférés à la Bastille et à Vincennes. Ne fallait-il pas laisser la place libre à Damiens, loger son nombreux personnel de chirurgiens, de mécaniciens et d'officiers de bouche?

La fatigue du voyage de Versailles à Paris avait ravivé les plaies de ses jambes.

Un pansement fut pratiqué par les sieurs Boyer et Foubert, médecins ordinaires du Parlement, qui eurent mission de le visiter trois fois par jour.

Peut-être, après ce pansement, Damiens aurait-il pu s'assoupir; mais le matin était venu, et, à dix heures, quatre nouvelles personnes, quatre nouveaux visages, entrèrent dans sa chambre et vinrent gravement s'asseoir au chevet de son lit.

C'étaient les deux présidents du Parlement, MM. de Maupeou et Molé, assistés de MM. Pasquier et Sévert.

Ils venaient procéder, sans retard, à l'interrogatoire de l'accusé, car ils avaient ordre de mener rapidement cette affaire.

Ce premier interrogatoire dura près de six heures.

Il devait recommencer le lendemain et tous les jours suivants sans interruption.

Bien que tout semblât disposé pour que rien ne pût transpirer de cette instruction, il n'en circula pas moins des récits fort exacts dans le public.

C'est ainsi qu'on trouve dans une correspondance imprimée, — qui, d'ailleurs, fut plus tard condamnée au feu

par la Grand'Chambre, — un portrait de Damiens en une page qui porte tous les caractères de la fidélité.

Voici cette page, fort bien écrite :

« Damiens est toujours le même homme, un être indéfinissable; une tête chaude, pleine de feu et de fumée; un effronté qui tombe dans de perpétuelles contradictions, détruisant le matin ce qu'il a dit la veille; un insolent qui s'énonce assez bien, mais sans aucun respect humain ; un scélérat à qui il échappe parfois des regrets, mais jamais des remords; un forcené qui tantôt affecte une dévotion fort approchante du fanatisme, et tantôt fait parade d'une dépravation la plus révoltante; un jaseur énigmatique, qui dans certains moments laisse entrevoir qu'il a des complices, et qui persiste toujours à dire qu'il n'en a point.

« On ne finirait pas si on voulait rendre toutes les inconséquences qu'on aperçoit dans son caractère et son langage. Dans le cas où il se trouve, sa langue peut tout oser; aussi l'exerce-t-il avec la plus maligne indiscrétion, parlant à tort et à travers de ce qu'il a pu voir ou entendre dire, prêtant les propos qu'il lui plaît aux gens qu'il a servis, et inquiétant tous ceux qui ont le malheur d'en être connus, parce qu'il peut les charger et les mander pour le seul plaisir de leur faire de la peine. »

On comprend qu'un pareil coupable ait donné du fil à retordre aux magistrats.

Ils n'en furent pas quittes au bout de deux mois.

Il est vrai de dire qu'au bout de deux mois, ils ne se trouvèrent pas plus avancés que le premier jour.

Mais n'anticipons pas sur les événements.

Laissons ce procès suivre son cours, — quitte à le reprendre bientôt, — pour aller rejoindre à Versailles quelques-uns des autres acteurs de ce livre.

Et si, comme nous le supposons peut-être témérairement, notre jeune héroïne, sœur Marthe ou Mlle de Crespy, la novice évadée du couvent de Sainte-Luce, a su intéresser quelques-unes de nos lectrices, nous pourrons leur donner de ses nouvelles en les ramenant chez Mme du Hausset, l'intelligente et affable femme de chambre de la marquise de Pompadour.

VIII

POUR QUI FUT LA PREMIÈRE SORTIE DU ROI

Le jour où Damiens avait quitté l'hôtel de la Prévôté, Louis XV s'était senti comme soulagé d'un poids énorme.

Ce voisin le gênait.

Il y pensait trop souvent et malgré lui.

Il respira plus à l'aise lorsqu'il eut signé l'ordre de le faire transporter à Paris.

Tant que Louis XV avait été ou s'était cru malade, de vagues idées de clémence avaient traversé son cerveau. Il avait pensé à faire grâce de la vie à Damiens, et à se contenter de l'enfermer dans un hôpital de fous. Une fois guéri, ces idées lui passèrent bien vite. La santé était revenue, — la clémence s'en alla.

Avec la santé, Louis XV reprit peu à peu ses habitudes. Il fit avertir le père Desmarets, son confesseur, de cesser ses visites, dont il n'avait plus besoin pour le moment. Rien n'est déplaisant comme la vue des gens

devant lesquels on s'est montré pusillanime. Ensuite, il revint occuper au conseil des ministres la place qu'il s'était trop hâté de céder au dauphin.

Mais en même temps qu'il reprenait ses habitudes, il reprenait aussi son ennui incurable.

Il sentit bientôt qu'il lui manquait quelque chose.

Alors le roi regretta d'avoir fait signifier si rudement son congé à la marquise de Pompadour. Il en voulut à Machault d'avoir exécuté ses ordres avec tant de promptitude. L'amour-propre et le désir se combattaient dans le cœur du pauvre souverain. Peut-être le moment aurait-il été favorable pour essayer de produire à la cour une nouvelle favorite. M. d'Argenson y avait pensé, et il tenait Mme d'Esparbés toute prête. Mais d'Argenson ne se pressa pas assez. Il se croyait trop maître du terrain et du temps. Son coup d'œil lui fit défaut.

Le roi se lassa.

Un beau jour, — le jour même de la translation de Damiens, — Louis XV s'habilla, manda son carrosse et annonça qu'il voulait faire une promenade.

Après quelques tours, pour la forme, dans les bois de Satory, il se fit conduire chez la marquise de Pompadour.

Celle-ci s'attendait un peu à sa visite.

Elle y avait été préparée par Bernis, qui avait serv dans cette occasion de trait-d'union entre le roi et elle.

— Ah! sire, s'écria-t-elle; quel honneur pour moi... et quel bonheur inespéré!

Et tout à coup, comme si elle se reprochait sa joie :

— Mais n'est-ce pas imprudent à Votre Majesté d'être sortie si tôt... O ciel!

— Rassurez-vous, marquise, répondit-il, nous sommes entièrement rétabli, grâce à Dieu.

— Si vous saviez, sire, ce que j'ai souffert pendant quelques jours!...

— Nous avons su, marquise, toute la part que vous avez prise au danger que j'ai couru, et nous y avons été excessivement sensible. Il n'a pas dépendu de nous, malheureusement, que vous fussiez appelée auprès de notre personne.

Si peu que les rois aient un air d'embarras, Louis XV n'échappa point à cet air-là en prononçant ces dernières paroles.

Il ajouta :

— Vous avez deviné, chère marquise, que j'avais eu la main forcée... et, dans votre rare bon sens, vous avez compris que ce que vous aviez de mieux à faire...

— Etait d'attendre de nouveaux ordres de mon gracieux souverain, s'empressa de répliquer Mme de Pompadour.

— C'est ce que je voulais dire.

Et comme un homme qui savoure une convalescence, le roi promenait ses regards avec une satisfaction secrète sur ce milieu aimé, parfumé, intime, où il se rappelait avoir passé de si tranquilles heures, et où il retrouvait toutes ses aises, toutes ses coudées, tout son franc-parler.

Il reconnaissait les meubles, les angles, il touchait les rideaux.

Son regard, s'arrêtant sur Mme de Pompadour, la trouvait embellie et rajeunie.

Il est vrai de dire que la marquise avait fait appel à toutes les ressources d'une coquetterie dont le suprême mot a été proféré par elle.

— Vous n'avez jamais été plus belle qu'aujourd'hui, lui dit Louis XV extasié.

— C'est qu'il y a treize jours que vous me m'avez vue, sire, lui répondit-elle.

— Treize! répéta le roi, avec un frisson de superstition.

— Non, non, quatorze! dit Mme de Pompadour.

— Ah! marquise, mon cœur ne vous a jamais quittée!

La marquise secoua la tête, par un mouvement qui mit à découvert un coin luisant d'épaules.

— Le moyen de vous croire? murmura-t-elle.

— Le moyen, dit le roi; et que signifie ma présence ici?

— Le savez-vous vous-même? dit-elle; le souvenir!...

Louis XV, un raffiné de sentiment, répliqua :

— Et quand cela serait?

La marquise, qui avait un plan préparé de longue main, répondit :

— C'est que, quand cela serait, Votre Majesté se heurterait à un obstacle inattendu.

— Un obstacle? dit le roi d'un ton hautain.

— Ah! cela vous surprend, sire!

— Oui, mais sans me troubler.

— Au fait, dit la marquise, j'aurais été au désespoir de quitter Versailles sans avoir pu adresser mes adieux à Votre Majesté.

— Vos adieux?

— Je dois partir, dit-elle en soupirant.

— Ne parlons pas de cela, fit le roi; je me suis débarrassé des conseillers qui s'étaient maladroitement interposés entre ma volonté et vous.

— L'obstacle ne vient pas de vous, sire.

— S'il ne vient pas de moi, de qui peut-il venir?

— De la seule personne que j'aie à redouter, après Votre Majesté... de M. d'Etioles.

— Votre mari? dit Louis XV en avançant la lèvre d'un air de contrariété.

— Oui, sire.

— Qu'est-ce que peut vous vouloir votre mari, madame ?

— Figurez-vous, dit la marquise de Pompadour en étudiant la physionomie du roi, qu'il lui est venu une idée extraordinaire.

— Et quelle idée est-il venu à M. d'Etioles?

— L'idée de me reprendre.

— Allons donc ! s'écria le roi, c'est impossible !

— C'est naturel, au moins, dit la marquise en souriant.

— Excusez-moi, marquise, reprit le roi, je voulais exprimer de la sorte ma surprise.

— Rien que votre surprise?

— Mon mécontentement. Vous me dites des choses de l'autre monde.

— Plût au ciel ! s'écria Mme de Pompadour.

— Il me semblait que depuis longtemps vous n'aviez plus de rapports avec M. d'Etioles ?

— En effet, sire; mais il m'a fait écrire par l'abbé Bayle.

— A quel propos?

— Les événements de ces jours derniers ont réveillé ses scrupules; il me regarde comme la cause des troubles du royaume; il se plaint du scandale permanent dont je suis l'objet à la cour. Bref, il veut m'ensevelir avec lui dans une retraite où j'aurai tout le loisir de pleurer sur mes égarements.

— Cela n'est pas sérieux, marquise, dit Louis XV en sentant s'accroître sa mauvaise humeur.

— Rien de plus sérieux, hélas!

— M. d'Etioles a perdu tous ses droits sur vous.

— Ce n'est pas ce qu'il prétend.

— Vous l'avez comblé de bienfaits.

— J'en conviens, dit la marquise de Pompadour.

— Vous lui avez donné ou fait donner par Bouret un hôtel de trois cent mille livres.

— Oui, sire.

— Qu'est-ce qu'il veut de plus? On lui donnera encore tout ce qu'il demandera.

— Il veut ma considération, répondit la marquise.

Le roi fit en silence plusieurs pas dans la chambre.

Mme de Pompadour le suivit du coin de l'œil.

Il s'arrêta brusquement devant elle.

— Et vous, madame, que pensez-vous de ce caprice? lui dit-il.

— M. d'Etioles est mon mari.

— Votre mari! votre mari! s'écria Louis XV; ce n'est pas une raison.

— Oh! sire!

— Avouez du moins que ce n'en a pas toujours été une.

— J'avoue que le cas est embarrassant, dit la marquise.

— Il n'y a d'embarrassant en tout ceci que M. d'Etioles, et il est facile de s'en débarrasser.

— Je ne veux pas être odieuse, dit Mme de Pompadour.

— Alors, que comptez-vous faire? demanda le roi.

— Obéir.

— Vous consentiriez à vous éloigner de la cour... de nous? Ce sacrifice ne vous coûterait rien?

— Votre Majesté se résignait bien à m'éloigner elle-

même il y a treize jours, répondit lentement la marquise.

Louis XV se mordit les lèvres.

— La situation était toute différente, murmura-t-il.

— Je ne vois pas cela.

— Il y avait des raisons d'Etat...

— Que votre envoyé M. de Machault a su parfaitement me faire comprendre, ajouta Mme de Pompadour.

— Il s'y sera mal pris, dit Louis XV, oubliez cela, marquise.

— Oublier! répéta la marquise de Pompadour; c'est un mot que vous prononcez bien aisément, sire. Je ne sais pas oublier, moi, quand j'ai été frappée au cœur. MM. de Machault et d'Argenson m'ont déclaré une haine à mort. Pourquoi? Je l'ignore. Le premier me doit son élévation; cela le gêne sans doute. Le second a recommencé contre moi la guerre d'outrages de M. de Maurepas. Ma situation entre eux deux est intolérable; il vaut mieux que je parte. Vous ne pouvez vous passer de leurs services, sire; ce sont deux grands politiques. Ils sont indispensables à Votre Majesté.

— Personne ne m'est indispensable, dit le roi.

— Laissez-moi partir; cela fera les affaires de tout le monde. Le bonheur de vous avoir revu après ma disgrâce me suffit. Votre visite d'aujourd'hui rachète pour moi bien des souffrances et bien des humiliations. J'en emporterai le souvenir dans ma retraite; il me fera paraître les heures moins longues et moins tristes.

— Que deviendrai-je, moi? dit Louis XV.

— L'oubli que vous me conseilliez tout à l'heure vous gagnera bien vite, sire, répondit Mme de Pompadour. Votre heureux caractère vous met à l'abri des regrets éternels. Peu à peu mon image s'effacera de votre cœur.

Et s'il vous arrive de penser quelquefois à moi, ce sera comme à une amie fidèle et discrète qui aura su mettre en pratique ces paroles de la duchesse de Longueville « Le meilleur exemple que je puisse donner à la cour, c'est de la quitter. »

Le roi ne répondit pas sur le moment.

Ses yeux demeuraient attachés au tapis avec une expression soucieuse.

Il ne s'était pas attendu à cette volte-face de la marquise.

Comme tous les hommes, couronnés ou non, il voulait bien quitter une femme, mais il n'entendait pas qu'une femme le quittât.

Il était venu chez Mme de Pompadour avec les façons triomphantes de Jupiter chez Sémélé, s'imaginant l'éblouir des rayons de sa divinité. Et voilà que Sémélé, loin de se laisser éblouir et incendier, lui faisait une courte révérence et lui disait : « Adieu, je pars. »

Ce départ de la marquise, qu'il était à mille lieues de prévoir, dérangeait toutes les habitudes de Louis XV. Il se voyait isolé, désorienté, livré aux intrigues de ses courtisans, sans conseil, sans force.

Il eut peur...

Vaincu, on le revit tendre le cou à son ancien joug, et on l'entendit s'écrier :

— Marquise, pardonnez-nous !

— Oh ! sire, dit Mme de Pompadour en rougissant pour lui.

— Marquise, ne nous abandonnez pas ; je sens que j'en serais inconsolable.

— Aujourd'hui peut-être, mais demain...

— Reprenez votre place à la cour, lui dit Louis XV ; revenez charmer et régner.

Mme de Pompadour soupira.

— Régner? répéta-t-elle; mon règne est fini, hélas!

— Non! non! il recommence plus brillant et plus solide que jamais.

— A la première occasion je serai de nouveau sacrifiée.

— Pouvez-vous le croire! s'écria Louis XV; vous régnerez autant que nous chère marquise.

— Qui me le garantit? demanda-t-elle.

— Notre parole royale.

— Il m'en faudrait un gage.

— Lequel?

— Le renvoi de d'Argenson et de Machault, répondit nettement la marquise.

— Cela fait deux gages, remarqua Louis XV en souriant.

— Ne marchandez pas, sire.

— D'Argenson m'est dévoué, murmura le roi.

— D'Argenson vous trahit comme les autres.

— Si j'en avais une preuve, au moins!

— N'est-ce que cela? dit la marquise de Pompadour.

Elle tira un papier de son sein.

— Lisez, sire.

— Une lettre?

— De M. le comte d'Argenson à Mme la comtesse d'Esparbès.

Le roi rougit faiblement à ce nom.

Il lut : « L'indécis paraît enfin décidé. Revenez, ma chère comtesse, et nous serons les maîtres du tripot. »

— Qu'est-ce que cela signifie? fit le roi avec dégoût.

— L'indécis, c'est vous, sire, dit la marquise de Pomdour.

— Croyez-vous?

— Le tripot, c'est votre cour.

— Quel style bas! Je ne reconnais pas là d'Argenson.

— Mais si. Quant à la chère comtesse, sa digne associée, c'est celle qu'il a choisie pour me remplacer dans votre cœur, sire. Je n'en fais pas mon compliment à Votre Majesté.

Louis XV tournait et retournait le papier entre ses mains.

— J'hésite à ajouter foi à ce billet, dit-il; rien ne m'en prouve l'authenticité.

— C'est d'Arboulin qui l'a acheté au courrier de confiance de M. d'Argenson.

— Il suffit, dit le roi, d'Argenson sera congédié.

— Exilé, ajouta la marquise.

— Exilé, soit... dans sa terre des Ormes.

— Et Machault? demanda-t-elle.

— Laissez-moi Machault, au moins, dit le roi.

— Lui moins que tout autre! s'écria Mme de Pompadour.

— Vous êtes vraiment implacable, marquise.

— Et vous, sire, vraiment trop indulgent.

— Allons, je vois qu'il faut en passer par où vous voulez... La paix est-elle faite?

— Oui, mais elle n'est pas signée.

— Voici ma signature, dit Louis XV en déposant un baiser sur la main de la marquise de Pompadour.

La pendule sonna assez mal à propos.

— Il est temps que je me retire, dit le roi.

— Déjà?

— C'est ma première sortie, et je ne veux inquiéter personne.

— On ne vous prendrait jamais pour un convalescent, sire.

— Flatteuse !

— Restez quelques minutes encore... J'ai tant de choses à dire à Votre Majesté... A propos, que comptez-vous faire de votre meurtrier ?

— Ah ! ce Damiens ? dit négligemment le roi ; eh bien ! mais il est parti de Versailles.

— Je le sais... ce matin.

— J'aurais voulu qu'on l'épargnât, mais il paraît que cela ne me regarde point. Le Parlement veut faire un exemple nécessaire à l'affermissement de ma dynastie, dit-il. Je n'ai plus à m'occuper de cet homme.

— Mais ses complices ? demanda la marquise de Pompadour.

— On prétend qu'il n'en a pas.

— Oh ! oh ! dit la marquise d'un ton incrédule.

— Non, vraiment, répéta le roi.

— Quoi ! personne derrière lui ? aucun parti ?... aucune société ?

— Aucune société.

— Ce n'est pas l'opinion du public, dit M[me] de Pompadour.

— Oh ! vous, marquise, vous voyez partout des robes courtes ! s'écria Louis XV.

— Je ne suis pas seule à les voir, répondit-elle ; Votre Majesté ignore-t-elle que deux cents élèves ont été retirés par leurs familles du collége de Louis-le-Grand, aussitôt qu'on a su que Damiens y était demeuré cinq ou six ans ?

— Qu'est-ce que cela prouve ? dit le roi.

— Cela prouve, répondit la marquise, que les parents s'étonnent et s'alarment de voir les régicides se fournir si souvent de poignards dans les maisons des gens de robe courte.

Cette fois, Louis XV garda le silence.

— A revoir, marquise, dit-il tout à coup.

— Aurais-je eu le malheur de mécontenter Votre Majesté par mes dernières paroles? demanda-t-elle.

— Au contraire, chère marquise, au contraire; vous m'avez fait réfléchir.

— Et les réflexions de Votre Majesté portent toujours de bons fruits, ajouta Mme de Pompadour.

Au moment de gagner la porte, Louis XV se retourna gracieusement vers elle.

— J'espère, marquise, lui dit-il, vous voir dimanche à la messe d'actions de grâce qui sera célébrée à la chapelle de notre château. Toutes les dames du palais y seront.

— Je n'y manquerai pas, sire, répondit-elle en s'inclinant, le cœur gonflé de joie.

— A dimanche, marquise.

— Sire, à dimanche.

La marquise de Pompadour était redevenue la favorite.

IX

UN TÉMOIN INATTENDU

C'était le valet Gourbillon qui avait ouvert au roi. Ce fut encore Gourbillon qui reconduisit Sa Majesté.

Où donc était Mme du Hausset, la femme de chambre?

La marquise s'étonna de son absence; elle avait besoin d'apprendre son triomphe à quelqu'un.

— Du Hausset ! du Hausset ! cria-t-elle après le départ de Louis XV.

Personne ne répondit.

La marquise alla à une chambre dont il est fréquemment question dans les *Mémoires* de Mme du Hausset : « Il y avait un petit endroit, près de la chambre de Mme la marquise, qui a été depuis changé, où elle savait que je me tenais quand j'étais seule, et d'où l'on entendait ce qui se disait pour peu qu'on élevât la voix. Ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de

choses, et un grand nombre que la probité ne me permet ni d'écrire ni de raconter. »

— Du Hausset doit être là, dit la marquise de Pompadour.

Elle poussa la porte... et recula aussitôt en poussant une exclamation de surprise.

Elle se trouvait en face d'une personne inconnue, d'une jeune fille.

— Qui êtes-vous? que faites-vous ici? demanda la marquise.

— Excusez-moi, madame, dit la jeune fille.

— Répondez-moi!... répondez vite!

— Mon Dieu, madame, ne me grondez pas, je vous en prie... Il n'y a rien de plus facile à expliquer que ma présence.

— Expliquez-la donc!

— J'étais tout à l'heure avec Mme du Hausset, que j'étais venue voir, et à qui je suis recommandée... Elle a dû sortir, et elle m'a dit de l'attendre dans ce cabinet. C'est bien simple.

— Ah! vous trouvez cela bien simple, vous! répliqua la marquise.

— Oui, madame.

— Savez-vous qui je suis?

— Vous êtes Mme la marquise de Pompadour.

— Et savez-vous aussi qui est la personne qui vient de sortir.

— Madame... dit la jeune fille en hésitant.

— Le savez-vous?

— Je l'ai entendu nommer, sans le vouloir.

— On entend donc de cette chambre?

— Oh! très-peu! s'empressa de répondre la jeune fille.

— Il ne fallait pas y rester, dit Mme de Pompadour, légèrement confuse.

— Je n'ai pas osé sortir.

L'accent d'ingénuité de cette jeune fille désarma la marquise, qui, d'ailleurs, était trop heureuse en ce moment pour se montrer longtemps sévère.

Les regards de Mme de Pompadour s'arrêtèrent avec plus de douceur sur l'inconnue. Elle n'avait remarqué jusqu'à présent que sa jeunesse et son effroi; un examen plus attentif lui fit remarquer sa beauté.

Cette beauté, il est vrai, semblait vouloir se dérober sous des ajustements de la plus grande modestie.

— Je vous ai déjà demandé qui vous êtes, reprit la marquise de Pompadour.

— Une orpheline de province.

— Votre nom?

Après avoir hésité un instant, la jeune fille répondit :

— Marthe.

— Ce n'est qu'un prénom.

— Marthe de Boismare.

— Ah! vous êtes noble, dit la marquise.

Et comme elle vit la jeune fille sourire au lieu de répondre, la marquise ajouta :

— Je m'en étais doutée... D'où est votre famille, mademoiselle?

— D'Arras, madame.

— Arras!

— A ce nom, quelque chose vibra soudainement dans le souvenir de Mme de Pompadour.

— Ah! vous êtes d'Arras? murmura-t-elle en regardant la jeune fille d'un regard fixe et profond; cela est étrange...

— Qu'y a-t-il d'étrange à cela, madame? répliqua celle-ci.

— Rien, vous avez raison...

Mais la marquise se dit à elle-même :

— Je croyais voir quelqu'un que je n'ai jamais vu.

Elle reprit ses interrogations.

— Connaissez-vous plusieurs personnes à Arras? demanda-t-elle.

— Fort peu, madame, car j'ai été élevée au couvent.

— Parmi celles que vous connaissez, avez-vous entendu parler de Mlle de Crespy.

— Mlle de Crespy? répéta la jeune fille dont les beaux et grands yeux s'attachèrent avec une expression extraordinaire sur la marquise de Pompadour.

— Oui.

— C'était ma meilleure amie, répondit lentement la jeune fille. L'avez-vous connue, madame ?

— Non, balbutia la marquise.

— Tans pis, vous lui auriez fait du bien.

— Vous croyez, mademoiselle?

— Oui, car c'était une âme telle que vous devez les comprendre et les rechercher, affectueuse et simple, souriante à tout le monde, prenant sincèrement sa part de bonheur ou du malheur d'autrui, ne soupçonnant rien des fanges humaines, toujours prête à s'interposer entre Dieu et le coupable, une âme enfin ne demandant qu'à aimer, à secourir, à pardonner.

— Celle qui trace un pareil portrait n'est pas loin du lui ressembler, dit Mme de Pompadour ; je regrette plus que jamais de n'avoir point connu Mlle de Crespy.

Elle reprit :

— Mlle de Crespy était-elle aussi belle qu'on me l'a dépeinte?

— J'éprouve quelque embarras à vous répondre làdessus, dit la jeune fille.

— Pourquoi donc?

— On nous prenait souvent pour les deux sœurs.

— Ah! fit la marquise.

Un silence.

Ce fut la marquise qui le rompit la première.

— Avez-vous connu les détails de la mort de Mlle de Crespy? demanda-t-elle.

— Personne ne les a jamais connus.

— C'est singulier!.... A quoi attribue-t-on cette mort?

— A un meurtre.

— Cela est faux! s'écria la marquise.

— Ou à quelque chose d'analogue... On peut tuer les gens sans y toucher.

— Mlle de Crespy a succombé à un accès de fièvre chaude, dit la marquise.

— Comment le sauriez-vous mieux que moi, madame? répliqua gravement Marthe.

Un peu déconcertée d'abord, la marquise répondit brusquement :

— Parce que je suis Mme de Pompadour, et parce que j'ai ma police.

— C'est juste, dit la jeune fille avec un accent où perçait une pointe d'ironie.

— La province a d'ailleurs l'habitude de dénaturer presque tous les événements. Vos réponses viennent de m'en convaincre.

— Excusez-moi, madame.

— Un mot encore cependant, dit la marquise.

— Je suis à vos ordres.

— Mlle de Crespy, à qui je m'intéressais sans la connaître...

Mouvement de Marthe.

—... N'était-elle pas sur le point de se marier avec un certain M. de Chantemesse?

— Avec le chevalier de Chantemesse, oui, madame.

— Un brave et beau gentilhomme, n'est-ce pas?

— Beau, je ne sais; brave, je l'affirme.

— Frère d'un autre gentilhomme non moins parfait, ajouta la marquise en raillant.

— Oui, madame, le comte de Chantemesse.

— Eh bien! que dit-on à Arras de la disparition de MM. de Chantemesse?

— MM. de Chantemesse sont disparus! s'écria Marthe.

— Ne le saviez-vous pas?

— Comment aurais-je pu le savoir? se dit la jeune fille à demi-voix.

Et elle ajouta plus haut :

— Il était dans la destinée de Mlle de Crespy de porter malheur à tous ceux qui l'environnaient!

Une larme s'échappa de ses yeux.

— Eux aussi, pauvres frères!... Mais vous savez où ils sont, vous, madame! dit-elle tout à coup à la marquise de Pompadour.

— Moi?

— Et vous les retrouverez, oh! oui, vous les retrouverez!

— Par quel pouvoir voulez-vous...?

— Parce que vous êtes Mme de Pompadour, et parce que vous avez votre police! s'écria Marthe avec une énergie incroyable.

La marquise ne songea pas à s'irriter.

Depuis quelques minutes elle était devenue rêveuse.

L'apparition de cette jeune fille d'Arras l'avait ramenée vers une aventure qui était restée pour elle une source de remords.

Mlle de Crespy! MM. de Chantemesse! Trois noms liés à une même catastrophe!

Elle se regardait justement comme la cause de la mort de Mlle de Crespy, puisque c'était elle qui l'avait fait enlever par Lebel à sa famille, — et il lui semblait voir partout cette innocente figure.

Quant aux frères Chantemesse, c'était autre chose, la marquise de Pompadour ne se sentait pas atteinte des mêmes remords à leur égard. Le comte s'était joué d'elle, le chevalier l'avait insultée. Elle s'était vengée de tous les deux sur-le-champ, comme on se le rappelle, en les envoyant au donjon de Vincennes.

Cependant son ressentiment ne pouvait être éternel; et déjà elle avait songé plusieurs fois à tirer les verrous de leur prison, pour apaiser les mânes de la jeune victime.

Mais, femme et outragée, elle ne se pressait pas.

Celle qu'on connaît sous le nom de Marthe de Boismare continuait à rester debout devant la marquise de Pompadour.

— Madame, lui dit-elle, vous ne m'avez pas entendue?

— Si, si, mademoiselle, fit la marquise en sortant de sa rêverie.

— Eh bien! vous ne me répondez pas?

— C'est que je n'ai pas à vous répondre, en vérité.

— Faites rechercher MM. de Chantemesse.

— Je m'en occuperai, dit la marquise.

— Mais quand?

— Bientôt, je vous le promets... Revenons à vous, mon enfant. Qu'êtes-vous venue faire à Paris?

— J'y suis venue suivre un procès... et comme la famille de Mme du Hausset était autrefois liée avec la

mienne, j'ai cru pouvoir prendre la liberté de me présenter chez Mme du Hausset.

— Vous avez bien fait, dit la marquise; du Hausset est une excellente femme, qui vous a sans doute accueillie affectueusement... Je ferai comme elle.

— Vous, madame?

— Et pourquoi pas?

— Vous!

Dans tout autre moment, la marquise de Pompadour n'aurait pas manqué de remarquer l'accent de répulsion qui accompagna ce cri.

Mais elle était alors trop heureuse pour être bonne observatrice.

— Tenez, dit-elle à Marthe, il faut que ma joie se répande sur quelqu'un... Le hasard vous a rendue témoin d'un des événements les plus importants de ma vie... Soyez ma confidente.

Et s'asseyant, la marquise invita du geste la jeune fille à en faire autant.

— Mettez-vous là, à la place où était tout à l'heure le roi, dit-elle.

Marthe frissonna.

— Je n'ose, murmura-t-elle.

— Quel enfantillage! Eh bien, venez à côté de moi.

— Non! fit vivement la jeune fille.

Elle s'assit à la place du roi.

Toutes ces hésitations furent mises par Mme de Pompadour sur le compte du saisissement, de la timidité.

— Ecoutez-moi, Marthe, reprit la marquise; on vous a dit peut-être que j'étais superstitieuse, et l'on a eu raison de vous le dire. C'est une faiblesse, je le sais, mais les femmes ne vivent que par leurs faiblesses. Or, il y a deux heures, lorsque j'ai vu le roi rentrer dans cette

chambre au moment où allait se jouer une partie décisive pour moi, j'ai prononcé un vœu.

— Un vœu?

— Je me suis promis, en cas de succès, de faire le bonheur de la première personne que je verrais. J'ai réussi au-delà de mes espérances, et me voilà prête à tenir mon serment vis-à-vis de vous.

— Vis-à-vis de moi, madame? dit Marthe avec étonnement ?

— Sans doute; n'êtes-vous pas la première personne que j'ai vue si tôt après le départ de Sa Majesté?

— En effet.

— Eh bien!... dit la marquise.

— Et vous voulez faire mon bonheur? dit Marthe.

— Assurément, et j'en serai contente, car vous m'intéressez, je ne sais pourquoi. Votre physionomie m'a prévenue sur-le-champ en votre faveur. Je ne peux pas me rappeler à qui vous ressemblez, mais vous ressemblez à quelqu'un dont je retrouverai le nom tôt ou tard.

— Mon bonheur n'est pas facile à faire, dit Marthe.

— Oh! oh! mademoiselle, répliqua la marquise de Pompadour en souriant, vous êtes donc bien ambitieuse?

— Il est des rêves qui ne peuvent se réaliser, continua Marthe d'un ton mélancolique.

— Qui sait? Confiez-moi vos rêves.

Marthe secoua la tête d'un air de refus.

— Je suis plus puissante que jamais, dit Mme de Pompadour.

— Mon bonheur ne peut pas venir de vous, madame.

— Pourquoi cela? dit la marquise blessée au vif.

Marthe garda le silence.

— Je ne vous comprends guère, mademoiselle; vous semblez prendre à tâche de parler par énigmes, et dans tous les cas vous avez une façon singulière de reconnaître ma sympathie.

— Encore une fois, excusez-moi, madame, dit la jeune fille.

— Ainsi, vous refusez ma protection?

— Je dis que votre protection me serait inutile.

— Comment cela? interrogea la marquise de Pompadour.

— Mon procès est sur le point d'être terminé, et je quitte bientôt Paris.

— Et en le quittant, vous n'avez rien à demander pour vous? Quoi! pas un désir?

— Rien, répondit Marthe.

Marthe hésita et finit par répondre :

— Un désir?... Si, peut-être.

— Ah! je savais bien! s'écria Mme de Pompadour; et ce désir...

— Quoique bien simple, peut-être vous surprendra-t-il.

— Dites.

— Avant de quitter Paris pour toujours, prononça Marthe, je voudrais...

— Vous voudriez?

— Voir le roi.

La marquise eut le mouvement de surprise auquel Marthe s'attendait.

— Vous voudriez voir le roi! répéta-t-elle.

— Oui, madame.

— Pourquoi?

— Pour le voir, tout simplement, dit Marthe.

— Vous avez donc à lui parler?

— Non, madame. Tout à l'heure je l'ai entendu ; à présent, je voudrais le voir ; c'est bien naturel.

— Oui, oui... dit la marquise de Pompadour réfléchissant.

— Je voudrais le voir une seule fois, à la dérobée, ne fût-ce qu'une minute.

— Quelle fantaisie !

— Une fantaisie de provinciale, dit Marthe ; quoi de plus compréhensible !

La marquise réfléchissait toujours.

Une voix lui disait de se méfier, mais elle repoussait cette voix.

Se méfier de qui ? de cette enfant ?

Quelle folie !

Et, comme si elle sentait le ridicule de son hésitation :

— Soit, dit-elle à Marthe, vous verrez le roi.

— Oh ! merci, madame... Et quand le verrais-je ?

— Dimanche, répondit la marquise.

— Dimanche ?

— Sa Majesté va entendre la messe à la chapelle du château, les devoirs de ma charge m'obligent à y assister ; vous viendrez avec moi.

— Avec vous ? dit Marthe.

— Je vous ferai placer dans la galerie que le roi doit traverser. Est-ce tout ce que vous désirez ?

— Tout.

— J'aurais voulu faire davantage pour vous, Mlle de Boismare, dit la marquise.

— Vous faites plus pour moi que vous ne le supposez, madame, répondit Marthe.

A cet instant, les pas de Mme du Hausset se firent entendre.

— Arrivez donc, ma bonne ! s'écria gaîment la mar-

quise de Pompadour, arrivez donc! Vous me laissez depuis une demi-heure avec votre protégée sur les bras!

— Ma protégée? répéta la femme de chambre un peu étonnée.

— Ou plutôt notre protégée, car elle est devenue la mienne, dit la marquise.

— En si peu de temps! ne put s'empêcher de répliquer Mme du Hausset; je vous en fais mon compliment, mademoiselle.

— N'allez-vous pas en être jalouse? dit la marquise en riant; c'est votre faute d'ailleurs; pourquoi vous absentez-vous?

— Madame la marquise me pardonnera lorsqu'elle saura les motifs impérieux...

— Vous êtes toute pardonnée, ma chère. Apprenez qu'il s'est passé de grandes choses pendant votre absence.

— En vérité! s'écria Mme du Hausset; et lesquelles, s'il vous plaît?

— Mademoiselle vous racontera cela quand elle sera seule avec vous... ajouta la marquise.

— Mademoiselle?... fit la femme de chambre en se tournant une seconde fois vers Marthe.

— Eh! oui, Mlle de Boismare! reprit la marquise; allez-vous feindre de ne la point connaître?

— C'est que je l'ai si peu vue... murmura Mme du Hausset.

— Oh! nous avons plus vite fait connaissance nous deux, s'écria la marquise; n'est-ce pas, Marthe?

— Oui, madame, répondit celle-ci.

— C'est toute une histoire, ma bonne du Hausset...., qui se rattache à un vœu que j'avais fait; vous ne comprenez pas, n'est-il pas vrai?

— Pas du tout, madame la marquise, dit la femme de chambre.

— Il n'est pas nécessaire que vous compreniez, du moins tout de suite... Pour le moment, occupez-vous de faire préparer une chambre dans mes appartements.

— Pour qui, madame la marquise ?

— Pour Mlle Marthe.

L'étonnement de Mme du Hausset était à son comble.

— Quoi ! dit-elle, madame la marquise veut...

— Je veux que Mlle de Boismare soit logée auprès de moi, dit la marquise de Pompadour.

— C'est trop de bonté, madame, se hâta de répliquer la jeune fille, et je ne puis accepter...

— Il n'est pas décent qu'une personne de votre âge et de votre condition habite dans un hôtel meublé, dit la marquise.

— J'ai si peu de temps à demeurer à Paris, objecta Marthe.

— Raison de plus, repartit la marquise ; ma chère du Hausset, vous ferez ainsi que je l'ai dit.

— Il suffit, madame la marquise, répondit la femme de chambre.

Marthe n'osa refuser plus longtemps.

Pourtant elle se sentait mal à l'aise en présence de cette sollicitude.

Elle aurait donné beaucoup pour s'y dérober.

Mais comment?

Trop de résistance aurait éveillé les soupçons et l'aurait empêchée de voir le roi, — son désir le plus cher !

Son dernier désir !

Marthe accepta donc l'hospitalité de Mme de Pompadour, malgré tout ce qu'il y avait de secrètement étrange à ses yeux dans cette hospitalité.

Elle accepta, tête baissée, se fiant au hasard qui l'avait

conduite jusque-là, et qui peut-être n'était, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, que le messager de la Providence.

Pendant son hésitation de quelques minutes, Mme de Pompadour n'avait cessé de la couver du regard.

Cette persistance gênait singulièrement Marthe.

La marquise s'adressant à la femme de chambre:

— Mme du Hausset? lui dit-elle.

— Madame la marquise?

— Avez-vous bien regardé Mlle Marthe?

— Oui, madame.

— Regardez-la encore. A qui ressemble-t-elle? demanda la marquise.

— Je ne sais, madame, répondit la femme de chambre.

— Attèndez! s'écria la marquise subitement éclairée.

Elle courut à son secrétaire et y prit un médaillon.

Puis, comparant la peinture avec les traits de Marthe :

— Oui c'est cela! Voyez plutôt... dit-elle à Mme du Hausset.

— En effet, répondit celle-ci.

— Elle ressemble à ma fille!

— Vous avez une fille, madame? dit Marthe.

— J'en ai eu une, répondit la marquise de Pompadour.

Une larme brilla dans son œil.

Perle rare que cette larme sous ces paupières brûlées d'orgueil et d'ambition!

— Vous êtes son vivant portrait, continua la marquise en prenant les mains de Marthe; je ne me rendais pas compte tout à l'heure de ce qui m'attirait vers vous. C'était cela. Ma fille!...

Elle s'abîma dans ce mot et dans ce souvenir.

— Pauvre Alexandrine! dit-elle en se parlant à elle-même; elle était belle comme le jour; elle grandissait au couvent de l'Assomption, où je la faisais élever avec les plus riches héritières du royaume. Comme je l'aimais et comme j'en étais fière! Les plus nobles alliances lui étaient réservées... N'est-il pas vrai, du Hausset? Elle aurait épousé le fils du duc de Chaulnes, elle aurait été duchesse. Mais tout cela était trop beau, trop certain, trop bien arrangé. Le ciel n'a pas voulu accorder tant de bonheur à deux créatures; la mort a soufflé sur mes projets. Mon Alexandrine m'a été emportée par la petite vérole. Il s'est trouvé des gens pour dire que c'était bien fait, et qui ont voulu voir le doigt de Dieu là-dedans. Ma pauvre fille!

Et reportant les yeux sur Marthe, elle lui dit d'un ton presque suppliant :

— Oh! laissez-moi vous regarder!

Cette fois, Marthe se laissa regarder sans éprouver d'embarras.

La mère lui cachait la rivale maintenant.

— Marthe, dit la marquise, j'ai juré une première fois de faire votre bonheur; je renouvelle ce serment sur le médaillon de ma fille!

X

QUE DIT VOLTAIRE?

Les trois cent mille livres de Louis XV avaient produit un très-bon effet parmi le peuple.

Ce désert s'était accommodé de cette goutte d'eau.

On exalta la générosité du monarque.

Les curés de Paris furent particulièrement flattés d'avoir été choisis par le roi pour la distribution de cet argent. Aussi ne lui épargnèrent-ils pas les éloges dans les sermons qui eurent lieu partout à cette occasion. L'argent appelle l'encens.

Louis XV en eut pour ses cent mille écus.

A l'église de Saint-Pierre-des-Arcis, le curé, dans son exhortation, rendit compte en ces termes des aumônes faites au nom du roi :

« L'humble et timide indigence qui n'ose paraître, aussi bien que la pauvreté qui ne rougit pas d'être con-

nue, ont également été admises à la participation des bienfaits d'un prince si digne d'être aimé... »

A l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré, le père Hubert s'écria :

« Louanges éternelles vous soient rendues, Seigneur ! Du haut des cieux vous avez envoyé vos anges pour couvrir de vos ailes celui que vous protégez comme votre fils et que nous chérissons comme notre père ! »

A l'église de Saint-Séverin, le curé provoque les aveux de Damiens :

« Conjurez Dieu, mes frères, de briser la dureté du cœur du criminel, de lui donner la force de confesser toute l'énormité de son péché. »

Mais le plus bel élan d'éloquence part de l'âme et de la poitrine du père Bernard, le prédicateur de l'église de Saint-Jean-en-Grève :

« Hélas ! un prince aimable, à qui Dieu a donné en partage toute la douceur de David, s'est vu sur le point de périr comme le cruel Saül, de la main du perfide Amalécite ! Grâces immortelles vous soient rendues, ô mon Dieu ! d'avoir émoussé la pointe du glaive parricide ! Vous nous aimez encore malgré tous nos crimes, puisque vous avez veillé à la conservation d'une tête si chère ; un Titus était-il destiné à éprouver le sort des Nérons ?... Allons, mes frères, allons en foule au pied des autels faire une sainte violence au père des miséricordes ; conjurons-le de prolonger une vie à laquelle notre bonheur est attaché. Que l'Eternel retranche de nos jours, s'il le faut, pour ajouter à ceux d'un si bon roi ! Que Louis règne sur nos têtes ; qu'il fasse les délices de la France jusques à l'âge le plus avancé ; qu'il n'aille que comblé d'années et de bonnes œuvres prendre possession de cette patrie bien-heureuse où Charlemagne et Saint-Louis l'attendent ! »

On croit rêver!

Et cependant on ne rêve pas.

C'est bien de Louis XV qu'il s'agit.

Ce digne successeur de Saint-Louis, ce descendant de Charlemagne, c'est lui.

Gardons notre sérieux.

Ou plutôt, comme contre-poids à cet enthousiasme, consultons le Journal intime de l'avocat Barbier, qui écrivait chaque soir ce qu'il avait vu et entendu pendant la journée.

C'est là seulement, c'est dans les documents particuliers — qui nous sont parvenus plus tard — qu'on peut chercher quelques-unes des variations de l'opinion publique et surprendre l'attitude du peuple.

Quant aux renseignements officiels, ils manquaient absolument. *La Gazette de France* se taisait, *Le Mercure* se taisait; et tous deux avouaient ingénument, à quelques semaines de là, que le silence leur avait été ordonné par la cour.

Le peuple, à qui l'on ne demande jamais son avis sur les affaires de l'Etat, — et qui le donne toujours, — le peuple était tourmenté du besoin de trouver un motif à l'acte de Damiens, un motif et des complices.

Sur le premier moment, il n'avait pas hésité à charger les jésuites, et il s'était porté au collége Louis-le-Grand en manifestant l'intention d'y mettre le feu.

Aux autres maisons de jésuites il s'était contenté d'accrocher des placards.

Les pères n'étaient rien moins que rassurés.

« On a trouvé des affiches à la porte du Luxembourg qui sont si affreuses contre le roi que ceux même qui les ont lues n'ont pas osé les retenir... »

Et l'avocat Barbier, effrayé, craint d'en écrire davantage.

Au milieu de cette oppression et de cette agitation, on se demande ce que dit Voltaire, le grand journaliste de cette époque, l'homme dont les lettres valaient des bulletins.

« Que dit Voltaire? » est le mot qui revient le plus souvent aux lèvres lorsqu'on feuillette l'histoire du 18e siècle.

Voltaire était alors à Mourion, par Pontarlier, dans une retraite assez sauvage, où il passait son temps à jouer le Lusignan de *Zaïre* devant des Suisses ébahis, qui ouvraient des bouches grandes comme le lac de Genève et qui l'applaudissaient avec des bras en bois blanc.

Il ne sut l'attentat de Damiens que huit jours après, c'est-à-dire le 13 janvier. « J'apprends dans le moment, et assez tard, cette abominable nouvelle, écrit-il à Thiriot. Quoi! dans ce siècle! Quoi! dans ce temps éclairé, au milieu d'une nation si polie, si douce, si légère, un Ravaillac nouveau! Voilà donc ce que produiront toujours des querelles de prêtres! »

Voltaire demanda des renseignements à chacun, à Cideville, à d'Alembert, à Richelieu: « Qu'est-ce que c'est que ce chien enragé d'Arras, ce malheureux convulsionnaire de Saint-Médard, ce forcené idiot, ce sot monstre, qui croit tuer un roi de France avec un canif à tailler des plumes? »

Il n'en revient pas, cela le confond. « En France on est fou, dit-il à M. Vernes, et vous voyez qu'il y a des fous furieux. Les jésuites ont à se plaindre que celui-ci ait été sur leur marché. »

Bientôt il arrive à Voltaire, de tous les côtés, plus de « cinquante » relations; il les débrouille, il les compare, il les commente, il en tire ses conclusions.

Il écrit au duc d'Uzès : « Qu'on parcoure l'histoire des

assassins chrétiens, et elle est bien longue, on verra qu'ils ont eu tous la Bible dans leur poche avec leur poignard, et jamais Cicéron, Platon, ni Virgile. »

Mais le mobile du crime échappe à Voltaire, comme il devait échapper à tout le monde.

D'Alembert n'est pas plus avancé que lui. D'Alembert répond à Voltaire : « Le malheureux assassin n'a point parlé ; il persiffle ses juges et ses gardes... Il y a là un mystère d'iniquité effroyable *dont on ne saura jamais les vrais auteurs*. »

Ce mot de d'Alembert résume le sentiment de tous ses contemporains.

Mais il ne saurait satisfaire complétement nos lecteurs.

Aussi les engageons-nous à nous suivre encore pendant quelque temps, s'ils veulent pénétrer une partie de ce mystère.

XI

LA MESSE D'ACTIONS DE GRACES

On était au matin du jour où Louis XV devait entendre la messe d'actions de grâces dans la chapelle de son château. Il avait été décidé que cette cérémonie aurait lieu avec la plus grande pompe. Il s'agissait de frapper à la fois les esprits, les cœurs, les yeux, les oreilles. Toute la famille royale, tous les ministres, toute la cour devaient y paraître.

Il était huit heures lorsque Lebel entra doucement dans la chambre à coucher du roi.

Louis XV, depuis le 5 janvier, avait continué à habiter Versailles.

Sa chambre à coucher était relativement assez simple. Deux toiles radieuses de Van Dyck — son propre portrait et celui du marquis d'Ayton, — en faisaient le principal ornement.

Lebel, suivi des garçons de chambre, alla aux volets et

les ouvrit sans bruit. Il fit remettre du bois dans la cheminée, et se dirigea vers l'alcôve.

— C'est toi, Lebel? murmura le roi.

— Oui, sire.

L'étiquette avait considérablement baissé sous Louis XV.

Ce n'était plus le premier gentilhomme qui ôtait le bonnet de nuit.

Ce n'était plus le grand chambellan qui présentait les mules et la robe de chambre.

Ce n'était plus le grand-maître de la garde-robe qui tirait la camisole de nuit par la manche droite, — et le premier valet de garde-robe par la manche gauche.

Toutes ces fonctions, excepté dans les jours de grand cérémonial, étaient échues au premier valet de chambre et aux valets de quartier.

C'était lui qui apportait sur un plateau de vermeil la serviette mouillée avec laquelle le roi se lavait préalablement le visage en attendant les soins plus compliqués de son barbier.

C'était lui enfin, — et non plus les princes du sang, — qui donnait la chemise.

Attendait-il, comme du temps du grand roi, pour adresser la parole à Sa Majesté, qu'elle eût fait le signe de la croix?

Il est permis d'en douter.

Toutefois il y avait plusieurs minutes que Lebel s'acquittait silencieusement de son emploi, lorsque Louis XV, après de nombreux bâillements, lui demanda d'une voix indifférente :

— Fait-il toujours aussi froid?

— Toujours, sire, répondit Lebel.

— C'est drôle! dit le roi au bout de quelques secondes

de silence; je n'ai aucune idée de ce que c'est que le froid...

— La journée promet néanmoins d'être fort belle, reprit le valet de chambre; le soleil semble vouloir, lui aussi, fêter le rétablissement de Votre Majesté.

— Le soleil est un flatteur, comme les autres, dit le roi en se traînant jusqu'à son fauteuil.

On commença à l'habiller.

Lebel lui offrit à choisir entre plusieurs paires de bas de soie.

Louis XV fut longtemps à se décider.

Pendant qu'on le chaussait, le valet de chambre lui dit :

— Sa Majesté demande-t-elle *la première entrée?*

La première entrée se composait des intimes, des confidents.

— Pas encore, dit le roi.

— Comme il plaira à Votre Majesté.

— Dis-moi, Lebel?

— Sire?

— Crois-tu aux rêves?

— C'est selon, sire, répondit le valet de chambre.

— Selon quoi?

— Selon la nature des rêves?

— Notre chère marquise de Pompadour y croit absolument, reprit le roi; elle prétend qu'elle y lit toutes sortes de présages et d'avertissements.

Lebel qui, dans cet instant, attachait au roi ses jarretières de diamants, releva la tête pour dire :

— Votre Majesté a fait un rêve, je le parierais.

— Tu ne te trompes, pas, Lebel.

— Est-ce que cela ne vous arrive pas fréquemment, sire?

— Ma foi! non; je dors bien ou mal, mais je rêve peu.

— Et Votre Majesté a rêvé cette nuit, par extraordinaire.

— Par extraordinaire, comme tu dis, Lebel... ou plutôt, je n'ai pas rêvé, non, cela est trop fatigant : j'ai vu quelqu'un en rêve.

— Voilà tout, sire?

— Voilà tout.

— Alors, c'est simplement une apparition, dit Lebel.

— Oh! mon Dieu, pas davantage, dit le roi; mais cette apparition est revenue plusieurs fois dans la nuit. Ne trouves-tu pas cela singulier?

— Cela dépend du genre de l'apparition, répliqua Lebel; si Votre Majesté daigne me dire qu'elle est la personne...

— Tu la connais fort bien, parbleu!

— Je la connais?

— Certainement, dit le roi; c'est cette jeune fille de là-bas... du château de Frivolité... tu sais bien...

Lebel, que ce souvenir importunait, fit la sourde oreille.

— Veuillez me tendre l'autre jambe, sire, dit-il.

— Comment la nommes-tu? demanda Louis XV.

— Je ne m'en souviens plus, répondit le valet de chambre; tant de jeunes filles ont eu l'honneur d'être remarquées par Votre Majesté!... A présent, la veste, sire...

Mais Louis XV avait conservé les exigences de l'enfant; il ne lâchait pas facilement une idée qu'il avait adoptée.

— Je veux que tu te souviennes de celle-ci, dit-il à

Lebel avec la froide tranquillité qui lui était particulière et qui donnait le frisson à ses interlocuteurs.

— En vérité, sire...

— Voyons, c'était une jeune fille d'Arras, fort bien née, autant que je me le rappelle, et qui s'appelait... Aide-moi donc... qui s'appelait?...

— M[lle] de Crespy, je crois, dit Lebel avec effort.

— Tu crois très-justement, repartit le roi; M[lle] de Crespy, c'est cela. Elle avait dix huit ans environ, une beauté resplendissante... et une distinction naturelle, dont je fus immédiatement frappé.

— Ainsi, c'est M[lle] de Crespy qui a eu l'honneur d'apparaître cette nuit à Votre Majesté?

— Elle-même.

— Si j'ai bonne mémoire, dit Lebel, M[lle] de Crespy n'en est pas à sa première apparition, car vous m'avez déjà entretenu d'elle, sire.

— J'y pense, en effet, quelquefois.

— Souvent même.

— Oui, souvent, Lebel, plus souvent que je ne voudrais. Sais-tu qu'il est vraiment dommage que cette jeune personne ait fini d'une manière si tragique?

Lebel faisait la sourde oreille.

— Je sens que je l'aurais aimée, continua le roi.

— Votre Majesté ferait bien de chasser ce souvenir, dit le valet de chambre.

— Je ne demande pas mieux; mais tu vois, c'est lui qui me poursuit.

— Vous ne pouvez cependant pas, sire, demeurer épris d'un fantôme.

— Un fantôme... c'est cela, dit le roi, je suis poursuivi par un fantôme!...

— Sire, prononça respectueusement le valet de cham-

bre, l'heure avance; Votre Majesté ne sera pas prête pour son grand lever... Votre barbier est à la porte.

— Qu'il entre, dit le roi.

Mais pendant quelque temps encore Louis XV resta pensif et inquiet.

— Pourquoi les rois de France n'ont-ils plus, comme autrefois, des devins et des astrologues attachés à leur personne? dit-il; je saurais peut-être aujourd'hui ce que signifie cette apparition.

Lorsque Louis XV fut rasé, coiffé et poudré, il se leva, et secouant sa tête d'où s'échappa un nuage odorant :

— Laissez entrer! dit-il.

Les huissiers ouvrirent à deux battants, et le flot des courtisans se précipita dans la chambre royale.

. . . .

Une heure après, un éblouissant cortége, comme il en naît sous la pointe exquise de Moreau le jeune, traversait la grande galerie des glaces pour se rendre à la chapelle.

La reine, toujours souffrante et timide, s'était fait excuser. Depuis longtemps elle n'entendait plus la messe que dans son oratoire.

Louis XV venait le premier, glissant plutôt que marchant, selon son habitude, appuyé nonchalamment au bras du dauphin.

Une légère pâleur, à laquelle l'artifice n'était certainement pas étranger, communiquait à ses traits ce qu'on appelle un air intéressant, — l'air d'un roi qui relève d'assassinat.

Quant au dauphin, c'était ce prince insignifiant, sans charme, à la démarche lourde, à l'embonpoint précoce.

La dauphine et Mme Adélaïde venaient après.

Mme Adélaïde! la plus bizarre, la plus impétueuse, la plus altière jeune fille qui ait rempli un palais de ses caprices, de ses fantaisies et de ses colères!

Ensuite, confondus, au hasard, pêle-mêle, ministres, chambellans, pages, gentilshommes de la chambre et gentilshommes ordinaires, grands écuyers et écuyers cavalcadours, maison du roi et maison de mesdames, chevaliers d'honneur et dames d'atours, aumôniers et portemanteaux, grands veneurs, grands louvetiers, grands fauconniers, capitaines des levrettes, etc.

De chaque côté de la galerie, il y avait une double et triple rangée de spectateurs et de spectatrices, — noblesse d'épée et de robe, noblesse de finance aussi. Et celle-là n'était pas au dernier rang.

Au milieu de cette haie, Louis XV allait lentement, distribuant des regards que l'on quêtait, qu'on se disputait.

Lorsqu'il aperçut la marquise de Pompadour parmi le public, auquel elle avait eu le bon goût de se mêler, il eut un sourire.

Mais presque aussitôt il pâlit.

Entre la marquise de Pompadour et Mme du Hausset, il avait vu une jeune fille dont la tête s'avançait en dehors de la haie, et dont les grands yeux dilatés se fixaient sur lui étrangement.

Le roi crut que son rêve se continuait, car dans cette jeune fille il reconnut son apparition de la nuit.

Il imprima une saccade au bras du dauphin comme pour s'assurer qu'il était bien éveillé.

En même temps il accéléra sa marche.

La jeune fille continuait à le regarder éperdument; et lui, hagard, terrifié pour la première fois de sa vie, il subissait la fascination de ce regard.

Au moment où il passa devant elle, elle chancela, tendit les bras et s'évanouit...

Louis XV fit un pas vers elle en s'écriant :

— Mlle de Crespy !

— Mlle de Crespy ! répéta immédiatement une voix, celle de la marquise de Pompadour.

On s'empressa autour de la jeune fille.

Mme Adélaïde, dont l'imagination s'exaltait promptement, s'était approchée une des premières.

— Adélaïde, lui dit le roi en cherchant à recouvrer son calme, faites transporter mademoiselle dans vos appartements, je vous prie.

Et Louis XV reprit sa route vers la chapelle.

Le cortége le suivit, fleuve pailleté roulant l'or, le satin et les dentelles, à travers la galerie des glaces...

Cet incident, qui n'avait duré que quelques secondes, n'avait été remarqué que d'un petit groupe.

A peine si l'on s'interrogea à demi-voix.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Une jeune fille qui s'est trouvée mal, dit-on.

Seule, la marquise de Pompadour était restée pétrifiée et comme changée en statue.

— Mlle de Crespy ! répéta-t-elle au bout d'un moment.

Cependant la jeune fille ne revenait pas à elle.

— Comme elle est pâle ! dit une des dames qui l'avaient reçue dans ses bras.

— Elle est bien belle ! dit Mme Adélaïde ; ne trouvez-vous pas, madame ? ajouta-t-elle en se tournant vers la marquise de Pompadour.

Celle-ci suffoquait.

— Attendez ! la voici qui fait un mouvement, reprit Mme Adélaïde.

Marthe, en effet, commençait à reprendre ses sens.

Dès qu'elle rouvrit les yeux, ce fut pour murmurer :

— Le roi... où est le roi?

Puis, regardant autour d'elle avec égarement, elle rencontra les yeux de la marquise.

— Oh! fit-elle en couvrant sa figure de ses deux mains.

Ce mouvement n'échappa pas à la clairvoyante Adélaïde.

S'adressant à deux de ses dames d'honneur, Mme de Narbonne et Mme de Castries :

— Veuillez, leur dit-elle, accompagner mademoiselle dans ma chambre à coucher, et ayez les plus grands soins d'elle.

— Pardon, madame... dit la marquise de Pompadour dont la voix tremblait.

— Que me voulez-vous, madame la marquise? dit Adélaïde.

— Mademoiselle... mademoiselle de Crespy habite chez moi.

— Eh bien! elle habitera chez moi à présent.

— Cela ne se peut pas ! s'écria involontairement la marquise.

— Pourquoi donc? dit Mme Adélaïde avec hauteur; telle est la volonté de mon père.

— Mais...

— Quoi encore, madame?

— C'est que vous ne savez pas... c'est que Votre Altesse ignore...

— Je n'ai rien à savoir, je n'ai qu'à me conformer aux ordres du roi, dit Adélaïde.

La marquise était hors d'elle-même.

Marthe plus morte que vive, n'osait regarder.

—Tenez, dit Mme Adélaïde qui l'observait, la pauvre

enfant est sur le point de tomber de nouveau en défaillance... Il faut se hâter... Mesdames, conduisez-la promptement dans ma chambre.

La marquise de Pompadour tenta un dernier effort.

Cette fois ce fut sur Marthe elle-même.

— Mademoiselle... mademoiselle de Crespy! dit-elle en accentuant ce nom.

Marthe resta muette.

— Ne voulez-vous pas revenir chez moi? dit la marquise.

— Oh! non! dit Marthe avec effroi.

— Vous voyez bien, dit Mme Adélaïde. Allez, mademoiselle, je vous rejoindrai après la messe.

Marthe s'éloigna.

— Elle est intéressante, dit Mme Adélaïde à la marquise de Pompadour, immobile de rage; c'est votre protégée?

— Oui, ma protégée, répliqua celle-ci.

— Je vous en fais mon compliment, madame.

— Votre Altesse est trop bonne.

— Je veux aussi m'intéresser à elle, reprit Mme Adélaïde, c'est qu'elle est vraiment très-belle... très-belle.

Elle se retourna vers les dames de compagnie qui étaient restées auprès d'elle, et leur dit gracieusement :

— Allons à la chapelle.

C'était, comme nous l'avons dit, une figure extrêmement curieuse et originale que Mme Adélaïde.

Elle avait tout le feu, toute l'âme, toute l'énergie, tout l'esprit qui manquaient à son père et à sa mère. Elle en avait donné et elle en donnait tous les jours maint exemple.

Adélaïde n'avait que onze ans, raconte Richelieu, lors-

que la guerre fut déclarée à l'Angleterre. Elle prit quelques louis et se disposa à sortir du palais.

— Où allez-vous, madame? lui demanda-t-on.

— Je vais me mettre à la tête de l'armée, répondit-elle.

— Pourquoi faire?

— Pour amener l'Anglais aux pieds de papa roi.

— Mais comment?

— Oh! je sais l'histoire de Judith! répondit-elle; j'attirerai les lords à moi et je les tuerai tous l'un après l'autre.

Elle apportait à tout ce qu'elle entreprenait une extraordinaire furie.

Ce fut ainsi qu'elle se mit à apprendre la musique.

C'était trop peu pour elle : Adélaïde voulut jouer de tous les instruments sans distinction. Elle apprit à la fois la harpe, le violon, le clavecin, la flûte, la guimbarde, — et même le cor de chasse.

On a quelque peine à se représenter une princesse du sang donnant du cor à pleins poumons.

Rarement, je le répète, une pareille figure est apparue à la cour de France. Elle avait été jolie, mais sa fraicheur ne dura pas longtemps. Le sang afflua tout à coup à son visage. De rose qu'elle était elle devint rouge. Ses portraits lui donnent une expression farouche, tragique même; — et cependant elle ne fit jamais de mal à personne.

Elle avait voulu loger auprès de son père. Il fallut qu'il y consentît. On lui fit un appartement de trois pièces communiquant avec le cabinet du roi.

Louis XV y venait souvent; elle était sa préférée.

Adélaïde n'aimait pas la marquise de Pompadour; cela se comprend. Enfant gâtée, enfant terrible, elle

avait de ces mots caractéristiques et qui restaient. Elle appelait la reine : « Maman sainte », et Mme de Pompadour : « Maman cateau. »

Du reste, un grand cœur, un sens très-droit à travers ses boutades.

Telle était la singulière et puissante personne avec laquelle la marquise de Pompadour allait se trouver en lutte.

XII

TRENTE ET QUARANTE

Aussitôt après la messe d'actions de grâces, la marquise de Pompadour était rentrée chez elle, suivie de Mme du Hausset.

Elle avait besoin de réfléchir sur l'événement extraordinaire et imprévu qui venait de se passer sous ses yeux.

A peine débarrassée du superflu de sa toilette, elle se jeta dans un fauteuil.

— Eh bien! du Hausset, qu'en dites-vous?

— Madame la marquise me voit stupéfaite, répondit la femme de chambre.

— Cette petite fille était Mlle de Crespy! L'eût-on jamais supposé?

Puis lançant tout à coup un clair regard sur Mme du Hausset :

— Si vous m'aviez trompée cependant! si vous étiez de complicité avec elle?

— Oh! madame, vous ne le supposez pas! s'écria Mme du Hausset.

— C'était à vous cependant qu'elle était recommandée.

— Madame la marquise fait erreur; cette personne s'est recommandée à moi, ce qui est bien différent, en empruntant le nom respectable des Boismare.

— Tant de fourberie! murmura Mme de Pompadour.

Elle reprit :

— Vous ne l'avez pas suffisamment interrogée; on n'accueille pas de la sorte la première venue; votre imprudence est manifeste.

— Madame la marquise m'accuse injustement, dit la femme de chambre; je n'ai pu causer qu'un quart d'heure avec cette étrangère. A mon retour, je l'ai retrouvée en conversation réglée, presque intime, avec madame la marquise. Pouvais-je croire...

— Et moi, pouvais-je me méfier...

— Ensuite, madame la marquise a paru tellement émue par la ressemblance de cette personne avec...

— Oh! s'écria la marquise.

— C'était avec tant d'enthousiasme que vous parliez d'assurer son sort, qu'il m'eût paru déplacé de faire intervenir mes doutes en ce moment.

— Vos doutes? répéta la marquise, vous en aviez donc?

— Comment n'en aurais-je pas eu? dit Mme du Hausset; tout était bizarre dans l'attitude et dans le langage de Mlle de Boismare... ou plutôt de Mlle de Crespy.

— C'est vrai.

— Sa contrainte devant les témoignages de votre intérêt était visible; elle semblait repousser vos bienfaits

ou ne les accepter que malgré elle et comme pour arriver à son but.

— Son but? répéta sourdement la marquise de Pompadour; ah! nous le connaissons maintenant! Avez-vous vu avec quelle sollicitude le roi s'est avancé vers elle au moment de son feint évanouissement?

— Madame la marquise s'exagère un simple mouvement d'intérêt.

— Non... j'ai appris à ne pas m'y tromper, ma chère du Hausset; le roi aime M[lle] de Crespy comme M[lle] de Crespy aime le roi.

— Dans tous les cas, cela ne saurait être qu'un caprice, dit la femme de chambre à bout de consolations.

— Qui peut déterminer la durée d'un caprice de Louis XV! soupira M[me] de Pompadour.

Elle avait autorité pour parler ainsi.

— Une seule chance me reste, dit la marquise de Pompadour.

— Laquelle?

— Le roi, ce matin, à son lever, m'a fait avertir par M. de Bernis qu'il viendrait ici, après le grand couvert, faire sa partie, comme autrefois, avec mes hôtes habituels.

— Ah! madame, tout est sauvé! s'écria la femme de chambre.

— C'est ce matin que le roi a parlé ainsi.

— Eh bien?

— D'ici à ce soir il peut changer d'idée, dit la marquise.

— Le roi voudra tenir sa parole.

— L'homme y manquera.

Cette journée parut un siècle à M[me] de Pompadour.

Le soir venu, elle fit des efforts prodigieux pour dissimuler son accablement à ses intimes.

Néammoins sa préoccupation perçait par intervalles; sa gaieté avait quelque chose de convulsif. Elle répondait tout de travers aux paroles qu'on lui adressait, ce qui provoquait les éclats de rire de Mme de Mirepoix.

Il vint un moment où sa distraction fut tellement visible que la maréchale finit par lui dire :

— Ah ça! ma chère amie, qu'est-ce que vous avez donc ce soir?

— Rien, je vous assure.

— Mais si, répliqua Mme de Mirepoix; vous ne tenez pas en place, vous répondez blanc pour noir; vous avez quelque chose bien certainement.

L'abbé de Bernis intervint avec un air de finesse.

— Je crois, dit-il, savoir ce qui préoccupe Mme la marquise de Pompadour.

— Vous, mon gros abbé?

— Moi, ma petite maréchale.

— Oh! dites-nous cela, monsieur de Bernis! s'écrièrent les autres femmes.

— Mme la marquise attend une visite, prononça-t-il.

— L'abbé! je vous défends de parler, dit vivement Mme de Pompadour.

— Une visite qui...

— L'abbé? taisez-vous! continua-t-elle en le menaçant du doigt.

— Une visite dont...

— L'abbé!

— Une visite enfin.

Tout le monde devina et sourit discrètement.

La marquise était au supplice.

Pour détourner la conversation :

— Voyons, M. de Bernis, dit-elle, au lieu de nous débiter des contes, ne préférez-vous pas dire une antienne au tapis vert?

— Avec plaisir, marquise, répondit-il; va pour le roi David... en attendant l'autre.

— Oh! vous êtes insupportable!

Et la marquise se tournant vers la femme de chambre, lui dit :

— Du Hausset, faites donner la table de brelan et deux sixains.

— A quoi jouons-nous? demanda le prince de Soubise.

— Au trente et quarante, comme d'habitude, dit Mme de Pompadour.

— Oui, ajouta la maréchal de Mirepoix; ce jeu n'exige pas grande attention des pontes, et l'on peut causer.

— Prenez place, mesdames, fit la marquise.

— Qui est-ce qui donne? dit l'abbé de Bernis.

On mêlait les cartes.

— Etiez-vous à la messe d'actions de grâces? demanda Mme d'Amblimont à son voisin M. de Chalabre.

— Oui, sans doute, madame.

— Avez-vous remarqué comme Sa Majesté porte magnifiquement sa convalescence? On dirait qu'elle a rajeuni, en vérité.

— Je commencerai si vous voulez, dit l'abbé de Bernis.

— Non, non, l'abbé, vous passez trop, répondit Mme de Mirepoix; vous nous ruineriez tout de suite.

— Moi, dit M. de Gontaut, je n'ai pu assister à cette messe, à mon grand regret. J'étais à Paris, d'où je suis revenu depuis deux heures seulement.

On fit les honneurs de la main à la marquise.

M. de Gontaut continua :

— A propos de cette messe, qu'est-ce que c'est donc qu'un incident dont on m'a parlé tout à l'heure?

— M. de Gontaut, soyez au jeu, dit la marquise.

— J'y suis, madame.

— Je sais ce que vous voulez dire, répliqua M. de Saint-Florentin : une jeune fille qui a été prise de syncope...

— Les maudites cartes ! s'écria la marquise de Pompadour.

— Mais non, dit avec étonnement la maréchale de Mirepoix qui était placée à côté d'elle.

— Cela n'a pas eu de suite ? reprit M. de Gontaut.

— Quoi ? fit M. de Saint-Florentin.

— Cette syncope.

— Oh ! pas du tout !

— Je fais mon paroli, dit la marquise.

— Comme vos mains sont tremblantes, ma chère ! murmura la maréchale.

— Un peu de fièvre...

Sans se douter des tortures dont il était la cause, M. de Gontaut continua avec la même insouciance :

— Dit-on quelle est cette jeune personne ?

— C'est la première fois qu'elle paraît à la cour, répondit M. de Chalabre.

— On ne la connaît pas, ajouta le prince de Soubise. A qui la main ?

— Permettez ! dit le comte de Saint-Florentin, Mme la marquise la connaît, elle.

— Comment cela ? reprit M. de Gontaut.

— Messieurs, messieurs, vous abandonnez le jeu ! s'écria la marquise.

— Paroli ! dit l'abbé de Bernis.

— Toujours la figure ! murmura le prince de Soubise ; la fortune est contre moi.

Il interpella M. de Saint-Florentin :

— Vous dites, comte, que la jeune fille de ce matin...

— Je dis que Mme la marquise peut mieux que personne nous renseigner sur elle...

— Trois louis !

— ... puisqu'elle l'a logée chez elle pendant deux jours.

— Bah ! s'écria-t-on.

— N'est-ce pas la vérité, madame ? dit le comte de Saint-Florentin.

— Moi !... que voulez-vous dire ? balbutia la marquise qui laissa tomber ses cartes.

La maréchale de Mirepoix se pencha vers elle et lui dit à l'oreille :

— Observez-vous, ma chère amie, vous allez vous compromettre.

— Banquo ! fit au même instant l'abbé de Bernis.

— J'étouffe ! murmura la marquise de Pompadour.

— Madame se trouve mal ! s'écria Mme du Hausset en s'élançant.

— Oui... oui... dit la marquise.

Le jeu fut interrompu.

— De l'air ! s'écrièrent les femmes.

On transporta la marquise sur une bergère, où on lui prodigua les sels anglais ainsi que les gouttes d'Hoffmann et de la générale Lamothe.

— C'est le jour aux évanouissements, murmura M. de Saint-Florentin.

— Au nom du ciel, taisez-vous, monsieur le comte ! dit à demi-voix Mme du Hausset en passant à côté de lui.

— Bah ! pensa-t-il, comme frappé d'une révélation.

La marquise, revenue à elle, se sentit incapable de continuer à jouer son rôle.

Elle dut se retirer dans ses appartements, suivie de Mme du Hausset.

Ses amis restèrent encore pendant quelque temps au salon, afin d'avoir de ses dernières nouvelles, et aussi pour s'entretenir de cet incident.

Tous furent d'accord pour attribuer le malaise de la marquise à la conversation entre M. de Gontaut et M. de Saint-Florentin.

Et les commentaires d'aller.

Au moment du départ, la maréchale de Mirepoix s'approcha de M. de Bernis et lui dit :

— Mon cher abbé, pour un homme politique que vous êtes ou que vous deviendrez... vous avez commis ce soir une grosse maladresse.

— En faisant quoi?

— En annonçant trop prématurément la visite du roi.

— Je m'en suis aperçu, madame la maréchale, répondit l'abbé avec un soupir; on fait des écoles à tout âge... Mais qui est-ce qui pouvait prévoir que le roi ne viendrait pas?

— Qui? dit Mme de Mirepoix, moi!

— Vous, madame?

— Certainement.

— Et sur quoi basiez-vous cette prévision? demanda l'abbé.

— Parce que je me trouvais non loin du roi lorsque cette jeune fille, dont parlait tout à l'heure M. de Gontaut, est tombée en syncope.

— Diable!

— L'abbé!... murmura la maréchale en le rappelant à un vocabulaire plus orthodoxe.

— Pardon, le trouble... je voulais dire : ô Dieu!

— A la bonne heure! vous voilà rentré dans votre caractère.

— Quel caractère? j'en ai deux : celui d'abbé et celui de poète.

— Vous avez dit : O Dieu ! C'est l'abbé qui a parlé.

— Non pas ! c'est le poète, car j'ai voulu dire : O Dieux !

XIII

ENTRE JEUNES FILLES

La maréchale de Mirepoix avait deviné juste, comme elle devinait si souvent.

Louis XV n'était pas revenu chez la marquise de Pompadour parce qu'il avait revu Mlle de Crespy.

Mmes de Narbonne et de Castries avaient conduit la jeune fille dans l'appartement de Mme Adélaïde.

Il s'écoula un temps assez long avant que celle-ci pût venir l'y rejoindre.

Marthe eut tout le loisir de réfléchir sur l'étrangeté de sa situation. Elle avait revu le roi, et elle n'avait pu soutenir sa vue. Néanmoins elle était satisfaite. Elle éprouvait cet âcre bonheur qui accompagne la réalisation des désirs coupables.

Qui sait? Elle le reverrait peut-être...

Ce fut au milieu de ces réflexions que Mme Adélaïde la trouva.

Marthe se leva respectueusement à son approche.

— Je vois avec plaisir, mademoiselle, que vous êtes tout à fait remise, dit Adélaïde.

— Combien vous êtes bonne, madame !

— Je ne fais qu'obéir aux instructions de mon père... Il paraît s'intéresser beaucoup à vous.

— Madame... murmura Marthe en rougissant.

— Il vous a nommée, continua Adélaïde, sa mémoire est merveilleuse; il nous en a donné maintes fois des exemples surprenants.

— En vérité...

Les deux jeunes filles se sentaient mutuellement embarrassées.

L'une brûlait d'interroger.

L'autre tremblait d'être interrogée.

— C'est singulier! reprit Mme Adélaïde cherchant une entrée en matière ; je ne me rappelle pas vous avoir vue à la cour.

— C'est la première fois que j'y viens.

— Ah!

Adélaïde n'osa pas lui demander à brûle-pourpoint où elle avait vu le roi, puisqu'elle n'était jamais venue à Versailles.

Elle prit un détour.

— Vous connaissez beaucoup Mme la marquise de Pompadour? lui dit-elle.

— Un peu, répondit Marthe.

— Elle vous protége ?

— A ce qu'elle dit.

— L'aimez-vous bien, la marquise? fit Adélaïde avec un accent légèrement moqueur.

— Si j'aime Mme de Pompadour ? répéta Marthe.

Elle fit rapidement un geste de tête négatif.

— Ah! tant mieux! s'écria Adélaïde; moi, je ne peux pas la souffrir.

— Vous, madame?

— Elle me le rend bien, d'ailleurs... Oh! la vilaine femme! C'est elle qui est la cause de tous nos malheurs!

Alors se posant résolûment devant Marthe :

— Ecoutez, dit Adélaïde : voulez-vous que nous nous liguions toutes deux contre la marquise?

— Oh! murmura Marthe effrayée.

— Le voulez-vous?

Marthe ne répondit pas.

— Ah! oui, je vous comprends, dit Adélaïde d'un ton amer; vous n'avez pas confiance en moi. Je suis une princesse. Personne ne veut être mon amie.

— Madame, vous vous méprenez sur mes sentiments! répliqua vivement Marthe.

— Alors, vous acceptez ma proposition?

— Je ne peux pas être ingrate envers Mme de Pompadour... Elle m'a accueillie, elle m'a offert un asile...

Adélaïde haussa les épaules.

— Si Mme de Pompadour pouvait vous écraser du pied aujourd'hui, elle le ferait sans pitié! dit Adélaïde.

— Le croyez-vous, madame?

— Vous n'avez pas, à l'heure qu'il est, de plus mortelle ennemie que la marquise.

En ce moment, une femme de chambre se montra.

— Qu'y a-t-il? demanda Adélaïde.

— Madame, le roi envoie prendre des nouvelles de Mlle de Crespy.

— Par qui?

— Par le premier valet de chambre.

— Faites entrer, dit Mme Adélaïde.

Lebel parut sur la porte.

A son aspect, Marthe poussa un cri d'horreur.

— Oh ! cet homme !... s'écria-t-elle en reculant.

— Vous connaissez M. Lebel ? dit Adélaïde surprise.

Ce fut une lueur pour elle.

Lebel demeurait immobile et calme en apparence. Mais à sa pâleur et à la contraction de ses sourcils on devinait les émotions qui l'agitaient.

Il prit la parole :

— Mademoiselle de Crespy veut-elle bien me dire ce que je dois répondre à Sa Majesté ?

Marthe était tombée sur une chaise.

De la main elle semblait éloigner ce messager odieux.

Adélaïde les examinait tous les deux.

— Dites à Sa Majesté, répondit Mme Adélaïde, que Mlle de Crespy est encore un peu souffrante.

— Il suffit, madame, dit Lebel.

Cependant il continuait de rester à la même place.

Son attitude offrait un mélange d'humilité et de tristesse.

— Vous avez entendu, monsieur ? reprit la fille de Louis XV.

— Oui, madame, dit-il.

— Alors, qu'attendez-vous ?

— Madame me permettra-t-elle d'adresser en sa présence une supplique à Mlle de Crespy ?

— Faites, monsieur Lebel, si du moins Mlle de Crespy y consent.

Marthe, doublement interpellée, eut un de ces mouvements qui indiquent la résignation plutôt que le consentement.

— Je sais trop, dit Lebel, que j'ai encouru le ressentiment de Mlle de Crespy ; mais quelques torts que j'aie eus envers elle, ils sont aujourd'hui cruellement expiés, je vous assure.

— Expliquez-vous, dit Mme Adélaïde.

— Sa Majesté vient de me signifier à l'instant même mon congé.

— A vous, M. Lebel ?

— A moi, madame ; je m'acquitte en ce moment de ma dernière commission.

Ces paroles furent prononcées d'un air navré.

Elles laissèrent parfaitement indifférente Mme Adélaïde, qui professait, ainsi qu'un grand nombre de gens, un mépris absolu pour le premier valet de chambre de Louis XV.

— Eh bien ! monsieur Lebel, dit Mme Adélaïde, que voulez-vous que Mlle de Crespy et moi nous fassions à cela ?

Lebel attendit.

— Nous ne pouvons que regretter la décision du roi, reprit Mme Adélaïde.

— Mlle de Crespy peut davantage, dit Lebel en accentuant ses syllabes.

— Moi ! s'écria Marthe.

— Oui, mademoiselle.

— Et qu'est-ce que je peux, s'il vous plaît ?

— Me faire rentrer en grâce auprès du roi, dit Lebel.

— Une insulte de plus ! s'écria Marthe en sentant s'empourprer son visage.

— Loin de moi cette pensée ! répliqua le valet de chambre.

— Alors, que voulez-vous dire ? demanda Marthe.

— Mademoiselle de Crespy se souvient-elle d'une nuit où, forcé d'obéir à des ordres détestables, je dus la contraindre à quitter Arras en chaise de poste ?

— Oh ! oui, certes, je m'en souviens, dit Marthe d'une voix frémissante.

— Vous étiez accompagnée de votre femme de chambre.

— Après ?

— Au tiers de la route environ, continua Lebel, mes ordres étant formels, il fut question de vous séparer de cette femme... Vous insistâtes pour la garder auprès de vous.

— C'est vrai, dit Marthe.

— Je me laissai toucher par vos prières, au risque d'en être blâmé et de m'en repentir plus tard... ce qui ne devait pas manquer... Et vous me dites alors ces paroles que j'ai toujours retenues : « Si peu que je sois ou que je devienne, je me souviendrai toute ma vie de ce service. » Mademoiselle de Crespy se souvient-elle encore ?

— Oui, monsieur, répondit Marthe après un moment de silence.

— Alors, mademoiselle de Crespy ne trouve plus aussi étrange que je me sois adressé à elle aujourd'hui dans ma disgrâce ?

— Mais si fait ! dit-elle vivement.

— Vous y mettez de la mauvaise volonté, mademoiselle ?

— Quelle puissance m'attribuez-vous donc ? reprit Marthe.

Lebel sourit de ce sourire des courtisans qui escomptent l'avenir.

Mme Adélaïde avait écouté ce dialogue avec la plus grande attention.

En voyant combien Marthe souffrait, elle jugea à propos d'intervenir.

— Ne vous apercevez-vous pas, monsieur Lebel, que votre insistance est loin de plaire à Mlle de Crespy ? Son état de fatigue, qui est visible, ne lui permet pas de vous

écouter plus longtemps... et moi-même je ne vous retiens pas, à présent que votre commission est remplie.

— Excusez-moi, madame, balbutia le valet de chambre.

Il s'inclina profondément devant la princesse d'abord, devant Mlle de Crespy ensuite.

Puis il sortit.

Lorsque le bruit de ses pas se fut perdu dans le corridor, Mme Adélaïde dit gaiement à Marthe :

— Vous voyez, mademoiselle, on implore déjà votre protection ! Je vous en félicite...

— Oh ! madame, ne m'accablez pas, je vous en conjure !

— Que vous êtes enfant ! reprit Mme Adélaïde.

— Je meurs de honte, dit Marthe.

— Pourquoi cela ?

— Après ce que m'a dit cet homme...

— Lebel est un butor, j'en conviens, fit Mme Adélaïde ; ne retenez de ses sots propos que ce qu'il vous a prédit de votre fortune à la cour.

— Et vous aussi, madame, vous me raillez !

— Je ne raille que mes ennemies, répondit Mme Adélaïde.

— Hélas ! je n'aspire qu'à l'obscurité, dit Marthe.

— L'obscurité n'est faite ni pour votre âge ni pour votre beauté, répondit Adélaïde.

— J'ai peur.

— Peur de quoi ?

— Je ne sais, murmura Marthe en baissant la tête.

Le front de Mme Adélaïde devint sévère.

Elle n'aimait pas, on le sait, à être contrariée dans ses projets.

— Je crois vous comprendre, mademoiselle, dit-elle : vous aurez entendu parler des périls de la cour, des intrigues qui s'y trament, des embûches qui s'y dressent.

C'est cela, n'est-il pas vrai? N'accordez pas une foi entière à ces récits. La cour n'est pas tout à fait la caverne qu'on vous a dépeinte ; il s'y trouve encore, plus qu'on ne le pense, des âmes loyales et des caractères indépendants. On y fait quelquefois honnêtement son chemin. Rassurez-vous donc, mademoiselle, vous ne seriez ni la première ni la seule qui ne devrait son élévation qu'à ses vertus et à son mérite.

— Madame, excusez-moi, dit Marthe.

— J'ai lu dans votre pensée; vos scrupules vous honorent en même temps qu'ils me blessent.

— Oh ! madame !

— Je n'ajouterai qu'un mot, dit Adélaïde : vous n'avez rien à craindre du moment que vous êtes sous ma protection.

Puis, avec un charmant sourire, comme il en naissait sur les lèvres de cette race privilégiée :

— Et maintenant, soyons amies ! dit-elle à Mlle de Crespy.

Marthe se jeta sur la main de Mme Adélaïde et la baisa avec effusion.

Le soir, sans s'être entendues, les filles de Louis XV se trouvèrent réunies chez leur sœur Adélaïde.

Elles avaient voulu voir la nouvelle venue.

Adélaïde la présenta à chacune d'elles.

Marthe les enchanta par son air de distinction et son ton de décence.

Elle assista à la lecture qui fut faite par Mlle Genet.

Cette lecture ne fut interrompue que par la cérémonie dite du *coucher du roi*, cérémonie à laquelle tous les soirs Mesdames étaient tenues d'assister.

En l'absence des princesses, Marthe était demeurée seule dans la chambre de Mme Adélaïde.

Un léger bruit se fit entendre tout à coup derrière elle.

Marthe se retourna et vit Lebel.

L'effroi la reprit.

— Vous encore ! dit-elle.

Lebel grimaça son sourire ordinaire.

— Le compliment est sec, objecta-t-il.

— Eh ! monsieur, répliqua Marthe, comment voulez-vous que j'aie pour vous autre chose que de la répulsion ? Soyez de bonne foi...

— Je croyais tout à l'heure m'être excusé de mes torts, dit Lebel.

— Est-ce moi que vous cherchez ? demanda Marthe.

— Oui, mademoiselle ; je savais le moment où vous seriez seule.

— Ah ! fit-elle inquiète.

— N'ayez aucune crainte ; je n'ai que peu de mots à vous dire.

— Est-ce une grâce nouvelle que vous avez à me demander ?

— Non, mademoiselle, répondit Lebel ; j'y ai renoncé... pour le moment du moins.

— Parlez donc, monsieur, car on va revenir, dit Mlle de Crespy.

Lebel tira sa montre.

— On ne reviendra pas avant dix-sept minutes, dit-il ; les habitudes du château me sont connues... vous comprenez, en ma qualité d'ancien valet de chambre de Sa Majesté. Peut-être même le coucher du roi se prolongera-t-il ce soir un peu plus que de coutume, car il est probable qu'on y parlera de vous.

— Cessez ce jeu qui m'offense, monsieur, et dites vite ce que vous me voulez.

— Je veux détruire la mauvaise impression que vous avez de moi, dit Lebel, et pour cela je viens vous livrer un secret ..

— Un secret?

— Dont vous allez comprendre toute l'importance.

— Voyons, monsieur, voyons, dit Marthe avec impatience.

Lebel baissa la voix.

— Vous ignorez peut-être que l'appartement de Mme Adélaïde communique avec les appartements du roi.

— Je l'ignorais.

— C'est connu cependant de tout le monde.

Il continua :

— Un corridor seulement sépare cette chambre du cabinet de travail de sa Majesté.

— Eh bien? interrogea la jeune fille.

— Ecoutez-moi.

Lebel se dirigea vers un angle du côté de la fenêtre.

— Vous voyez ce tableau du Poussin qui représente une adoration des bergers?

— Oui.

— Juste sous la crèche de l'enfant il y a un ressort... que voici... Un ressort tout semblable est placé de l'autre côté de la muraille. Je connais le château comme si j'en avais été l'architecte.

Mlle de Crespy ne pouvait se défendre d'une certaine curiosité.

Lebel poursuivit :

— Il suffit d'appuyer le doigt sur ce ressort pour démasquer une porte dont l'existence n'est connue que de trois personnes : du roi, de Mme Adélaïde... et de votre serviteur.

— Pourquoi venez-vous me raconter cela, à moi? demanda Marthe.

— Vous ne comprenez pas pourquoi?

— Non.

— Il se peut que vous ayez une faveur à solliciter de Sa Majesté... Ne répondez de rien!... Dans ce cas vous me saurez gré de vous avoir fourni cette indication précieuse.

— Est-ce tout ce que vous avez à me dire, monsieur? prononça Marthe.

— C'est tout, mademoiselle, dit Lebel.

— Tant mieux.

Lebel prêta l'oreille.

— On revient du coucher du roi; je vous quitte. Adieu, mademoiselle.

Au moment de quitter la chambre, il se retourna et dit encore :

— Le tableau des bergers... sous la crèche de l'enfant.

XIV

LA MARQUISE DE POMPADOUR TRAVAILLE AVEC LE LIEUTENANT DE POLICE.

Quatre jours se passèrent.

Au bout de ces quatre jours, Mme de Pompadour n'y tint plus. Le roi ne lui avait pas fait parvenir de ses nouvelles, et n'avait pas envoyé demandé des siennes.

Elle comprit qu'il était temps d'agir.

Elle écrivit au lieutenant de police, M. Berrier, un billet ainsi conçu : « Venez sur-le-champ, j'ai besoin de vous. »

Toute affaire cessante, il se rendit auprès de la marquise de Pompadour.

— Merci de votre empressement, lui dit-elle, je n'espérais pas moins de votre amitié.

— Ne vous y trompez pas, madame la marquise, répondit-il en souriant ; c'est de la politique.

— Alors, c'est de la bonne. Je sais que vous êtes sur-

chargé de travail en ce moment, au sujet de l'affaire Damiens.

— Il est vrai, dit le lieutenant de police; tous mes gens sont sur pied et fouillent le royaume. Mais parlons de vous, marquise. Je suis à vos ordres.

Mme de Pompadour l'invita à s'asseoir et lui dit :

— Monsieur le lieutenant de police, nous allons travailler.

— Je m'y attendais, répondit-il; travaillons.

— Il s'agit d'un scandale qui se passe à l'heure qu'il est et qu'il faut réprimer.

— Réprimer n'est pas toujours facile, dit M. Berrier.

— J'arrive au fait, reprit la marquise. Il y a sept ou huit jours environ...

— Il y en a neuf, répondit M. Berrier.

La marquise le regarda d'un air étonné.

— Vous savez donc ce que je vais vous dire? fit-elle.

— Parbleu! autrement je ne serais pas lieutenant de police.

— C'est juste. Il y a donc neuf jours qu'une jeune fille, une novice, s'est échappée d'un couvent de Paris.

— Du couvent des dames de Sainte-Luce, au Marais, ajouta M. Berrier.

— Puisque vous connaissez le nom du couvent, vous connaissez aussi le nom de la transfuge, dit la marquise.

— Je le connais; elle s'appelle sœur Marthe en religion et Mlle de Crespy dans le monde.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait rechercher?

— Je l'ai fait rechercher, dit le lieutenant de police.

— Et vous savez où elle est?

— Je le sais...

Il y eut un moment de silence entre les deux interlocuteurs.

Mme de Pompadour reprit :

— Une novice qui s'évade de son couvent, cela est grave, n'est-ce pas?

— Très-grave.

— En pareil cas, la loi ordonne de sévir, dit-elle.

— Cela dépend, répondit M. Berrier.

— Cela dépend de qui?

— De monseigneur l'archevêque; c'est lui qui autorise les poursuites.

— Il faut obtenir cette autorisation! s'écria la marquise.

— J'y ai bien pensé, dit le lieutenant de police, mais...

— Mais quoi?

— J'ai jugé que cela était inutile en ce moment.

— Comment cela?

— Madame la marquise le sait aussi bien que moi, dit Berrier.

Mme de Pompadour passa la main sur son front.

— Ainsi, reprit-elle, ce scandale restera impuni?

— Tant que Mlle de Crespy sera sous la protection du roi, oui, madame.

— Il est donc bien avéré que le roi la protége? dit la marquise avec amertume.

— C'est le bruit de la cour.

— Et ce sera bientôt le bruit public.

La marquise eut un long soupir.

Elle rapprocha son fauteuil de celui du magistrat, qui, selon les grâces de son état, demeurait impassible et souriant.

— Berrier? dit-elle.

— Madame la marquise?

— Votre police se glisse partout, à ce qu'on prétend.

— Absolument comme la vôtre, madame la marquise.

— Vous avez des intelligences en tous lieux?

— En tous lieux.

— Même chez Mme Adélaïde?

— Permettez-moi de me taire, dit Berrier; notre profession exige la discrétion la plus grande.

La marquise le regarda fixement.

— Berrier, lui dit-elle tout à coup, où en est le roi avec Mlle de Crespy?

— Madame...

— Je veux le savoir.

— Votre question est délicate, murmura le lieutenant de police.

— Voyons vos renseignements, dit-elle.

— Voyons les vôtres, dit-il.

— Les miens... les miens sont insignifiants... des propos d'antichambre! dit la marquise.

— Les miens sont peut-être un peu plus précis, dit le lieutenant de police.

— Berrier, mon cher Berrier, ces renseignements! ces renseignements!

Berrier avait tiré un portefeuille de son habit.

Il y prit plusieurs petits feuillets de papier couverts de pattes de mouches.

— Qu'est-ce que cela, Berrier? dit la marquise de Pompadour.

— Cela est un rapport.

— Oh! donnez! s'écria-t-elle en avançant la main.

— Non pas, dit le lieutenant de police; vous n'auriez qu'à reconnaître l'écriture.

— Lisez donc alors.

Berrier commença.

— « Mme de Cahuzac a été rencontrée hier dans le jardin avec un page de monseigneur le Dauphin... » Ce n'est pas cela.

— Comment! la sage Mme de Cahuzac? dit la marquise. Vous vous trompez sans doute.

— Je me suis trompé de page, voilà tout, dit le lieutenant de police.

En aucun temps les magistrats n'ont résisté à la tentation d'un bon mot.

— Ah! m'y voilà, reprit-il, après avoir remis de l'ordre dans ses feuillets.

—Enfin!

Berrier lut :

« Lundi — La nouvelle venue est tout à fait charmante. Un grand air d'ingénuité qui commande le respect, avec les manières aisées d'une fille noble. Elle a couché dans une chambre voisine de celle de Mlle Genet, la lectrice. Mais Mme Adélaïde veut l'avoir près d'elle la nuit suivante. Le roi a, de nouveau, envoyé prendre de ses nouvelles. Cette sollicitude fait chuchoter.

« Même jour, quatre heures.— Le roi n'a pas voulu attendre au lendemain : il s'est fait annoncer chez Mme Adélaïde. Il est venu sans grand cordon, mais très-soigné. Après les compliments d'usage, il a demandé à voir Mlle de Crespy. C'était là que je les attendais tous les deux. Il n'y a plus eu de syncope. L'entrevue a été simple et digne. J'ai été frappé du ton plein d'égards et de douceur avec lequel Sa Majesté a parlé à Mlle de Crespy. Il l'a en haute estime assurément. Un quart-d'heure a été employé à débiter des lieux communs ; il est évident que le roi cherchait à prolonger sa visite. Ce que voyant, Mme Adélaïde s'est mise en frais de conversation et d'anecdotes plus bouffonnes les unes que les autres. Vous connaissez sa verve. Le roi applaudissait à toutes ses saillies, sans quitter pourtant des yeux Mlle de Crespy. Sa Majesté ne s'est retirée que vers cinq heures avec un

air de satisfaction qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. »

— Depuis longtemps! souligna la marquise de Pompadour.

— Voilà pour la première journée, dit le lieutenant de police.

— Voyons la seconde.

Berrier reprit son petit cahier.

« Mardi. — On se perd en conjectures sur la naissance et les antécédents de Mlle de Crespy. Il y a assurément un mystère dans son existence. On parle à voix basse d'un enlèvement... enlèvement maladroit, auquel Lebel aurait eu part; de là sa disgrâce. Quoi qu'il en soit, la nouvelle venue continue à faire la conquête de tout le monde. Mme Adélaïde en raffole. Le roi est revenu à la même heure... »

— Ah! s'écria Mme de Pompadour.

— « Sans se faire annoncer cette fois, et par la porte secrète qui communique avec ses appartements particuliers. On l'attendait presque. »

— Il y a écrit : par la porte secrète? demanda la marquise.

— Oui, madame, répondit le lieutenant de police.

— C'est bien. Continuez.

Berrier continua :

— « Sa Majesté a paru goûter encore plus de plaisir que la veille dans la compagnie de Mlle de Crespy. L'après-midi s'est passée fort gaiement. On a fait du café sous les yeux et d'après les indications du roi, qui est l'inventeur d'une sorte de mélange auquel lui-même a donné le nom de *gloria*.

« Mlle de Crespy conserve beaucoup de modestie dans sa nouvelle fortune. Elle parle peu, mais elle répond avec justesse. C'est une de ces beautés où il y a tous les jours

quelque chose à découvrir. Avec cette attitude, nouvelle pour le roi, elle peut aller loin. On s'accorde généralement déjà à... »

— Je ne sais si je dois tout lire, fit Berrier.

— Oui, oui, répondit la marquise.

— « On s'accorde généralement déjà à lui donner la succession de Mme de Pompadour... »

— Ma succession!

— Je vous avais prévenue, dit Berrier.

— Lisez toujours.

« Cela ne fait de doute pour personne et cela contentera tout le monde. L'affaire semble décidée. »

— Pas encore! dit la marquise entre ses dents.

— J'arrive à la journée de mercredi, reprit le lieutenant de police.

« Mercredi. — Il circule, depuis ce matin, des vers à la louange de Mlle de Crespy; vous voyez que nos poètes n'ont pas perdu de temps. Ils sont, dit-on, d'un jeune secrétaire ordinaire de Mme Adélaïde, le vicomte de la Poujade... »

Berrier s'interrompit.

— Faut-il passer les vers? demanda-t-il.

— Ne passez rien du tout, dit la marquise de Pompadour.

— « Mlle de Crespy y est célébrée sous le nom d'Ismène.

« Amour, commence le tableau :
Qu'il sera beau s'il est fidèle!
Voilà les couleurs, le pinceau;
Dessine, Amour, sois mon Apelle!

« L'ouvrage est digne de ta main,
Il s'agit du portrait d'Ismène.
Sur l'albâtre d'un front serein
Trace deux jolis arcs d'ébène.

« Peins sous leur voûte un œil charmant,
Cet œil trop rigoureux peut-être
Qui, tour à tour fier et touchant,
Défend le désir qu'il fait naître.

« Peins sur ces lèvres de corail
Les fleurs nouvellement écloses.
De ses dents, pour rendre l'émail,
Peins des perles parmi les roses.

« Avec art suspends ses cheveux;
Le désordre leur sied de même :
Laisse-les flotter si tu veux...
Ou tresse-les en diadème.

« Exprime le charme secret
De son doux et tendre sourire;
Peins ce qu'il dit, ce qu'il promet;
Moi, je peindrai ce qu'il inspire. »

La marquise de Pompadour murmura :

— Cela est assez significatif.

— Qu'est-ce que vous trouvez de significatif là-dedans, marquise? demanda Berrier; ce sont des stances assez joliment tournées, mais qui ne veulent rien dire... comme toutes les stances.

— Vous n'avez donc pas remarqué un vers?

— Lequel?

— Celui-ci : *Ou tresse-les en diadème.*

— Eh bien? fit le lieutenant de police.

— Eh bien! dit la marquise; *en diadème!* Vous ne saisissez pas l'allusion? *En diadème!* On ne saurait être plus clair.

— J'avoue, dit le lieutenant de police, que le diadème m'avait échappé.

— Voyons la suite.

— La suite des vers? ils sont finis. Le rapport continue en vile prose.

— Mais lisez donc! dit Mme de Pompadour.

— « La faveur de Mlle de Crespy grandit d'instant en instant. Croirait-on que cette écervelée de Juliette... »

— Juliette?

— Une troisième femme de chambre.

— Allez.

— « Croirait-on que cette écervelée de Juliette s'est avisée de lui remettre en cachette un placet? Mlle de Crespy ne savait que penser; elle a paru très-froissée. Cela l'a rendue triste pendant deux heures. Le roi a promis de venir après le conseil. »

Berrier s'arrêta.

— Le rapport finit à cet endroit, dit-il.

— En êtes-vous bien sûr? demanda Mme de Pompadour d'un air de doute.

— Tout à fait sûr.

— A cet endroit même?

— Voyez plutôt, il n'y a plus de feuillets, dit le lieutenant de police.

— C'est vrai, dit la marquise.

Elle ajouta :

— Vos renseignements sont exacts, Berrier, très-exacts... Mais les miens vont plus loin.

— Oh! oh!

— Ils vont jusqu'à aujourd'hui.

— Vraiment? fit Berrier d'un ton d'incrédulité.

— Voyez plutôt, dit la marquise de Pompadour en tirant à son tour un papier de son corsage.

— Bah! fit le lieutenant de police intrigué; oh! donnez!

— Non pas; vous n'auriez qu'à reconnaître l'écriture.

— Aurez-vous du moins la complaisance de me le lire, madame la marquise?

— Soit, dit-elle.

Le lieutenant de police s'apprêta à écouter.

— Mon rapport, dit la marquise, commence où le vôtre finit.

— Naturellement.

— « Le roi est venu après le conseil. Par un hasard qui n'en a pas paru un aux yeux de tout le monde, Mme Adélaïde n'était pas encore revenue d'une visite qu'elle était allée rendre à Mme la Dauphine. Le roi a trouvé Mlle de Crespy avec les femmes de chambre et la lectrice. Au bout de quelques instants, celles-ci se sont retirées par discrétion, et Sa Majesté est restée seule avec Mlle de Crespy. »

— Seule? répéta Berrier.

— Il y a *seule*, dit la marquise de Pompadour.

— Ensuite?

— Ensuite quoi?

— Qu'ajoute votre rapport? demanda le lieutenant de police.

— Il n'ajoute rien, dit la marquise avec étonnement.

— Ah!

— Ne venez-vous pas d'entendre que le roi était resté seul avec Mlle de Crespy?

— Oui, dit Berrier.

— Eh bien! comment voulez-vous que mon rapport puisse savoir ce qui s'est passé dans un tête-à-tête? dit Mme de Pompadour.

— Ce n'est pas une raison, murmura le lieutenant de police.

— Vous devenez fou, Berrier, dit-elle.

— Madame la marquise verra demain mon rapport.

— Et vous croyez que j'aurai la patience d'attendre jusqu'à demain! s'écria-t-elle.

— Cependant...

— Demain, ce serait pour moi la défaite! demain ce serait l'humiliation! la ruine sans retour! Non, non, il faut agir sans retard, il faut agir aujourd'hui?

— Que voulez-vous faire? demanda le lieutenant de police.

— Je n'en sais rien encore, répondit la marquise de Pompadour; j'ai compté sur vous pour me conseiller.

— Sur moi?

— Sans doute; est-ce que cela vous étonne? dit la marquise.

— Non, mais cela m'embarrasse.

— Je veux perdre ma rivale, dussé-je tomber avec elle!

— Une rivale? dit Berrier; vous allez bien loin, marquise. Le danger n'est peut-être pas si grand que vous vous le figurez.

— N'importe, je n'attendrai pas qu'il grandisse! s'écria-t-elle.

Berrier répliqua :

— Depuis que j'ai l'honneur d'être lieutenant de police, j'ai déjà vu se former bon nombre d'intrigues pareilles à celle-ci, et tendant toutes, comme celle-ci, à votre renversement. Pourtant vous êtes toujours debout, Dieu merci!

— Grâce à qui? dit vivement Mme de Pompadour; grâce à moi seule, à mon énergie... Osez le nier! Et

pour une fois que les forces me manquent, lorsque je demande votre appui, vous hésitez!

— Je n'hésite pas, madame, répondit Berrier; laissez-moi le temps d'imaginer...

— Le temps! le temps! Eh! si j'avais le temps, je n'aurais pas besoin de vous!

— Je ne peux cependant pas faire arrêter M[lle] de Crespy dans les appartements de M[me] Adélaïde.

— Ameutez contre elle le dauphin, la reine, les confesseurs, que sais-je?

— Me mettre en guerre ouverte avec le roi?... murmura Berrier.

— Ah! je comprends! dit aigrement la marquise.

Et lui jetant un regard soupçonneux :

— Que ne vous tournez-vous tout de suite vers l'astre levant, vous aussi? s'écria-t-elle.

— Madame la marquise, vous êtes injuste, répondit le lieutenant de police; je vous ai donné maintes fois des preuves de dévouement... j'ajouterai du dévouement le plus aveugle.

— Dans la prospérité, je ne dis pas.

— Oh! madame!

Il s'était levé.

La marquise de Pompadour lui dit ironiquement :

— Nous avons assez travaillé aujourd'hui, n'est-ce pas?

— C'est comme il plaira à madame la marquise, répondit le lieutenant de police; de loin comme de près, je demeure toujours à sa disposition.

— Merci, Berrier.

Le magistrat salua profondément et sortit.

Après son départ, la marquise de Pompadour murmura :

— Allons, si je suis victorieuse une fois de plus, je ne le serai encore que par moi seule!

Pendant quelque temps elle resta plongée dans un abîme de réflexions et de projets.

Tout à coup elle releva la tête.

— Oui, dit-elle, c'est cela... J'ai trouvé!... Il n'y a plus que ce seul moyen.

Elle sonna.

Au valet qui parut elle donna l'ordre de faire atteler immédiatement sa voiture.

Mme du Hausset était entrée au même instant.

— Madame la marquise sort? demanda-t-elle.

— Oui, ma bonne. Donnez-moi mon mantelet fourré. Veillez aussi à ce qu'on mette des peaux dans la voiture.

— Mme la marquise sera obéie, dit la femme de chambre; qui est-ce qui accompagne madame?

— Vous seule, du Hausset.

— Et nous allons?

— Au donjon de Vincennes.

XV

LIBRES

C'est dans ce donjon de Vincennes que nous avons laissé les deux frères, le comte et le chevalier de Chantemesse, enfermés sur l'ordre de la marquise de Pompadour.

Leur crime est connu de ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu suivre les péripéties de cette histoire.

Nous avons dit qu'on avait fait aux frères Chantemesse la faveur de ne pas les séparer.

Ils occupaient la chambre la plus élevée du donjon.

Cette chambre, étroite et nue, avait été occupée successivement par des personnages plus ou moins fameux, qui, presque tous, y avaient laissé des traces de leur séjour par des inscriptions sur la muraille. De ces inscriptions, les unes avaient été écrites au crayon; les autres avaient été gravées avec la pointe d'un clou. Il y en avait de bien anciennes qui commençaient à s'effacer ou

à s'en aller en poussière; il y en avait de toutes récentes qui semblaient flamboyer.

C'étaient pour la plupart des maximes, des réflexions.

Quelquefois aussi, un nom seulement : DIDEROT.

Si pauvres que fussent ces murailles, il n'y avait pas de tapisserie magnifique qui pût les valoir. Elles étaient revêtues de philosophie et resplendissantes de progrès.

Néanmoins la vie de MM. de Chantemesse s'écoulait tristement dans cette cellule.

Vainement tâchaient-ils de se dissimuler mutuellement leur mélancolie; ils n'y réussissaient ni l'un ni l'autre.

Le chevalier surtout, habitué à l'activité, dépérissait à vue d'œil. Il demeurait souvent des jours entiers couché, muet, sombre.

Lorsqu'il sortait de sa torpeur, c'était pour prononcer le nom de Mlle de Crespy.

Le comte de Chantemesse suivait depuis quelque temps avec inquiétude les progrès du mal sur sa physionomie; il se demandait quel était le remède auquel il pourrait avoir recours.

Il n'en trouvait qu'un seul : la liberté.

Ce fut sur ces entrefaites, qu'une après-midi, le gouverneur de Vincennes, M. de Guyonnet, monta dans la chambre des deux frères. Le brave homme était essoufflé, ce qui s'expliquait par le nombre de marches qu'il avait dû gravir. Mais il rayonnait de joie, ce qui s'expliquait moins.

— Réjouissez-vous! leur dit-il en se laissant tomber sur une chaise.

Le comte lui montra du geste son frère accoudé aux barreaux de la fenêtre, silencieux et pâle, et qui semblait

s'être à peine aperçu de la bruyante entrée du gouverneur.

— Bon! bon! dit M. de Guyonnet, j'ai de quoi le tirer de sa distraction.

— J'en doute, murmura le comte Hector de Chantemesse.

— Vous allez voir... Je ne vous demande que le temps de respirer!

— Pierre! dit le comte en allant à son frère et le touchant à l'épaule.

Le chevalier se retourna.

— Voici, reprit le comte, M. le gouverneur qui vient savoir de vos nouvelles.

— Vous êtes bon, monsieur de Guyonnet, et je vous remercie, dit le chevalier.

Il retomba dans sa rêverie.

— Ce n'est pas tout, Pierre; M. de Guyonnet a quelque chose à nous dire.

— A moi?

— Distinguons! s'écria le gouverneur; je n'ai rien à vous dire, chevalier; je viens seulement vous chercher.

— Me chercher? répéta le chevalier; pour aller où?

— Oh! pas loin d'ici... chez moi, où quelqu'un vous fait demander.

Les deux frères se regardèrent.

— Quelqu'un me fait demander... moi? dit le chevalier.

— Quelqu'un de la cour, oui, venez vite.

— Son nom?

— Je n'ai pas mission de la nommer, dit M. de Guyonnet.

— C'est donc une femme? s'écrièrent les deux frères en même temps.

— Ai-je dit que c'était une femme? Etourdi que je suis! Eh bien, oui, c'est une femme... et une femme qu'il convient de ne pas faire attendre. Venez, chevalier.

Mais, en ce moment, le digne gouverneur jeta les yeux sur son pensionnaire.

— Ah! mon Dieu! je n'avais pas remarqué comme vous êtes accoutré, lui dit-il; quelle barbe inculte! quelle chevelure en désordre! Vous n'étiez pas ainsi lors de votre entrée au donjon... Arrangez au moins votre cravate... Mais non, le temps nous presse; venez comme vous êtes, venez!

Le chevalier ne put s'empêcher de sourire, et après avoir serré la main de son frère, il suivit le gouverneur.

Une femme attendait, en effet, dans la chambre de M. de Guyonnet.

Elle était assise près d'une table, accoudée et loin de la porte.

Au bruit que firent les deux hommes en entrant, elle retourna la tête.

Ses yeux s'arrêtèrent sur le chevalier de Chantemesse. Elle fut frappée du changement qu'un an de captivité avait opéré dans ses traits.

Lui s'était avancé vers elle.

Mais presque aussitôt il recula en la reconnaissant.

— Mme de Pompadour! s'écria-t-il stupéfait.

— Oui, monsieur, dit-elle.

— Vous ici, madame, vous!

Et il ajouta :

— C'est juste; vous venez jouir de votre vengeance; vous venez savoir comment souffrent vos victimes. Je n'avais pas compris d'abord. La captivité alourdit l'esprit.

— Je n'ai pas l'intention basse que vous me prêtez, monsieur, dit la marquise.

— Qu'êtes-vous donc venue faire alors? reprit-il; dans quel but m'avez-vous dérangé?

— Monsieur le chevalier, vous êtes libre, dit Mme de Pompadour.

— Libre! répéta-t-il avec étonnement; vous avez dit libre.

— Oui, monsieur.

La première pensée du chevalier de Chantemesse fut d'ajouter :

— Et mon frère?

— Libre aussi.

Le chevalier s'inclina respectueusement et dit :

— Je vous remercie, madame, pour lui et pour moi. Vous arrivez à temps, car aussi bien je commençais à ne plus guère tenir à la vie, et la vie, de son côté, m'abandonnait de jour en jour. Libre, je suis libre!

Sa taille s'était déjà redressée; la flamme était déjà revenue dans son regard.

La marquise de Pompadour ne perdait pas un seul de ses mouvements.

— Une question, s'il vous plaît, monsieur le chevalier? lui dit-elle.

— Laquelle, madame?

— Qu'allez-vous faire de votre liberté?

— Ce que j'en faisais auparavant, répondit le chevalier de Chantemesse : me remettre à la recherche de Mlle de Crespy. N'est-ce pas désormais le seul but de mon existence?

— Seriez-vous reconnaissant envers celui... ou envers celle... qui vous apprendrait la retraite de Mlle de Crespy? demanda la marquise.

Le chevalier s'écria :

— A celui-ci ou celle-là, je consacrerais mon dévouement tout entier !

— Consacrez-moi donc dès aujourd'hui tout votre dévouement, dit-elle, car je sais où est Mlle de Crespy.

— Il se pourrait !

— Oui, monsieur.

— Alors, encore une fois merci, madame la marquise ! Achevez votre confidence, Mlle de Crespy...

— Un mot auparavant.

— Dites, madame.

— Quel est votre dessein, lorsque vous aurez appris la retraite de votre fiancée?

— Vous le demandez ! dit le chevalier ; j'irai l'y chercher immédiatement.

— Et si vous rencontrez des obstacles en chemin? continua la marquise de Pompadour.

— Il n'en est pas qui puissent m'arrêter !

— Peut-être, murmura-t-elle.

— Je les surmonterai ou je les briserai ! s'écria-t-il en étendant le bras.

— Et je vous y aiderai de tout mon pouvoir ! ajouta la marquise.

— Au nom du ciel, madame, complétez votre révélation ; vous voyez mon impatience.

— Monsieur le chevalier, apprêtez tout votre courage.

— Expliquez-vous, madame.

— Un danger menace Mlle de Crespy, dit la marquise, un grand danger.

— Si grand qu'il soit, je saurai l'y soustraire, dit le chevalier de Chantemesse.

— Dieu vous entende ! répliqua Mme de Pompadour.

— Où est-elle enfin?

— Mlle de Crespy est à Versailles, dit la marquise.

— J'y cours! dit le chevalier.

— Au château.

— Bien. Mais encore?

— Chez le roi.

— Chez le...

La parole expira sur les lèvres du chevalier, qui devint horriblement pâle.

La marquise de Pompadour s'était attendue à cette commotion.

Elle ne fit rien pour en atténuer l'effet.

— Chez le roi! répéta-t-il, sans idée à force d'idées.

Et cherchant à rassembler ses esprits, il balbutia :

— Pourquoi chez le roi?

— Ah! pourquoi?... dit la marquise en l'observant.

— Oui, vous le savez, vous! s'écria le chevalier.

— Je le sais.

— Oh! dites alors!

— Ne vous ai-je pas parlé d'un danger... d'un grand danger... que courait Mlle de Crespy?

— Eh bien?

— Eh bien! dit la marquise en calculant l'effet de ses paroles, ce n'est pas sa vie qui est en danger, c'est son honneur.

— Oh! cria le chevalier de Chantemesse, à demifou.

— Comprenez-vous maintenant?

— Mon Dieu! mon Dieu!

— Quand je vous disais que des obstacles puissants se dressaient contre vous!

— Justice du ciel!

— J'avais raison de vous prévenir... On ne lutte pas contre le roi!

Le chevalier de Chantemesse releva soudainement la tête.

— Qui a dit cela? Je lutterais contre l'enfer et contre Dieu lui-même! J'ai bien lutté contre vous, madame!... Le roi! le roi!... Mais qu'est-ce que pèse le roi auprès de mon amour?

— Quoi! vous oserez?...

— J'oserai tout!

— Ah! vous êtes l'homme qu'il me faut! s'écria la marquise de Pompadour. Partons, je vous seconderai de tout mon pouvoir; je vous fournirai les moyens de pénétrer dans le palais ; je...

A ce moment, le chevalier de Chantemesse attacha un regard scrutateur sur la marquise de Pompadour.

— Ah! dit-il, je comprends maintenant...

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

— Oui... pour avoir oublié votre haine, pour avoir fait taire votre ressentiment, pour m'avoir rendu la liberté, vous devez avoir bien besoin de moi, en effet!

La marquise tressaillit en se sentant devinée.

— Eh bien! oui, s'écria-t-elle; oui, vos intérêts sont liés aux miens! Oui, mes périls sont les vôtres! oui, nos destinées ont à redouter la même catastrophe! Que Mlle de Crespy s'élève, et je tombe!

— Soyez tranquille, madame la marquise, dit le chevalier de Chantemesse; Mlle de Crespy ne s'élèvera jamais... ou plutôt ne s'abaissera jamais jusqu'où vous pensez! Je réponds de son honneur comme du mien. Il y a dans nos provinces une éternelle tradition d'honnêteté à laquelle aucun de nous, homme ni femme, ne saurait mentir!

— C'est bien, monsieur le chevalier, dit la marquise de Pompadour.

Il reprit :

— Ah! elle est chez le roi? Ah! c'est à Louis XV que je vais avoir affaire? Qu'il prenne garde à lui, le voleur de jeunes filles! Qu'il s'apprête à voir se dresser devant sa face auguste et blême ma figure irritée et redoutable! Je ne crains rien, moi, je n'ai rien à craindre. Le respect? Ah bien, oui, le respect! Pasteurs couronnés, plus indignes que leurs troupeaux! Rois ennuyés, rois froidement implacables, rois promus à toutes les malédictions de l'avenir! comme je vous brave et comme je sens en moi de quoi vous faire trembler et rentrer sous terre! Le roi! le roi! C'est un rival que je n'attendais pas, certes. J'irai chez lui, entendez-vous, je pénétrerai jusqu'au fond de ses appartements les plus défendus; et de ces deux mains que vous voyez, madame la marquise, je lui arracherai ma fiancée morte ou vivante!

La marquise de Pompadour s'était levée.

Elle contemplait avec admiration ce jeune homme transfiguré.

Et elle pensait tout bas.

— Il sait aimer, celui-là!

Le chevalier reprit :

— Oui, vous l'avez dit, je suis l'homme qu'il vous faut, et je ne tromperai pas votre attente, soyez-en certaine! Regardez mon front, écoutez battre mon cœur? J'ai l'amour et la haine, ces deux leviers. Rien ne me fera hésiter, rien ne m'arrêtera!

— Rien? répéta Mme de Pompadour.

— Je suis décidé à tout, madame.

— Si pourtant la fatalité s'acharnait après vous, si vos efforts échouaient, si...

— Si?...

— Si vous arriviez trop tard enfin!

Le chevalier eut comme un éblouissement.

— Ah! ce jour-là, s'écria-t-il en serrant les poings, Tarquin pourrait recommander son âme à Dieu, car ce que Damiens a commencé...

— Eh bien?

— Je l'achèverais, moi!

XVI

L'ADORATION DES BERGERS

Nous avons comme un remords d'avoir, dans un de nos précédents chapitres, laissé planer un soupçon sur notre héroïne.

On se souvient de ce rapport qui mentionnait une visite de Louis XV chez Mme Adélaïde, alors que celle-ci était absente.

— « Le roi, — disait ce rapport, — a trouvé Mlle de Crespy avec les femmes de chambre et la lectrice. Au bout de quelques secondes, celles-ci se sont retirées par discrétion, et Sa Majesté est restée seule avec Mlle de Crespy. »

Nous allons compléter ce rapport qui ouvrait à l'imagination de scabreuses perspectives.

Le premier mouvement de Marthe avait été d'imiter les femmes en se retirant.

Louis XV l'avait arrêtée d'un geste.

— Restez, mademoiselle, je vous en prie, lui dit-il.

Et comme Marthe semblait hésiter :

— Oh! n'ayez aucune crainte, continua-t-il; je suis plus ému que vous. Mais je bénis le hasard qui me fait me trouver seul avec vous... pour la seconde fois.

Marthe tressaillit et rougit à ce souvenir.

Le roi reprit :

— Depuis un an, je n'ai pas cessé un seul jour de penser à vous. Jugez si mon amour s'est réveillé en vous voyant!

— Sire...

— Il n'y a rien d'offensant dans cet aveu. Ce que j'éprouve auprès de vous ne ressemble à rien de ce que j'ai éprouvé jusqu'à présent. Vous m'inspirez un respect étrange, et peu s'en faut qu'à votre vue je ne tremble comme un écolier.

— Sire, pourquoi vous railler de moi? dit Marthe avec douceur.

— Je ne raille pas, sur mon honneur! s'écria Louis XV; jamais je ne fus plus sincère qu'en ce moment; et ce que je vous disais autrefois, je viens vous le répéter aujourd'hui.

— Je ne me souviens plus de ce que Votre Majesté me disait autrefois, murmura la jeune fille d'une voix si faible qu'on pouvait à peine l'entendre.

Louis XV se rapprocha d'elle.

— Je vous disais : Marthe, voulez-vous de mon amour? voulez-vous de l'amour du roi?

— Mon devoir m'ordonne de le refuser, répondit-elle.

— Je vous disais : Marthe voulez-vous de la toute-puissance?

— Oh! non, sire!

Le roi se tut, découragé.

Il regarda longuement Mlle de Crespy, comme on regarde quelqu'un dont il faut se séparer.

Puis il dit avec un accent de tristesse qu'on ne lui eût jamais soupçonné :

— Je ne vous en veux pas, mademoiselle de Crespy; je m'incline devant votre orgueil et devant votre vertu. Adélaïde vous avait bien jugée. Hélas! j'avais fait un rêve pourtant! J'avais rêvé que je pouvais être heureux une fois dans ma vie d'un bonheur sans mélange. Je croyais au milieu de ma carrière pouvoir me reposer sur un amour noble et pur. Les rois n'ont pas de ces priviléges, à ce qu'il paraît; c'est bon pour leurs sujets. Je renonce à mon rêve, je retourne à mes réalités. L'avenir, que je voyais éclairé par vos beaux yeux, l'avenir redevient sombre et froid. Qu'adviendra-t-il de moi? Je l'ignore. Je tomberai tête baissée dans le premier piége plus ou moins grossier que me tendront mes courtisans. Peu m'importe, d'ailleurs; je suis las, et je vais vieillir. Ah! mademoiselle de Crespy! mademoiselle de Crespy! vous auriez pu me transformer!

Louis XV baissa la tête.

Mlle de Crespy s'était sentie touchée par ces paroles.

Elle se contint.

— Adieu, mademoiselle de Crespy, adieu, lui dit-il en essayant de sourire.

Il sortit lentement, laissant Marthe profondément émue.

Chacune des phrases du roi s'était gravée dans sa mémoire et devait y laisser une trace éternelle.

Deux jours se passèrent sans qu'elle le revît.

Le troisième jour, comme elle revenait avec Mme Adé-

laïde d'entendre un sermon dans la chapelle du château, une femme de chambre s'approcha d'elle et lui dit tout haut :

— Mademoiselle, un homme est venu vous demander tout à l'heure.

— Moi? dit Marthe, je ne connais personne.

— Il connaît mademoiselle, lui.

— Il se trompe.

— Je ne crois pas, répliqua la femme de chambre; c'est bien Mlle de Crespy qu'il a demandée.

— Quel homme est-ce?

— Un cavalier de belle mine, ma foi! dit la femme de chambre; mais, tenez, on peut l'apercevoir dans le jardin, près du quinconce, à droite; il ne quitte pas des yeux ces fenêtres.

Marthe regarda et poussa un cri étouffé.

Elle venait de reconnaître le chevalier de Chantemesse.

— Qu'avez-vous? lui demanda Mme Adélaïde.

— La surprise... fit Marthe; cet homme m'est connu, en effet.

Et se retournant vers la femme de chambre :

— Qu'est-ce que vous lui avez répondu? interrogea-t-elle.

— J'ai dit que mademoiselle ne rentrerait pas avant une heure; je ne supposais pas que le sermon serait si tôt fini. Il a répondu que c'était bien et qu'il reviendrait dans une heure. Faut-il l'envoyer chercher tout de suite?

— Non! non! s'écria Mlle de Crespy avec une expression indéfinissable.

Mme Adélaïde s'aperçut de son agitation et dit à la femme de chambre :

— Laissez-nous, Juliette.

Lorsqu'elles furent seules, Adélaïde courut vivement à Marthe.

— Ce qui vous arrive n'est pas ordinaire, lui dit-elle; quel est cet homme?

— C'est l'homme que je dois épouser, madame, c'est le chevalier de Chantemesse.

— Ah!... Et il vient vous chercher sans doute?

— C'est probable.

— Pour vous ramener à Arras, dans votre famille? continua Mme Adélaïde.

— Tout le fait supposer, dit Marthe.

— Que comptez-vous faire?

— Je ne sais.

Mme Adélaïde la regarda avec étonnement.

— Aimez-vous le chevalier? lui demanda-t-elle.

Marthe hésita.

— Répondez, dit Adélaïde.

— J'ai la plus profonde estime pour lui.

— De l'estime, répéta en souriant Mme Adélaïde, c'est bien peu. Si vous ne l'aimez pas, pourquoi le suivre?

— C'est qu'il m'aime, lui.

— Ce n'est pas un motif suffisant pour vous sacrifier. Restez à la cour, ma chère Marthe, à la cour où tout le monde a pour vous les yeux du roi.

— Le roi! dit Marthe à voix basse.

— Il veut vous faire une situation digne de vous, reprit Mme Adélaïde; d'accord avec moi, il vous offre un emploi de dame d'honneur auprès de ma personne.

— Tant de bonté de votre part... et de celle de Sa Majesté!

— Nous obtiendrons facilement l'agrément de votre famille. Acceptez, Marthe... ou je croirai que vous n'êtes pas mon amie.

— Oh! madame! s'écria la jeune fille.

Adélaïde reprit :

— Je vous donne une heure pour vous décider. Pendant ce temps, recevez le chevalier de Chantemesse et annoncez-lui votre détermination. Dans une heure...

— Vous m'abandonnez! s'écria Marthe avec une sorte d'effroi.

— Ma place n'est pas ici, dit Mme Adélaïde.

Demeurée seule, Marthe courut à la fenêtre.

Le chevalier était toujours dans le jardin.

— Il va venir! pensa-t-elle; d'où vient que je suis toute tremblante? Ma conscience est pure cependant et je peux le regarder en face. Mais lui, que pense-t-il? Comment va-t-il m'aborder? Avec quels mots lui expliquer ma présence dans ce palais? Oserai-je lui rapporter un cœur qui ne lui appartient presque plus? Oh! non, non, ce serait déloyal! je ne ferai pas cela.

Elle se rapprocha de la fenêtre.

— Il regarde de ce côté, dit-elle; il a entendu sonner l'horloge du palais, il vient par ici... Oh! mon Dieu! que faire? Il va monter l'escalier... Oh! je ne veux pas le voir, pas encore, du moins! Où me cacher? où fuir? Ah!

Une idée subite.

Elle se rappela...

Elle courut au tableau représentant l'Adoration des Bergers.

Là, elle appuya sur le ressort que lui avait indiqué le valet de chambre Lebel quelques jours auparavant.

Aussitôt la porte secrète qui conduisait aux appartements du roi s'ouvrit.

Mlle de Crespy disparut par cette porte qui se referma d'elle-même.

XVII

PIERRE DE CHANTEMESSE

Cinq minutes après, le chevalier de Chantemesse était introduit dans le salon que Mlle de Crespy venait de quitter.

La femme de chambre Juliette s'étonna de n'y plus voir personne.

— Mlle de Crespy était ici à l'instant, dit-elle; elle sera sans doute entrée chez Madame. Je vais m'en assurer.

Le chevalier attendit seul.

Un air sombre avait succédé à l'emportement de la veille.

Mme de Pompadour lui avait appris bien des choses sur les derniers événements de la cour et sur la faveur dont Mlle de Crespy était l'objet.

Elle ne pouvait s'en tenir qu'aux soupçons, il est vrai; mais elle n'avait pas dérobé ses soupçons au chevalier de Chantemesse.

C'était donc avec de cruelles appréhensions qu'il était venu chez Mme Adélaïde.

Lui aussi se demandait de quelle façon Marthe le recevrait, et si c'était joie ou contrainte qu'elle éprouverait à son aspect.

Pendant ces réflexions, il promenait ses regards autour de lui, subissant le prestige de la grandeur et du luxe, et s'efforçant de comprendre la vie nouvelle de Mlle de Crespy.

Sur ces entrefaites, la femme de chambre revint; l'inquiétude se lisait sur ses traits.

— Monsieur, dit-elle, on ne trouve nulle part Mlle de Crespy.

Le front du chevalier se rembrunit.

— Est-elle prévenue de ma visite? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, et cette nouvelle a même paru lui causer une certaine émotion.

— Ah!

— Elle vous a regardé avec beaucoup d'attention par cette fenêtre.

— Elle sera peut-être allée au-devant de moi, dit le chevalier.

— Mlle de Crespy ne sort jamais seule, reprit la femme de chambre. Cela est extraordinaire, en vérité.

— Elle ne saurait s'être éloignée beaucoup, essaya de répliquer le chevalier; je l'attendrai.

La femme de chambre se retira.

Pierre de Chantemesse demeura seul de nouveau.

Il s'assit et attendit.

Mais cette fois immobile, farouche, les yeux fixés au plancher.

Que se passait-il dans son esprit?

Au bout de quelque temps il demanda du papier et de l'encre, et il écrivit à Mlle de Crespy.

Il écrivit d'une main rapide, quoique tremblante.

Celui qui l'eût examiné en ce moment aurait surpris des larmes dans ses yeux...

Quand il eût fini, le chevalier de Chantemesse cacheta sa lettre et la laissa sur la table où il l'avait écrite.

Puis il sortit pâle, silencieux.

On le vit quitter le palais et s'enfoncer dans la ville.

... Qu'était devenue, pendant ce temps-là, Mlle de Crespy ?

Nous allons l'apprendre à nos lecteurs.

Lorsqu'elle eût franchi le seuil de la porte secrète qui conduisait aux appartements du roi, elle pénétra dans un corridor long et obscur.

Marthe n'eut pas la force d'aller plus loin.

Succombant sous la multiplicité et la diversité de ses émotions, elle s'affaissa aussitôt et s'évanouit.

Combien de temps demeura-t-elle ainsi, forme blanche et brisée, elle l'ignore.

Lorsqu'elle reprit ses sens, elle ne se rendit pas compte tout d'abord du lieu où elle se trouvait.

Elle s'épouvanta de la solitude et des ténèbres qui l'environnaient, elle se crut dans un tombeau.

Puis le souvenir lui revint peu à peu, et avec le souvenir, le sentiment de son action.

Elle frémit en se demandant à quel vertige elle avait cédé.

Le premier mouvement de Marthe fut de rendre grâce à Dieu, dont le bras l'avait jetée à terre alors qu'elle courait à sa perte.

Que serait-il arrivé d'elle si elle eût continué sa course folle, et si elle fût parvenue jusqu'au cabinet de Louis XV?...

Marthe n'osa pas s'arrêter à cette idée.

Il s'agissait maintemant de sortir de ce corridor.

Mais comment?

Comment retrouver dans cette ombre le ressort correspondant à celui du salon de Mme Adélaïde?

Il le fallait cependant, car un hasard pouvait amener le roi par ce chemin.

Marthe s'orienta du mieux qu'elle put, et commença sa recherche.

Un moment elle crut qu'il lui faudrait y renoncer.

Elle se voyait condamnée à demeurer enfermée dans ce corridor, ou forcée d'aller heurter à la porte du roi.

Cette alternative lui rendit un nouveau courage.

Elle trouva enfin...

Sa main rencontra le ressort tant désiré, le ressort qui allait lui rouvrir la porte du salon.

Mais au moment de presser ce ressort, Marthe s'arrêta.

S'il y avait du monde dans le salon?

Si elle allait se trouver tout à coup en présence de plusieurs personnes rassemblées?

Son apparition par cette issue ne l'accuserait-elle pas hautement?

Comment expliquerait-elle sa fuite et son retour?

Elle était déshonorée!

Plus que jamais perplexe, Marthe colla son oreille à la muraille.

Elle fit bien, car elle perçut comme un bourdonnement de voix.

On s'entretenait de son absence sans nulle doute.

Marthe écouta.

Elle écouta longtemps jusqu'à ce qu'aucun son ne se fit plus entendre.

Alors, le cœur battant à rompre sa poitrine, elle se décida à ouvrir doucement la porte qui, d'ailleurs comme

toutes les portes de ce genre, était muette et invisible.

Le ciel protégeait évidemment Marthe, car le salon était désert.

Elle respira.

La première chose qui frappa ses yeux fut la lettre qu'avait déposée sur la table le chevalier de Chantemesse.

Sur l'adresse étaient écrits ces mots : *A mademoiselle de Crespy.*

Marthe l'ouvrit vivement, et voici ce qu'elle lut :

« Marthe, qu'êtes-vous devenue?

« Est-ce que vous me fuiriez, Marthe?

« Je ne peux pas le croire.

« Et cependant, si cela était vrai! Si vous m'aviez chassé de votre cœur!

« Si vous aviez perdu la mémoire des serments échangés autrefois!

« O Marthe! Marthe! rappelez-vous ces serments! rappelez-vous ces projets de bonheur!

« Une ombre funeste a passé sur ces projets; la fatalité nous a séparés. J'ai bien souffert loin de vous, Marthe, et je souffre bien encore.

« Ne vous aurais-je retrouvée que pour vous perdre encore une fois?

« Marthe! où êtes-vous? Marthe, je vous appelle, et vous ne répondez pas.

« Ah! s'il me faut renoncer à vous, j'en mourrai, cela est certain; mais rassurez-vous, aucun reproche ne sortira de ma bouche.

« Je ne veux pas tenir une place malgré vous dans votre vie, Marthe.

« Hélas! je n'ai pas à vous offrir le luxe auquel vous êtes accoutumée depuis quelque temps.

« Je n'ai que mon amour profond, absolu, infini.

« Au nom de cet amour, écoutez, Marthe, ce qui me reste à vous dire.

« Mon frère et moi, nous vous attendrons toute la soirée, avec une chaise de poste, au coin de l'avenue de Sceaux.

« Si vous venez, c'est que vous voulez encore et que vous pouvez être ma femme.

« Alors nous partons tous les trois pour Arras.

« Si vous ne venez pas, je comprendrai que tout est désormais fini pour moi...

« Je repartirai seul avec mon frère.

« Et nous continuerons à répandre dans Arras le bruit de votre mort, car vous serez bien morte, en effet, pour ceux qui vous auront aimée.

« PIERRE DE CHANTEMESSE. »

Plusieurs fois Marthe avait interrompu cette lecture pour laisser couler ses larmes.

Son parti fut pris sur-le-champ.

L'expression triste et ardente de cet amour avait dessillé ses yeux.

— Oui, murmura-t-elle en se parlant à elle-même ; la paix... le devoir...

La nuit allait venir.

Marthe ne voulut dire adieu à personne, dans la crainte de n'avoir pas la force de partir.

Plus tard elle écrirait à madame Adélaïde...

Elle jeta un mantelet sur ses épaules.

Avant de quitter le salon, elle se retourna encore une fois, les yeux dirigés vers la porte secrète.

— Adieu ! murmura-t-elle.

Puis elle gagna rapidement l'escalier et se dirigea vers l'avenue de Sceaux.

Un carrosse attendait.

Auprès de ce carrosse, deux ombres...

Le chevalier et le comte de Chantemesse.

Ils reçurent dans leurs bras la jeune fille éperdue et transie de froid.

Marthe était sauvée.

XVIII

DEMANDES ET RÉPONSES

Il nous reste à compléter cette aventure par le récit des derniers moments de son plus important et de son plus mystérieux acteur.

Je veux parler de Robert-François Damiens.

A l'heure qu'il était, ce nom était en train de faire le tour du monde entier.

Obscur la veille, Damiens avait conquis, en moins d'une minute, cette réputation horrible qui s'obtient par le sang.

Pourtant, comme criminel, il n'était pas le premier de son nom.

Moréri, dans son Dictionnaire, parle d'un Damiens, hardi chef de bande, qui vivait en 1537.

Ce Damiens-là résolut d'aller tuer Soliman II au milieu de son armée qui campait sur le rivage de la mer Ionienne, proche de la ville de Butronto en Albanie. Il

associa à son projet quelques-unes des peuplades sauvages qui habitent sur le mont de la Chimère, dans la même province. Mais le Damiens de 1537 alla encore moins loin dans l'exécution de son projet que le Damiens de 1757. Un matin qu'il était descendu des montagnes et qu'il s'était aventuré jusqu'aux alentours de la tente de Soliman, il fut aperçu dans un arbre et saisi par des janissaires. A force de tourments, on lui fit avouer sa conspiration et nommer ses principaux complices. Puis, Soliman, sans autre forme de procès, le donna à dévorer à une bête féroce. Ensuite le même Soliman détacha quelques troupes, qui par le fer et la flamme, se chargèrent de rétablir l'ordre parmi les habitants du mont de la Chimère.

Un autre Damiens est encore cité dans les *Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus*. Celui-là était un marchand qui avait songé à tuer le cardinal de Noailles en 1715. Lui non plus n'exécuta pas son dessein. On ignore ce qu'il devint, le cardinal ayant jugé à propos d'étouffer l'affaire.

Ces deux Damiens devaient être entièrement éclipsés par le troisième.

Revenons à la cour de Montgommery, où, garrotté de la façon que l'on sait, il répondait aux interrogations des deux présidents du Parlement, MM. de Maupeou et Molé.

Pendant cette seconde instruction, messire Emmanuel de Croy, prince du Saint-Empire, grand-veneur du pays et comte d'Hainault, baron de Condé et autres lieux, maréchal de camp des armées du roi, commandant pour le roi les provinces d'Artois, Picardie, Calésis et Boulonnois, — le prince de Croy recueillait les renseignements les plus minutieux sur l'accusé, sur ses antécédents et sur sa famille.

Dès le 6 janvier au matin, le prince de Croy qui se trouvait alors à Paris, était accouru à Versailles, sur la nouvelle de l'attentat.

Il se présenta chez d'Argenson.

— On débite, lui dit-il, que le criminel est d'Arras.

— En effet, dit le ministre.

— L'Artois relève de mon commandement, comme vous savez, reprit le prince.

— C'est juste; il faut que vous partiez sur-le-champ pour rechercher là-bas tout ce qui est relatif à cet homme.

— J'ai déjà pris mes mesures en conséquence, dit le prince de Croy; mais avant mon départ il est nécessaire que je voie le criminel. J'ai besoin d'avoir ses traits gravés dans ma mémoire; cela peut me servir pour mes renseignements.

— Vous avez raison, dit le ministre; voici une permission pour pénétrer dans la geôle.

Quelques instants après, le prince de Croy était conduit auprès de Damiens par le prévôt de l'hôtel, le marquis de Sourches.

Le prince de Croy a raconté cette visite au tome quatorze de ses Mémoires manuscrits.

Voici comment il s'exprime:

« Je vis le criminel, assez bel homme, les yeux enfoncés, le nez grand et le teint animé par la fièvre, à cause de sa brûlure. Il était enchaîné dans un lit, et se plaignant de M. Machault, qui l'avait inutilement fait brûler.

« — Etes-vous de l'Artois? lui demandai-je.

« Il me répondit :

« — Oui, pour la vie et pour la mort; les Artésiens sont francs, ils n'ont pas peur...

« Il parlait d'un ton doux, au point que j'en fus d'a-

bord la dupe, et que je le crus quelque chose. Mais cela ne dura pas longtemps. En nous voyant sortir, il nous dit qu'il n'avait plus besoin que de Dieu et d'un bon confesseur. Je démêlai bien que ce n'était qu'un fanatique et rien de plus... »

Rien de plus !

Du premier coup d'œil le prince de Croy avait jugé cela.

Le soir même, le prince partait pour son commandement.

Le 9, il commençait ses informations à Arras et à Saint-Omer.

En même temps, par ses ordres, le marquis de Barrail et le chevalier des Harchies étaient chargés, le premier d'explorer Dunkerque et le second Saint-Venant, Ypres et Poperingue, où Damiens avait erré quelques semaines après son vol chez le négociant Michel.

On a vu que messieurs du Parlement n'avaient pas attendu le résultat de cette triple information pour commencer le procès de Damiens.

Les deux premiers interrogatoires qui eurent lieu le 18 et le 25 janvier, n'amenèrent aucune révélation importante.

Damiens répéta tout ce qu'il avait déjà dit dans la geôle de Versailles.

Il cessa de cacher l'existence de sa famille, ainsi qu'il l'avait fait jusqu'à ce jour, mais il répéta avec insistance qu'elle était complétement étrangère à son crime. Pourtant, il refusa encore de livrer le domicile de sa femme et de sa fille ; il ignorait qu'elles eussent été arrêtées.

Il entra d'assez bonne grâce dans les aventures de sa jeunesse, — aventures qui ont trouvé leur place dans la

première partie de ce livre, au chapitre intitulé : *Histoire d'un homme du peuple au dix-huitième siècle.*

Il fit connaître les nombreux maîtres qu'il avait servis, et compromit l'un d'eux avec un malin plaisir, l'abbé Delaunay, professeur en Sorbonne, chez qui se rassemblaient souvent plusieurs ecclésiastiques.

— J'ai quitté *mon* docteur en Sorbonne, dit Damiens, parce que j'étais ennuyé des mauvais discours que j'y entendais.

Ici je laisse parler le procès-verbal :

« Interpellé de spécifier plus particulièrement la nature des propos qu'il y entendait tenir,

« A dit qu'il leur avait entendu dire que les gens du Parlement étaient les plus grands marauds et les plus grands coquins du monde, et que, s'ils étaient les maîtres, ils tremperaient leurs mains dans le sang du Parlement ; — que ces discours-là se tenaient souvent et particulièrement dans un petit collége qui est dans une rue derrière le chœur Sainte-Geneviève, dans la cour duquel il y a un puits en entrant, à main droite ; — que ceux des docteurs auxquels il a entendu tenir ces propos sont au nombre de deux ; que le plus jeune est médiocrement grand et assez rouge de visage, et qu'il loge en entrant à gauche dans ce collége, et qu'il y a des jalousies à ses fenêtres. »

Un piége assez habilement tendu fut celui-ci :

— Avez-vous jamais entendu dire qu'il y avait des cas où il était permis d'attenter à la vie de son souverain?

Damiens se récria.

— Je ne crois pas que personne ait jamais osé enseigner une pareille doctrine, dit-il.

— Vous voyez bien que vous n'êtes pas d'accord avec vous-même, répliqua le président, puisque vous prétendez avoir agi au nom de la religion.

— Et au nom de la misère publique, ajouta Damiens.

— Vous aviez la manie de parler continuellement des affaires du temps ; vous annonciez partout qu'il y aurait une révolte en France. Lors de votre dernier séjour à Arras, vous avez dit qu'il y avait de fréquentes émeutes à Paris.

— Eh bien ?

— Vous savez bien qu'il n'y en a eu qu'une seule... à propos des enfants enlevés.

Le président faisait allusion aux graves événements de 1749 et de 1750, alors qu'on opérait des razzias d'enfants pour le Mississipi. Ceux qu'on n'enlevait pas, on les achetait. Le peuple avait fini par s'irriter et par se soulever. Il avait tué un archer pris en flagrant délit d'enlèvement, et il avait traîné son corps jusque devant l'hôtel du lieutenant de police Berrier. A son tour, Berrier fit tirer sur le peuple ; la cavalerie balaya les rues ; on se battit à la Croix-Rouge, aux Quatre-Nations, à Saint-Roch, rue de Cléry et rue Saint-Antoine.

A ce jeu-là, Louis XV gagna le surnom d'Hérode.

— Est-ce de cette émeute que vous avez voulu parler ?

— De celle-ci comme des autres, répondit-il.

Il se donna libre carrière sur l'archevêque de Paris pour lequel il affichait une haine sincère.

— Vous vous êtes laissé aller à d'horribles déclamations contre monseigneur l'archevêque, lui dit-on.

— Je ne m'en souviens pas, répliqua Damiens; mais je peux fort bien avoir dit quelque chose de semblable.

— Quels étaient ceux de vos camarades que vous aviez en vue ?

— Aucun particulièrement; mais j'en aurais trouvé assez... Il ne faut pas deux cents hommes pour cela.

Entre le premier et le second interrogatoire, le prince

de Croy avait envoyé au Parlement les informations recueillies par lui à Arras.

Ces informations furent immédiatement imprimées. Immédiatement aussi, elles furent critiquées dans des pamphlets anonymes et violents.

« On conçoit bien que ce n'est pas un prince qui aura été de porte en porte recueillir des témoignages et qui se sera donné la peine en très-peu de jours de rassembler tant de faits épars. Tant de travail ne peut être la besogne d'un seul homme. Aussi à qui l'a-t-on confié? A des gens du métier, à un officier d'Arras. Ce que l'on présente n'est donc pas ce que M. le prince de Croy a pu découvrir, et nous avons le cœur serré de voir que tout n'a pas été fait pour décéler et dévoiler les complices du criminel (1). »

De retour d'Arras, la première visite de M. de Croy fut pour la marquise de Pompadour.

La seconde fut pour Damiens.

Chez la marquise de Pompadour il trouva le roi, réconcilié, heureux. « Tout était remis à l'ordinaire, dit-il, à l'exception des deux grands ministres renvoyés. »

De Versailles, le prince se rendit au palais de justice.

Les interrogatoires de Damiens n'avaient plus lieu dans sa chambre.

On le transportait chaque fois, avec mille précautions, dans une salle du palais.

Ce fut là que le prince de Croy vit Damiens pour la deuxième fois.

« Etant entré, je vis d'un côté Damiens, et de l'autre, vis-à-vis de lui, le premier président, M. Molé, les quatre conseillers commissaires, rangés autour d'une table au

(1) *Déclaration de guerre contre les fauteurs du parricide sur la personne du roi.* A Londres,

milieu de laquelle était le greffier. Ils me firent placer à côté d'eux, dans un fauteuil, près du feu et de Damiens, que j'eus encore le temps de considérer à mon aise. Il avait sa redingote grise, son grand chapeau uni acheté à Arras; il était assis sur un fauteuil, les pieds sur un tabouret, avec une couverture sur les genoux. Je le reconnus aisément; je le trouvai maigri, abattu, les yeux plus enfoncés qu'il ne m'avait paru d'abord, à cause que ses joues étaient tombées, le regard moins vif et le teint plus pâle, et ne marmottant plus des lèvres; tout cela parce que son sang, qui faisait ordinairement tant de ravage en lui, était alors apaisé par le régime et par la tranquillité forcée. Cependant un mouvement convulsif avait passé aux doigts de la main.

« Je trouvai qu'à la tristesse près il avait une assez belle physionomie, et telle que je l'ai dépeinte dans mes informations. Il n'avait aucune chaîne, mais de bonnes courroies de cuir qui le fixaient au fond de son fauteuil; il n'y avait rien autour de sa tête où il pût se frapper. Son attitude n'avait rien de fatigant, si ce n'est de rester toujours la même. C'était là, avec la tristesse de sa fin prochaine et les brûlures de ses jambes, ce qui le faisait dépérir et ce qui faisait craindre que la mort ne prévînt son supplice. »

L'accusation emprunta au prince de Croy, sinon de nouvelles forces, du moins une multitude de petits faits qui prolongèrent l'instruction.

Damiens en fut tellement fatigué que, le 8 février, lorsqu'il se vit pour la quatrième fois en présence de ses quatre parlementaires, il prit le parti de ne plus répondre du tout.

Il refusa de prêter le serment de dire la vérité.

Aux cinquante-huit questions qui lui furent adressées

et réitérées, de dix heures du matin à midi, il demeura impassible et muet.

— Votre silence n'empêchera pas la justice de découvrir la vérité, dit Maupeou en se décidant à lever le siége.

Puis, selon la coutume, le greffier Le Breton présenta à Damiens le procès-verbal à signer.

Celui-ci s'y refusa nettement.

Les quatre parlementaires échangèrent un regard désappointé.

Leur besogne se simplifiait trop.

Quant à Damiens, il n'eut qu'à s'applaudir de sa détermination.

On le laissa tranquille pendant dix jours.

... Quelques détails sur sa vie en prison.

Il dormait sept ou huit heures, assez paisiblement, dit-on, en dépit des surveillants qu'on lui avait donnés.

Ses repas étaient préparés, d'après les prescriptions de ses médecins, par un officier de la bouche du roi.

Un chirurgien goûtait à chaque mets avant de le lui présenter.

On a évalué que son entretien coûtait plus de six cents livres par jour, tant pour lui que pour ses gardes.

Bien qu'il ne se départît guère de son attitude résignée, on ne laissait pas, au dehors, que de lui attribuer nombre de traits et de paroles.

C'étaient toujours des fragments d'entretien avec les soldats.

— Quel jour du mois sommes-nous? avait-il demandé à l'un.

— Le 26 février.

— Le 26! s'était écrié Damiens.

Et il avait ajouté, comme en se parlant à lui-même :

— On m'a donc manqué de parole!

Une autre fois regardant fixement un des sergents, il l'aurait apostrophé en ces termes :

— Tout misérable que je suis, il ne tiendrait pourtant qu'à moi de faire votre fortune.

— Comment cela?

— Je n'aurais qu'à vous découvrir mon secret.

Chose extraordinaire à ajouter à toutes les choses extraordinaires de ce procès ! Damiens paraissait impatient de subir la torture.

On veut qu'il ait demandé à l'un de ses chirurgiens ordinaires :

— Est-ce que vous me ferez donner la question?

— Non, mais j'y assisterai, aurait répondu l'homme de la science.

— Eh bien, vous verrez que les douleurs ne me feront rien dire.

Tous ces bruits et beaucoup d'autres que je suis forcé d'omettre, faisaient écrire au *Patriote* anonyme dont j'ai déjà cité la brochure : « Je suis confirmé dans la pensée que j'ai conçue depuis longtemps que, dans cette affaire, il se fait deux procédures, l'une publique et pour la montre, qui n'aboutira qu'au supplice de Damiens ; l'autre occulte, qui tend à la découverte de la conjuration et à la punition secrète de quelques-uns des complices. Il est inutile de développer les dangers et les suites de ce système, malheureusement trop assorti au goût de notre gouvernement. J'ajouterai ici que si l'on croit par là leurrer le public et le satisfaire, on est bien dans l'erreur. »

Sans prendre parti, je m'étonne qu'en séance générale et à l'unanimité on ait rejeté la proposition d'entendre les gardes de Damiens.

On fit plus : on repoussa comme inutile la communi-

cation du registre qu'ils tenaient de ses propos quotidiens.

Par suite du même système, on restreignit à quelques-uns l'audition des nombreux maîtres que Damiens avait servis à Paris.

Ces hésitations sont inexplicables, la plupart constituent de véritables irrégularités.

Toutefois, il y eut une centaine de témoins entendus et interrogés à part dans la chambre de la Tournelle.

Beaucoup de ces dépositions sont insignifiantes ; on remplaça la qualité par la quantité. C'est une cohue de petits artisans, de marchands de vin, de garçons de cabaret, de laveuses de vaisselle et de fripiers.

Presque tous déclarent qu'ils n'ont rien à dire et qu'ils ne savent rien.

On entendit un témoin, fort agréable à voir, Mme de Sainte-Rheuse, âgée de vingt-trois ans.

Mme de Sainte-Rheuse était cette dame à la fois badine et superstitieuse qui s'amusait à jeter des bûches dans l'escalier et à les faire ramasser par Damiens.

D. — Dites ce que vous savez sur l'accusé.

R. — J'ai eu à mon service pendant deux mois et demi environ le particulier qui a assassiné le roi. Il s'appelait pour lors Flamand. Je l'ai renvoyé parce qu'il me paraissait fou, et qu'il me servait très-mal. Lorsque je voulais l'envoyer en commission, il s'y refusait sous prétexte de vapeurs dont il était attaqué.

D. — Quel était son genre de folie ?

R. — Il n'avait aucune suite dans ses raisonnements ; il se regardait dans les glaces et parlait tout seul. Ayant eu le choix entre plusieurs chambres qui étaient bien fermées, il avait donné la préférence au grenier de la maison, où était un galetas dans lequel il neigeait et pleuvait.

D. — Etait-il adonné au vin?

R. — Je ne m'en suis pas aperçue.

La femme de chambre Henriette Deuser appuya la déposition de Mme de Sainte-Rheuse.

— Lorsque Flamand voulut entrer dans la maison, dit-elle, je fis tout ce que je pus auprès de ma maîtresse pour l'engager à ne pas le prendre, à cause de sa figure peu revenante et brusque.

D. — Ne lui avez-vous pas fait de sinistres prédictions?

R. — Oui, je lui ai dit qu'il avait l'âme mauvaise, et que cela le conduirait à la potence.

Je laisse de côté le fatras des autres dépositions.

L'attitude de la famille de Damiens fut convenable.

Son père, de qui l'on pouvait craindre quelques récriminations, s'exprima en termes indulgents.

D. — Comment votre fils François s'est-il comporté dans sa jeunesse?

R. — Fort bien.

D. — Ne lui avez-vous pas remarqué quelques défauts?

R. — Non.

D. — Vous le corrigiez cependant quand il était mutin?

R. — Je le corrigeais par les moyens ordinaires, c'est-à-dire je l'ai quelquefois battu.

Sa femme et sa fille furent interrogées plus longuement et plusieurs fois. On voulait à toute force voir en elles, sinon des complices, du moins des confidentes.

Son frère aîné, le peigneur de laine de Saint-Omer, — cette bonne âme, — insista particulièrement sur le repentir que François Damiens avait manifesté de son vol.

— Après être allés ensemble à la messe, dit-il, un di-

manche, nous entrâmes dans un cabaret ; François pleura beaucoup... ainsi que moi.

— Votre frère, dans un moment de désespoir, n'a-t-il pas avalé de l'arsenic?

— Je ne sais pas si c'était de l'arsenic, répondit le peigneur de laine ; c'était une poudre blanche qui l'a fait beaucoup vomir.

D. — Est-ce vous qui avez donné à François Damiens le livre trouvé sur lui au moment de l'attentat et intitulé : *Prières et Instructions chrétiennes?*

R. — Oui, monsieur.

M. de Maupeou fit représenter le livre au peigneur de laine, qui le reconnut.

— Hélas! dit le pauvre homme en laissant couler ses larmes, j'espérais qu'il aurait protégé mon frère.

XIX

LES JOURS GRAS.

Le carnaval ne perd jamais ses droits à Paris.

Les jours gras de 1757 ne furent ni moins animés ni moins brillants que les jours gras des années précédentes. Les rues, les théâtres, les guinguettes regorgèrent de monde.

Le dimanche et le mardi gras, comme d'habitude, la foule se rendit à la porte Saint-Antoine, qui était en ce temps-là le point central des réjouissances publiques. La physionomie de cette promenade était des plus amusantes en son bariolage : Arlequins cabriolants, Cassandres aux chapeaux volumineux et aux larges boutons d'habit; Léandres roses de la joue au talon, Polichinelles aux blanches moustaches et au ventre croassant, Bergères du *Devin du village*, Chinois tout brodés de sonnettes, sorciers à baguettes, etc., etc. Imaginez le carrosse de la comédie italienne renversé sur le pavé.

Parmi le flot qui descendait les nouveaux boulevards, il y avait un homme indifférent en apparence à toute cette joie et à toutes ces clameurs.

Cet homme, que rien ne commandait à l'attention, proprement habillé de noir, suivait le monde, comme on dit.

Pourtant, lorsqu'il approcha de la porte Saint-Antoine il parut s'orienter.

Son regard interrogeait particulièrement les enseignes des cabarets.

Arrivé devant l'un des plus fameux, le *Tambour royal*, il se dit :

— Ce doit être là !

Il entra dans une salle où grouillaient une centaine de personnes, buvant et criant.

L'homme habillé de noir fut salué selon l'usage par une arquebusade de tropes poissards :

— Eh! bonjour donc, monsieur du Taffetas! s'écria Nicole du quai Saint-Bernard : tendre oignon de mon âme, mon chou, mon cœur! Regarde-moi donc ce visage maigre, avec son ton de vinaigre!

— D'où viens-tu, grand orphelin de pavé? reprit un autre; menton de cire, tête à confire, morceau de gibet!

— Parle donc, monsieur de Beau-sans-fard.

Après avoir essuyé ce feu sans sourciller, le quidam, qui avait promené ses yeux autour de lui, avisa à quelque distance un gros Turc qui lui tournait le dos et qu'il reconnut à son encolure.

Ah! quel Turc!

Il avait un turban de mousseline surmonté d'un croissant découpé dans du fer blanc, une veste trop courte qui lui étranglait les aisselles et un pantalon trop large dans lequel flottaient ses jambes. La veste était pailletée

avec le soleil de rigueur ; le pantalon était blanc avec la boue de tradition. Une écharpe et des babouches complétaient son costume, héroïquement porté d'ailleurs. En outre, il était visiblement aviné, comme tous les Turcs de carnaval.

L'homme habillé de noir qui venait d'entrer au *Tambour royal* poussa droit à ce Turc et appuya la main sur son épaule en lui disant :

— Briasson ?

Le Turc se retourna, montrant au milieu de son visage quelque chose qui le disputait en couleur au soleil qu'il avait au milieu de son dos.

C'était son nez.

— Lebel ! s'écria le Turc.

— Silence !

— Ah bah ! est-ce que l'on entend, et est-ce que l'on s'entend ici ?

— J'ai à te parler.

— Tu choisis drôlement ton jour et ton endroit, dit Briasson.

— Viens à cette table là-bas.

Briasson suivit Lebel en grommelant.

Dès qu'ils furent assis à l'écart :

— Myrtil ! s'écria Briasson en appelant le garçon du cabaret, une bouteille et deux verres !

— Je ne bois pas, dit Lebel.

— Je boirai pour deux, répliqua Briasson.

— Ecoute moi à présent.

— Au fait, qu'est-ce que tu peux bien me vouloir ?

— J'ai oublié de t'envoyer à la Bastille, dit Lebel.

— Cela t'eût peut-être été difficile, à cause de ta disgrâce, dit effrontément Briasson.

— Ma... disgrâce ?

— Eh oui ! ta disgrâce. Est-ce que tu crois que, parce

qu'on ne vit pas continuellement comme toi sous des lambris dorés, on ignore absolument ce qui se passe à la cour?

— Monsieur Briasson, vous ne serez jamais qu'un imbécile.

— A ta santé!

— Si vous connaissiez, comme vous le dites, les mœurs de la cour, vous sauriez qu'on s'y relève aussi promptement qu'on y tombe, et que le disgracié de la veille est souvent le favori du lendemain.

— Quoi! tu es toujours...

— Regarde-moi.

— Je te regarde, dit Briasson.

— Plus en face.

— Eh bien!

— Ai-je l'air d'un homme en disgrâce? dit Lebel.

— Non, par ma foi! s'écria Briasson.

— Est ce que je ne ressemble plus au Lebel d'autrefois?

— Tu ressembles au Lebel de toujours. Excuse-moi, mon vieil ami, mon vieux camarade, mon vieux... Comment puis-je réparer mes torts envers toi?

— D'abord, tu vas me faire le plaisir de laisser cette bouteille tranquille.

— Ne plus boire! s'écria Briasson.

— Modérément. J'ai besoin de toi, dit Lebel.

— Parbleu! ça se voit bien; sans cela tu ne serais pas ici.

— Il faut que tu viennes ce soir.

— Où?

— Au bal de l'Opéra.

— Diable!

— Pourquoi diable? fit Lebel.

Briasson prit une attitude à la fois pleine de réserve et de fatuité.

— J'avais un rendez-vous pour cette nuit, dit-il.

— Avec qui?

— Avec une femme, sans doute.

— Toi? dit Lebel.

— Certainement, moi! répliqua Briasson. Ton exclamation est offensante.

— Ta belle attendra.

— Elle attendra... elle attendra... murmura Briasson; je sais bien que les femmes sont faites pour attendre.

Lebel reprit :

— Tu viendras masqué.

— Mais j'étoufferai!

— Cela m'est égal.

Briasson soupira, et jetant un regard de complaisance sur lui-même :

— J'espère au moins que tu me laisseras garder ce gracieux costume?

— Tu es fou! dit Lebel.

— C'est un habit de cadi... tu sais bien... de cadi... C'est toi qui m'avais élevé à cette dignité au château de Frivolité. Depuis cette époque, j'ai toujours conservé les goûts d'un Ottoman.

— Tu vas quitter ces oripeaux, dit Lebel.

— Oripeaux!

— Crois-tu donc qu'on te laisserait entrer ainsi à l'Opéra?

— Mais si je ne suis plus en cadi, en quoi serai-je? demanda Briasson.

— Tu auras un domino noir, avec des rubans verts.

— Comme Alceste, ajouta Briasson.

— Hein?

— Je dis : comme Alceste.

— Tu te trouveras à une heure du matin dans le corridor des premières loges.

— Pourquoi faire? demanda Briasson.

— Pour attendre mes instructions.

— Et toi, comment seras-tu habillé?

— Comme toi, dit Lebel.

— J'aurais pourtant bien voulu savoir...

— C'est inutile. Contente-toi d'apprendre que j'ai reçu un billet qui m'invite à me rendre ce soir au bal de l'Opéra.

— Un billet anonyme?

— Oui.

— Heureux coquin! dit Briasson.

— Oh! ce n'est pas un rendez-vous d'amour... Je n'ai pas conservé comme toi de ces prétentions ridicules. L'écriture de ce billet est d'une main ferme et mâle.

— Tant pis.

— Quoi qu'il en soit, reprit Lebel, comme je me connais un certain nombre d'ennemis, j'ai besoin d'avoir quelqu'un de dévoué en cas de guet-apens.

— Merci de la préférence, répondit Briasson; cela veut dire en bon français que, s'il y a des coups de bâton à recevoir, nous partagerons. Et à combien estimes-tu mon échine?

— Nous compterons après, dit Lebel; en attendant, prends ceci.

Il mit une bourse dans la main de Briasson, et se leva.

— N'oublie pas d'être à une heure à l'endroit convenu.

— Corridor des premières loges.

— Adieu, dit Lebel.

Briasson murmura en le regardant s'éloigner :

— Je n'aurais pas été fâché, cependant, d'aller en Turc au bal de l'Opéra!

XX

A LA FOIRE SAINT-GERMAIN

Lorsqu'il eut à regret déposé les insignes de sa dignité de cadi, Briasson se demanda comment il allait employer son temps jusqu'à une heure du matin.

Les circonstances lui faisant une loi de la sobriété, il ne laissait pas que d'être fortement embarrassé.

Ses pas le portèrent à la foire Saint-Germain, où étaient établis des spectacles de tout genre.

Après avoir hésité, Briasson se décida à entrer à l'Opéra-Comique, qui était fort habilement dirigé par le sieur Jean Monnet, ancien directeur du théâtre de Lyon et créateur d'un théâtre français à Londres; homme d'esprit qui avait pris pour devise : *Mulcet, movet, monet.*

On jouait ce jour-là *l'Impromptu du cœur*, petite pièce composée à propos du rétablissement de la santé de Louis XV.

L'Impromptu du cœur était de Vadé, le principal four-

nisseur des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, — de Vadé, avec lequel le lecteur se souvient peut-être d'avoir fait connaissance le jour des Rois.

Il nous a paru curieux de nous rendre compte du degré de l'enthousiasme populaire à cette époque, et de savoir ce qu'un roi comme Louis XV pouvait inspirer à un écrivain comme Vadé.

L'auteur de *la Pipe cassée* était un des poètes officiels de ce temps-là. On ne compte plus ses bouquets au roi, ses couplets sur le mariage du Dauphin, ses chansons sur la prise de Berg-op-Zoom.

Entrons à la suite de Briasson à l'Opéra-Comique, et assistons, en bon Français, à la représentation de *l'Impromptu du cœur.*

Prenons place au parterre debout, tout simplement.

Il y a foule.

Sur la scène, le décor représente une place publique de Paris. Au lever du rideau, deux amants, Léonore et Damon, s'entretiennent de leur flamme et du prochain hymen qui va la couronner. Tant que la maladie du roi a duré, leur oncle, M. Scrupule, a refusé de les unir; mais à présent ils espèrent obtenir son consentement.

M. Scrupule arrive et se voit supplié par les deux jeunes gens. Il veut encore différer; il n'est pas certain du rétablissement complet du souverain; afin de s'en assurer par ses yeux, il part pour Versailles et promet de faire diligence.

On ne saurait voir exposition plus limpide.

Restés seuls, Léonore et Damon échangent quelques légers soupirs :

DAMON.

Quel retard !

LÉONORE.

Je m'en plains moi-même.

Mais en attendant son retour,
Allons avec un soin extrême,
Faire illuminer la cour.

« Avec un soin extrême » est une nuance du plus heureux effet.

Ils sont remplacés par Jérôme et Nicaise, les héros favoris de Vadé. Gens du port tous les deux, Jérôme et Nicaise sont cousins ; l'un est fûté, l'autre ne l'est guère. Ils parlent la langue des *morgué*, des *tatigué*, des *jarni*, des *tretous*.

— Voyons, dit Jérôme, comment que tu t'y prendrais, toi, pour faire un compliment au roi ? Supposons, c'est moi qui suis Sa Majesté.

— Toi ? Oh pardi oui, t'en as encore ben l'air !

— Mais je te dis comme par semblant.

— Eh ben ! reprend Nicaise, je commencerais d'abord par lui ôter mon chapeau.

— Sans doute.

— Et puis je lui dirais : Sire, je viens devant vous.....

— Pardi ! il le verrait ben peut-être, réplique Jérôme.

— Sire, je donnerais ma vie pour conserver la vôtre !

— Tiens, baise-moi ! s'écrie Jérôme transporté, tu as de l'esprit comme tout le royaume !

— Oh ! dame, répond Nicaise avec une sensibilité que rien n'avait fait prévoir, c'est que dans ce cas-là tout le royaume ferait de l'esprit avec de l'amour !

A cette phrase plus digne de Marivaux que de Vadé, Briasson s'empressa de battre des mains, ce qui le fit regarder comme un voisin incommode.

Mais le public fut aussitôt distrait de cette explosion par l'entrée en scène d'une demi-douzaine de jolies filles, Fanchon, Louison, Babet, Nanette, Javotte, l'honneur du

carreau des Halles, une guirlande toute fraîche de perles tombées de la fontaine des Innocents.

Elles entrèrent en chantant, ayant Louison pour chef d'attaque.

Voici quelle était la chanson de Louison :

Par un beau soir m'y promenant,
Jolicœur sous l'bras me tenant,
Un petit muguet s'approche.

ENSEMBLE.

Un petit muguet s'approche.

LOUISON.

Il voulut faire le genti.
Décampez, j'vous en averti!
Il m'dit : Vous riez, mam'selle Louison?
Moi, j'vous lui applique... zon!
Une taloche.

ENSEMBLE.

Une taloche!

Et dans la salle, tous les spectateurs, excités par la franchise des paroles et la belle humeur de l'air, firent chorus avec les acteurs.

A la bonne heure! Vadé était retrouvé!

Louison entonna bravement le deuxième couplet.

Là-d'ssus il m'appelle guenon;
Mon amant à ce beau p'tit nom,
Met sa pipe dans sa poche.

ENSEMBLE.

Met sa pipe dans sa poche.

LOUISON.

J'vas, lui dit-il, vous sabouler.
L'autre, au lieu de s'en aller,
N'l'appelle-t-y pas : Vilain estaf!
En r'mercîment il reçut... paf!
Deux taloches.

ENSEMBLE.

Deux taloches!

Du roi il n'était plus question.

Le public était tout entier aux ébats et aux éclats de rire de ces fillettes, qui s'étaient mises à lutiner le cousin Nicaise.

Et, ma foi, le cousin Nicaise, se dégourdissant peu à peu, répondait aux quolibets par des baisers, et moissonnait des roses à pleine bouche...

Cependant il fallait revenir à l'actualité. Un marchand de chansons va se charger de ce soin. Il tient des cahiers dans la main.

Toutes ces demoiselles l'entourent en sautant d'aise.

— Oh! monsieur Crincrin! s'écrient-elles, chantez-nous quelque chose!

— Dégoisez-nous ça, monsieur Crincrin, vous qui avez le filet si bien détaché!

Le marchand de chansons accorde son violon, et nous avons la cantate suivante :

PREMIER COUPLET.

LOUIS que le ciel a formé
Pour charmer et pour plaire,
Sera plus que jamais aimé;
C'est le cri de la terre.
Chantons! chantons!
Cent fois répétons :
Vive ce tendre père!

TOUS.

Chantons! chantons!
Cent fois répétons :
Vive ce tendre père!

DEUXIÈME COUPLET.

Si de tout son peuple alarmé
La douleur fut sincère,
Le plaisir dont il est charmé
En est le vrai salaire.
Chantons! chantons! etc.

TOUS.

Chantons! chantons!

Je passe les autres couplets.

Ce sont là d'exécrables vers, on doit en convenir.

Louison, Fanchon, Babet, Javotte, qui se connaissent bien mieux en légumes et en poissons qu'en poésies de circonstance, font mine de vouloir acheter les cahiers de M. Crincrin; mais elles n'ont pas un sou vaillant.

L'une offre ses boucles d'oreilles en paiement; l'autre sa croix d'argent; la troisième, sa cornette.

— Prenez! prenez! mesdames, dit M. Crincrin, votre zèle pour notre roi est une pièce de crédit.

— Monsieur, vous êtes ben honnête, répondent-elles avec force révérences.

Nicaise intervient alors, et en reconnaissance des gros baisers qu'il a cueillis, il dit ou plutôt il chante :

AIR : *Nous sommes précepteurs d'amour.*

Ah! tout cela sera bientôt payé,
Car au lieu de venir par le coche,
Moi tout douc'ment je suis venu à pied,
J'ai mis la voiture dans ma poche!

Et il étale aux yeux une belle pièce de vingt-quatre

sols, avec laquelle il régale de chansons toutes les jeunes filles.

— Tenez, leur dit-il, ce sont les dragées du cœur, ça.

— Il a raison, ajoute Babet, ce sont les confitures des bons sujets.

De plus en plus Marivaux !

— R'merci, mon fils, dit Fanchon. .

— Ben obligé, mon petit cochon de lait, dit Nanette.

— Merci, mon poulet d'ivoire, dit Javotte.

— J'en gardons trois pour moi, s'écrie Nicaise en montrant les livrets de chansons.

— Pourquoi cela, puisque c'est la même chose? dit Jérôme.

— Ça ne fait rien.

AIR : *Les cœurs se donnent troc pour troc.*

JÉROME.

Mais c'est trois fois le mêm' tableau.

NICAISE.

Moi, j'aim' ça.

JÉROME, *raillant.*

Faut qu'tu te satisfasses.

NICAISE.

Pardi! la dame de not'château
Aime à se mirer dans trois glaces!

— Et, ajoute Nicaise, je mirerai trois fois là dedans mon amitié pour le roi.

S'attendait-on à trouver autant de style précieux la foire Saint-Germain?

A ce moment un bruit de vielle se fait entendre dans la coulisse.

— Jarnicoton! s'écrie Jérôme, quoi que c'est donc que ça, un renforcement de gaîté?

Ce sont deux petites Savoyardes, montrant la marmotte en vie.

— Arrivez mes enfants, crie Jérôme.

— Ah ! les jolies petites marmottes ! dit Nicaise ; on m'avait dit que ça dormait dix-huit mois de l'année.

— Non, non, monsieur, répondent en riant les jeunes Savoyardes ; des marmottes comme nous sont bien éveillées, je vous assure.

— Savez-vous quelque chose sur l'air que vous jouiez tout à l'heure ? demande Nanette.

— Oui, madame.

— Ah ! voyons ; écoutons.

PREMIÈRE SAVOYARDE.

De LOUIS la brillante santé
Ramène les Ris, les Jeux et la Gaîté ;
C'est à qui s'y livrera le mieux ;
Le vif enjouement se peint dans tous les yeux.

SECONDE SAVOYARDE.

C'est sans fadeur que notre cœur l'encense,
La vérité seule en fait tous les frais.

PREMIÈRE SAVOYARDE.

Chacun le dit comme chacun le pense,
Le tendre amour est l'encens du Français.

ENSEMBLE.

De LOUIS la brillante santé, etc., etc.

A la fin de ce duettino, les deux petites Savoyardes, chantant et s'accompagnant de la vielle, font deux ou trois tours sur elles-mêmes en poussant l'inévitable : *Et sauta Catharina !*

Sur ces entrefaites M. Scrupule revient de Versailles ; il a vu le roi et est complétement rassuré. En conséquence, il permet aux deux amants de se marier. Ce

consentement est le signal d'un nouveau débordement de couplets.

LÉONORE.

En vain Damon, me faisant sa cour,
Dans ses chansons me traçait l'amour;
Mais il en fit une pour LOUIS :
De bon cœur je l'ouïs;
Je lui sus par degré
Gré;
Sur moi ce trait d'esprit
Prit;
Il put de son savoir
Voir
Quel était le pouvoir.

— Eh ben! cousin, dit Jérôme à Nicaise, comment qu'tu trouves ça, toi ?

— Moi, j'trouve ça pas mal raisonné, mais c'est pas ben difficile.

— T'en ferais peut-être autant, par hasard ?

— Pardine ! est-ce que tu m'en défies? demande Nicaise.

— Oui, dit Jérôme.

Nicaise, plein d'assurance, se met à chanter sur le même air que précédemment des vers aussi blancs que des lis :

Moi, je n'ai jamais su ben chanter;
Mais quand il faut montrer qui l'on est,
C'est que je vous tire adroitement
Mon épingle du jeu.
Je ne dis qu'un seul mot
Qui

Prouve que je suis au
Fait :
Nous devons chérir le Roi
Car
Il nous aime tretous!

L'improvisation de Nicaise est saluée par des rires ironiques.

— Pargué! v'là qu'est ben rimé! s'écrie Jérôme.

— Qu'ça rime si ça peut, réplique Nicaise, c'est vrai toujours.

— Tu as raison, mon garçon, dit M. Scrupule.

— Eh ben! mais ces alluminations en magnière d'éclaircissements, quand donc que j'verrons ça?

— Tu n'iras pas loin.

Au même instant, la toile du fond s'enleva, laissant voir un nouveau décor.

D'un côté, un buffet; de l'autre, un orchestre public.

Au fond, une espèce de temple orné de lampions, avec un fronton transparent sur lequel se détachait cette inscription : *Vive le roi!*

Splendeurs naïves du théâtre de la foire Saint-Germain!

Le tout se terminait par des danses « relatives aux différents caractères des personnages. »

L'Impromptu du cœur fut la seule manifestation de ce genre.

Y avait-il une consigne pour les autres théâtres? Cela est probable. On devait craindre de se heurter à l'indifférence du public, et l'on se contenta de cette timide épreuve dans un coin de la foire Saint-Germain. Encore n'eut-on pas lieu de s'en féliciter complètement; les journaux d'alors malmenèrent la pièce de l'Opéra-Comique et la qualifièrent d'inconvenante.

L'Impromptu du cœur devait être le dernier ouvrage de Vadé, qui mourut cinq mois après.

Il n'avait que trente-sept ans.

On ne dit pas si Louis XV eut une parole de regret pour son pauvre poète...

XXI

AU BAL DE L'OPÉRA

L'autorité n'avait pas osé interdire le carnaval à l'Opéra, pas plus qu'elle n'avait osé interdire le carnaval dans la rue.

Aussi, pendant que les gens du peuple allaient à la Porte Saint-Antoine, les gens de cour se rendaient à l'Opéra.

Cela fait comprendre pourquoi les bals masqués furent tellement suivis cette année-là.

Le dernier, celui où nous conduisons le lecteur, réalisa les plus folles espérances. C'était à se croire au beau temps du Régent. Sans s'être donné le mot, tout le monde s'y trouvait.

En ce temps-là, le bal de l'Opéra n'appartenait pas seulement à la danse, il appartenait aussi à la conversation. Des intrigues légères et brillantes s'y nouaient

et s'y dénouaient. Le bal de l'Opéra dont l'histoire est encore à écrire, n'a pas été étranger à notre surnom de « peuple le plus spirituel de la terre. »

Au moment où un gros domino noir à rubans verts gravissait en soufflant l'escalier qui menait aux premières loges, le bal était dans tout son éclat. Des couples glissaient discrètement, laissant après eux le parfum de leurs soyeux déguisements et le murmure de leurs amoureuses paroles. Des groupes animés se formaient contre les colonnes, sous le feu des girandoles, sollicitant le pinceau chatoyant d'un Guardi parisien ; et de ces groupes s'échappaient des saillies à faire retourner et sourire les femmes.

Il allait être une heure du matin.

Une petite loge, qui était restée vide jusqu'alors, s'ouvrit rapidement.

Deux femmes masquées jusqu'aux dents y entrèrent.

— Fermez soigneusement la porte, dit l'une d'elles.

— Oui, madame la marquise.

— Pour Dieu, ma chère, ne m'appelez donc pas madame la marquise.

— Que madame se rassure : il y a tant de marquises ce soir au bal de l'Opéra !

— Vous croyez !

— Je me fais forte de vous en nommer tout à l'heure une dizaine.

— Vous me faites frémir ; on peut donc reconnaître une femme sous le masque ?

— On reconnaît toutes les femmes qui veulent être reconnues.

— Vous êtes sûre que nous n'avons pas été suivies ?

— Par qui aurions-nous pu l'être ? Nous sommes sorties à pied du château, madame la marquise et moi, par la petite porte de service, accompagnées à quinze pas

par M. de Gontaut et par Gourbillon. Nous sommes montées en voiture dans une rue déserte. Nous sommes arrivées à l'Opéra, empaquetées de la tête aux pieds. Enfin, nous voilà toutes deux au fond de cette loge, dont seules nous avons la clé. Vous conviendrez qu'il est impossible de s'entourer de plus de précautions, et je défie l'homme le plus perspicace de pouvoir deviner qui vous êtes.

— Où est Gontaut?

— Dans une loge en face de celle-ci avec Gourbillon, et ne vous perdant pas de vue.

— N'importe, c'est une grave imprudence que je commets.

— Quelle imprudence voyez-vous là, madame? Pour moi, c'est la chose la plus simple du monde. On s'ennuie à mourir à Versailles.

— Oh! c'est vrai!

— Il est tout naturel que vous vous procuriez une innocente récréation.

— Innocente!... Les bals de l'Opéra ont une bien mauvaise réputation.

— Qu'ils ne méritent pas.

— Si, si, dit la marquise en souriant sous son masque.

— Qu'en savez-vous, madame?

— J'y suis venue autrefois.

— Vous, madame!

— Oh! avec... le roi.

Ces mots furent prononcés à voix basse.

— Et même Sa Majesté s'y est fort ennuyée, reprit la marquise; elle a été scandalisée des propos qu'elle y a entendus... Vous comprenez quel serait son mécontentement si elle apprenait que j'y suis retournée.

— Il n'y a rien à craindre; le roi passe son mardi gras en famille.

La marquise reprit :

— Si le roi venait à changer d'idée au dernier moment ?... Il a l'humeur bizarre, surtout depuis le départ de Mlle de Crespy.

— Vous voulez dire la fuite... Ah! madame, quel trait de génie vous avez eu en lançant son fiancé chez Mme Adélaïde!

— N'est-ce pas?

— A votre place, je voudrais indiquer cette situation à quelqu'un de vos faiseurs de comédies.

— Je conviens que, ce jour-là, je fus assez heureusement inspirée.

Et la marquise ajouta du bout des lèvres :

— Il était temps!

— Avez-vous jamais pris cette rivalité au sérieux?

— Très au sérieux, du Hausset... Heureusement que les événements ont tourné au gré de mes désirs... Le chevalier de Chantemesse a pu arracher cette jeune fille au danger. Tout est pour le mieux. Il m'eût répugné à avoir à traiter Mlle de Crespy comme une ennemie véritable.

— Oui, je sais... Vous aviez un fond de sympathie pour elle, à cause de sa ressemblance avec votre fille.

— Ressemblance extraordinaire, en effet, et qui l'aurait toujours protégée contre moi-même! s'écria la marquise.

— Ah! si vos ennemis pouvaient vous entendre en ce moment! dit Mme du Hausset.

— Ils me refusent un cœur, je ne l'ignore pas... Il est vrai que ce cœur a tant saigné autrefois qu'on peut le croire mort aujourd'hui.

La marquise se tut, pour laisser à son émotion le temps de se dissiper.

Ce fut la femme de chambre qui, la première, reprit la conversation.

— Me permettez-vous de vous adresser une question, madame?

— Autant de questions que vous voudrez, ma bonne.

— Avez-vous eu des nouvelles de Mlle de Crespy depuis son départ?

— Presque tous les jours, par mes émissaires. Elle est rentrée à Arras, au sein de sa famille, et très-prochainement elle épouse le chevalier de Chantemesse.

— C'était écrit, dit Mme du Hausset.

— Et maintenant, cela va être signé, ajouta la marquise. Pauvre petite! son roman est fini!

Ces mots avaient été prononcés avec un accent de moquerie presque insaisissable.

Elle dit encore :

— Qu'elle soit heureuse en province, c'est tout ce que je souhaite!

— Elle le sera, dit Mme du Hausset.

— Cela n'est pas certain.

— Pourquoi?

— Ah! pourquoi!... Parce que ceux qui sortent d'un beau rêve en conservent longtemps au réveil un éblouissement qui se change peu à peu en mélancolie.

La marquise allait devenir songeuse; mais s'interrompant, elle donna gaîment de son éventail sur les doigts de Mme du Hausset.

— En vérité, ma chère amie, lui dit-elle, vous m'entraînez à parler philosophie au bal de l'Opéra... Cela n'a pas le sens commun. Regardons et écoutons, nous sommes ici pour cela.

Elle se pencha au bord de la loge.

D'abord ses yeux errèrent sans but sur le flot changeant des masques.

Puis tout à coup elle tressaillit.

— Qu'avez-vous, madame? demanda la femme de chambre qui s'aperçut de son trouble.

— Voyez-vous, à l'entrée de cette porte... à quelques pas de nous... cet homme debout et démasqué?

— Oui; un fort bel homme vraiment... Il est immobile comme une statue... Je ne le connais pas.

— Oh! je le connais bien, moi! murmura la marquise avec une indéfinissable expression.

— Vous, madame?

— Et cependant je ne l'ai vu qu'une fois.

— Quel est-il? interrogea Mme du Hausset.

— Je ne peux vous le dire... mais il faut que je lui parle.

— Madame la marquise n'y pense pas!

— Pourquoi pas? Ne sommes-nous pas au bal de l'Opera, et qu'y suis-je venue faire, sinon intriguer et être intriguée?

— Mais, madame, cet homme...

— Cet homme est un gentilhomme, et je veux lui parler.

— Examinez...

— Je n'examine rien, répondit la marquise; la fatalité me pousse vers lui.

A ces mots, et sans entendre les doléances de Mme du Hausset, la marquise de Pompadour se précipita hors de la loge.

Avant de dire quel était le personnage qu'elle venait d'apercevoir, il est nécessaire de rétrograder de quelques instants dans notre récit.

XXII

LE SCAPULAIRE

Nous avons dit qu'il allait être une heure du matin.

Le gros homme en domino noir à rubans verts, dont nous avons plus haut signalé l'entrée, se promenait depuis quelques minutes dans le corridor des premières loges.

A son épaisse encolure, à sa démarche commune, nos lecteurs ont déjà soupçonné Briasson, malgré son masque.

Tout à coup il aperçut un autre domino noir à rubans verts, également masqué.

Il se dirigea vers lui avec empressement.

— Tu vois que je suis exact, dit-il.

Le domino le toisa sans lui répondre.

— Eh bien! oui, c'est moi, parbleu! reprit Briasson.

En entendant cette voix rauque, le domino fit avec la tête un signe de dénégation.

— Oh! oh! suis-je donc autant déguisé que cela? Veux-tu voir ma figure?

— Laissez-moi tranquille, dit le domino en regardant d'un autre côté.

Mais Briasson s'était placé devant lui.

— Comment! que je te laisse tranquille? Pourquoi es-tu venu me chercher, alors?

— Cessez de me tutoyer, je ne suis pas l'homme que vous croyez.

— Tu n'es pas... Voyons, voyons; mes idées sont nettes cependant... les rubans verts, le domino noir, pareil au mien... Je n'ai pas la berlue, et tu as beau essayer de changer ta voix...

Le domino l'écarta de la main.

— Tu es bien fier cette nuit, dit Briasson.

— Vous sentez le vin.

— Voilà une calomnie, par exemple! Je n'ai pas bu depuis une heure.

Le domino fit un mouvement d'impatience.

— Vous m'ennuyez, murmura-t-il.

— Ah! je comprends, dit Briasson; tu veux peut-être que je feigne de ne pas te reconnaître? Il fallait donc le dire tout de suite...

Fatigué de se voir barrer le passage par Briasson, le domino abaissa brusquement une main sur ses épaules et lui fit faire volte-face.

Briasson demeura un instant étourdi, et revenu de son étonnement, il se dit à lui-même :

— Je crois, en effet, que je me suis trompé... Ce n'est pas Lebel... Quel poignet!

A peine avait-il formulé cette réflexion, qu'il se trouvait en présence d'un nouveau domino noir à rubans verts.

Celui-ci le prit par l'oreille et le secoua non moins rudement que l'autre.

— Tu ne feras donc jamais que des sottises! lui dit-il en le poussant vers l'escalier ; va m'attendre au foyer et garde-toi bien de parler à personne.

Briasson, abasourdi, n'eut que la force d'obéir en baissant la tête.

Alors le nouveau domino se retourna vers le premier et lui dit :

— C'est vous qui m'avez écrit?

— C'est moi.

— Qui êtes-vous et que me voulez-vous?

Le domino ôta son masque.

Lebel reconnut le comte Hector de Chantemesse.

— Vous, monsieur le comte!

— Moi-même, monsieur Lebel. Voici la seconde fois que je me permets de vous déranger ; je vous remercie, pour la seconde fois aussi, de vous être rendu à mon invitation.

— Rien de plus naturel, monsieur le comte ; vous savez bien que je suis votre obligé de vieille date.

Le comte Hector de Chantemesse avait remis son masque.

— J'ai à vous demander aujourd'hui de m'aider dans l'accomplissement d'une bonne action, dit-il.

— Une bonne action? répéta Lebel.

— Oui; vous allez me répondre que cela n'est guère de votre ressort.

— Pourquoi pas? L'occasion fait les honnêtes gens.

— Je vous apporte l'occasion.

— De quoi s'agit-il?

— D'une commission dont m'a chargé Mlle de Crespy.

— Auprès de moi? dit Lebel de plus en plus étonné.

— Non. Auprès de Damiens.

Lebel eut un sursaut d'effroi.

— Parlez plus bas, monsieur le comte ! s'écria-t-il ; parlez plus bas !

— Ah ! c'est juste ; j'ai prononcé le nom d'un coupable.

— Dites d'un assassin.

— Bien maladroit dans tous les cas, répliqua le comte de Chantemesse avec un sourire équivoque.

— Oh ! monsieur ! dit Lebel, je vous en conjure...

— C'est pourtant de ce Damiens qu'il faut que je vous parle.

— Venez du moins à l'écart... Il passe trop de monde par ici.

— Soit, dit le comte.

Lebel le guida vers un couloir plus désert.

— Maintenant, monsieur le comte, je vous écoute, dit-il.

— Vous vous souvenez sans doute que Damiens a servi à Arras chez M. de Crespy ?

— Je m'en souviens.

— Sa conduite fut irréprochable... et son dévouement pour Mlle de Crespy fut extrême.

— Extrême, en effet, murmura Lebel.

Le comte de Chantemesse lui jeta un regard sévère.

— Gardez votre blâme pour le criminel, lui dit-il, mais rendez justice au serviteur. Damiens veilla sur Mlle de Crespy et la protégea noblement contre d'infâmes entreprises. Après son enlèvement, qu'il faillit empêcher, il parvint à découvrir ses traces, et il put encore veiller sur elle dans le repaire où on l'avait conduite.

— Je sais tout cela, dit Lebel.

— Enfin, lorsque Mlle de Crespy attenta à ses jours plutôt que de souffrir une souillure royale, la première personne qu'elle aperçut à son chevet fut Damiens. N'est-ce

pas là du dévouement, monsieur Lebel, et avant l'assassin n'y avait-il pas un homme de cœur ?

Lebel garda le silence.

Le comte de Chantemesse continua :

— Mlle de Crespy s'est toujours souvenue de ce fidèle domestique. Rien n'a pu altérer sa reconnaissance pour lui.

— De la reconnaissance pour cet homme ?

— Oui, monsieur Lebel.

— Pour l'auteur d'un si grand forfait ?

— Pouvait-elle oublier que ce forfait avait peut-être été commis à cause d'elle ?

— Oh ! silence ! silence, monsieur ! Si l'on vous entendait !

— Si l'on m'entendait, le procès de Damiens s'éclairerait peut-être d'un jour nouveau ; voilà ce que vous voulez dire sans doute, monsieur Lebel ?

— Jusqu'à présent, Damiens n'a fait aucune allusion à ces événements ; on peut donc croire qu'ils sont étrangers à ce crime.

— Libre à vous d'avoir cette opinion ; mais ce n'est ni la mienne, ni celle de Mlle de Crespy. L'idée que ce malheureux va mourir et qu'elle est pour quelque chose dans sa mort, cette idée-là la poursuit et la tourmente sans cesse... car il mourra, n'est-il pas vrai ?

— Assurément.

— Le Parlement sera sans pitié ?

— Quelle pitié mérite ce scélérat ? répliqua Lebel.

— Celle que l'on accorde à tous les fous.

— Damiens n'est pas fou.

— Peut-être le roi lui fera-t-il grâce ? dit le comte de Chantemesse.

— Le roi !...

Lebel sourit d'un air étrange.

— Non, dit-il, le roi ne lui fera pas grâce, non.

— Il lui épargnera du moins la question? reprit le comte.

— Cela n'est pas probable.

— Pauvre homme!

— Vous le plaignez?

— Je plains aussi ses bourreaux. Ah! il aura besoin de tout son courage pour résister à la torture.

— Certes! murmura Lebel.

— C'est pour l'aider à supporter ces terribles épreuves que Mlle de Crespy m'envoie vers lui.

Lebel regarda en face le comte de Chantemesse, de l'air de quelqu'un qui a mal entendu.

— Vous venez pour voir Damiens? dit-il vivement. Cela n'est pas possible, vous ne pouvez avoir eu ce projet! D'ailleurs, personne ne peut être introduit auprès de lui; la consigne est des plus inflexible.

— Si je voulais bien cependant? dit lentement le comte de Chantemesse.

— Comment vous y prendriez-vous?

— Oh! mon Dieu, de la façon la plus simple : j'irais me constituer témoin.

Lebel frémit.

— Ah! vous voyez bien, reprit le comte; c'est un moyen.

— Vous ne l'emploierez pas, s'écria Lebel; vous n'irez pas compromettre Mlle de Crespy, sa famille, la vôtre...

— Tant d'autres personnes encore! ajouta le comte de Chantemesse en le regardant à son tour en face.

— Monsieur le comte... balbutia le valet de chambre du roi.

— Rassurez-vous, monsieur Lebel; je ne chercherai pas à voir Damiens, je n'ai pas à le voir.

Lebel respira.

— Je veux seulement faire remplir auprès de lui une commission dont M[lle] de Crespy m'a chargé.

— Une commission ?

— C'est la bonne action dont je vous parlais tout à l'heure... et pour laquelle j'ai compté sur vous, dit M. de Chantemesse.

— Vous avez compté sur moi... pourquoi faire ?

— Pour faire parvenir à Damiens un dernier et suprême gage de la gratitude éternelle de M[lle] de Crespy.

Lebel était demeuré stupéfait.

— Un gage ? répéta-t-il.

— Oh ! peu de chose, dit le comte, qui sortit de dessous son domino quelque chose de petit, de noir et de carré.

— Qu'est-ce que ceci? demanda Lebel.

— Ceci, monsieur Lebel, c'est tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus touchant au monde... Regardez bien.

— J'ai beau regarder...

— C'est un scapulaire.

— Un scapulaire ?

— Humble ouvrage des mains de M[lle] de Crespy, dit le comte ; en province, on s'occupe à ces pieux travaux. Sur l'un des côtés de ce scapulaire, il y a la croix qui attend cet infortuné ; sur l'autre, il y a l'image de son patron saint François.

Lebel, en entendant ses paroles, prononcées gravement, se demandait où il était.

Cette voix presque solennelle à laquelle se mariaient les lointaines harmonies d'un orchestre ; ce scapulaire entre les doigts de ce domino, au bal de l'Opéra, tout cela troublait son esprit, confondait son imagination.

Il essaya de comprendre.

— Ceci, dites-vous, monsieur le comte, a été brodé par Mlle de Crespy?

— Par elle-même.

— Et pour cet assassin?

— Pour cet assassin.

— Excusez-moi, monsieur le comte, ma raison s'égare...

— Je vous excuse, monsieur Lebel, et je ne vous demande que de faire tenir à Damiens ce saint talisman.

— Moi?

— Vous!

— C'est impossible! s'écria le valet de chambre.

— Rien ne vous est impossible, monsieur Lebel, j'en suis convaincu, répliqua tranquillement le comte de Chantemesse.

Et il lui tendait le scapulaire.

— Prenez, lui dit-il.

Lebel hésitait.

— Oh! cela ne vous brûlera pas, ajouta le comte de Chantemesse.

Il y avait une telle autorité dans le geste et dans l'accent du comte de Chantemesse, que Lebel prit le scapulaire qui lui était présenté.

— Vous savez maintenant votre devoir, fit le comte.

— Encore une fois, mon embarras est grand, marmotta Lebel.

M. de Chantemesse fronça le sourcil.

— Ne venez-vous pas de dire que vous étiez mon obligé? demanda le comte.

— Et je le répète, dit Lebel.

— Ne m'avez-vous pas assuré autrefois que je pouvais disposer de vous à toute heure, en toute circonstance?

— Oui, monsieur le comte.

— Eh bien! le moment est venu de vous acquitter

envers moi. Lorsque je vous fis venir du donjon de Vincennes pour vous enjoindre de sauver Mlle de Crespy, vous ne me fûtes bon à rien.

— Mal informé moi-même, je croyais à la mort de Mlle de Crespy, dit Lebel.

— Je veux bien ne pas mettre en doute vos paroles. Mais aujourd'hui il s'agit d'une chose toute simple. Exécutez-vous.

Lebel s'inclina.

— Il suffit, monsieur le comte, répondit Lebel; je ne sais comment je m'y prendrai, mais cet objet sera remis à Damiens, je vous le promets.

— Et il saura de quelle part?

— Il le saura.

— Merci.

— A votre tour, monsieur le comte, promettez-moi une chose.

— Laquelle?

— C'est de dire à Mlle de Crespy que j'ai rempli sa commission.

— Je le lui dirai.

Les deux hommes se séparèrent.

XXIII

ADIEU, PRUDENCE

Le comte Hector de Chantemesse n'avait plus rien à faire au bal de l'Opéra.

Il y resta cependant, mû par une vague curiosité, et comme quelqu'un qui s'attarde à un spectacle qu'il sait ne pas revoir de longtemps. Ne se croyant connu de personne, il se démasqua et s'appuya contre une colonne.

C'était à ce moment-là qu'il avait été aperçu par la marquise de Pompadonr.

La marquise de Pompadour avait toujours sur le cœur le subterfuge que le comte de Chantemesse avait employé vis-à-vis d'elle lors de son unique visite à Versailles.

Pourtant elle se sentait attirée vers lui par un sentiment dont elle ne se rendait pas compte.

Cette nuit-là, soit qu'elle subît l'influence du milieu

où elle se trouvait, soit que ses nerfs fussent surexcités, ce sentiment se réveilla en elle plus fort que jamais.

Etre pour quelque chose dans la vie de cet homme, qui ne voulait être rien dans la sienne, telle semblait être l'ambition de la marquise.

Elle alla se poser à côté du comte de Chantemesse.

Celui-ci finit par s'apercevoir de l'attention avec laquelle elle l'examinait.

Il l'examina à son tour.

Si « empaquetée » qu'elle fût, selon l'expression de Mme du Hausset, elle ne l'était pas assez toutefois pour dissimuler la jolie femme et la femme élégante.

Un air d'approbation courut sur le visage du comte, qui sourit légèrement.

— Veux-tu que je te dise ce que signifie ton sourire? fit la marquise en adoptant le tutoiement d'ordonnance au bal de l'Opéra.

— Volontiers, joli masque, répondit M. de Chantemesse.

— Tu te dis : Voilà une femme qui se trompe certainement, et qui me prend pour un autre.

— C'est vrai.

— Eh bien ! je ne me trompe pas, et je sais qui tu es.

— Permets-moi d'en douter.

— Tu es un gentilhomme de province, dit la marquise.

— Cela se voit donc! s'écria le comte sur un ton de plaisanterie; sais-tu que tu m'affliges réellement? Eh quoi ! j'ai la mine d'un nouveau débarqué? je sens le coche à ce point!

— Oui, le coche d'Arras.

Le comte de Chantemesse fit un mouvement de surprise.

— Tu as eu raison de t'annoncer comme une devineresse, dit-il.

— Ce n'est rien, cela, répliqua la marquise ; ma science est plus grande que tu ne le supposes, et je pourrais t'étonner bien davantage encore.

— Parle, beau masque, parle, dit le comte de Chantemesse. J'aime ta voix : elle est douce, elle chante, elle caresse. Il me semble que je l'ai déjà entendue.

— Que t'importe ma voix et que te font mes paroles ? dit la marquise ; tu les auras bien vite oubliées, puisque tu vas repartir.

— Ah ! tu sais que je repars?

— Sans doute, reprit-elle ; ne faut-il pas que tu sois à Arras pour le mariage de ton frère ?

Cette fois M. de Chantemesse se sentit intrigué pour tout de bon.

Ses deux yeux parurent vouloir plonger sous le masque de la marquise.

— Ah ! je savais bien que j'aurais raison de ton indifférence.

— C'est étrange ! dit le comte devenu rêveur.

— Laisse-moi t'interroger à mon tour, reprit la marquise.

— Interroge.

— Rien ne te retient à Paris?

— Ma foi, non.

— Aucune amitié ? aucun amour ?

— Aucune... aucun.

— Tu le quittes sans un regret, sans un souvenir ?

— Comme tu le dis.

— Cœur sec ! s'écria la marquise.

— Non... cœur vierge, dit le comte Hector de Chantemesse.

— Quoi ! pas une femme à Paris... ou à Versailles...

ne peut se vanter d'avoir fait battre ce cœur de marbre, d'avoir allumé un éclair de passion dans cet œil orgueilleux?

— Pas une... Si, pourtant.

— Ah!

— Une seule.

— Donne-moi ton bras, dit vivement la marquise.

— Avec plaisir, beau masque; mais qu'as-tu donc? on dirait que tu trembles.

— On me suit. Allons plus loin.

— Où tu voudras, dit-il.

La marquise avait aperçu non loin d'elle M. de Gontaut et le valet de chambre Gourbillon, qui ne la quittaient pas des yeux.

Il est des moments où trop de zèle devient indiscret.

Elle gagna un corridor au bras du comte de Chantemesse.

— Remets ton masque, lui dit-elle.

Puis, sans qu'il s'en aperçût, elle lui arracha le nœud de rubans verts qu'il portait à l'épaule.

Dès que tous les deux furent éloignés de la foule :

— Tu disais donc, reprit la marquise, qu'une femme avait su te plaire?

— Oui, répondit le comte.

— Etait-elle belle?

— C'était la beauté même, et je l'aurais adorée, si...

— Achève.

— Si je n'avais eu les plus puissants motifs de la haïr, dit le comte de Chantemesse, dont le sourire s'éteignit.

La marquise garda le silence pendant quelques secondes.

— Ainsi donc, reprit-elle comme en se parlant à elle-même, on peut haïr et aimer à la fois?

— J'en suis un exemple, dit le comte demi-grave.

— Moi aussi, dit à voix basse la marquise.

Et son bras se serra fortement contre celui du comte de Chantemesse.

Il le remarqua et réfléchit.

— As-tu vu souvent cette femme? reprit-elle.

— Une fois, pas davantage.

— Sait-elle l'impression qu'elle a produite sur toi?

— C'est probable, dit le comte; une femme s'aperçoit toujours de ces choses-là, beau masque.

— Si je te demandais son nom?

— Ce serait trop de curiosité.

— Si je le devinais alors?

Et la voix de la marquise avait des inflexions adorables; et son regard lançait de tendres flammes; et tout son être semblait suspendu au bras de M. Chantemesse.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle tout à coup.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Ces deux hommes qui me cherchent...

— Encore? dit le comte.

— Montons un étage, dit la marquise.

— Avec plaisir.

Pendant ce temps-là Gourbillon et M. de Gontaut se désolaient d'avoir perdu sa trace; et Mme du Hausset, demeurée seule dans la loge, était stupéfaite de l'esprit d'aventure qui s'était emparé de sa maîtresse.

A l'étage supérieur où étaient parvenus le comte Hector de Chantemesse et la marquise de Pompadour, l'entretien reprit sur une note galante que cette ascension devait faire prévoir.

Cette fois, ce fut le comte de Chantemesse qui se donna le plaisir d'embarrasser son interlocutrice.

— Où en sommes-nous restés? lui demanda-t-il avec ce machiavélisme de l'homme qui veut faire glisser une femme sur une pente où il se réserve de se retenir.

— Où nous en étions? répéta la marquise.

— Oui.

— Au nom de la femme que tu as été sur le point d'aimer.

— En effet, prononça le comte de Chantemesse.

— Me diras-tu ce nom? demanda-t-elle.

Le comte répondit :

— Quelle opinion aurais-tu de moi si je te le disais?

— J'ai à te proposer un marché, fit la marquise.

— Voyons.

— Je te dirai mon nom en échange du sien.

— Cela est tentant, je l'avoue, dit le comte; mais je n'accepte pas ton marché.

— Et pourquoi?

— Parce qu'il est inutile.

— Je ne comprends pas, dit la marquise.

— Je suis un peu devin, comme tu es devineresse.

— Toi!

— Moi, le gentilhomme de province, l'homme du coche, comme tu m'appelais tout à l'heure; et pour peu que tu y tiennes, je vais te dire qui tu es, de la même façon qué tu m'as dit qui je suis.

La marquise se tourna vivement vers lui.

— Je n'en crois rien, s'écria-t-elle.

— Faut-il te convaincre?

La marquise le regarda encore.

Il souriait.

— Non, dit-elle après un instant de silence.

— Tu as raison, reprit le comte; gardons chacun un demi-mystère; que gagnerions-nous à nous reconnaître? Toi, de la réserve; moi, du respect. Nargue du respect au bal de l'Opéra! Restons deux masques l'un pour l'autre, l'un osant tout dire, l'autre s'amusant à tout entendre. Qu'il n'y ait pour nous ni passé ni avenir; soyons

tout à l'heure présents, à l'heure enchantée. Tiens, asseyons-nous sur cette banquette, au fond de ce corridor presque sombre. Laisse ta main dans la mienne. J'étais fou tout à l'heure de vouloir savoir ton nom ! Tu te nommes la beauté, la grâce, l'émotion peut-être... Qu'ai-je besoin d'en savoir davantage?

La marquise de Pompadour l'écoutait sans lui répondre. Elle se laissait bercer par ces paroles murmurées harmonieusement à son oreille. L'haleine du comte la brûlait, et cependant elle ne se reculait pas.

— Regarde, lui disait-il encore, nous voilà presque seuls au milieu de ce bruit et de cette ivresse. Il semble que le monde entier se fasse complice de mon bonheur...

— Non, nous ne sommes pas seuls ! s'écria la marquise qui venait de voir apparaître au bout du corridor les têtes effarées de Gontaut et de Gourbillon.

Et elle se leva comme si elle s'arrachait à un rêve.

— Eh bien ! montons encore un étage, dit le comte de Chantemesse.

La marquise ne put s'empêcher de sourire.

— Non, dit-elle, l'ombre nous protége... les voilà qui s'éloignent.

— Quels sont ces hommes?

— Deux amis qui s'acquittent de leur devoir.

— Leur surveillance est intolérable, fit le comte.

— J'en conviens, dit la marquise.

— Il y aurait un moyen bien simple de s'y soustraire.

— Lequel?

— Ne le soupçonnes-tu pas, beau masque?

— Dis toujours, fit la marquise.

— Ce serait de leur abandonner la place et de quitter le bal de l'Opéra.

— Le tour serait plaisant en effet, mais... un peu hasardé.

— Le carnaval autorise tout, ajouta le comte.

— Tout? répéta la marquise avec une singulière intonation.

— Eh! certainement! Lélio n'est-il pas dans l'esprit de son rôle en enlevant Isabelle à la barbe de Trivelin et de Mezzetin?

— Et de la duègne, ajouta tout bas la marquise en pensant à M[me] du Hausset restée dans la loge.

— Viens!

Quelques minutes après, deux dominos de couleur sombre gagnaient du côté du Palais-Royal une voiture sans armoiries, qui les entraînait rapidement.

. . . .

Le lendemain, de grand matin, ou, pour être plus exact, avant le point du jour, un homme sortait par une petite porte de l'Ermitage, — cette délicieuse habitation où le lecteur est entré une fois avec nous.

C'était le comte Hector de Chantemesse.

Si le chevalier Pierre de Chantemesse avait pu se croire des griefs contre Louis XV, le comte aurait pu lui dire, ce matin-là:

— Frère, tu es vengé!

XXIV

L'ARRÊT

Et Damiens, lui aussi, avait eu ses jours gras !

Il avait obtenu une faveur dans sa prison : celle de se faire raser et friser. Il en était tout joyeux. « Il fit le goguenard, dit la *Gazette d'Amsterdam*, et demanda des choses extraordinaires. »

Puis, on avait interrompu ses interrogatoires, les juges se donnant des vacances d'une semaine, Thémis troquant son bandeau contre un masque, — ce qui ne la changeait guère d'ailleurs.

Le 1er mars commencèrent les confrontations de Damiens avec les témoins.

Il y en eut que Damiens ne reconnut pas; d'autres qu'il accueillit affectueusement, comme M. de La Martinière, qui lui avait pansé les jambes; d'autres contre

lesquels il s'emporta, comme l'exempt Belot, qui lui avait fait dicter plusieurs noms de conseillers au Parlement.

— Vous m'avez trompé et vous avez abusé de cette liste, lui dit-il; c'est indigne !

Lorsqu'il fut confronté avec la femme Fortier, aubergiste à Versailles, chez laquelle il avait couché la veille du crime :

— Eh bien ! lui dit Damiens, n'avais-je pas raison de vouloir me faire saigner? Vous avez refusé d'aller me chercher un chirurgien. Tout ce qui est arrivé est arrivé par votre faute.

La pauvre femme éprouva un tel saisissement de ces paroles que, rentrée chez elle, elle prit le lit et qu'on put craindre pendant quelque temps pour sa raison.

Le maréchal de Richelieu fit quelques difficultés pour reconnaître Damiens.

— Je l'ai vu très peu de temps, dit-il; je crois cependant que c'est le même.

Un incident signala la confrontation avec le marquis de Montmirail, capitaine-colonel des Cent-Suisses.

Invité à prêter serment, comme tout le monde, M. de Montmirail répondit :

— Le droit de messieurs les capitaines des Cent-Suisses est de prêter serment l'épée au côté; mais pour ne point retarder l'expédition d'une affaire qui intéresse également tous les cœurs français et tous les potentats de l'Europe, je veux bien l'ôter sans que cela tire à conséquence.

Ensuite il déclara reconnaître l'accusé pour l'avoir vu au moment de son arrestation.

— Il ressemblait à un homme ivre, furieux.

Interrogé à son tour s'il reconnaissait le marquis de Montmirail, Damiens répondit non.

Le marquis de Montmirail remit son épée au côté.

Après le soldat vint le prêtre; après l'homme qui prête serment l'épée au côté vint l'homme qui promet de dire la vérité en mettant la main *ad pectus;* après le marquis de Montmirail vint le dominicain Duparcq, sous-prieur des Jacobins de Chartres.

Le témoin et l'accusé se reconnurent pour être venus d'Arras dans la même voiture et pour avoir fait ensemble plusieurs parties de piquet.

On confronta encore Damiens avec un fabricant de bas au métier, le sieur Nicolas Playoust, homme naïf, et dont le récit est empreint d'un comique particulier.

« Je demeurais alors à Poperingue, dit-il, dans l'hôtellerie de Pétronille Hameau, lorsqu'un jour celle-ci vint me proposer de laisser coucher un individu dans ma chambre. Je n'y consentis qu'avec peine. Cet individu était Damiens comme je l'ai su plus tard, car alors il cachait son nom. Il m'incommoda beaucoup toute la nuit, parce qu'il ne dormit presque pas et qu'il parla seul pendant tout le temps. Au réveil, cet individu continua de remuer les lèvres; je m'imaginai qu'il faisait ses prières à voix basse; mais son agitation ne cessant pas je lui dis :

« — Quand on prie Dieu, on doit être tranquille.

« — J'ai beau prier... me répondit-il sans achever sa phrase.

« Il coucha pendant quinze jours environ dans ma chambre, très-oisif et très-singulier. Un matin, il me dit que j'étais un sorcier. Scandalisé de cette apostrophe, je lui demandai qu'est-ce qui pouvait le faire penser ainsi.

« — J'ai trouvé sur votre lit un cierge percé de sept trous, me dit-il.

« — Eh bien ?

« — Cela n'est pas naturel.

« — Vous êtes un sot et un simple, lui répondis-je; venez avec moi, tout vous sera expliqué.

« Nous allâmes ensemble chez le cirier qui lui apprit que c'était lui-même qui avait percé le cierge, et que les trous indiquaient le nombre des quarterons. Il ne semblait pas encore convaincu.

« Une autre fois, un dimanche, Damiens m'engagea à entrer avec lui dans un cabaret où pend pour enseigne une tête d'or. Il voulait me prier de lui écrire une lettre.

« — Vous ne savez donc pas écrire? lui dis-je.

« — Non.

« Je ne sus que plus tard qu'il m'avait menti. Il y avait beaucoup de monde dans le cabaret; nous fûmes obligés de monter dans un grenier. Là, je tirai de ma poche mon écritoire et du papier. Il me dicta des phrases sans suite, celle-ci entre autres : *Mademoiselle Henriette m'a toujours prédit que je n'aurais jamais de bonheur*. Je m'impatientai, et la lettre ne fut pas écrite.

« Quelques jours ensuite, nous convînmes d'aller à la kermesse de Roquebrune; pendant le trajet, nous causâmes de plusieurs choses. Je lui demandai s'il avait des parents dans le pays; il me répondit qu'il n'en avait pas d'autres que *vingt-deux prêtres*, tous ses oncles, frères et cousins germains. Le soir nous trouvâmes difficilement à nous loger; on nous donna une chambre commune. Damiens commença par barricader la porte. Puis nous mangeâmes un morceau et nous nous couchâmes. Il fut cette nuit-là plus agité que de coutume; il se leva à une heure du matin, en chemise, pieds nus, et descendit à la cave. Il fallut employer la force pour le remonter dans sa chambre. Une fois là, il se remit à se promener et à gesticuler. Impatienté de ne pouvoir fermer l'œil, je lui adressai des remontrances qu'il prit fort mal. Il me traita encore de sorcier; cela me fit entrer dans une

grande colère : je saisis un gros bâton et j'en frappai fortement la quenouille du lit. Damiens fut intimidé par ma fermeté ; il se décida à se recoucher, et pendant le reste de la nuit il se tint tranquille. Le lendemain ou le surlendemain, il quitta Poperingue, et je ne le revis plus. »

Ainsi avait déposé le sieur Nicolas Playoust.

Il avait même terminé par cette phrase à effet :

— Quoique je ne sois pas sous la domination du roi de France, je déclare que je lui suis extrêmement attaché et que je serai toujours prêt à exécuter ses ordres.

Damiens écouta en souriant la lecture de cette déposition. Il était aisé de voir qu'il s'était un peu moqué de l'honnête fabricant de bas.

Il le reconnut parfaitement et ne nia aucun des faits racontés par lui.

— Je ne sais comment je me suis trouvé dans cette cave, dit Damiens ; cela est extraordinaire ; il faut croire qu'on m'avait jeté un sort...

Peu s'en fallut que, sur cette parole, Nicolas Playoust ne prît encore la mouche.

Les confrontations de Damiens avec sa famille furent réservées pour la fin. Elles furent des plus touchantes.

Damiens, dont la lassitude avait été visible jusque-là, retrouva des forces à la vue de tous les siens.

Il s'attendrit devant son père, et lorsqu'on lui demanda, selon la forme, s'il n'avait pas de reproches à lui faire :

— Ah! grand Dieu! s'écria-t-il, c'est à lui, au contraire, à m'en adresser; je ne les ai que trop mérités!

Il dit la même chose à sa sœur et à ses frères.

A la femme de son plus jeune frère Louis :

— Vous êtes bien malheureuse d'être entrée dans ma famille !

Son attendrissement redoubla en présence de sa propre femme.

— Hélas ! lui dit-il, ma chère Elisabeth, que je t'ai causé de chagrins ! Je suis un grand misérable de t'avoir maltraitée, et je t'en demande bien pardon.

Ces confrontations durèrent plusieurs jours.

Après qu'elles eurent été épuisées, il semblait qu'il n'y eût plus qu'à prononcer sur le sort de Damiens.

Le 26 mars, à huit heures du matin, les princes du sang et les pairs s'assemblèrent dans la Grand'Chambre pour entendre encore une dernière fois Damiens sur la sellette.

Etaient présens à leur poste et en costume :

Le premier président Maupeou.

Les présidents : Portail, de Lamoignon, Molé, Potier, Le Pelletier, Augustin de Maupeou, Turgot, d'Aligre, Lefèvre, Rocart.

Les princes du sang : M. le duc d'Orléans, premier prince du sang; le prince de Condé, le comte de Clermont, le prince de Conti, le comte de la Marche.

Les ducs et pairs : d'Uzès, de Luynes, de Brissac, de la Force, de Rohan, de Piney-Luxembourg, de Villeroy, de Villars, de Chaulnes, d'Antin, de Fitzjames, d'Aumont, de Noailles, de Saint-Aignan, de Mortemart, de Valentinois, de Biron, de la Vallière, d'Aiguillon, de Fleury, de Gisors, de Duras.

Les conseillers d'honneur : La Michaudière, Le Pelletier, de Fériol, Briçonnet, Moreau, Huguet, Hénault.

Les deux conseillers rapporteurs que nous connaissons : Severt et Pasquier ; et les deux conseillers commissaires : Lamblin et Rolland.

Les maîtres des requêtes : Ponchet, Doublet, Chopin, Fargès.

Les conseillers ordinaires : Langlois, Titon, de Sallabery, Brayer, Le Bas, Renouard, Benoise, de Blair, Barraly, Meynault, Terray, du Trousset, Aubry, Tudert.

Damiens fut apporté dans son fauteuil au milieu de cette assemblée imposante.

Il ne parut pas plus intimidé qu'à l'ordinaire.

Familier jusqu'à l'effronterie, il dit au maréchal de Noailles :

— Vous ne devez pas avoir chaud avec vos bas blancs; vous devriez vous approcher de la cheminée.

Ce dernier et suprême interrogatoire fut sans résultat nouveau.

Damiens était harassé ; il répondait à peine aux questions du premier président.

— Monseigneur, je vous ai dit cela vingt fois, prononça-t-il à un certain moment; ce n'est pas là le fait du procès.

On a vu qu'il aimait à railler ; l'éternelle question des complices ayant été remise sur le tapis par M. Pasquier, Damiens dit à ses voisins :

— Il faut convenir que M. Pasquier parle comme un ange; le roi devrait en faire son chancelier.

Le duc de Biron eut son tour.

— Voyons, quels sont vos complices?

— Peut-être vous ! répondit celui-ci.

L'embarras était grand avec un pareil accusé.

On s'y prit avec lui de toutes les façons, on se sentait une grande responsabilité envers le public. Cependant il s'est trouvé beaucoup de gens pour prétendre que bien des faits avaient été volontairement laissés dans l'ombre, que des témoins importants n'avaient pas été assignés.

Au sein de la grand'chambre même, des dissentiments

s'étaient produits. Le prince de Conti se montrait fort mécontent de l'instruction. Il avait vainement demandé la communication du registre des sergents de Damiens. Biron, leur colonel, la lui avait refusée sous divers prétextes.

— Il n'y a là, avait dit Biron, que des blasphèmes, des impiétés, des traits dissolus, dont la lecture serait peu conciliable avec le respect dû à une aussi auguste compagnie que le Parlement.

— Nous sommes faits pour tout entendre, avait répliqué le prince de Conti.

Biron n'en avait pas voulu démordre, et il n'y eût que sept voix pour la lecture du journal. « Cela démontra, dit Richelieu, que le Parlement, intéressé à suivre les vues de la cour, qui exigeait le mystère sur les causes, était résolu à s'en tenir à la preuve du crime exclusivement et à sa punition. »

L'arrêt fut prononcé dans cette même journée du 26 mars, à sept heures du soir.

En voici l'extrait principal :

« La cour, les princes et les pairs y séant, déclare Robert-François Damiens dûment atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine et humaine au premier chef, pour le très-méchant, très-abominable et très-détestable parricide commis sur la personne du roi; et pour réparation, condamne ledit Damiens à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris, où il sera amené et conduit dans un tombereau, nu, en chemise, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres; et là, à genoux, dire et déclarer que méchamment et proditoirement il a blessé le roi d'un coup de couteau dans le côté droit, dont il se repent et demande pardon à Dieu, au roi et à la justice.

« Ce fait, ledit Damiens sera mené dans ledit tombe-

reau, à la place de Grève, et, sur un échafaud qui y sera dressé, tenaillé aux mamelles, bras, cuisses, et gras de jambes, sa main droite tenant en icelle le couteau dont il a commis ledit parricide, brûlée du feu de soufre, et, sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix-résine, de la cire et soufre fondus ensemble, et ensuite son corps tiré et démembré à quatre chevaux, et ses membres et corps consumés au feu, réduits en cendre, et ses cendres jetées au vent.

« Ordonne qu'avant ladite exécution, ledit Damiens sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de ses complices.

« Déclare tous ses biens, meubles et immeubles, en quelques lieux qu'ils soient situés, confisqués au roi.

« Ordonne que la maison où il est né sera démolie, celui à qui elle appartient préalablement indemnisé, sans que sur le fond de ladite maison puisse à l'avenir être fait aucun bâtiment, etc., etc. »

C'était le même supplice que celui de Ravaillac.

Le procureur général du roi n'avait rien trouvé de mieux.

Le supplice de Damiens fut remis au surlendemain.

XXV

ENTRE BOURREAUX

Depuis cinq jours, sur sa demande, Damiens avait eu la permission de voir un confesseur, malgré l'usage qui n'en accordait un qu'après le jugement rendu.

Il avait désiré un prêtre de l'Oratoire; on ne crut pas devoir le satisfaire sur ce point. On lui envoya M. Gueret, curé de Saint-Paul et docteur de Sorbonne. « Ce curé est de l'ancienne Sorbonne qui a décidé qu'il n'y avait point de salut pour un criminel sans la révélation de ses complices », fit remarquer la *Gazette d'Amsterdam.*

Damiens n'ignorait pas que son jugement avait été prononcé après son interrogatoire sur la sellette. Il ne s'abusait pas sur le sort qui l'attendait. Depuis plus de deux mois et demi il se familiarisait avec l'idée de la mort et avec l'idée de la torture.

Quelles durent être ses réflexions dans les dernières vingt-quatre heures qui le séparaient de ce double supplice !

Mais si terribles qu'elles fussent, elles étaient encore au dessous de celles qui assaillaient un autre homme au même moment.

Oui, il y avait un homme, — cela paraîtra invraisemblable, — qui souffrait plus cruellement que Damiens, et pour les mêmes causes que Damiens.

Cet homme était celui que les assassins appelaient *Charlot*, les magistrats l'exécuteur des hautes-œuvres, et tout le monde le bourreau.

Non pas le bourreau de Paris, mais le bourreau de Versailles, sur le territoire du quelle crime avait été commis, — car les bourreaux comme les rois, ont des territoires.

Le bourreau de Versailles avait pour nom de famille Sanson, — comme tous les bourreaux, — Gabriel Sanson; il était le frère cadet de Jean-Baptiste Sanson, le bourreau de Paris.

Gabriel Sanson exécrait sa profession.

Il n'avait pas eu fréquemment l'occasion de l'exerce! d'ailleurs, les crimes étant rares à Versailles.

Il vivait donc aussi tranquillement que peut le faire un bourreau sans ouvrage, dans une petite maison solitaire et fleurie, occupant ses loisirs à fabriquer des onguents et des pommades pour les bonnes femmes, industrie à laquelle les bourreaux se sont adonnés en tout temps.

Mais du jour où Damiens eut levé son canif sur Louis XV, l'existence de Gabriel Sanson fut complétement empoisonnée. Il ne vécut plus, il ne dormit plus. Il n'eut plus qu'une idée fixe. Il savait que cet homme lui appartenait et qu'il aurait à tuer cet homme.

Dès lors personne plus que Gabriel Sanson ne s'in-

quiéta des faits et gestes de Damiens. Il était constamment à l'affût des moindres renseignements, et ces renseignements le rendaient de jour en jour plus sombre.

Damiens était marié ; il avait une femme, une fille, de nombreux parents, tous honnêtes; son père existait encore. Que de malheureux, lui, bourreau, allait faire d'un seul coup ! que d'innocents il allait déshonorer à jamais !

Et si Damiens avait des complices ! S'il allait les révéler ! Ce n'était plus alors une seule tête que Gabriel Sanson aurait à trancher.

Il fermait les yeux à cette pensée.

Ce n'était pas lui, certes, qui aurait accusé les juges de lenteur; il aurait désiré que ce procès s'éternisât, au contraire.

Chaque coup de marteau qu'on frappait à sa porte lui semblait être asséné sur son cœur. Il s'attendait de minute en minute à recevoir le grand pli cacheté de noir du procureur général.

Il le reçut le 27 mars, à la première heure du matin.

Que devint-il en apprenant qu'il allait avoir à écarteler Damiens !

Ce matin-là, qui était un dimanche, il courut à l'hôtel de la prévôté, et insista pour parler sur-le-champ au prévôt, M. le marquis de Sourches.

Sanson était pâle et défait.

M. le marquis de Sourches se montra désagréablement affecté de cette visite. On n'aime pas généralement à être réveillé par le bourreau.

Il ne permit pas qu'on introduisît celui-ci dans ses appartements; il préféra aller au-devant de lui.

— Cornebleu ! maître Sanson, s'écria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, quelle rage vous possède de venir chez

les gens à pareille heure ? Cela sort de tous les usages. Voilà ma journée gâtée par votre mine patibulaire !

— Monsieur le marquis, dit Sanson, est-ce que vous ne devinez pas ce qui m'amène ?

— Je ne devine jamais en sursaut.

— M. le procureur général du roi m'a écrit pour m'avertir que l'exécution de Damiens aurait lieu demain.

— Ah ! tant mieux ! dit le marquis.

— Il m'envoie en même temps une copie de l'arrêt de la cour.

— Rien de plus régulier.

— Selon cet arrêt, je dois donner au criminel la question ordinaire et extraordinaire, dit Gabriel Sanson.

— C'est trop juste ; il l'a méritée par son silence obstiné, dit le marquis ; et ce sera pour vous une grande gloire, maître Sanson, si, avec tous vos engins, vous parvenez à lui arracher des aveux.

— La question, passe encore... je puis m'en tirer... Mais l'exécution, monsieur le marquis, l'exécution !

— Eh bien ! l'exécution ?

— Savez-vous en quoi elle consiste ?

— Je m'en doute... la peine des parricides, probablement... la barre, la roue, le bûcher...

— Mieux que cela, monsieur le marquis !

— Ah ! ah !

— L'écartèlement !

— Diable ! fit M. de Sourches.

— L'écartèlement à quatre chevaux, reprit Sanson, et avant l'écartèlement le tenaillement.

— Oh ! oh ! le Parlement a fait les choses en conscience, à ce que je vois.

— Comprenez-vous maintenant, monsieur le marquis, pourquoi je suis accouru à l'hôtel de si grand matin ?

— Ma foi ! si c'est pour m'apprendre cette nouvelle,

maître Sanson, j'estime que vous auriez fort bien pu attendre jusqu'à mon déjeuner.

— Ce n'est pas seulement pour cela.

— Parlez alors.

— Monsieur le grand prévôt, je viens vous dire qu'il m'est impossible de me charger de cette exécution.

Le marquis de Sourches le regarda avec étonnement.

Sanson était grave.

— Impossible, répéta le marquis, et pourquoi?

— Parce que l'écartèlement est un supplice oublié, et que je ne sais pas écarteler.

— Ah! vous ne savez pas...

— Non, répondit Sanson.

— Cela est donc bien difficile? dit M. de Sourches avec bonhomie.

— Encore faut-il avoir appris.

— Il me semble que.... vos aides... et quatre chevaux... des chevaux tirant bien...

— Et le tenaillement? reprit Sanson.

— Comment! vous n'avez pas non plus appris à tenailler? s'écria M. de Sourches.

— On ne tenaille pas plus qu'on n'écartèle aujourd'hui.

— Cela est fort embarrassant, dit le marquis; il faut cependant que Damiens soit exécuté selon l'arrêt.

— Il peut l'être par un autre que par moi, répliqua Sanson; par mon frère aîné de Paris, qui est l'exécuteur du Parlement. Ses connaissances sont plus étendues que les miennes; il remplira mieux l'objet de la justice.

— Vous avez raison, dit le marquis de Sourches; je vais en écrire immédiatement au procureur du roi, et vous allez porter la lettre...

La figure de Gabriel Sanson s'était éclaircie.

Il se voyait déjà débarrassé de son odieuse tâche, les

mains nettes de sang, bourreau honoraire comme de vant.

Dix minutes après, porteur de la lettre du prévôt, il galopait sur la route de Versailles à Paris.

Mais une déception complète l'attendait chez le procureur général du roi.

Celui-ci lui dit sèchement :

— L'exécution est de votre ressort, il faut que ce soit vous qui la fassiez.

Gabriel Sanson voulut mettre en avant son frère aîné.

— Ignorez-vous donc, répondit le procureur général, que votre frère est atteint d'une paralysie qui le prive de l'exercice de ses membres?

Sanson fut atterré.

Il essaya de s'accrocher à une autre branche.

— Mais son fils? murmura-t-il.

— Son fils n'a que dix-sept ans, répondit le procureur général, et ce n'est que par intérim qu'il remplit les fonctions d'exécuteur des hautes-œuvres du Parlement. Une exécution de l'importance de celle-ci ne saurait lui être confiée.

Gabriel Sanson baissa la tête.

Comme chez le prévôt de Versailles, il dit :

— Je ne sais pas écarteler.

Le procureur du roi haussa les épaules.

— Que cela ne vous arrête pas, répondit-il.

— Comment! fit Sanson stupéfait.

— Nous avons d'excellents ouvrages sur la matière; je vous mettrai en rapport avec nos chirurgiens du Parlement. On compte sur vous. Je ne vous cacherai même pas que plusieurs exécuteurs de la province doivent venir assister à votre travail. Il s'agit de vous distinguer,

— Me distinguer ! répéta Gabriel Sanson saisi d'horreur.

— Y eû-til jamais plus belle occasion ? dit le procureur général; vous avez à venger votre souverain et le royaume tout entier.

— Vous ne m'avez pas compris, M. le procureur général ; je vous répète que je ne suis pas sûr de moi-même.

— J'ai bien entendu ; mais qu'importe? Au besoin vous agirez d'inspiration.

Le bourreau devint livide à ces paroles prononcées avec le calme le plus complet.

— L'important, continua le procureur général, est que le meurtrier souffre beaucoup. Un peu plus ou un peu moins de maladresse, cela est indifférent.

— Oh ! monsieur ! s'écria Gabriel Sanson en reculant de quelques pas.

— Qu'est-ce à dire? De la sensibilité ! fit le procureur général en fronçant le sourcil. Croyez-vous donc que je n'aie pas moi-même imposé silence à tous mes sentiments d'humanité? Ne sommes-nous pas, nous autres magistrats et juges, bien autrement responsables que vous, instrument muet et sourd ? Après nos débats solennels, que viennent ici faire vos hésitations vulgaires?

Gabriel Sanson baissa la tête.

Il était visible qu'un violent combat se livrait dans son esprit.

— Tenez, monsieur le procureur général, dit-il tout à coup, je préfère me démettre de mon office.

Le procureur général le regarda en silence.

— Vous ne le pouvez pas, lui dit-il froidement.

— Comment!

— Non; c'est à la magistrature qui vous a nommé qu'appartient le droit de vous déposer.

— Et si je refusais mes services ! dit Gabriel Sanson.

— Vous joueriez là un jeu dangereux, car on ne manquerait pas de dire que vous avez été gagné par les complices de Damiens.

— Moi !

— Et dans ce cas mon devoir serait de vous mettre en état d'arrestation. Croyez-moi, mieux vaut chasser vos scrupules et vous charger de cette besogne qui est destinée à vous faire le plus grand honneur.

Le pauvre exécuteur sentit que la lutte était impossible.

— Je suis aux ordres de la justice, dit-il.

— A la bonne heure ! dit le procureur général. Vous pourrez vous faire assister de votre neveu et de vos aides. Concertez-vous avec eux dès à présent.

— Oui, monsieur.

— Soyez prêt demain au point du jour pour la question.

— Quelle question appliquera-t-on au criminel? demanda Sanson.

— Je ne sais encore, répondit le procureur général, nous n'avons rien décidé. Ce scélérat est un homme d'une grande force et d'un grand courage ; je m'attends à ce qu'il nous donne beaucoup de mal. J'ai là plusieurs mémoires qui me sont arrivés de différents côtés, et que j'examinais quand vous êtes entré. J'ai fait venir aussi d'Avignon une machine parfaite, qui jusqu'à présent a délié la langue de tous ceux sur lesquels on en a fait l'application.

— Je connais cette machine, dit Gabriel Sanson ; elle a été construite sur un ancien modèle conservé dans les prisons papales. Elle est parfaite, en effet; elle n'a qu'un tort, celui de mettre en danger l'existence du patient.

— Diantre ! ce n'est pas ce que nous voulons; il faut qu'il reste assez de forces à Damiens pour supporter

l'exécution. Nous nous contenterons alors de la question des brodequins. Qu'en pensez-vous?

Gabriel Sanson s'inclina sans répondre.

Le procureur général continua :

— Quant à l'écartèlement...

Sanson soupira.

— Vous vous procurerez quatre chevaux vigoureux.

— Oui, monsieur.

— Ne lésinez sur aucun article, ni sur la bonne qualité du soufre, du plomb et de la poix. Votre mémoire vous sera payé sur présentation.

— Merci, monsieur.

— Allez, maintenant, car vous avez de quoi employer votre journée, et il n'y a pas un instant à perdre. Adieu, monsieur Sanson.

Et le procureur général ajouta avec un sourire :

— Cela ira tout seul, c'est moi qui vous le dis.

Il était temps que le bourreau de Versailles sortît

Il étouffait.

D'un pas chancelant, il se dirigea vers le quartier de la Nouvelle-France où demeuraient son frère et son neveu, Jean-Baptiste Sanson et Henri Sanson.

Il sonna à la grille d'un fort bel hôtel entre cour et jardin, qui s'élevait sur l'emplacement qui fait aujourd'hui l'angle de la rue Papillon et de la rue Bleue, dans le faubourg Poissonnière. Des charmilles et des bouquets de bois s'étendaient derrière cette habitation et couvraient une étendue de terrain assez considérable.

Qu'on ne s'étonne pas de voir un bourreau si bien logé. Cet hôtel et ce parc n'avaient coûté que six mille livres aux Sanson, — qui le revendirent cent mille, soixante ans plus tard.

Le coup de sonnette de Gabriel n'avait attiré personne.

Il était facile de s'apercevoir qu'on n'était pas habitué aux visites dans ce logis.

Il sonna plus fort.

Un vieux domestique, d'un air le rébarbatif, parut; sans se donner la peine de regarder, il grommela :

— Ce n'est pas ici, vous vous trompez.

— Tu ne me reconnais donc plus, mon vieux Soubise?

— Eh quoi ! c'est vous, monsieur Gabriel ! s'écria le serviteur.

— Ta vue baisse, mon camarade.

— Ne croyez pas cela, monsieur Gabriel ; Soubise a encore bon pied bon œil ; mais que voulez-vous? on reçoit si peu de gens ici que lorsqu'on sonne je crois toujours que c'est par erreur.

La grille ouverte, Gabriel gagna un double escalier formant perron.

Conduit par Soubise, il fut introduit dans une chambre à coucher du premier étage.

Il trouva, en effet, Jean-Baptiste Sanson cloué par la paralysie, comme le lui avait annoncé le procureur général.

Auprès de lui se tenait Henri Sanson.

D'un signe, on indiqua un siége au nouveau venu.

Les trois Sanson gardèrent pendant quelque temps un silence morne.

Ce fut Gabriel qui parla le premier.

— Eh bien ! mon frère, dit-il comme avec effort, vous savez ?

— Je sais, répondit simplement Jean-Baptiste.

— O mon Dieu ! s'écria Gabriel en cachant sa tête dans ses mains.

— Du courage, mon frère ! dit le malade.

— Du courage, mon oncle ! dit le jeune homme.

Gabriel donnait un libre cours à ses larmes longtemps contenues.

— Vous pouvez encore pleurer, mon frère, reprit Jean-Baptiste, vous êtes bien heureux. Moi, je ne pleure plus depuis longtemps.

L'homme qui parlait ainsi n'avait pas quarante ans. Mais il avait été nommé maître des hautes-œuvres à sept ans, à la mort de son père. Cela l'avait vite vieilli. Dès l'âge de sept ans, le petit Sanson, dont l'emploi était rempli par deux questionnaires, était obligé d'assister régulièrement à toutes les exécutions, afin de les légaliser par sa présence.

Quelle enfance !

Il allait à la place de Grève, sa mère le tenant par la main, comme on va à la promenade. A l'âge où les autres bambins jouent à la balle, lui, Jean-Baptiste, allait voir jouer à la tête. Pour cerceau, il eût une roue. Le sang fut la première couleur qui frappa ses yeux. Les premiers sons qu'il entendit furent des cris de rage et des hurlements de souffrance.

On comprend qu'à trente-huit ans, Jean-Baptiste fût un vieillard.

De l'oreiller où s'élevait sa tête pâle, amaigrie, usée, il jetait un regard de sympathique tristesse à Gabriel.

— Cessez de vous désespérer, mon frère, lui dit-il; notre profession nous veut tout entiers et sans faiblesse. Sachons porter avec fermeté le poids du funeste héritage de nos pères.

— Hélas ! Jean-Baptiste, vous avez passé bien jeune par de rudes épreuves, je le sais; mais jamais on ne vous a forcé à l'horrible et semblable chose que je dois faire demain.

— J'en conviens, dit le malade; je n'ai jamais écartelé ni vu écarteler.

— Alors comment voulez-vous que mon bras ne faillisse pas au dernier moment? comment voulez-vous que mon courage ne m'abandonne pas sur l'échafaud? O malheur sur moi!

— Malheur sur nous! répéta le jeune Henri.

Les trois Sanson se turent encore une fois.

Gabriel avait les yeux attachés au plancher, dans une attitude voisine de l'hébétement. Il méditait plusieurs projets plus insensés les uns que les autres. Il songeait même à fuir...

— Attendez, Gabriel, dit tout à coup Jean-Baptiste Sanson, il me vient une idée. Appelez Soubise.

Le jeune Henri obéit à l'ordre de son père.

Soubise entra.

Le vieux domestique avait un tablier de cuir qui ne le quittait jamais.

— Vous m'avez fait appeler, maître? demanda-t-il.

— Ecoute, fit Jean-Baptiste; tu m'as dit souvent que ton grand-père avait vu le supplice de Ravaillac.

— Comment vu! se récria le domestique; il y a, ma foi, bien aidé de sa propre et vaillante personne.

— Vraiment!

— Mon grand-père, qui habite maintenant le céleste royaume, était alors aide-tortionnaire, et il ne faisait faute de s'en vanter.

— Ainsi, continua Jean-Baptiste Sanson, ton grand-père a vu écarteler Ravaillac?

— Oui, sans doute; écarteler et tenailler.

— Et tenailler?

— Comme je vous vois, répondit le vieux domestique avec un air d'orgueil.

Jean-Baptiste Sanson jeta un regard d'intelligence à Gabriel.

Jean-Baptiste Sanson continua à s'adresser au vieux domestique :

— Et dis-moi, Soubise, ton grand-père t'a-t-il raconté quelquefois les détails du supplice de Ravaillac?

— Ah! le pauvre cher homme! plutôt mille fois qu'une. Il n'avait que deux défauts, le grand-père Soubise : c'était de babiller comme une pie et de boire comme un sonneur de cloches. Comme il parlait quand il avait bu! et comme il buvait quand il avait parlé! Certes, oui, il m'a raconté le supplice de Ravaillac, et toujours avec un enthousiasme nouveau.

Soubise ajouta en poussant un gros soupir :

— Il y a des gens heureux sur la terre! Je ne me suis jamais trouvé à pareille fête, moi.

Gabriel détourna la tête de ce vieillard abject.

Jean-Baptiste interrogeait toujours.

— De sorte que ton grand-père t'a dit comment on écartelait et comment on tenaillait.

— Il me semble l'entendre encore.

— Tu n'as rien oublié de ses leçons?

— Oublier les leçons de mon grand-père! s'écria Soubise; jamais!

— Donc, en pareille occasion, tu ne serais pas manchot? dit Jean-Baptiste Sanson.

— Non, non... Mais, hélas! mon temps est passé; vous-même, maître, vous ne m'employez plus que rarement; vous m'avez relégué à la maison. De questionnaire que j'étais, je suis tombé au rang de portier. Quelle chûte! De mes anciennes et glorieuses fonctions, il ne me reste que mon tablier de cuir.

— Console-toi, mon vieux compagnon, dit le bourreau de Paris; dès demain tu rentreras dans ton emploi.

— Bah!

— Je t'en donne l'assurance.

— Il serait possible ! s'écria Soubise frémissant de joie.

— Et puisque tu tiens tant à travailler...

— Eh bien?

— Eh bien ! c'est toi qui écartèleras Damiens.

XXVI

LA DERNIÈRE FENÊTRE

Pendant toute la journée du dimanche, une agitation extraordinaire ne cessa de régner dans Paris.

Il n'y avait qu'une conversation, et dans cette conversation il n'y avait qu'un nom revenant toujours.

On ne s'abordait en tous lieux qu'avec ces mots :

— Eh bien ! c'est pour demain.

— Irez-vous ?

— Parbleu !... Et vous ?

— Je n'aurai garde d'y manquer.

Les rues étaient encore plus encombrées que de coutume, et instinctivement on se portait vers la place de Grève.

Inutile de dire que depuis plusieurs jours toutes les fenêtres avaient été louées.

Parmi les curieux de la dernière heure qui s'empressaient pour en obtenir une, on remarquait un particulier de belle taille, richement vêtu, aux traits mobiles, aux gestes multipliés, à la voix haute et empreinte d'un fort accent italien.

C'était ce particulier que nous avons vu à Versailles, le soir de l'attentat, courant après M. de Bernis.

C'était Casanova, ou, comme il s'intitulait lui-même, Casanova de Seingalt.

Après s'être échappé miraculeusement des Plombs de Venise, il était venu à Paris pour y instituer une loterie. Mais la grande et principale affaire de Casanova c'était la galanterie, qu'il avait élevée à la hauteur d'un sacerdoce.

La veille au soir, Casanova avait promis à trois belles dames, — dont une d'elles se donnait pour la nièce du pape, — de les conduire au supplice de Damiens.

Pour un empire il n'aurait pas voulu manquer à son engagement.

Cependant, repoussé de porte en porte, Casanova se voyait dans un furieux embarras, lorsque tout à coup il avisa au milieu d'un groupe un homme qui se démenait en criant :

— La dernière fenêtre! Qu'est-ce qui veut la dernière fenêtre?

Casanova courut à cet homme.

Au même instant un autre particulier s'était approché du crieur.

C'était un personnage non moins richement vêtu que Casanova, ayant comme lui l'épée au côté.

Il portait un nom illustre dans les sciences et connu de toute l'Europe.

C'était M. de la Condamine.

— Demandez la dernière fenêtre! Qui est-ce qui veut la dernière fenêtre?

— Moi! s'écria Casanova.

— Moi! s'écria M. de la Condamine.

Les deux concurrents se regardèrent, et, se tenant pour gens de distinction, ils se saluèrent avec courtoisie.

— Où est située cette fenêtre? dit le premier.

— Où, où? fit le second.

— Là, messieurs, leur répondit le braillard en leur désignant une laide maison à côté de la tourelle faisant l'angle de la place.

Casanova fit la grimace.

— C'est un taudis, murmura-t-il.

— Faites excuse, monsieur; la maison est très-bien famée, foi de Briasson! J'y loge depuis dix ans.

— A quel étage cette fenêtre? demanda à son tour M. de la Condamine.

— Au dernier, près du toit, de ce côté-ci.

— La peste! s'écria Casanova.

— Excellente hauteur pour ne rien perdre de tous les détails de l'exécution, ajouta Briasson.

— D'accord, mais cette fenêtre n'est qu'une lucarne.

— Très-élégamment sculptée.

— Le joli endroit pour y mener des dames! grommela le Vénitien.

— L'appartement est fort propre, reprit Briasson; je dirai même qu'il y perce une pointe de coquetterie qui s'explique naturellement, car c'est ma chambre à coucher.

Cette considération ne parut pas toucher Casanova.

Briasson continua :

— D'ailleurs, vous n'avez pas le choix, je vous en avertis, et ma fenêtre est réellement la dernière.

— La dernière des fenêtres ! dit Casonova en riant.

Briasson ne daigna pas relever ce quolibet.

M. de la Condamine qui s'était tu pendant quelques secondes, se hâta de dire :

— Puisque monsieur ne s'accommode pas de cette fenêtre, je la prends, moi.

— Je n'ai pas dit que je ne la prenais pas ! s'écria vivement Casanova.

— Cependant...

— Je l'ai trouvée repoussante, voilà tout.

Briasson lui jeta un regard de travers.

— Mais puisqu'il n'y en a pas d'autre...

Et Casanova mettait déjà la main à sa poche.

— Permettez ! lui dit Briasson qui avait ses impertinences sur le cœur; permettez ! vous m'avez abordé tous les deux en même temps.

— C'est vrai, appuya M. de la Condamine.

— Je vous avais aperçu le premier, dit Casanova.

— Sur mon âme et conscience, dit Briasson, je ne saurais prononcer entre vous deux, messieurs.

Les deux concurrents se regardèrent une seconde fois, mais avec moins de courtoisie.

— Monsieur, dit Casanova à M. de la Condamine, est-ce que vous tenez à cette fenêtre ?

— Beaucoup, monsieur; et vous ?

— Infiniment, répondit Casanova.

— J'ai fait trois cents lieues pour assister à cette exécution, reprit M. de la Condamine.

— Et moi, monsieur, je me suis engagé à la faire voir à une femme charmante... à la nièce du pape.

— Depuis plus de trente ans, dit M. de la Condamine, j'ai parcouru le monde entier, et j'ai assisté à tous les supplices chez tous les peuples. J'ai vu le pal chez les Turcs, le knout chez les Russes, la croix chez les Japo-

nais, la pendaison chez les Anglais, la strangulation chez les Italiens, la décollation un peu partout; j'ai vu les auto-da-fé espagnols, je viens voir aujourd'hui l'écartèlement en France.

Casanova salua et dit :

— Depuis plus de trente ans, moi aussi, j'ai parcouru non pas le monde entier, mais presque toutes les parties de l'Europe. J'ai aimé chez tous les peuples; un peu à Constantinople, beaucoup à Rome, passionnément à Naples. Jamais et en aucun pays, je n'ai manqué à ma parole envers une femme. Ce n'est pas aujourd'hui et à Paris que je commencerai.

— Je fais profiter la science de mes observations, reprit M. de la Condamine avec un accent de hauteur.

— J'ai d'autres maîtresses que la science!

— Monsieur, cédez-moi cette fenêtre, je vous prie; les académies de Vienne et de Berlin vous en remercieront.

— Oui, mais que dirait la nièce du pape? répliqua gaiement Casanova.

Briasson jugea à propos d'intervenir.

— Eh bien, messieurs, vous êtes-vous entendus? demanda-t-il.

— Non, dit M. de la Condamine.

— Non, dit Casanova.

— Il y a un moyen bien simple de trancher la difficulté.

— Quel est-il? firent-ils ensemble.

— Tirez au sort, dit Briasson.

— Non, dit le savant, je gagne rarement aux jeux de hasard.

— Non, dit le Vénitien, je perdrais peut-être.

— Alors je mets ma fenêtre aux enchères, dit Briasson intérieurement ravi.

— J'aime mieux cela, dit M. de la Condamine.

— Et moi aussi, dit Casanova.

Tous les deux tirèrent leur bourse et s'arrêtèrent.

— Combien la fenêtre? demanda Casanova à Briasson.

Celui-ci réfléchit, hésita, réfléchit encore. Il se sentait sur la piste d'une bonne affaire.

— Voyons, te dépêcheras-tu, drôle? s'écria Casanova impatient.

Cette nouvelle impertinence décida Briasson, qui dit hardiment :

— Trois cents livres!

Les deux concurrents échangèrent un regard de surprise.

— Vous êtes fou, murmura M. de la Condamine.

— Trois cents livres ce trou!

— Il les vaut aujourd'hui, dit Briasson, et je suis certain de les trouver d'ici à la fin du jour.

— Allons, fit M. de la Condamine, la science exige ce sacrifice; je prends cette fenêtre pour trois cents livres.

— Halte-là! dit vivement Casanova; je mets cinquante livres de plus.

— A trois cent cinquante livres, la fenêtre! cria Briasson.

— Allons, c'est conclu, dit Casanova.

— Attendez! s'écria le savant.

Il dit avec effort :

— Quatre cents livres.

Et mentalement il ajouta :

— Je la tiens!

Mais Casanova ne lâchait pas prise si facilement.

— Cinq cents livres! cria-t-il.

Puis regardant M. de la Condamine d'un air de triomphe :

— Ah ! dit-il.

Briasson, enchanté, fit entendre ces paroles :

— A cinq cents livres le trou ! A cinq cents livres la lucarne ! A cinq cents livres le taudis !

— C'est de la démence, prononça le savant.

— Non, c'est de la galanterie, dit Casanova de Seingalt.

— A cinq cents livres ! cria Briasson.

Il interrogea du regard M. de la Condamine, pour lequel il penchait visiblement.

— Considérez, monsieur, lui dit-il, que c'est la dernière fenêtre.

— Hum !

— Un écartèlement, cela ne se voit pas tous les jours.

— Je le sais bien, parbleu !

— Cela ne se reverra peut-être plus.

— C'est fort possible, dit M. de la Condamine; mais cinq cents livres...

— Bah ! dit Briasson; vous les avez quelquefois dépensées moins utilement.

— Au fait... Eh bien ! cinq cent cinquante livres.

Briasson se tourna vers Casanova.

— Vous avez entendu, monsieur? lui dit-il.

— Oui, *per Bacco !*

— Vous ne voudriez pas vous arrêter en si beau chemin. A cinq cent cinquante livres ma chambre à coucher ! A cinq cent cinquante livres, ma gentille retraite, mon gracieux nid d'amour !

— Si c'était pour moi seulement, je ne t'en jetterais pas un louis, triple juif !

— Vos dames s'y trouveront à ravir, je vous en donne l'assurance, dit Briasson; il y a des chaises.

— J'entends bien, dit Casanova; mais cinq cent cinquante livres...

— Bah! l'amour a-t-il jamais calculé!

— Au fait... Eh bien! six cents livres.

— Six cent cinquante! riposta M. de la Condamine.

— Sept cents!

— Sept cent cinquante!

Il y eut un moment d'arrêt, pendant lequel M. de la Condamine essuya la sueur qui perlait sur son front.

— Vous êtes obstiné, monsieur, lui dit Casanova.

— C'est vrai, répondit ingénuement M. de la Condamine.

— Je croyais qu'il n'y avait que nous autres Italiens capables de semblables folies.

— Que parlez-vous de folies! Il s'agit d'études importantes sur les pénalités criminelles.

— N'importe, dit Casanova, je veux cette fenêtre.

— Je la veux pareillement.

Briasson cria en se frottant les mains :

— A sept cent cinquante livres, la dernière fenêtre!

— Huit cents! répliqua Casanova.

M. de la Condamine dit tout bas :

— O mes chères études!

Et tout haut :

— Huit cent cinquante livres!

— A huit cent cinquante livres, la dernière fenêtre! cria Briasson transporté.

Casanova dit tout bas :

— O délicieuse et incomparable nièce du pape, que vous me coûtez cher!

Et tout haut :

— Neuf cents livres!

— Ouf! dit M. de la Condamine.

On s'arrêta encore.

L'irritation commençait à les gagner mutuellement.

— Croyez-moi, monsieur, dit Casanova à M. de la Condamine; renoncez à votre enchère.

— Pourquoi donc, s'il vous plaît, monsieur?

— Parce que je suis décidé à ne pas vous céder, dit Casanova.

— Et moi de même.

Briasson croyait rêver.

Sa voix tremblait d'émotion en répétant :

— La dernière fenêtre... à neuf cents livres !

M. de la Condamine murmurait à part lui :

— Après tout, le roi Frédéric ou l'impératrice Catherine m'indemniseront peut-être.

De son côté, Casanova se disait mentalement :

— Je me referai après-demain au pharaon ou au biribi.

— Messieurs, messieurs, fit Briasson; neuf cents livres, est-ce bien convenu?

— Oui, dit Casanova.

— Je mets neuf cent cinquante, dit M. de la Condamine.

— Allons, courage, messieurs! s'écria Briasson, les excitant; neuf cent cinquante livres!

Casanova était pourpre de colère.

— A neuf cent cinquante livres la chambre de Briasson!

L'anxiété de la victoire se reflétait sur les traits de M. de la Condamine.

— Une fois... deux fois... c'est bien entendu?

Un silence solennel.

— Je vais adjuger.

— Mille livres! dit Casanova d'une voix tonnante.

Nous renonçons à peindre l'état de M. de la Condamine.

Les yeux lui sortaient de sa tête de savant et de philosophe.

L'apoplexie était à craindre.

Exaspéré, ne connaissant plus rien, il allait surenchérir encore, lorsque Casanova posa la main sur son bras.

— C'est assez, lui dit-il.

— Comment, assez? s'écria M. de la Condamine.

— Oui, comment, assez? répéta Briasson.

— Oseriez-vous m'empêcher de surenchérir?

— Je n'ose rien du tout, répondit Casanova de Seingalt.

— Que voulez-vous dire, alors? demanda M. de la Condamine.

— Je veux dire qu'il est parfaitement inutile de continuer à nous ruiner pour cet Arabe.

Briasson se redressa.

— Et puisque aucun de nous n'entend abandonner ses prétentions à cette fenêtre...

— Non, certes! interrompit le savant.

— Eh bien! adoptons un autre moyen de vider notre différend, dit Casanova.

— Je ne demande pas mieux; mais lequel?

— Nous avons chacun notre épée au côté.

— J'y songeais, dit M. de la Condamine.

— Au lieu d'une saignée à notre bourse, contentons-nous d'une saignée à notre corps.

— C'est parler à merveille.

— Il y a par ici quantité de ruelles désertes où nous ne courons pas le risque d'être dérangés, dit Casanova.

— Allons-y!

Briasson s'inquiéta.

— Messieurs, qu'allez-vous faire? murmura-t-il; vous n'y songez pas sérieusement!

— Tu vas bien voir, répliqua Casanova.

— Vous battre en plein jour!

— Ce n'est pas la première fois que cela me sera arrivé, dit M. de la Condamine; je me souviens qu'en Asie, il y a huit ans environ, après une querelle avec un de mes compagnons de voyage, je...

— Dépêchons-nous ! dit Casanova.

— Vous avez raison, dit M. de la Condamine, remettant son histoire à un autre moment.

— Toi, suis-nous, corsaire ! tu nous serviras de témoin.

— Mais cependant... messieurs, reprit Briasson.

— Allons derrière l'Hôtel-de-Ville, dit Casanova.

Derrière l'Hôtel-de-Ville, en effet, il existait un dédale de petites rues étroites, sombres, sinueuses, la rue de la Levrette, la rue du Pet-au-Diable, la rue du Martroi. Nos trois personnages, après avoir marché pendant cinq minutes, se trouvèrent dans la rue du Tourniquet qui longeait plusieurs maigres jardins, et qui n'avait pas plus de cinq pieds de largeur.

— Je crois que nous serons fort bien en cet endroit, dit Casanova.

— C'est également mon avis, dit M. de la Condamine.

— Tiens-toi aux aguets, dit le premier à Briasson.

Les deux concurrents ôtèrent soigneusement leurs habits et les remirent entre les mains de Briasson.

Puis ils dégaînèrent.

Casanova attaqua avec l'impétuosité qui lui était habituelle.

— Jeu italien, murmura M. de la Condamine, je connais cela.....

Il s'était battu, en effet, sous plusieurs latitudes, et avant d'être un savant il avait été un soldat.

Mais quelque prestesse qu'il déployât dans la parade, il ne put empêcher que l'épée de son adversaire ne l'atteignît au poignet.

— Touché ! dit M. de la Condamine ; allons, c'est vous qui aurez la fenêtre.

— Croyez à tout mon regret, monsieur, dit Casanova ; votre blessure...

— Ce n'est rien ; aidez-moi seulement à envelopper ma main de ce mouchoir.

— Volontiers.

Pendant cette opération, M. de la Condamine disait avec un accent résigné :

— Je me mettrai demain parmi la foule... de bonne heure... M. Sanson me connaît, il me fera placer.

On se sépara, après s'être salué de la façon la plus civile.

Casanova dit à Briasson :

— Tiens, voilà tes trois cents livres, forban !

— Mille livres !

— Avant le duel, peut-être... ; après le duel, trois cents.

Briasson se récria, et courut après M. de la Condamine, qui s'éloignait.

— Monsieur ! Monsieur ! lui dit-il.

— Va-t'en à tous les diables ! répondit le savant.

XXVII

LA TOUR BONBEC

Le 28 mars, dès six heures du matin, la compagnie entière des exempts de robe courte, ayant à sa tête son lieutenant-criminel M. Gaudot, se rendit à la Conciergerie pour y réclamer le condamné Damiens, qui désormais allait lui appartenir jusqu'à son dernier moment.

Le major des gardes-françaises se conforma à l'usage, et remit le prisonnier au lieutenant de robe courte, après avoir tiré de celui-ci un reçu en bonne forme.

Puis il se retira, lui et ses hommes.

Les nouveaux exempts prirent immédiatement possession de tous les postes.

Damiens avait été transporté de la tour Montgommery dans la tour Bonbec, où était située la salle de la question.

M. Gaudot s'installa auprès de lui avec deux de ses officiers.

J'ai sous les yeux le récit manuscrit et complétement inédit d'un de ces deux fonctionnaires. Sous une forme un peu naïve, il renferme des renseignements précieux, intimes, et que l'on trouverait vainement autre part. Il est intitulé : « Détail de ce qui s'est passé le lundy 28 mars 1757, jour de l'exécution de Robert-François Damiens, fait par le sieur Bouton, exempt de la compagnie de robe courte, qui étoit présent à l'exécution et qui en étoit si prez que son cheval a presque tout mangé la paille qui étoit destinée pour brûler ce malheureux. »

Je ferai de larges emprunts au récit du sieur Bouton.

Vers six heures et demie, le greffier Le Breton entra dans la chambre de la question, suivi de deux huissiers, MM. Garnotel et Peuvret.

Il fit délier Damiens juste assez pour qu'il pût se mettre à genoux, tête nue.

Alors le greffier lui lut son arrêt.

Damiens l'écouta fort attentivement, avec plus de calme qu'on ne s'y était attendu. Il ne s'étonna ni ne s'indigna de l'énumération des supplices qu'il avait à subir. Et pourtant il était impossible que son imagination eût pu aller jusque-là!

Son esprit était-il autre part, ou lui restait-il un espoir quelconque ?

Cette lecture terminée, Damiens se releva et dit avec une étrange expression :

— La journée sera dure !

Elle le fut, en effet, comme on va le voir.

Peu d'instants après arrivèrent M. le premier président Maupeou, M. Molé, M. Pasquier et M. Severt, ac-

compagnés des deux conseillers rapporteurs Lambelin et Roland.

Derrière eux, le bourreau avec ses aides.

« Il y avait aussi, dit le sieur Bouton, une vingtaine d'autres exécuteurs de différents endroits et provinces, *tous caractérisés par leurs figures singulières.* »

Le procureur général avait dit la vérité à Gabriel Sanson en lui annonçant qu'il aurait à travailler devant de nombreux témoins.

On fit asseoir pour la dernière fois Damiens sur la sellette, où il fut garrotté avec ses courroies fixées à des anneaux de fer scellés au plancher.

Pendant cette opération, Damiens dit d'un ton tranquille à M. Gaudot, le lieutenant de robe courte, qui se trouvait près de lui :

— Monsieur, vous avez là une belle tabatière d'or.

Le premier président se retourna vivement.

— Qu'est-ce que vous dites? demanda-t-il à Damiens.

— Je dis que cet exempt a une belle tabatière d'or.

Le président, qui voyait partout des intelligences, fit sortir à l'instant M. Gaudot et ses officiers. Il ne garda que les personnes absolument indispensables, telles que les chirurgiens.

On présenta l'Evangile ouvert à Damiens, pour que, la main étendue sur le livre saint, il eût à faire le serment de dire la vérité.

Damiens fit tout ce qu'on voulut.

Le président Maupeou renouvela ses instances auprès de lui pour obtenir les noms de ses complices.

La réponse perpétuelle de Damiens fut :

— Je me suis déjà expliqué à ce sujet... je n'ai rien à dire davantage.

Il fallut y renoncer.

— Puisque vous ne voulez rien avouer, lui dit Maupeou, vous allez être soumis à la question.

Certains Mémoires ont affirmé que l'officier de bouche qui servait Damiens lui avait proposé quelques aliments, et que Damiens l'aurait refusé en lui disant de les distribuer aux pauvres.

— Vous allez cependant avoir besoin de toutes vos forces, lui dit-on.

— Ma force est en Dieu ! répondit Damiens.

Il accepta cependant un verre de vin, mais il ne put y tremper que les lèvres. Il s'écria que ce vin était amer.

Frémy, le questionnaire du Parlement, et Henri Sanson, l'exécuteur par intérim, s'emparèrent de lui aussitôt.

Gabriel Sanson n'était là que pour les surveiller et les conseiller.

Damiens les vit s'avancer sans effroi, et se prêta sans résistance à leurs mouvements.

Ils lui mirent aux pieds les brodequins, hideuse chaussure de chêne et de cordes. Mais, dans leur zèle ou dans leur trouble, ils les serrèrent avec une force inaccoutumée.

Damiens fit entendre un rugissement terrible ; sa tête se renversa.

Les chirurgiens accoururent à lui ; ils l'examinèrent et se consultèrent.

— Ce n'est rien, déclara M. Boyer.

— La nouveauté de la sensation, ajouta son collègue.

— Il faut laisser reposer un peu le condamné, avant de placer les coins.

Lorsque Damiens revint à lui, ce fut pour entendre ces paroles du premier président :

— Ce n'est là que le commencement de vos souffrances ;

vous pouvez vous épargner les autres en convenant de vos complices.

— Je suis seul, bien seul, je vous assure.

— Qui vous a suggéré votre crime ?

— Je vous l'ai dit, c'est l'archevêque par toutes ses mauvaises façons, par ses refus de sacrements... Ce coquin d'archevêque !

— On vous a donné de l'argent, on vous a fait des promesses.

— On ne m'a rien donné ni promis.

Le premier président fit un signe au questionnaire.

Celui-ci se rapprocha de Damiens ; il tenait d'une main un marteau, de l'autre deux coins de bois.

Il enfonça les coins de bois entre les ais des brodequins.

Damiens cria, de façon à étouffer le bruit du marteau.

Les coins disparurent, enfoncés.

Le questionnaire ayant interrompu son œuvre, le président reprit la sienne.

Œuvre bien simple, et qui consistait à dire sur tous les tons :

— Révélez !

Damiens cherchait quelque chose à répondre, et il ne trouvait rien.

Pourtant, lorsqu'il vit les deuxièmes coins entre les mains de Frémy, il s'écria :

— Attendez !

On attendit.

Il était aux abois, il s'agissait de faire cesser l'horrible torture, ou du moins de gagner quelque adoucissement.

Il ne voulait pas mentir pourtant, ni inventer. Il avait sa loyauté à lui.

Tout à coup il se souvint d'un sieur Gautier qui avait

dit devant lui autrefois que l'important était de toucher le roi.

— Qu'entendait-il par ces paroles? demanda M. de Maupeou.

— Je ne sais.

— Quel est ce Gautier, et où loge-t-il?

— C'est un homme d'affaires qui habite rue des Maçons, chez M. le marquis de Ferrières.

— A-t-il parlé ainsi en présence de M. de Ferrières?

— Oui.

Le premier président donna aussitôt l'ordre de faire rentrer le lieutenant criminel, et il lui manda d'envoyer chercher sur-le-champ par plusieurs de ses hommes le sieur Gautier et le marquis de Ferrières, demeurant tous les deux rue des Maçons, près de la Sorbonne.

L'huissier Griveau était chargé d'accompagner les exempts.

Damiens avait espéré, par cet aveu, obtenir une trêve. Il n'en fut rien.

Il vit apparaître de nouveau les effroyables coins, et surprit un second signe de tête du président au bourreau.

Le marteau fit encore son office.

Damiens protestait, suppliait.

— Continuez à avouer, répétait M. de Maupeou impassible.

— Qu'est-ce que vous voulez que j'avoue? J'ai dit tout ce que je savais, tout ce que j'avais entendu.

— D'où connaissiez-vous ce Gautier?

— J'ai demeuré dans la même rue que lui, je le voyais tous les jours; nous avons bu quelquefois ensemble. C'est un gros homme d'environ cinquante ans; il va venir; je soutiendrai devant lui tout ce que j'ai rapporté.

— Lui avez-vous confié que vous vous vous chargeriez de toucher le roi ?

— Jamais !

— Rappelez-vous bien...

— Jamais, vous dis-je.

— Mettez les troisièmes coins, prononça le président.

Damiens se tordait.

Les juges, déshabitués de ce spectacle depuis assez longtemps, étaient pâles sur leurs siéges.

Deux d'entre eux, pour tromper leur émotion, se levèrent et se promenèrent dans la chambre.

La plume tremblait à la main du greffier Le Breton.

Seul, M. René-Charles de Maupeou parvenait à rester maitre de lui-même.

Mais il avait une peine infinie à lancer ses questions à travers les gémissements et les cris du patient. Il était obligé de s'y reprendre souvent, et de répéter cinq ou six fois la même phrase.

Cela était fatiguant pour lui.

Il ne se rebutait pas cependant, et revenait courageusement à la charge.

Aux quatrièmes coins, Damiens s'écria :

— Seigneur !...

— Vous a-t-on fait concevoir des espérances pour l'autre monde ? lui demanda avidement M. de Maupeou.

Damiens n'entendit pas d'abord.

Il était tout à ses douleurs aiguës; il sentait craquer ses os, il sentait se déchirer le tissu de ses chairs.

— Otez cela ! hurlait-il, ôtez cela !

Le premier président reprit :

— Quelqu'un vous a-t-il...

— Je me sens mourir ! Pitié, messieurs !

— Quelqu'un vous a-t-il fait des promesses pour l'autre monde?

— Je vous assure que je n'entends pas, monsieur le président ; ce n'est pas ma faute.

Lorsqu'il fut parvenu à entendre, Damiens répondit :

— Non, personne... Est-ce qu'on peut faire de ces promesses-là ?

Les quatre coins représentent ce qu'on appelait la question ordinaire.

Avant de passer à la question extraordinaire, les médecins et chirurgiens délibérèrent avec les magistrats. Leur avis commun fut qu'il serait accordé quelques instants de répit au condamné. Il en profita pour demander qu'on fît venir son confesseur. On lui répondit que la loi s'y opposait, et qu'après la torture seulement il pourrait communiquer avec M. le curé de Saint-Paul.

Alors il demanda à boire.

Henri Sanson lui porta à la bouche un gobelet rempli de vin.

Lorsqu'il eut bu, Damiens ferma les yeux et remua les lèvres.

Il priait.

— Continuons, messieurs! dit M. de Maupeou au bout de quelque temps.

Damiens le regarda d'un air effaré.

— Quoi ! ce n'est donc pas fini? murmura-t-il.

— Avouez.

Le tortionnaire Frémy posa les cinquièmes coins, premiers de la question extraordinaire.

Les exécuteurs de la province s'avancèrent avec curiosité. C'était une belle leçon qu'ils prenaient là.

Damiens réunit tout son courage pour supporter cette nouvelle série de tourments, et il y réussit en partie. La prière lui avait été efficace.

Monotone et impénétrable, M. de Maupeou recommença à l'interroger.

Ma plume se lasse à tant de cruauté, et je cède la parole au procès-verbal dont la sécheresse est plus éloquente que mon indignation.

« *Aux sixièmes coins, seconds de la question extraordinaire,*

« A lui représenté que ses exclamations ne servent de rien, et qu'il ait à nommer ses complices,

« A dit qu'il n'en a point.

« Interrogé qui sont ceux qui lui avaient promis de l'aider de se sauver et de lui fournir des chevaux à cet effet,

« A dit que personne ne lui avait promis de l'aider, ni de lui fournir des chevaux.

« *Aux septièmes coins, troisièmes de l'extraordinaire*

« Interpellé de déclarer ses complices,

« A dit qu'il n'en a point.

« A lui représenté qu'il n'a pu projeter et exécuter seul son crime,

« A dit que si.

« Interrogé si ce sont des prêtres qui l'ont engagé à commettre son crime,

« A dit que non.

« *Aux huitièmes et derniers coins,*

« S'est écrié : *Pourquoi ai-je eu l'esprit si faible, le roi étant si doux et si bon?*

« Interpellé de déclarer pourquoi, le roi étant si doux et si bon, il a pu se porter à commettre ce crime, et qui l'y a pu engager,

« A dit que c'est la faiblesse de son esprit.

« Interrogé qui a profité de la faiblesse de son esprit et l'a excité à commettre son crime,

« A dit que c'est lui seul.

« A lui représenté que cela ne peut pas être,

« S'est écrié plusieurs fois : *Seigneur, mon Dieu!*

« Et, sur l'avis à nous donné par les médecins et chirurgiens de la cour que le condamné était en danger de la vie, la question ayant duré pendant une heure et demie, il a été détaché et mis sur un matelas. »

Ainsi Damiens avait subi la question extraordinaire dans son entier, — la question à laquelle on résiste rarement... Celle au-delà de laquelle bourreaux et magistrats ne connaissent plus rien... Le maximum!

Damiens gisait, pantelant, à demi-évanoui, mutilé. Son sang coulait par tous les interstices des brodequins.

Les vingt exécuteurs de province étaient émerveillés. Quelle source de récits et de souvenirs ils allaient rapporter chez eux! Aucun incident ne leur avait échappé; ils avaient tout observé, tout noté. Il y avait là de quoi défrayer bien des longues causeries entre quelques-uns d'entre eux, les soirs d'hiver.

Sur leurs « figures singulières » on démêlait un certain sentiment d'admiration pour Damiens, quelque chose de vaguement semblable à du respect.

Le vertige avait gagné cependant Damiens à partir du dernier coin, et l'on ne saurait lui tenir compte de ses paroles alors incohérentes, et de son roi « si doux et si bon. »

Il ne savait plus ce qu'il disait; il ne pensait plus.

On suppose peut-être qu'il éprouva un grand soulagement lorsqu'on lui retira les brodequins. Erreur! A peine s'il s'en aperçut. La douleur avait été trop intense

pour n'être pas durable. Seulement il n'avait plus la force de se plaindre.

Eh bien! le croira-t-on? M. de Maupeou se pencha sur ce matelas et demanda encore plusieurs fois à cette forme inanimée et sanglante :

— Vos complices?

Les autres juges, terrifiés, s'étaient retirés dans un angle de la salle, d'où, muets, ils contemplaient ce spectacle inouï.

Lorsqu'il fut bien prouvé qu'on ne pouvait plus tirer une syllabe de ce corps brisé qui s'appelait Damiens, le greffier Le Breton s'approcha de lui à son tour, et — comble de la dérision ! — lui présenta le procès-verbal à signer.

Comme si Damiens pouvait écrire ! Comme si Damiens pouvait signer !

Mais tel était l'usage; et plutôt que d'aller contre l'usage, on aurait présenté le procès-verbal à un cadavre.

Dès que Damiens put parler, ce fut pour réclamer encore son confesseur.

— Tout à l'heure, lui répondit M. de Maupeou.

Les exempts de robe courte étaient de retour et venaient d'amener le sieur Gautier et le marquis de Ferrières.

On introduisit le premier dans la chambre de la question et on le mit en face de Damiens.

— Reconnaissez-vous le condamné? lui demanda le président.

— Oui, répondit-il.

— Et vous? demanda le président à Damiens, reconnaissez-vous cet homme?

Damiens fit un signe de tête affirmatif.

Alors on lut au sieur Gautier l'accusation portée contre lui.

Pendant cette lecture, le pauvre diable tremblait de tous ses membres.

Il regardait autour de lui avec effroi.

Cet appareil de torture, ces juges immobiles et au visage décomposé; sur un lit cette chose humaine et inerte, dont la poitrine soulevée par intervalles révélait seulement l'existence; cette atmosphère particulière aux œuvres de honte et de sang, tout cela était bien fait, on en conviendra, pour épouvanter un homme arraché soudainement à sa demeure et à la vie paisible.

Pourtant le sentiment de la défense et de la conservation prit peu à peu le dessus chez le sieur Gautier.

Il nia tout.

— Voilà plus de quatre ans, s'écria-t-il, que je n'ai parlé au condamné; je n'ai jamais bu avec lui; je ne sais pas ce qu'il veut dire. Je suis le plus fidèle sujet du roi, et j'exposerais mille fois ma vie pour sauver la sienne. Comment aurais-je pu donner de détestables conseils au condamné? J'invoque le témoignage de M. de Ferrières, chez qui je demeure, et dont je fais les affaires depuis douze ans. Qu'il dise si je suis capable de m'exprimer dans les termes imaginés par ce scélérat!

— Non, vous ne m'avez pas conseillé d'assassiner le roi, murmura Damiens; je n'ai jamais dit cela...

Il se repentait sans doute d'avoir compromis cet individu.

— Tout est faux dans votre accusation! reprit Gautier avec véhémence.

Damiens n'était pas en état de répliquer; il se rétracta en partie, dans l'espoir de le faire relâcher.

Il n'y réussit pas.

Les juges ne se trouvant pas suffisamment convaincus envoyèrent le sieur Gautier en prison...

Plus tard, lorsqu'on lui fit son procès, après la mort

de Damiens, on acquit la certitude que celui-ci ne l'avait pas chargé sans motif. Le sieur Gautier se mêlait, en effet, un peu plus que de raison des affaires publiques; il avait été mis autrefois à la Bastille pour avoir colporté des nouvelles à la main de l'abbé Prévost, — ce qu'on appelait alors des *gazetins*.

Entraîné hors de la salle de question, malgré ses réclamations, Gautier y fut remplacé par le marquis de Ferrières.

Celui-ci le prit de très-haut avec le condamné.

— Au lieu de calomnier d'honnêtes gens, lui dit-il, vous feriez beaucoup mieux d'employer le peu de temps qui vous reste à implorer la miséricorde divine.

— Vous avez parlé en mal de l'archevêque, dit Damiens.

— Ce n'est pas vrai et je vous défie d'en fournir la preuve, s'écria le marquis de Ferrières.

— Ne vous ai-je pas apporté plusieurs fois des arrêts du Parlement?

— J'en conviens, mais je n'ai jamais eu de conversation avec vous.

Damiens ne répondit pas au marquis de Ferrières.

Celui-ci reprit :

— J'ai trop de respect pour l'Eglise pour parler mal de ses ministres, et surtout d'un de ses chefs aussi important que Mgr l'archevêque de Paris. Quant à Gautier, mon intendant, c'est un homme sage et circonspect, pensant comme il le doit et comme tout bon sujet. Il est incapable d'avoir tenu les propos qu'on lui impute.

Damiens continua à garder le silence.

Que lui importait!

Lè marquis de Ferrières s'exaltant :

— Avec le nom que je porte, je n'aurais pas souffert que quelqu'un chez moi dît un mot de trop sur le roi! Il

n'y a que fausseté dans tout ce que le condamné avance.

La fière attitude de M. de Ferrières imposa aux juges.

Ils avaient mis l'intendant au cachot, ils mirent le maître en liberté.

Il était alors une heure de l'après-midi.

Les juges se retirèrent.

XXVIII

LA CHAPELLE

On porta Damiens dans la chapelle du Palais.

Là il trouva son confesseur, M. Guéret, qui l'attendait.

Le digne vieillard, craignant que ses forces ne vinssent à le trahir, s'était fait assister de l'abbé de Marcilly, docteur en Sorbonne.

Damiens s'entretint longuement avec eux tour à tour.

Ensuite, des prières furent chantées par un prisonnier.

« Pendant le chant religieux, dit l'exempt Bouton dans son récit manuscrit, j'ai vu Damiens battre la mesure de la main droite. »

Après les prières, la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée par le chapelain en surplis. Cette bénédiction était de fondation pour tous les condamnés à mort.

Il y avait un assez grand nombre de spectateurs dans la chapelle, tous émus du spectacle qu'ils avaient sous les yeux...

Cependant, les instants s'écoulaient; non-seulement les instants, mais les heures. Pourquoi ne procédait-on pas à l'exécution? Chacun s'étonnait d'un tel retard; on s'entre-regardait, on s'interrogeait à voix basse. Le greffier Le Breton allait et venait avec un air d'anxiété qui n'échappait à personne, et en consultant sa montre.

Que se passait-il donc?

Voici.

Immédiatement après la question, l'exécuteur Gabriel Sanson s'était rendu à la place de Grève afin de s'assurer que tout était prêt pour le supplice.

Il avait laissé le condamné à la garde de son neveu Henri et de deux aides.

C'étaient eux qui devaient conduire Damiens à l'échafaud.

— Ne partez pas avant que je vous aie fait avertir, leur avait recommandé Gabriel Sanson.

C'était pourquoi ils attendaient.

Mais lorsque les prières furent finies et qu'ils ne virent rien venir, ils commencèrent à s'inquiéter. Henri Sanson, qui avait été témoin des hésitations de son oncle, redoutait secrètement qu'il n'eût été atteint d'une défaillance complète.

Son inquiétude gagna bientôt les magistrats. On dépêcha exprès sur exprès à la place de la Grève. Le premier qui revint rapporta que l'exécuteur demandait un délai d'une demi-heure pour terminer ses préparatifs. Le second raconta que Gabriel Sanson s'arrachait les cheveux au milieu de ses valets, et que le désordre et la confusion régnaient autour de l'échafaud.

La situation était difficile.

Les juges ne savaient quel parti prendre.

Toute décision était grave en pareil cas, et la moindre imprudence pouvait déterminer un mouvement populaire. Paris avait la fièvre ce jour-là.

Il y avait deux heures que Damiens était dans la chapelle.

Lui aussi s'étonnait qu'on ne vînt pas le chercher pour le dernier acte du drame dont il était le héros.

En même temps une idée commençait à germer dans son cerveau.

Idée absurde, folle, et qui prouvait jusqu'à quel point sa tête était dérangée...

Damiens se disait que Louis XV voulait peut-être lui faire grâce.

Il en avait le droit, il en avait le pouvoir. Pourquoi ne se montrerait-il pas clément? La clémence, c'est si beau! Pardonner, comme Dieu! Rouvrir la porte du tombeau, comme Jésus!

Telles étaient les pensées qui se pressaient sous le crâne de Damiens et qui dilataient son regard, et qui ranimaient ses traits, et qui faisaient sa prière plus fervente.

— Oh! oui, c'est cela, se disait-il, j'ai ma grâce, on va me l'envoyer. Tâchons de contenir les battements de mon cœur. J'avais tort de désespérer; il ne faut jamais désespérer. Dieu m'a entendu du fond de mon abîme, et m'a tendu les bras comme au dernier de ses enfants. Et l'on dit quelquefois que la prière est inutile! Vous êtes bon, Seigneur! Au fait, pourquoi m'aurait-on tué puisque je n'ai pas tué? J'ai voulu effrayer, on m'a effrayé aussi. Je ne serai ni écartelé, ni rompu, ni brûlé. Des hommes ne sauraient concevoir de pareilles atrocités. Comment ai-je pu croire à cet arrêt? La question, c'est assez, c'est bien; je l'avais méritée, je l'ai subie.

On me fait grâce du reste. J'ai ma grâce, c'est évident. Pourquoi ces prêtres ne me l'apprennent-ils pas tout de suite? Ah! je comprends. Je dois attendre encore quelques instants. Eh bien! attendons. Je souffre déjà beaucoup moins. J'ai ma grâce. On m'enfermera sans doute, et pour toujours. N'importe, je vivrai, je vivrai pour prier, pour prier sans relâche, et pour vous remercier, ô mon Dieu! Je vivrai. Et l'on saura que je vis; ma femme le saura, mon père aussi. Si enfermé que je sois, peut-être me laissera-t-on apercevoir quelquefois un coin du ciel, par un trou. Cela me suffira, je n'en demande pas davantage. Je pourrai vivre très-vieux. Vivre! Une prison, cela n'est pas aussi affreux qu'on le croit; on s'y accoutume, on finit par l'aimer. Mon geôlier me parlera de temps en temps; je ne serai donc pas entièrement séparé du reste du monde. Et quand même, cela m'est égal. La vie, rien que la vie! La vie et la prière. J'ai ma grâce! Oh! je vous remercie, mon Dieu!

Pauvre fou!

En ce moment, les juges qui étaient aux fenêtres de la Conciergerie, et Henri Sanson qui se tenait sur le seuil de la porte, virent arriver Gabriel Sanson, défait, chancelant, entre deux exempts qui lui frayaient un passage à travers la foule.

— Qu'est-ce qu'il y a donc? s'écria Henri en se précipitant au-devant de lui.

— Il y a que rien n'est prêt et que Soubise est ivre, répondit Gabriel.

— Le misérable!

— Il n'a acheté ni le plomb, ni le soufre, ni la poix.

— Que dites-vous? s'écria Henri.

— Le bois du bûcher est à moitié mouillé.

— Comment faire?

— Cours vite en Grève, dit Gabriel; le procureur gé-

néral vient de m'enjoindre de prendre ta place ici pendant que tu reprendras la mienne là-bas.

— Alors, c'est vous, mon oncle, qui allez m'amener le condamné?

— C'est moi. Hâte-toi. Oh! j'étranglerai ce Soubise!... Ne perds pas une minute... Le peuple s'est aperçu de tout, le peuple s'impatiente.

— A bientôt, mon oncle! dit Henri en courant.

A peine Gabriel Sanson eut-il fait quelques pas dans l'intérieur de la Conciergerie, qu'il fut abordé par le greffier Le Breton.

— Monsieur, lui dit celui-ci, les délais sont expirés; il est temps de partir.

— Je suis aux ordres du Parlement, répondit l'exécuteur.

Tous deux se rendirent à la chapelle.

Le greffier se dirigea vers les deux confesseurs et leur dit à demi-voix :

— L'heure est venue.

Mais si bas qu'il eut parlé, Damiens l'avait entendu.

— Oui, dit-il, il fera bientôt nuit.

— Faites voir votre courage jusqu'à la fin, lui dit le curé de Saint-Paul.

— Ne craignez rien, dit Damiens en souriant.

Lorsque les exempts s'approchèrent de lui pour le soulever, il leur demanda de le tourner une dernière fois vers l'autel.

Là, Damiens envoya un baiser au Saint-Sacrement, un baiser de reconnaissance!

Le malheureux espérait toujours sa grâce.

Trois heures venaient de sonner à la grande horloge du Palais.

On ramena Damiens dans une des salles basses de la Conciergerie, où Gabriel Sanson procéda à sa toilette.

Toilette des plus succintes, s'il fallait s'en tenir à la lettre de l'arrêt : « Il sera mené nu, en chemise, dans un tombereau. »

Malgré cela l'exécuteur Sanson crut devoir lui laisser sa veste et sa culotte, par dessus lesquelles il lui passa une longue chemise.

La confiance de Damiens ne se démentait pas.

Ce fut d'une oreille distraite qu'il entendit le greffier Le Breton lui adresser ces paroles :

— Messieurs les présidents et messieurs les commissaires vont partir pour l'Hôtel-de-Ville ; vous avez encore le temps de faire des déclarations ; ils sont prêts à les recevoir.

— Je n'ai rien de plus à déclarer, dit Damiens.

Alors, le greffier donna l'ordre d'ouvrir les portes de la Conciergerie. A la bouffée d'air qui frappa son visage, Damiens se sentit renaître.

Là, en présence du peuple, et après le cri poussé par l'exécuteur de la haute justice, M. Le Breton lut l'arrêt de la cour.

Ce n'était pas tout à fait le peuple qui encombrait la cour de la Conciergerie ; c'étaient des spectateurs privilégiés, c'était le monde de la justice, des avocats et des parents d'avocats.

Ce n'était pas le peuple, — c'était encore un public.

Le peuple, Damiens allait le voir tout à l'heure !

En attendant, il se sentit saisir de nouveau sous les bras par les exempts de robe courte et porter vers une chose qu'il n'avait pas aperçue d'abord.

Cette chose était le tombereau.

Une véritable charrette, lourde, grossière, traînée par deux chevaux de campagne, rembourrée sur ses deux côtés de paille et de toile.

Damiens y fut monté ou plutôt hissé par les archers,

et attaché — toujours attaché ! — par des courroies retenues à des anneaux de fer.

Ce n'était pas dans la crainte insensée qu'il s'évadât ; mais on appréhendait un coup de main de ses prétendus complices.

Ainsi assujetti, on lui passa une corde au cou, selon le cérémonial criminel.

Toujours selon le même cérémonial, l'exécuteur se plaça auprès de lui, debout, la main sur son collet.

De l'autre côté s'assit l'un des deux confesseurs, le curé de Saint-Paul.

L'autre confesseur, l'abbé de Marcilly, suivait à pied, par derrière, prêt à remplacer son collègue.

Chargé de la sorte, le tombereau s'ébranla.

— Où allons-nous, mon père? demanda Damiens repris par l'angoisse.

— A Notre-Dame, répondit le curé.

— Ah ! oui, l'amende honorable, dit Damiens.

Et il ajouta :

— C'est juste... je dois confesser mon crime publiquement... pour mériter ma grâce.

Le curé de Saint-Paul crut avoir mal entendu.

Le tombereau gagna la petite cour de la place Saint-Michel où se trouvait la porte Sainte-Anne.

Le cortége était constitué de la manière suivante :

En tête, M. Gaudot, à cheval, avec plusieurs lieutenants également à cheval, commandant une double haie de gardes de robe courte à pied.

Deux officiers aux deux côtés du tombereau.

Les chevaux avaient tous leurs crins; celui de M. Gaudot était blanc, la housse et les chaperons de velours bleu brodés en argent, frange d'argent, pistolets garnis de cuivre.

Les chevaux des officiers avaient les housses et les chaperons de drap écarlate, avec un seul large galon d'argent; mêmes pistolets.

Le greffier Le Breton et deux huissiers suivaient le tombereau, tous trois à cheval, en robe et le chapeau rabattu.

Derrière eux, le reste des officiers, des brigadiers et des archers.

XXIX

L'AMENDE HONORABLE

Lorsque le cortége s'engagea dans l'étroite rue Sainte-Anne, il fut salué par une clameur retentissante.

Les portes et les fenêtres regorgeaient de monde.

Damiens releva la tête et regarda d'un air curieux.

Le tombereau allait au pas.

On passa devant le logis de Boileau-Despréaux, logis qui existe encore.

On tourna dans la rue Saint-Louis, dont on a abattu tout un côté, celui qui bordait le quai et trempait ses pieds dans la Seine.

On entra au marché Neuf, qui était un des endroits les plus caractéristiques du vieux Paris.

On suivit la rue Neuve.

Enfin on déboucha sur la rue Notre-Dame, où la foule était immense, pleine de houle et de bruit.

Damiens faillit avoir le vertige.

Il y avait un déploiement considérable de force armée sur cette place, — pour les motifs que nous avons dit. A l'angle de chaque rue stationnaient des piquets de gardes-françaises. De nombreuses compagnies du guet circulaient à travers les groupes.

Néanmoins le tombereau fendait avec peine la multitude. Il fallait pour la repousser tous les efforts des archers. Damiens était presque de niveau avec les spectateurs ; il aurait pu en reconnaître quelques-uns. Leur conversation arrivait jusqu'à lui. Il entendait distinctement leurs réflexions sur sa figure et sur son attitude.

— Place ! place ! criait M. Gaudot, le lieutenant-criminel de robe courte.

Le tombereau était arrivé devant l'église de Notre-Dame.

Il s'arrêta.

La sombre cathédrale ressemblait à une géante qui voit s'avancer vers elle une fourmi.

Gabriel Sanson et deux valets aidèrent Damiens à descendre de la charrette.

On voulut le forcer à se mettre à genoux, selon l'usage.

Mais ses jambes broyées par la torture refusèrent de le porter.

Damiens tomba la face sur la pierre en poussant un grand cri, qui domina tous les autres cris de la place.

On s'empressa de le relever et de le soutenir par les épaules.

Puis, l'exécuteur lui mit au poing une torche allumée.

En cet état, le greffier Le Breton lui dicta les termes de son amende honorable.

Damiens les répéta humblement mot à mot.

Après avoir satisfait à ce premier article de son arrêt, il fut replacé dans le tombereau.

— Est-ce fini, mon père? demanda-t-il à M. Guéret.

— Hélas! mon fils, cela commence à peine, vous le savez bien, lui répondit le prêtre.

— Mais... ma grâce?... balbutia Damiens.

— Dieu vous l'accordera peut-être; sa miséricorde est infinie.

— Dieu... seulement?

Le prêtre ne répondit pas.

— Mon père! mon père! est-ce que je n'aurai pas ma grâce?

— Ne songez plus qu'à votre âme, dit le curé de Saint-Paul.

— Oh! s'écria Damiens; j'avais rêvé!

— Vous vous réveillerez dans la vie éternelle.

Le tombereau s'était remis en route.

Sur tout le parcours, des marchands vendaient des portraits de Damiens, images barbares dont la plupart sont parvenues jusqu'à nous.

Dans ces images il est uniformément représenté coiffé de son large tricorne et le couteau levé.

Au bas de l'une d'elles on lit ces vers pompeux :

Arrête, scélérat! arrête, téméraire!
Quel sacrilége affreux ta main va-t-elle faire?
Mais quoi! je ne crains rien de ton fer meurtrier;
Mon cœur ne doit-il pas rester en assurance
Pour un prince qui fait le bonheur de la France,
Et que le Tout-Puissant tient sous son bouclier.

Un autre portrait le montrait paré d'un beau jabot de dentelle, avec cette autre paraphrase de la même idée :

Le voilà ce cruel, ce furieux Damiens!
Il lève son bras détestable
Pour nous priver du roi le plus aimable;
Mais le bras du Seigneur est plus fort que le sien!

Enfin, on vendait aussi des gravures où on le voyait représenté dans la tour de Montgommery, attaché à son lit désormais fameux.

Le poète avait écrit au-dessous, en style moitié sérieux, moitié badin :

Si l'on eût su dès son enfance
Pour toujours le bien garrotter,
Nous n'aurions pas vu dans la France
Le crime aussi loin se porter.

Il n'y a pas à contredire cette vérité.

— Le voilà! le voilà!

Cette exclamation attendait partout Damiens, le suivait partout.

Elle le rendait hagard.

En passant devant l'Hôtel-Dieu, il avait levé les yeux machinalement vers les fenêtres, où des figures de malades apparaissaient collées aux barreaux.

Combien il enviait le sort, si pitoyable qu'il fût, de ces pauvres et pâles gens, en qui il restait au moins une ombre d'existence et un rayon d'espoir!

Oh! vivre comme eux! souffrir comme eux! souffrir toujours! Cela lui paraissait du bonheur.

Le tombereau tourna la rue du marché Palu.

Damiens reconnaissait les quartiers et lisait les enseignes.

— Voici la rue de la Juiverie, par où j'ai passé sou-

vent en me rendant au Palais. Je m'arrêtais aux *Trois-Maillets*.

Le confesseur essayait de le ramener à des idées moins terrestres.

Mais en vain, Damiens se cramponnait aux mille petits détails de la vie qui lui échappait.

— Sainte-Croix... dit-il en nommant une église au coin de la rue de la Lanterne.

—Faites une prière, lui dit le prêtre.

— Oui, mon père.

Et après quelques minutes de ferveur sincère, ses distractions le reprenaient.

La plus grande partie du peuple ne manifestait pour lui ni haine ni pitié.

Cela venait de ce que Damiens était resté une énigme pour le peuple, comme pour la cour, comme pour le Parlement, comme pour tout le monde.

On ne prend pas parti pour des énigmes.

Les clameurs de la multitude n'avaient donc d'autre caractère que celui de la curiosité.

Il ne s'y mêlait que de rares invectives dont on ne pouvait rendre responsables que les femmes et les enfants.

— Comme ce chariot marche vite, dit Damiens...

Il avançait à peine.

On entra sur le pont Notre-Dame. Bien en prit à ce pont d'être en pierre et d'être solidement assis sur ses six arches, car il aurait infailliblement croulé sous sa charge énorme de spectateurs.

Les regards de Damiens s'attachèrent sur la pompe, qu'il s'était souvent arrêté à examiner autrefois; et dans ses regards se lisait distinctement cette pensée :

— C'est pour la dernière fois que je vois tout cela..

Alors il se hâtait de tout regarder, de tout saisir, de tout retenir.

— Embrassez le crucifix, mon fils, lui disait M. Guéret.

— Volontiers, mon père.

Arrivé sur le quai Pelletier, la vue de la Seine, l'horizon élargi, captivèrent encore Damiens.

Il oublia la foule pour s'abîmer dans une contemplation pleine de souvenirs et d'attendrissement.

Mais il en fut bientôt tiré par une rumeur qui allait grandissant, pareille à un bruit d'orage, et qui atteignit tout à coup aux explosions du tonnerre.

Le tombereau débouchait sur la place de Grève.

XXX

LA PLACE DE GRÈVE

Une mer humaine...

Si usée qu'elle soit, il n'y a pas d'autre comparaison possible.

Une mer agitée, dont les vagues battaient les maisons, escaladaient les fenêtres, et jetaient leur écume de têtes jusqu'aux toits!

Toits pointus, fenêtres étroites, maisons noircies! vieille place grimaçante, accoutumée aux spectacles les plus différents, à toutes les fêtes et à toutes les atrocités!

De quelque côté que le regard se tournât, il n'apercevait que la foule, et encore la foule.

Foule sous l'arcade Saint-Jean!

Foule aux premières maisons de la rue de la Mortellerie!

Foule dans la rue de la Vannerie!

Foule dans la rue de la Tannerie!

Foule au carrefour de la rue de l'Epine et de la rue du Mouton!

Foule à toutes les issues!

Sur le pavé, foule compacte, composée de toutes sortes d'éléments, mais surtout de l'élément populaire.

Aux fenêtres, foule parée, coquette; seigneurs et grandes dames, — grandes dames principalement, jouant de l'éventail et ayant apprêté leurs flacons de sels en cas de syncope.

Tel était l'aspect de la place de Grève, le 28 mars, dès le matin.

Car on était là dès le matin; on avait déjeuné là, joyeusement, en jetant de temps en temps un regard sur les apprêts du supplice.

Et l'on trouvait que le condamné se faisait bien attendre.

A trois heures on s'inquiétait; on craignait que la partie ne fût remise au lendemain.

Enfin on apprit qu'il était sorti de la Conciergerie.

Ce ne fut qu'un long cri de satisfaction.

Tous les yeux se braquèrent du côté du quai par où Damiens devait arriver.

On a vu quel salut furieux l'accueillit. La place de Grève en fut ébranlée pendant plusieurs minutes.

Dans cette place pleine, il y avait une place vide. C'était l'espace réservé pour l'exécution. Cet espace de cent pieds environ, était entouré d'une palissade, gardé extérieurement par les soldats du guet à pied. Au milieu était l'échafaud, ou plutôt une table, longue de sept pieds, large de quatre, fortement fixée en terre par six gros poteaux de deux pieds et demi de haut. C'était là-dessus que Damiens devait être supplicié.

A quelque distance de l'échafaud était une autre petite table, sur laquelle était posée une poêle de fer rem-

plie de soufre en poudre. Çà et là, éparses sur le pavé, des barres, des tenailles, des chaînes, des cordes, parmi lesquelles s'empressait le jeune exécuteur Henri Sanson, donnant des ordres à une dizaine de valets.

Le cortége entra dans cette enceinte, et la compagnie de robe courte se rangea sur-le-champ en dedans de la palissade, que les soldats du guet avaient bien de la peine à protéger contre l'envahissement de la foule.

Là, le greffier Le Breton donna de nouveau lecture au peuple de l'arrêt du Parlement.

Ce greffier Le Breton, depuis le commencement jusqu'à la fin du procès de Damiens, a joué un rôle important et pénible.

On peut s'en rapporter à sa relation minutieuse, mais écrite dans un style désespérant de barbarie.

Voici comment il rend compte de ses dernières instances auprès de Damiens :

« Après lecture dudit arrêt, m'étant approché du condamné, je lui ai dit qu'il était temps de faire voir qu'il avait profité des avis salutaires que les sages pasteur et docteur qui ont eu la charité de l'assister à ses derniers moments lui ont donnés; que lui, condamné, ayant porté ses mains sanguinaires et parricides sur l'oint du Seigneur, les affreux supplices dont il voyait l'appareil suffisaient à peine pour venger la justice humaine; que la justice divine lui en réservait de plus grands et d'éternels s'il persévérait dans son refus obstiné de révéler ses complices; qu'il en devait faire l'aveu pour l'acquit de sa conscience, et pour rétablir le calme et la tranquillité dans l'Etat... Et je lui ai donné à entendre que MM. les présidents et commissaires s'étaient transportés à l'Hôtel-de-Ville pour recevoir ses déclarations. »

Damiens avait écouté avidement ces paroles du greffier Le Breton.

— Oui, dit-il, je veux les voir, je veux leur parler... Menez-moi vers eux.

Pour la seconde fois, il fut extrait du tombereau.

On le transporta dans une salle de l'Hôtel-de-Ville où il trouva l'éternel quatuor : Maupeou et Molé, Pasquier et Severt.

— Eh bien! êtes-vous dans de meilleures dispositions? demanda M. de Maupeou.

— Hâtez-vous, reprit M. Molé ; car il est quatre heures.

— Vous avez le droit de dicter votre testament, dit M. Pasquier.

— Mon testament? murmura Damiens.

Il ajouta avec un amer sourire :

— Quel testament puis-je faire, hélas!

— Révélez vos complices.

Damiens se tut.

Impatienté, le premier président lui dit :

— L'heure nous presse; il faut vous décider à parler ou à mourir.

— Un instant! dit Damiens.

— Nous vous écoutons, dirent les magistrats.

Le greffier se prépara à écrire.

Damiens se recueillit, et d'une voix grave :

— Je reconnais avoir insulté l'archevêque de Paris, dit-il, et je lui en demande pardon de tout mon cœur.

— Après? fit M. de Maupeou.

— Je déclare que je n'ai été l'instrument d'aucun complot, et que je n'ai aucun complice.

— Aucun?

— Sur le salut de mon âme, répondit Damiens.

— C'est faux!

— Voudrais-je mentir après m'être confessé?

— Vous serez damné! s'écria M. de Maupeou.

— Dieu sera peut-être plus clément que les hommes.

— Est-ce tout ce que vous avez à déclarer ?

— Attendez, dit Damiens.

— Faites vite, car la foule vous réclame; entendez ses cris!

La vérité était qu'il se faisait un tel bruit sur la place de Grève que les juges avaient peine à saisir les paroles du condamné.

— Hélas! dit-il, je vois bien qu'il faut que je meure... Croyez, messieurs, que je ne cherche pas à gagner du temps. Je suis résigné. Mais, auparavant, laissez-moi demander une grâce. Laissez-moi vous recommander ma famille, ma pauvre famille! Elle est innocente, je vous le jure. Messieurs du Parlement, je vous implore pour ma femme et ma fille, pour mes deux Elisabeth! Elles ont toujours ignoré mes projets. Faites de moi ce que vous voudrez, mais épargnez-les. Oh! messieurs les juges, vous ne leur ferez pas de mal, n'est-ce pas?

Les juges gardèrent le silence.

— Messieurs, répondez-moi! reprit Damiens: ne me laissez pas mourir en emportant un doute affreux; dites-moi que ma femme ne sera pas poursuivie, afin que je ne sois pas maudit par elle.

— Il y a une demi-heure d'écoulée, c'est assez, dit M. de Maupeou.

Damiens tourna les yeux vers M. Pasquier qui n'avait rien dit.

— O messieurs! ayez pitié des miens! Pitié pour eux, je vous en conjure! Soyez bons, messieurs...

Les juges échangèrent un regard, et M. de Maupeou prononça :

— Ramenez le condamné sur la place.

Damiens poussa un profond soupir et n'ajouta plus un mot.

En le voyant reparaître sous la grande porte, peu s'en fallut que le peuple ne battît des mains.

Damiens fut porté dans l'enceinte réservée.

Alors chacun s'attendit à voir commencer le supplice.

Mais non.

Les préparatifs n'étaient pas encore terminés.

Gabriel Sanson (qui fut puni de plusieurs jours de cachot) interrogea anxieusement son neveu.

— Eh bien? lui dit-il.

— Ah! mon oncle, je ne sais que devenir!

— Comment!

— J'avais envoyé deux de mes valets acheter de la résine et du plomb, mais partout ils ont été signalés aux marchands par la foule qui les précédait ou les suivait, et partout on leur a refusé ce qu'ils demandaient. Les boutiques se fermaient à leur approche.

— Il est encore heureux qu'ils n'aient pas été assommés, murmura le bourreau de Versailles.

— Bref, ils sont revenus les mains vides.

— Alors?

— Alors, le procureur général a dû leur délivrer un ordre au nom du roi et les faire accompagner d'une escorte respectable.

— Il ne peuvent tarder à revenir.

— Je l'espère, dit Henri Sanson; pourvu que le peuple ne s'impatiente pas!

— Il en a pour un quart d'heure au moins à contempler Damiens.

Damiens demeurait comme exposé, en effet.

On l'avait assis contre l'échafaud, la figure tournée vers les maisons faisant face à l'Hôtel-de-Ville.

Il avait perdu de sa fermeté depuis sa dernière entrevue avec ses juges.

Il demanda un verre de vin. Les exécuteurs lui en ap-

portèrent deux, tant ils étaient aises d'avoir un prétexte pour gagner du temps.

— Vous paraissez abattu, mon fils, lui dit le curé de Saint-Paul qui ne l'avait pas quitté.

— Je sens que Dieu m'abandonne, répondit Damiens.

— Priez.

— Je ne peux plus.

Le prêtre regarda autour de lui pour s'assurer que personne n'était à portée de l'écouter.

— Mon fils, lui dit-il, j'ai peut-être le moyen de vous rendre le courage.

— J'en doute, mon père.

— A ce moment suprême, reprit le curé de Saint-Paul, j'ai promis de remplir une dernière mission auprès de vous.

— Parlez plus haut, mon père, je ne vous entends presque pas, dit Damiens.

— Il ne faut pas que d'autres que vous puissent m'entendre.

Le prêtre s'approcha davantage.

— Vous voyez cette sainte image, dit-il à Damiens en lui montrant un scapulaire.

— Oui, mon père.

— Regardez-la bien.

— Je vous obéis.

— Elle vous est envoyée par quelqu'un que vous connaissez, et dont le souvenir sera peut-être assez puissant pour vous aider à bien mourir.

— Par qui ? fit Damiens étonné.

— Je ne puis vous dire son nom qu'à l'oreille.

— Dites-le donc, mon père.

Le curé de Saint-Paul se pencha tout à fait vers Damiens et lui murmura quelques mots à voix basse.

— Il serait possible ! s'écria Damiens dont le visage revêtit tout à coup une expression de joie ineffable.

— Oui, mon fils.

— Elle... Elle se souvient de moi !

— Silence ! dit le prêtre ; ce que je fais est contraire à mon devoir.

— Oh ! ne craignez rien, mon père, vous faites une action méritoire devant Dieu, je vous assure... Montrez-moi ce scapulaire, laissez-moi le toucher...

Le prêtre lui mit le scapulaire entre les mains.

Damiens l'examina silencieusement pendant quelques secondes.

Un ruisseau de larmes coula le long de ses joues.

C'étaient les premières qu'on lui eût vu répandre depuis son arrestation.

— O ma noble et bonne maîtresse ! dit-il à demi-voix ; elle ne m'a pas oublié ; je ne suis pas un monstre à ses yeux comme à tous les yeux. Oh ! c'est bien, c'est charitable ! Et vous, mon père, je vous remercie pour toute la félicité que vous apportez à ma dernière heure !

Il ne pouvait se lasser de regarder ce scapulaire.

Il demanda timidement :

— Puis-je le porter à mes lèvres ?

— Non, mon fils, répondit le curé de Saint-Paul, le crucifix doit seul approcher de votre bouche.

— C'est juste, dit Damiens.

— Mais je puis passer cette sainte image à votre cou, si vous le désirez.

— Oui, c'est cela, dit vivement Damiens, à mon cou...

Et tendant la tête, il la releva radieux et transfiguré.

— Ah ! je puis mourir à présent ! s'écria-t-il.

XXXI

LE SUPPLICE

Les valets du bourreau étaient revenus.

Leur entrée dans l'enceinte fut l'occasion de quelques désordres parmi les spectateurs les plus voisins de la palissade.

Plusieurs d'entre eux se mêlèrent aux soldats du guet et aux archers de robe courte, malgré les efforts que faisaient ceux-ci pour les repousser.

Au nombre de ces curieux intrépides, un homme en habit brodé gesticulait afin d'attirer l'attention de l'exécuteur.

— Monsieur Sanson! monsieur Sanson! disait-il en agitant son chapeau au-dessus de sa tête.

Henri Sanson s'avança vers cet individu qu'il reconnut aussitôt.

— Monsieur de la Condamine! s'écria-t-il avec respect.

— Moi-même, monsieur Sanson.

— Laissez monsieur s'avancer, dit l'exécuteur aux soldats; c'est un membre de l'Académie française.

Puis il retourna à sa besogne.

Ses aides s'étaient emparés de Damiens et le déshabillaient, entièrement cette fois.

Ils lui ôtèrent sa veste et sa culotte, ne lui laissant que sa chemise autour des reins.

Damiens avait encore des linges à sa jambe droite, trace des brûlures du garde des sceaux. On les lui arracha.

Un valet allait lui arracher aussi son scapulaire, lorsque le curé de Saint-Paul étendant le bras dit :

— Ne touchez pas à cela, mon ami.

Le valet se tourna vers l'exécuteur comme pour le consulter.

— Laissez-lui son scapulaire, dit Henri Sanson avec indifférence.

Damiens dirigea un regard chargé de reconnaissance vers son confesseur.

Celui-ci avait été rejoint par l'abbé Marcilly.

On étendit Damiens sur la table, — échafaud sans majesté, la tête regardant l'Hôtel-de-Ville.

Dans cette posture il pouvait voir la gigantesque fleur de lis qui surmontait cet édifice et les deux vaisseaux placés au-dessus des deux extrémités de la façade.

Il pouvait voir aussi les commissaires du Parlement installés au balcon.

Damiens fut assujetti à la table-échafaud par deux énormes ceintures de fer s'ouvrant et se resserrant à l'aide de gros écrous. Plusieurs autres fortes pièces de fer contenaient les épaules et les cuisses; une sorte de fourche entourait le cou, sans empêcher les mouvements de la tête exhaussée sur une botte de paille.

Tout cela était d'un travail très-compliqué; et à distance on aurait cru voir une immense araignée sur un corps humain.

Le programme du supplice appelait la main brûlée.

En conséquence, la main droite de Damiens fut attachée à une barre perpendiculaire fichée le long de la table. Dans les doigts on fixa avec une chaîne le canif dont il s'était servi pour frapper le roi.

Cela fait, Gabriel Sanson posa sous cette main le réchaud de soufre enflammé.

Le feu était médiocre, — au dire de l'exempt Bouton, — mais la douleur fut grande. Elle fit pousser à Damiens un cri qui domina tous les bruits de la place de Grève et qui dut être entendu de fort loin. Damiens se tordit sous ses crampons de fer. « Pendant que sa main brûlait, on vit ses cheveux se dresser sur sa tête comme des crins de cheval. (1) »

Cela commençait bien.

« Un moment après, dit le greffier Le Breton, — car lui aussi était à côté de l'échafaud, — le condamné leva la tête et regarda sa main assez longtemps sans témoigner aucun emportement ni proférer aucune imprécation. »

Pourquoi Damiens s'était-il calmé si subitement?

Il lui avait suffi d'une parole du curé de Saint-Paul.

L'âcre odeur du soufre prenait à la gorge de tous les asssistants.

C'était, ainsi que nous l'avons dit, Gabriel Sanson qui avait tenu le réchaud sous la main de Damiens.

Il avait failli le laisser choir au cri formidable jeté par celui-ci.

(1) *Histoire de Robert-François Damiens*, etc., chez J. Lacaze, 1757.

Le bourreau était aussi pâle que la victime.

Gabriel Sanson comprit qu'il n'aurait pas la force nécessaire pour le tenaillement.

On se rappelle que c'était le vieux Soubise qui devait procéder à cette partie du supplice. Mais Soubise s'était enivré ; il fallait pourvoir à son remplacement.

Gabriel Sanson courut aux valets et leur dit à demi-voix :

— Je donne cent livres à celui de vous qui se chargera de tenailler le condamné.

Les valets se turent.

— Veux-tu, Georges?

— Ma foi, non.

— Veux-tu, Benoît?

— Excusez-moi, maître.

— Et toi, Simon?

— Non.

Il s'adressa successivement et vainement à sept ou huit valets.

— Et toi, André? dit-il au dernier ; cent livres!

André hésita.

Les cent livres le tentaient. Il avait peut-être un cadeau à faire à une fiancée ou un joujou à acheter à un enfant.

— Eh bien? demanda Gabriel Sanson.

— J'accepte, dit André Legris.

Il s'appelait André Legris.

Gabriel Sanson l'entraîna fiévreusement vers l'échafaud, et lui mit entre les mains des tenailles d'acier longues d'un pied et demi.

André ôta sa veste et retroussa les manches de sa chemise jusqu'aux coudes.

Il commença par tenailler Damiens au gras des jambes, puis au gras des bras,

Son instrument mordit également les cuisses.

De là il remonta aux mamelles, qu'il traita de la même façon.

Le récit de l'exempt Bouton donne les détails suivants : « Cet exécuteur, quoique fort robuste, a eu beaucoup de peine à arracher les morceaux de chair qu'il prenait dans ses pinces. Cela était si dur à arracher qu'il était obligé de tourner ses pinces deux ou trois fois du même côté, et ce qu'il emportait formait à chaque partie une plaie de la grandeur d'un écu de six livres. »

Damiens hurlait.

La mutilation des mamelles fut ce qui parut le faire souffrir le plus.

— Ah ! mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-il.

Il se taisait lorsque les tenailles s'éloignaient de lui, ou bien il récitait des litanies.

De temps en temps son confesseur lui donnait le crucifix à baiser.

Le tenaillement terminé, André Legris fit un signe à un valet.

Celui-ci s'avança, une sorte de marmite à la main.

Dans cette marmite il y avait du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la cire et de la poix-résine en fusion.

André Legris plongea une cuiller de fer dans cette infernale mixture et en répandit abondamment sur chacune des plaies de Damiens. La chair grésilla avec un bruit strident sous l'action du liquide enflammé. Damiens eut un soubresaut à ébranler la table qui le portait. Ses yeux sortirent de leur orbite. On eut le spectacle d'un damné, écumant, crispé, rouge, sanglant, rugissant.

Les deux prêtres avaient détourné la tête.

André Legris accomplissait consciencieusement sa

tâche. Il arrosait les jambes, les cuisses, les bras, excepté les mamelles. Il ne fallait pas que le cœur risquât d'être atteint; il ne fallait pas que le condamné pût mourir si tôt et d'un coup. De ce corps épouvantablement tatoué s'exhalaient une vapeur et une odeur affreuses. L'air de la place de Grève en était empesté, disent les *Mémoires de Richelieu.*

Et cependant, dans les moments de répit que lui laissait l'homme à la cuiller, Damiens avait l'inconcevable courage de soulever sa tête et d'examiner chacune de ses plaies. On est même allé jusqu'à prétendre que, dans le paroxysme de la souffrance, il semblait défier ses tourmenteurs et que, délirant, il s'écriait :

— Encore ! encore !

La foule devait être contente.

On laissa respirer Damiens.

Le greffier Le Breton profita de ce moment pour s'approcher de lui.

— Avez-vous quelque chose à dire? lui demanda-t-il.

— Grâce ! pardon ! murmura Damiens.

— Il est encore temps.

— Ayez pitié de moi, Seigneur !

— Messieurs les présidents et messieurs les commissaires sont prêts à se transporter auprès de vous.

— J'ai tout dit.

— Songez-y, reprit le greffier; dans un instant vous allez mourir.

— Oh ! faites-moi donc mourir bien vite ! s'écria Damiens.

— Ce que vous avez souffert n'est rien en comparaison de ce qui vous reste à souffrir encore.

— O mon Dieu!

— Parlez... au nom de votre famille...

— Ma famille ! répéta Damiens avec émotion ; grâce pour elle !

— Révélez vos complices, continua le greffier.

— Qu'on me donne la mort, je vous en prie ! Hâtez-vous !

— C'est votre dernier mot ?

— Seigneur, mon Dieu ! la force ! la force ! exclama Damiens.

Le greffier Le Breton recula de quelques pas, tristement.

Il avait accompli son devoir.

Les exécuteurs, et surtout Gabriel Sanson, suivaient du regard avec anxiété cette dernière tentative. Lorsqu'ils furent convaincus que les efforts du greffier avaient été inutiles, ils se résignèrent à préparer tout ce qu'il fallait pour l'écartèlement. On amena dans l'enceinte quatre chevaux jeunes et vigoureux qui avaient été achetés la veille quatre cent trente-deux livres, et qui avaient été logés rue des Vieilles-Garnisons, derrière l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce temps, on débarrassait Damiens de ses attaches de fer aux cuisses et aux bras.

Son tronc seul demeura étroitement fixé à l'échafaud.

On remplaça le fer par la corde. Damiens fut lié par les quatre membres à des trains qui tenaient aux colliers des quatre chevaux. « Cette préparation, à ce que dit le procès-verbal, fut très-longue et très-douloureuse, les cordes étroitement liées portant sur des plaies récentes ; cela arracha de nouveaux cris au patient, mais ne l'empêcha pas de se considérer avec une curiosité singulière. »

Henri Sanson donna le signal.

Beaucoup de personnes fermèrent les yeux.

— Hue! crièrent les valets qui avaient jusqu'alors maintenu les chevaux par la bride.

On avait laissé du jeu aux cordes, afin que les chevaux pussent s'élancer. Ce fut ce qu'ils firent, — mais ce fut tout. On les vit s'arrêter, se reprendre à tirer, donner une nouvelle secousse, puis s'arrêter de nouveau.

La surprise fut grande.

On s'était attendu dans la foule à un spectacle sans nom, au déchirement presque immédiat d'un homme. L'homme avait résisté. Il avait résisté à ce violent départ, à cette quadruple impulsion. On connaissait la vigueur de Damiens, mais on ne la croyait pas capable de lutter avec celle de quatre chevaux.

Déconcertés un instant, les aides-bourreaux revinrent à la charge. Il y avait un aide à la tête de chaque cheval, le tirant par la bride, tandis qu'un autre donnait du fouet.

Le quadrige s'ébranla une deuxième fois.

Mais encore inutilement.

Damiens opposait une résistance prodigieuse. Il ramenait les chevaux à lui. Criant toujours, il ne s'évanouissait plus. Ce fut le curé de Saint-Paul qui s'évanouit.

Le médecin et le chirurgien échangeaient des regards étonnés.

— Allez donc! disait Henri Sanson à ses aides, en trépignant d'impatience.

Pour la troisième fois, les chevaux reprirent leur élan. Pour la troisième fois, la victoire resta à Damiens. Ses membres s'étaient extraordinairement allongés. On voyait sa poitrine s'élever et s'abaisser comme un soufflet; on entendait le bruit rauque de sa respiration. Ah! la force qu'il avait demandée au ciel, le ciel, par une ironie terrible, la lui envoyait immense, surhumaine!

Il parlait, il pouvait parler.

Il disait :

— Jésus ! Marie ! pardonnez-moi ! Seigneur Dieu ! A moi ! à moi !

Jusqu'alors chaque cheval avait tiré en droiture, c'est-à-dire dans la direction naturelle de la partie du corps à laquelle il était attaché.

Un des bourreaux eut une idée ingénieuse : ce fut de les faire tirer dans des sens contrariés, à savoir, dit l'exempt Bouton, ceux des jambes en se dirigeant vers les bras, et ceux des bras en se retournant vers les jambes. Cela amena la rupture de quelques os, mais cela n'emporta rien.

L'embarras des exécuteurs était à son comble. Le temps se passait.

— Que faire ? dit Henri Sanson à Gabriel.

— Il faut ajouter deux chevaux, répondit celui-ci.

— Où les prendre ?

— Ceux du tombereau.

— Vous avez raison, mon oncle.

Et les deux chevaux du tombereau furent ajoutés aux quatre autres. On attacha ceux-ci aux cuisses.

Cela faisait six chevaux pour écarteler Damiens. Cette fois, les bourreaux se crurent certains du succès. Au nouveau signal donné par les Sanson, les six valets tirèrent les chevaux, les six chevaux tirèrent Damiens. Damiens résista. Damiens se raidit et empêcha les six chevaux de faire un pas, les six chevaux ! Peut-être étaient-ils effrayés par ses cris ; cela est possible, les animaux étant quelquefois plus sensibles que les hommes, et cela justifierait jusqu'à un certain point l'exclamation de Mme Préaudeau, citée par tous les contemporains :

— Ah ! les pauvres zevaux ! Que ze les plains ! Comme ils doivent avoir du mal !

Aux cris du condamné se mêlaient les coups de fouet furieux et les imprécations des valets.

Tapage dont rien ne saurait donner l'idée !

C'était la foule qui, à son tour, était devenue muette. Muette d'horreur! Elle comprenait qu'elle assistait à une chose qui ne s'était jamais vue et qui ne se reverrait jamais.

Gabriel et Henri étaient consternés.

Quant à leurs aides, c'était de l'effroi qu'ils commençaient à éprouver.

— Cet homme est un sorcier, murmuraient-ils.

Il y eut une trève.

Gabriel Sanson se dirigea vers le greffier Le Breton, qui se tenait à côté des médecins.

— Vous le voyez, monsieur, tous nos efforts sont impuissants.

— Je le vois et j'en suis atterré comme vous, dit le greffier.

— Cela est extraordinaire! ajouta M. Boyer, le chirurgien.

— Il faut pourtant que l'arrêt soit exécuté, reprit le greffier Le Breton.

Gabriel réfléchit.

— Il y a bien un moyen, dit-il.

— Lequel?

— C'est de trancher les jointures au condamné.

Le greffier frissonna.

— Oh! ce serait atroce! s'écria-t-il.

— Sans cela, nous n'en finirons jamais, continua l'exécuteur.

Les médecins furent de l'avis du bourreau.

— Ces incisions abrégeront d'ailleurs les souffrances du misérable, dit M. Boyer.

— Il me faut néanmoins l'autorisation de messieurs les commissaires du Parlement, dit Gabriel Sanson.

Le greffier partit pour aller chercher cette autorisation. Il ne l'obtint pas.

Les magistrats reculaient-ils devant l'atrocité ou trouvaient-ils que Damiens n'avait pas souffert assez longtemps?

— Qu'on essaie encore d'en venir à bout par les moyens ordinaires ! dit M. de Maupeou.

— Que les exécuteurs ne se rebutent pas ! dit M. Molé ; il est impossible que six chevaux n'aient pas raison d'un homme déjà torturé, tenaillé et brûlé.

Le greffier Le Breton rapporta cette réponse aux deux exécuteurs, qui se résignèrent à obéir.

Les chevaux s'étaient reposés ; on pouvait espérer un coup de collier plus énergique que le précédent. On les avait rapprochés de l'échafaud pour leur ménager un plus grand élan. En effet, sous la clameur des valets et le claquement des fouets, ils partirent d'un vaillant accord. Mais un d'eux s'abattit sur le pavé. Cela entrava l'action des autres, qui, après avoir encore tâché d'avancer, se rebutèrent tout à fait et demeurèrent immobiles.

A ce moment, le récit de l'exempt Bouton atteint aux dernières limites de l'émotion.

« J'ai vu, dit-il, les deux confesseurs revenir vers le condamné et lui parler. Il leur disait (je l'ai entendu) : *Baisez-moi, messieurs!* Le curé de Saint-Paul n'ayant pas osé, le sieur de Marcilly a passé par dessous les traits des chevaux, et l'a été baiser au front... Les exécuteurs juraient entre eux ; Damiens leur disait de ne pas jurer et de faire leur métier, qu'il ne leur en voulait pas ; et il recommanda au curé de Saint-Paul de prier pour lui lors de sa première messe. »

On croit rêver.

Cet homme à demi-mutilé, effroyablement allongé, rassurant les uns, ordonnant aux autres, ne perdant pas un seul détail de son supplice!

De quels muscles et de quels nerfs cet homme était-il pourvu!

Pour ce qui est de l'épisode du baiser sur le front, je le trouve sublime.

Cependant la situation menaçait de se prolonger indéfiniment.

Le jour tombait.

Il était nécessaire de prendre un parti.

Le greffier Le Breton retourna à l'Hôtel-de-Ville, accompagné cette fois des deux médecins et des deux exécuteurs.

Tous les quatre déclarèrent aux commissaires du Parlement que la section des gros nerfs était indispensable.

— Faites donc, dit M. de Maupeou.

Sur la place de Grève on attendait le retour des bourreaux avec un frémissement indescriptible.

Ils reparurent enfin.

On ne comprit bien ce qui allait se passer que lorsqu'on vit Henri Sanson et André Legris tirer chacun un couteau de leur poche et s'avancer vers la table où gisait Damiens.

Je ne fais pas de l'horreur à plaisir, comme on serait tenté de le croire. Je marche appuyé sur des documents d'une authenticité incontestable. J'ai les procès-verbaux publiés avec l'autorisation du Parlement. J'ai le Journal de l'avocat Barbier; j'ai les Mémoires de d'Argenson et ceux du prince de Croy; — j'ai la *Gazette de France;* — j'ai le *Mercure;* — j'ai vingt relations publiées par vingt témoins oculaires.

Ces seuls matériaux aidant, j'ai pu reconstruire à cinq

minutes près les épisodes nombreux du supplice de Damiens. Et je ne parle pas de tous les pamphlets rejetés, exagérant, — cela ne semble pas possible ! — les détails de cette exécution.

Je n'amplifie pas, — ce qui serait infâme. J'adoucis, au contraire ; j'atténue... pour l'honneur de l'humanité. Je renonce, ainsi qu'on a pu le remarquer, à tous les artifices du style, pour ne laisser se dresser que le fait.

Ainsi, lorsque je dis que les chevaux se sont repris à six fois, c'est que c'est bien six fois, et non cinq, que je suis autorisé à dire.

J'avais besoin de cette déclaration pour continuer.

La parenthèse fermée, je reviens à mes bourreaux.

J'ai dit qu'ils avaient obtenu la permission de dépecer le condamné. Plusieurs écrivains ont parlé de hache. Le fait est faux. Henri Sanson et André Legris n'employèrent que leurs couteaux.

Voici comment ils s'y prirent.

Les chevaux furent encore excités et lancés.

Alors, quand les membres de Damiens furent tendus à point, les deux bourreaux coupèrent les nerfs aux jointures des cuisses. Cela ne se fit pas sans peine. Le sang jaillit en abondance.

— Oh ! hurla Damiens ; ayez pitié de moi, Seigneur ! Jésus, secourez-moi !

Les couteaux fouillaient sa chair, ne s'arrêtant que devant les os (1).

— Voyons, maintenant, dit Henri Sanson.

(1) Une version de la *Gazette d'Amsterdam* : « Ce que l'exécuteur fit si inhumainement, que le Parlement l'a fait mettre en prison et l'a condamné à une amende, en ordonnant que les chevaux, qui devaient être pour lui, soient vendus au profit des pauvres. »

Les chevaux tirèrent.

Cette fois, une cuisse se détacha, la cuisse gauche.

« A quoi le peuple battit des mains, dit le prince de Croy; jusque-là il n'avait été que curieux et indifférent (1). »

Le peuple battit des mains!

Je n'aurais jamais osé l'écrire, parce que je n'aurais jamais osé le penser.

« Damiens regarda encore cette douloureuse séparation, » dit le procès-verbal.

Il n'y avait plus de résistance de sa part.

Après de nouvelles secousses des chevaux, l'autre cuisse partit.

Restaient les bras.

Henri Sanson et Legris recommencèrent le jeu de leurs couteaux à l'endroit des épaules et aux aisselles. On aurait dit deux bouchers travaillant dans la même viande. La cruauté a son ivresse, et ils étaient arrivés à cette ivresse-là. Ils n'épargnaient aucun nerf, aucun tendon.

— Grâce! grâce! criait toujours Damiens.

Le bras droit tomba.

Damiens ne perdit pas encore connaissance.

Ceux qui ont vu cette face, ce morceau de chair convulsive inondée de sang, ceux-là en ont gardé un souvenir éternel.

« Ses cris continuaient, mais avec moins de bruit, dit le prince de Croy, et la tête continuait à aller. »

O cette tête!

Cette volonté!

Si on pouvait admirer!..

(1) Mémoires manuscrits du duc de Croy, tome XIV, extrait par Lémontey

Enfin les chevaux emportèrent le dernier bras.

Il n'y eut plus sur la table basse qu'un tronc qui vivait encore, et dont les cheveux venaient de blanchir tout à coup.

Il vivait !

Les confesseurs se précipitèrent vers lui pendant qu'on ramassait ses quatre membres et qu'on détachait les chevaux.

Mais Henri Sanson les arrêta en leur disant que Damiens venait de rendre le dernier soupir.

« La vérité est — écrit l'exempt Bouton — que je voyais encore l'estomac agité et la mâchoire inférieure aller et venir comme s'il parlait. »

Ce tronc respirait ! Les exécuteurs l'ont constaté en l'enlevant de dessus l'échafaud. Ses yeux se tournèrent encore vers eux.

On ne dit pas si la foule battit des mains une seconde fois.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant une heure et demie que dura ce supplice, personne ne songea à quitter sa place, ni aux fenêtres, ni sur le pavé. A peine si quelques vaporeuses détournèrent la tête pour quelques minutes ; mais leurs yeux étaient vite ramenés sur l'échafaud par les cris du condamné. C'étaient pourtant les mêmes femmes qui s'évanouissaient aux pièces en vers de la Comédie-Française. Ce jour-là elles eurent l'héroïsme de la curiosité. On se serait cru revenu au temps de la Rome fastueuse et impassible, de la Rome des gladiateurs et des vierges, de la Rome des tigres et des Césars.

Qu'on ne me parle plus des grâces et des frivolités du dix-huitième siècle. Ce siècle rose demeure éclaboussé du sang de Damiens !

Un bûcher avait été préparé à quelque distance de

l'échafaud, avec des fagots et de la paille. On y jeta d'abord les quatre membres du supplicié, et ensuite le tronc. Ces débris palpitants furent recouverts d'autres fagots. On mit le feu au tout. La paille était rare (on se souvient que le cheval de l'exempt en avait mangé une partie) ; le bois était humide. Bref, Damiens fut aussi difficile à brûler qu'il avait été difficile à écarteler.

Pas un spectateur, pas une spectatrice n'avait déserté la place de Grève. Tout le monde voulait assister jusqu'au bout à ce drame unique. D'ailleurs, la tranquillité publique ne fut pas troublée un seul instant, contrairement à ce qu'on croyait. La police avait poussé le zèle jusqu'à s'assurer de toutes les clés des maisons de la place de Grève, et surtout des clés des portes de derrière. Ce luxe de précautions fut inutile. Les complices de Damiens ne se manifestèrent pas. Damiens mourut comme Ravaillac, seul et mystérieux.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue. Les jets de flamme se dégageant du bûcher et s'élevant peu à peu donnèrent bientôt une teinte fantastique aux objets et aux êtres environnants.

Damiens brûlait lentement.

« Ces pièces de chair et ce tronc, dit l'exempt Bouton, ont été quatre heures environ à brûler. Le dernier morceau trouvé dans les braises n'a fini d'être consumé qu'à dix heures et demie et plus du soir. Les officiers, au nombre desquels j'étais, ainsi que mon fils, et plusieurs détachements d'archers, sommes demeurés sur la place jusqu'à onze heures. »

Les exécuteurs demeurèrent aussi.

Ils demeurèrent pour attiser le feu.

Leur devoir était de n'abandonner le condamné que lorsqu'il n'en resterait plus rien.

Lorsqu'il n'en resta que des cendres, les deux Sanson ramassèrent ces cendres et les mirent dans un tombereau, pour être « jetées au vent, » selon la formule de l'arrêt...

Damiens n'était plus qu'un nom.

Il y a un post-scriptum au récit de l'exempt; — si naïf qu'il soit, je le cite pour épuiser la matière :

« On a voulu tirer des conséquences de ce qu'un chien s'était couché obstinément sur l'endroit où avait été le bûcher. Chassé à plusieurs reprises il y revenait sans cesse. Il n'est pas difficile de comprendre que cet animal trouvait cette place plus chaude que tout autre. Voilà la conclusion que le public en peut tirer.

« *Signé* : Bouton. »

XXXII

CE QUE LOUIS XV VIT EN SONGE

J'ai dit que pas un spectateur n'avait quitté la place de Grève immédiatement après la mort de Damiens.

Je me trompe.

Il y en avait un, que des chevaux de poste attendaient non loin de là, et qui, à six heures un quart, se faisait conduire à Versailles.

C'était Lebel.

Il allait rendre compte au roi des derniers moments de son assassin.

Lebel avait assisté, d'une des fenêtres de la place, à tous les épisodes de l'exécution.

Il avait vu le curé de Saint-Paul passer au cou de Damiens le scapulaire de M[lle] de Crespy.

Ainsi fut remplie la promesse faite au comte de Chantemesse, la nuit du bal de l'Opéra.

Il ne restait plus à Lebel qu'à remplir son devoir envers le roi.

Celui-ci lui avait enjoint de venir l'informer avant tout le monde, surtout avant les commissaires du Parlement.

Lebel arriva au château de Versailles au milieu de la soirée ; et, sans perdre une minute, il se dirigea vers les appartements de Louis XV.

Entouré d'un petit nombre de courtisans, le roi de France allait et venait, en proie à une agitation peu ordinaire.

Il avait refusé de faire sa partie, ce qui était en lui l'indice d'une forte préoccupation.

— Comme il tarde à revenir! se disait-il à lui-même ; qui peut le retenir ainsi? Se serait-il produit quelque obstacle? Si le peuple...

Il n'osait achever.

Un soupir de satisfaction sortit de sa poitrine lorsqu'il aperçut Lebel.

Il lui fit un signe rapide.

Tous les deux passèrent dans une salle séparée.

— Eh bien? dit le roi.

— Tout est fini, sire.

— Cela a duré bien longtemps!

— Il y a eu des retards, sire, répondit Lebel.

— Et... Paris?

— Paris est tranquille.

La figure de Louis XV devint moins sombre.

Il reprit :

— Cet homme a-t-il fait des aveux?

— Non, sire, répondit Lebel.

— Malgré la question?

— Malgré la question.

— Il a persisté à affirmer qu'il n'avait pas de complices?

— Jusqu'à la fin, sire, et au milieu des plus grandes souffrances.

— Ah! dit le roi, il a souffert...

— Le martyre.

Louis XV eut un regard sévère, à ce mot involontairement prononcé par Lebel.

Il garda le silence pendant quelque temps.

Puis, se reprenant à marcher :

— Raconte-moi tout, dit-il.

Lebel commença son récit.

Le roi était attentif.

Après la scène des brodequins, il se sentit pâlir et s'assit dans un fauteuil, le coude posé sur une table.

A mesure que Lebel avançait dans sa narration, le roi murmurait :

— C'est affreux!... c'est horrible!

Lorsque Lebel montra les bourreaux tenaillant Damiens et versant du plomb fondu sur ses plaies, Louis XV cacha sa tête dans ses mains.

— Oh! que dira-t-on de moi? s'écria-t-il.

Lebel continuait implacablement.

Le tableau de l'écartèlement et la résistance surnaturelle de Damiens firent sur le roi une impression saisissante.

Il pleura.

« Il pleura comme un enfant », disent les Mémoires.

Mais quand Lebel en fut à ce moment où l'on coupe les nerfs afin d'opérer le démembrement, Louis XV se leva d'un bond.

— Tais-toi! dit-il, ce n'est pas vrai!

— J'ai dit la vérité, sire, répliqua Lebel.

— Cela ne peut pas être.

— J'en demande pardon à Votre Majesté.

— Comment a-t-on souffert cette odieuse chose ?

— La justice voulait être satisfaite ; il fallait que force lui restât.

— Oh ! s'écria le roi en poussant des gémissements.

Lebel s'était interrompu.

— Dois-je m'arrêter, sire ? dit-il au bout de quelques minutes.

— Non ; je veux tout connaître.

Lebel acheva donc.

Il n'épargna au roi aucun détail, si épouvantable qu'il fût. Il étala sous ses yeux les membres mutilés du condamné ; il lui fit voir son tronc respirant encore...

— Assez ! s'écria le roi ; assez ! assez !

Lorsque Louis XV rentra dans ses appartements, tout le monde remarqua l'altération de ses traits.

Les présidents du Parlement venaient d'arriver. Il ne pouvait se dispenser de les recevoir. Mais dès qu'ils voulurent ouvrir la bouche au sujet de la mission qu'ils venaient de remplir, le roi les arrêta par ces mots :

— Votre zèle et votre dévouement me sont connus, messieurs. Je sais tout ce qui vient de se passer. Ne me parlez jamais de cela.

Quelques autres courtisans se succédèrent dans les appartements du roi. Ils apportaient tous des nouvelles « fraîches. » Le roi se refusa à les entendre.

Un d'eux essaya de mettre la conversation sur les dames qui étaient aux fenêtres de la place de Grève.

— Je ne veux pas savoir leurs noms, dit Louis XV.

Ce soir-là il se retira chez lui de bonne heure.

Et comme on s'attendait au cérémonial du petit coucher :

— Laissez-moi seul, s'écria-t-il d'une voix étranglée ; je veux être seul ! seul ! seul !

Il courut jusqu'à sa chambre, comme un fou.

Là, il se jeta devant son lit à genoux et versa un torrent de larmes.

— Oh ! le malheureux ! le malheureux ! répéta-t-il.

Il prit ensuite son livre d'heures et, après s'être signé dévotement, il y chercha l'office des morts.

Il le lut tout entier.

Louis XV priait pour Damiens.

Après avoir ainsi tenté de mettre sa conscience en repos, il voulut se livrer au sommeil. Mais ce fut en vain. Les visions les plus hideuses assiégèrent son cerveau toute la nuit.

Voici une de celles qui l'obsédèrent particulièrement :

Une porte secrète de sa chambre s'était ouverte, et un individu enveloppé d'un large manteau noir était apparu sur le seuil.

Le manteau s'écarta, et le roi reconnut Damiens.

Il voulut appeler au secours, mais un des principaux effets du cauchemar est de paralyser la langue.

— Es-tu prêt ? lui dit Damiens.

Le roi s'agitait sans répondre.

Damiens poursuivit :

— Allons, il faut que tu souffres tout ce que j'ai souffert. A mon tour !

Et Louis XV vit approcher de sa chair de lourdes tenailles.

Et Louis XV sentit les tenailles le happer et le déchiqueter.

Et Louis XV vit couler sur son corps le plomb et la résine enflammés.

Puis tout à coup il se sentit enlevé par les cheveux et transporté sur une place publique.

Des chevaux l'attendaient, hennissant et piaffant.

Le roi fut attaché à ces chevaux.

Le roi fut tiré par ces chevaux.

Le roi sentit ses membres s'allonger, s'allonger démesurément, s'allonger sans cesse.

Et Damiens, armé d'un couteau, ricanant et grinçant des dents, était là, tranchait les articulations, amputait, sciait, abattait.

Toute la nuit, Damiens écartela le roi.

. . . .

Lorsque parut le matin, Lebel, en entrant dans la chambre royale, trouva Louis XV étendu la face contre terre.

XXXIII

LA VILLE D'AMIENS

On croira peut-être que Louis XV, après avoir été si vivement frappé des circonstances de la mort de Damiens, fit au moins grâce à sa famille.

Il n'y songea même pas.

Le lendemain du 28, pas plus tard, le Parlement s'assembla de nouveau dans la grand'chambre, sur les neuf heures du matin, pour entendre la lecture du procès-verbal de l'exécution, rédigé par le greffier Le Breton.

Ensuite, l'arrêt suivant fut rendu :

« La cour, les princes et pairs y séants, pour les cas résultant du procès, ordonne que dans la quinzaine, à son de trompe et cri public en cette ville de Paris, en celle d'Arras et en celle de Saint-Omer, Elisabeth Molerienne, femme dudit Robert-François Damiens, Marie-Elisabeth Damiens, sa fille, et Pierre-Joseph Damiens, son père, seront tenus de vider le royaume, avec dé-

fense à eux d'y jamais revenir, à peine d'être pendus et étranglés sans forme ni figure de procès.

« Fait défense à Louis Damiens, frère dudit Robert-François Damiens, et à Elisabeth Schoirtz, sa femme; à Antoine-Joseph Damiens, et à Marie-Jeanne Pauvret, sa femme; à Catherine Damiens, veuve Collet, sœur dudit Robert-François Damiens, et ensemble aux autres personnes de la famille, si aucuns y a portant ledit nom de Damiens, de porter à l'avenir ledit nom, leur enjoint de le changer en un autre sous les mêmes peines... »

Cet arrêt fut signifié à ces pauvres gens le 5 avril suivant.

Après s'être consultés, ils déclarèrent adopter le nom de Guillemant.

Quant à la mère et à la fille, quant au père, ce vieillard de soixante-douze ans, ils se regardèrent tous les trois d'un air accablé.

On leur ordonnait de quitter le royaume.

On les chassait comme des chiens enragés.

Sans argent, sans ressources, où pouvaient-ils aller?

J'ignore ce qu'ils sont devenus; je n'ai pas retrouvé leurs traces...

Les membres du Parlement se réunirent encore deux ou trois fois pour en finir avec les quelques personnes arrêtées au sujet de Damiens, avec Gautier, avec d'autres encore. Mais l'attention publique n'était plus de ce côté-là. Elle sembla se ranimer lors de la publication des *Pièces et procédures du Procès de Damiens* par l'imprimeur Simon. L'ouvrage s'enleva rapidement. « Plusieurs personnes prévenues ont cependant méprisé de l'acheter, dit Barbier, sous prétexte qu'elles n'y trouveraient rien de bien décidé, et même que ce qui y était n'était pas bien exact, ce qui marque la dangereuse fermentation du public en général. On peut dire aussi que

la plus grande partie de ceux qui ont lu ce procès n'en parlent presque pas. *Le public a peut-être honte d'y trouver sa propre condamnation.* »

Les remords de Louis XV ne furent pas de longue durée. Quatre ou cinq jours s'étaient à peine passés qu'il faisait remercier les deux présidents. Les commissaires furent pensionnés, ainsi que le greffier Le Breton.

Le bourreau, lui, se souvint plus longtemps que le roi. Gabriel Sanson ne pouvait détacher sa pensée du supplice auquel il avait dû prêter les mains. Après de nombreuses instances, il obtint de se démettre de son office d'exécuteur de la prévôté de Versailles en faveur de son neveu Henri, qui joignit dès-lors cette charge à celle d'exécuteur de Paris.

Je ne saurais passer sous silence un dernier épisode qui introduit dans ce drame un élément de gaieté inattendu.

La ville d'Amiens s'éveilla avec une idée triomphante. Depuis quelque temps elle était offusquée, chagrine, désespérée, inconsolable, de s'appeler « la ville d'Amiens. » Comprenez-vous? Des gens ignorants pouvaient écrire : « la ville Damiens. »

Et puis osez donc répondre à ceux qui vous demandent d'où vous êtes :

« Je suis d'Amiens! »

Cette situation était agaçante pour les excellents Picards, qui sollicitèrent du roi la faveur de changer le nom de leur ville. Ce fut, dit-on, leur compatriote Gresset qui leur mit cette idée en tête. Je reconnais bien là l'esprit mystificateur du poète de *Vert-Vert*.

L'intendant Nicolaï avait pris la balle au bond, et s'était chargé de se faire l'organe du conseil municipal auprès du grand conseil. Il semblait ne pas douter que la cour ne vît d'un bon œil cette supplique. Il avait

même déjà proposé au grand conseil le nom de Louisville, en remplacement de celui d'Amiens.

Mais l'intendant Nicolaï rencontra une vive opposition de la part de l'évêque d'Amiens. Selon celui-ci, le nom de sa ville épiscopale était une de ses propriétés ecclésiastiques qu'il devait transmettre à ses successeurs. L'évêque écrivit directement à Louis XV en le suppliant de ne pas consacrer cette belle imagination d'un rimeur narquois exploitée par un intendant flagorneur.

On fit venir l'intendant à Versailles. Il fut mandé devant le grand conseil, où, de prime abord le roi lui lança cette apostrophe :

— On a pendu en Limousin, l'année dernière, un malfaiteur du nom de Bourbon, et l'intendant de Limoges ne s'en est pas plus soucié que moi. Comment voudriez-vous, monsieur, que le prélat de la vieille cathédrale d'Amiens, que le successeur des trois Saint-Firmin, docteur, confesseur et martyr, ne fut plus *episcopus ambianensis?* Ce serait une flatterie que j'aurais mauvaise grâce à accorder.

M. Nicolaï courba la tête sous la semonce.

— Retournez dans votre intendance, monsieur, reprit le roi; je vous recommande de n'en pas moins rester en bons termes avec monseigneur d'Amiens, dont je ne saurais désapprouver la résistance en cette occasion.

Plusieurs années s'écoulèrent.

Il était naturel de supposer que l'ombre et le silence s'étaient faits autour de l'affaire Damiens, lorsqu'en 1762, à douze jours d'intervalle, deux individus furent arrêtés et mis à la Bastille.

Le premier était ficeleur de tabac à l'hôtel de Longueville ; il s'appelait Jean Crimet, dit Picard.

« Ce particulier avait tenu les propos les plus imprudents sur l'attentat de Damiens. Il disait qu'il avait

connu Damiens et souvent joué avec lui au jeu de siam; que tout son procès était une fable inventée pour tromper le peuple; que tous les juges et les commissaires avaient fait serment d'en garder le secret, mais que la vérité de cette aventure se dévoilerait sous un autre règne; qu'il se garderait bien de la dire parce qu'on avait coutume de se défaire de toutes les personnes qui apportent des lumières sur ces sortes d'objets.

« Il a ajouté que, lors de l'assassinat de Louis XV, il y avait à Versailles, sur le grand chemin, deux cabriolets destinés à enlever Damiens lorsqu'il aurait fait son coup; que ces deux cabriolets furent vus par plusieurs personnes qui rapportèrent avoir entendu dire après l'attentat : *Le coup est manqué!* et qu'alors les deux cabriolets avaient disparu... (1) »

Le second prisonnier était un prêtre du diocèse de Cambrai, portant le nom de Jacques Ringuet. Il s'était répandu en invectives contre le gouvernement, en présence de sept personnes, dans une maison religieuse de Verberie où il avait reçu l'hospitalité.

Entre autres propos séditieux, l'abbé Ringuet s'était permis d'avancer que le roi, la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul avaient causé la ruine de la France. Il prétendait, de plus, que « dans la circonstance de l'action de Damiens, c'était lui et non le père Malagrida, qui était dans la cour du château, avec son cheval à la grille; que de là il monta à cheval pour Saint-Denis, où il prit la poste (2). »

De ces deux prisonniers, le ficeleur de tabac fut élargi

(1) *Journal des Révolutions de l'Europe en 1789 et 1790.* Anecdotes sur les prisonniers de la Bastille; tome dixième, pages 107 et 109.

(2) *Idem.*

au bout d'un mois. On lui recommanda seulement plus de réserve dans ses discours.

Le second, le prêtre, n'eut pas la même chance. Transporté dans les prisons du Grand-Châtelet, il fut jugé comme imposteur, calomniateur et perturbateur du repos public, et, comme tel, condamné à être pendu, par arrêt du Parlement du 29 décembre.

Pendu? Oh! mon Dieu, oui.

Le jugement fut exécuté en place de Grève.

Toutes ces circonstances et d'autres encore firent longtemps de l'affaire de Damiens une sorte d'épouvantail, un problème qui faisait froncer le sourcil et fermer la bouche, une chose dont on s'appliquait à étouffer le souvenir.

Mais voici ce qu'il y eut de plus grave.

On sait que les pièces originales de la procédure de Ravaillac avaient disparu du greffe du vieux Palais, à la suite d'un incendie allumé par des mains intéressées. Les pièces originales de la procédure de Damiens étaient destinées à disparaître aussi, non par le feu, mais plus mystérieusement.

M. Michelet a écrit à ce sujet les lignes suivantes dans son livre sur Louis XV : « J'aurais voulu pouvoir consulter les originaux, bien plus complets sans doute que les nombreux témoignages qu'on n'a pu supprimer et qui se lisent en ce volume du greffier, quoique mutilé. Quand je commençai ces études aux Archives, il y a trente ans, mon collègue, M. Terrace, qui avait en main les registres du Parlement au Palais-de-Justice où ils étaient alors, me mena au coin d'un grenier, me dit : « Voici tout ce qui reste du procès ! » et il souleva une horrible guenille, un lambeau rouge de la chemise de Damiens qu'on avait conservé. Pour les registres, rien. Les feuilles, à cette place, étaient brutalement arrachées. »

ÉPILOGUE

Ceux de mes lecteurs qui ont bien voulu s'intéresser à quelques-unes des personnes qui figurent dans cette histoire, trouveront ici les renseignements que j'ai pu recueillir sur la plupart d'entre elles.

La première de toutes, Marthe de Crespy, épousa le chevalier Pierre de Chantemesse. Le mariage se fit sans éclat, le soir, dans l'église Saint-Nicolas-sur-les-Fossés-et-du-Vivier, à Arras. Il n'y avait d'autres témoins que les parents.

Marthe fut-elle heureuse?

Pierre fut-il heureux?

C'est le mot qu'on attend, et c'est le mot que je ne saurais dire.

J'incline à croire que leur bonheur ne fut pas exempt d'une certaine mélancolie, et que plusieurs fois le passé vint projeter son ombre entre eux. Ils ne s'étaient pas mariés *à temps*.

Marthe écrivit plusieurs fois à Mme Adélaïde. Elle se souvenait avec reconnaissance de la protection que lui avait accordée la fille de Louis XV. Malheureusement ces lettres ne sont pas tombées entre nos mains.

Le chevalier de Chantemesse alla vivre à la campagne avec sa femme. Il fut initié par son frère aux travaux de l'agriculture, et il devint lui-même un de ces élégants et savants fermiers dont la race s'ést perpétuée jusqu'à nos jours.

Le comte de Chantemesse resta garçon.

Voilà pour nos personnages de la province.

Le sort de nos personnages de Paris est inscrit à chaque ligne dans l'histoire. Il serait superflu de dire ce que devinrent Louis XV et la marquise de Pompadour. Qu'il suffise de mentionner les deux principaux résultats de l'attentat de Damiens : l'exil de l'archevêque de Paris et l'expulsion des jésuites.

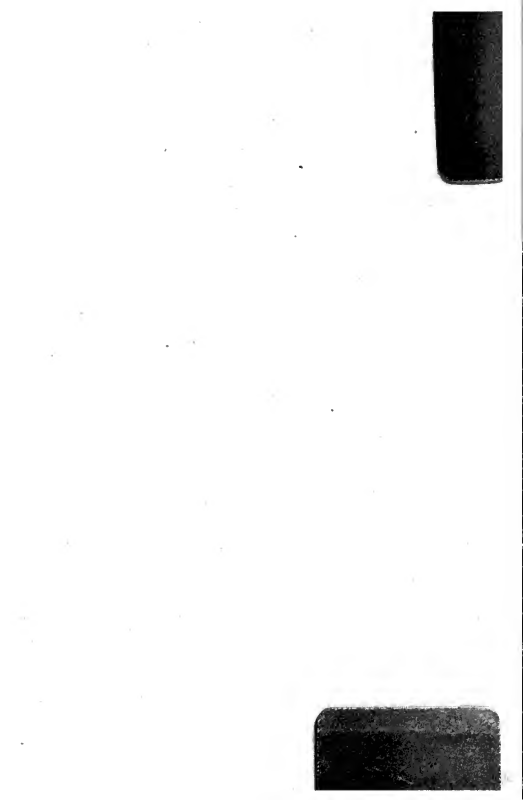
Et la France, avec son cortége de courtisans aveuglés, de femmes affolées, de financiers insolents, de juges vendus, de généraux battus, la France continua de marcher cahin-caha vers une révolution patiemment et sûrement préparée par ce petit groupe d'hommes qu'on appelait philosophes.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

Un Amour de Louis XV




BIBLIOTEC